

EN ILE-DE-FRANCE

## aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

### TÉLÉCOMS

**Bouygues candidat au mobile de troisième génération** p. 24

### PAYS-BAS

**Srebrenica fait tomber le gouvernement** p. 7

### PROCÈS DILS

**Francis Heaulme, tueur en série, témoigne** p. 14

### DRONES

**Dassault et Sagem unis pour construire des avions sans pilote** p. 25

### PRISONS

**L'afflux des malades mentaux** p. 12

### SPORTS

**Les candidats et l'entrée en Bourse du foot** p. 28

### VOYAGES

**Tous à Paimpol !** p. 30-31

International.....	2	Abonnements.....	21
Union européenne.....	7	Entreprises.....	23
France.....	8	Communication.....	23
Société.....	12	Marchés.....	26
Régions.....	15	Aujourd'hui.....	28
Horizons.....	16	Météorologie-Jeux.....	32
Kiosque.....	17	Culture.....	33
Carnet.....	21	Radio-Télévision.....	37

# Canal+ appelle à la révolte contre Jean-Marie Messier

**CONFRONTÉ** à une crise de confiance des marchés et contesté jusque dans son propre conseil d'administration, le PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, a cherché une parade, mardi 16 avril, en démettant de ses fonctions Pierre Lescure, le patron de Canal+. Son passage en force a suscité une grande émotion au sein de la chaîne cryptée, qui a retransmis en direct, en fin de journée, l'assemblée générale des salariés. Une manifestation était prévue, mercredi à 14 heures, devant le siège du groupe. Les abonnés de la chaîne y ont été conviés.

Dans les milieux de la culture et du cinéma, la décision a aussi suscité un tollé. Dans un entretien au *Monde*, le réalisateur David Lynch, qui va présider le jury du prochain Festival de Cannes, dit son indignation. Déplorant que l'on entre dans une « ère de cinéma produit à la chaîne », il défend la tradition



cinématographique française, dont Canal+ était un rouage important, et ajoute : « Si j'étais français, je serais scandalisé de voir que l'on cherche à bouleverser ce système. » Les réactions politiques sont également très vives. La gauche condamne Jean-Marie Messier. Lionel Jospin demande que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vérifie si Vivendi Universal a respecté « ses engagements ». A droite, seul François Bayrou (UDF) s'est dit « choqué ».

Le CSA a convoqué MM. Messier et Lescure. Un des administrateurs non Français de Vivendi Universal a déclaré au *Monde* qu'un changement dans le management du groupe devrait intervenir dans un délai de quelques mois. Depuis lundi, le titre Vivendi Universal a progressé de 15,4 %.

Lire pages 22 et 23 et notre éditorial page 20

## La guerre au Proche-Orient

► Hubert Védrine au « Monde » : une conférence internationale sans Arafat ni les Européens « n'a pas grand sens »

► Une deuxième rencontre entre Powell et Arafat à Ramallah

► Antisémitisme : un Tunisien est mis en cause dans l'attentat contre la synagogue de Djerba

Lire pages 2 à 4 et le Kiosque page 17

## L'extrême droite au second tour ?

**JEAN-MARIE LE PEN** croit en ses chances d'être au second tour. Son équipe a réservé des chapiteaux pour six réunions publiques entre les deux tours. L'érosion de Lionel Jospin dans les sondages, l'affaiblissement de Jacques Chirac entretiennent les espoirs du chef de l'extrême droite, qui a bénéficié des discours sécuritaires des autres candidats et s'est posé en victime d'une campagne destinée à l'empêcher d'obtenir ses 500 signatures. Mais la présence de Bruno Mégret le handicape.



SERGE PAGANO/AFP

► Le Pen, porté par le débat sur la sécurité, croit en ses chances

► « Je suis le plus apte à gouverner », dit-il au « Monde »

Lire la campagne pages 8 à 11, le portrait de Christine Boutin page 16 et l'analyse de Jean-Claude Casanova page 20

## A Chelsea, le richissime comte Cadogan au secours de la classe ouvrière

LONDRES de notre correspondant

M. le Comte se soucie du sort de la classe ouvrière. Au point qu'il est prêt à saisir la Chambre des lords. Charles Gerard John Cadogan, 65 ans, huitième comte du même nom, n'est pourtant pas un aristocrate ruiné que la détresse aurait converti à la cause du prolétariat. C'est l'une des plus grosses fortunes foncières du Royaume-Uni : 36 hectares d'immeubles à Chelsea, au cœur du Londres huppé, soit plus de 1,5 milliard de livres (quelque 2,5 milliards d'euros) en belle pierre et bonne brique.

Lord Cadogan personnifie tellement son quartier qu'on l'appelait, dans sa jeunesse, « Monsieur Chelsea » et qu'une dizaine de rues, places et jardins portent le nom de sa famille, installée là depuis trois siècles. En 1929, son grand-père, un rien philanthrope, vendit à la municipalité de Chelsea un petit bout de terrain sur lequel on ne pourrait édifier, stipulait le bail,

que des logements « destinés à la classe ouvrière ». M. le Comte exige aujourd'hui que cette clause, toujours valide, soit respectée au pied de la lettre. D'où une querelle judiciaire avec le promoteur qui a racheté ces quelques arpents avec l'intention d'y construire quatre appartements mis en vente 1,5 million de livres chacun.

L'affaire relance l'éternel débat sur la stratification sociale en Grande-Bretagne. Car le promoteur immobilier, pour se délier de la clause litigieuse, assure qu'il n'existe pas, dans ce pays, de « classe ouvrière » en tant que telle ou, plutôt, que celle-ci est si vaste aujourd'hui qu'elle englobe « toute personne qui vit de son travail ». « Nos avocats, poursuit-il, n'ont trouvé aucune définition légale de la classe ouvrière. A quoi reconnaîtrait-on l'un de ses membres ? Au fait qu'il porte une casquette ? Qu'il gagne moins de tant par semaine ? Qu'il parle avec un drôle d'accent ? » Conclusion de l'intéressé : la clause du bail ne peut plus être appliquée.

« Ce qui importe, rétorque Lord Cadogan, c'est que ma famille a voulu que l'on construise ici des logements au prix abordable, et que quelqu'un cherche aujourd'hui à leur appliquer la libre loi du marché. » L'obstination du comte pourrait obliger les juges de la Haute Cour, lorsqu'ils trancheront cette affaire, dans quelques mois, à donner, pour la première fois, une définition légale de la « classe ouvrière ». S'il n'obtient pas raison, il défendra devant la Chambre des lords le droit de maintenir à Chelsea des logements à loyer modéré.

La sollicitude plébéienne de Lord Cadogan suscite dans la presse plus d'un commentaire ironique, comme celui de Mary Riddell, dans les colonnes de *l'Observer* : « Bien sûr que ce châtelain aime la classe ouvrière. Qui d'autre ferait briller ses bottes, plumerait ses coqs de bruyère et épousseterait ses Vermeer ? »

Jean-Pierre Langellier

### CAHIER SPÉCIAL

## Israël-Palestine, la paix en fuite : un dossier pour comprendre



Proche-Orient : la paix en fuite

**POURQUOI** cette régression ? En 1994, Israël était en passe de normaliser ses relations avec nombre de ses voisins arabes et activement engagé dans un dialogue avec les Palestiniens. De 1991 à 2000, en dépit d'accrocs répétés - attentats palestiniens, poursuite de la colonisation israélienne -, le chemin de la paix semblait encore ouvert. *Le Monde* raconte ces années d'espoir : pour tenter de comprendre ce qui n'a pas marché, ce qui s'est cassé, et ce qu'il faudra bien reprendre un jour.

Lire notre supplément

### MUSIQUE

## Jeunesse des sons d'Afrique



**SALIF KEITA**, le Malien, en concert à Paris, Sékouba Bambino (photo) qui lance son nouveau disque à Conakry, en Guinée, c'est la nouvelle jeunesse des sons d'Afrique. Lire page 33

### ANALYSE

## Israël : le moment décisif

par Claude Lefort

**LES OPÉRATIONS** militaires décidées par le gouvernement israélien après une vague d'attentats terroristes ont pris des proportions inouïes. Après l'assaut contre Naplouse, le seuil de la violence a été de nouveau dépassé à Jénine. L'armée n'a-t-elle eu d'autre dessein que l'élimination des militants du Hamas ou des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ?

Le dernier événement fait craindre qu'un processus irréversible soit enclenché, désastreux à la fois pour les Palestiniens et pour les Israéliens eux-mêmes. Il est en outre susceptible de provoquer des troubles d'une portée incalculable dans le monde arabe. Enfin, dans l'hypothèse où l'occupation des villes palestiniennes se poursuivrait, en dépit des efforts déployés par

les Américains et par les Européens, c'est l'autorité de l'ONU et les espérances que font naître les progrès du droit international qui seraient ruinées.

Si irrésistible que soit l'émotion suscitée, d'un côté par les souffrances des Palestiniens, de l'autre par les souffrances des Israéliens, elle risque en ce moment même de paralyser la réflexion. J'ajouterai : si forte que soit, d'un côté, la sympathie éprouvée pour le peuple israélien et son histoire, le respect qu'inspire son héritage, ou si vif que soit, d'un autre côté, le désir d'épouser la cause du peuple palestinien condamné à vivre depuis des décennies dans des conditions misérables, il faut se demander quel peut être l'acteur sur lequel repose à présent la responsabilité de la guerre et de la paix.

L'acteur, parce qu'il ne faut pas confondre l'ensemble des Palestiniens ou des Israéliens avec ceux qui détiennent la décision politique et militaire. Les Palestiniens, il est vrai, tiennent Arafat pour leur chef. Mais, dans leur plus grand nombre, ils ne voient en lui que l'homme qui incarne leur patrie. Quel autre mérite, d'ailleurs, lui reconnaîtraient-ils, puisque son gouvernement n'a rien fait pour améliorer leur sort et que la corruption de son entourage est connue ?

Lire la suite page 19 et les autres points de vue page 18

**CLAUDE LEFORT** est philosophe, membre du Centre de recherches politiques Raymond-Aron.

## Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3800€\*

pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2280€\*

pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO\*\* OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

\* Offre spéciale jusqu'au 30 avril 2002 non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. \*\*Sauf Xsara Picasso HDI. En échange de cette publicité

**CITROËN FÉLIX FAURE** moi j'aime fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 <sup>e</sup>	10, place Étienne Perret	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19 <sup>e</sup>	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Cognières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Émile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	21 Corbas Mont-Martin, rue M. Méreaux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cagnat, Zac des Cadastars	04 42 78 77 37

# INTERNATIONAL

## PROCHE-ORIENT

Après une **NOUVELLE RENCONTRE**, mercredi 17 avril, à Ramallah, avec le président palestinien, **YASSER ARAFAT**, le secrétaire d'Etat américain, **COLIN POWELL**, devait repartir pour Washington via Le Caire

où il devait s'entretenir avec le président **HOSNI MOUBARAK**. Dans un entretien au *Monde*, le **MINISTRE FRANÇAIS** des affaires étrangères, Hubert Védrine souhaite que les Américains « aillent au bout de

leur logique nouvelle ». M. Powell, qui a rencontré, mardi soir, le premier ministre israélien, **ARIEL SHARON**, pense pouvoir parler de « progrès ». Les positions d'Israël et des **PALESTINIENS** demeurent toutefois

**ANTAGONISTES**. Les Palestiniens exigent le retrait de Tsahal des territoires réoccupés. Israël n'entend se retirer de certains de ces territoires que dans une semaine, Ramallah et Bethléem étant exclus de ce repli.

## Hubert Védrine souhaite un « engagement américain conséquent »

Dans un entretien au « Monde », le ministre des affaires étrangères affirme que « la lutte contre le terrorisme ne doit pas servir d'alibi à l'anéantissement de toute possibilité de négociation politique »

Les Européens n'ont réussi à se mettre d'accord ni sur une convocation du conseil d'association Union européenne-Israël, ni sur le plan présenté par le ministre allemand Joschka Fischer ?

Nous nous sommes mis d'accord pour considérer que la priorité du moment, c'est d'aider Colin Powell à réussir dans sa mission difficile, de consolider sa position par rapport à ceux qui le critiquent, notamment aux Etats-Unis. Sur le fond, il n'y a pas de désaccord : les Quinze ont maintenant des positions communes très claires sur la façon de résoudre le conflit du Proche-Orient, sur l'objectif d'un Etat palestinien, sur ce qu'ils demandent aux Israéliens et aux Palestiniens de faire. Lundi, plusieurs pays étaient favorables à une réunion du Conseil d'association ; deux ou trois autres ont estimé que ce n'était pas le moment. Mais surtout, susciter une polémique secondaire par rapport à l'enjeu principal de ces jours-ci nous est apparu comme ne s'imposant pas. Quant à Joschka Fischer, il a été le premier à estimer qu'il n'y avait pas de nécessité urgente à présenter une proposition européenne.

Le même jour, un désaccord entre les Quinze est apparu à la Commission des droits de l'homme à Genève...

Une résolution dure avait été présentée par les pays islamiques. Elle a d'abord été amendée, notamment à l'initiative de la France. Une référence à la lutte contre l'occupation « par tous les moyens disponibles » a été supprimée, de même que certaines autres expressions inacceptables. Ce travail a conduit la majorité des délégations européennes à voter le texte ; l'Italie s'est abstenue, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont voté contre. Si nos représentants à Genève



avaient disposé de plus de temps, ils seraient arrivés à une position homogène. Soit le texte aurait été davantage amendé – sur Jénine, nous n'aurions pas qualifié a priori ce qui s'est passé, nous aurions demandé que la vérité soit établie –, soit les Européens se seraient abstenus en bloc. Il ne faut pas accorder à cet épisode une importance excessive.

Que pensez-vous des déclarations de Lionel Jospin pour l'envoi d'une force d'interposition ? N'est-il pas démagogique de laisser entendre qu'on va aller séparer les deux camps ?

Je pense que la France a eu raison de remettre sur la table cette idée à ce moment précis. Evidemment, le problème reste entier puisque, à ce stade, les Israéliens n'en veulent pas et donc les Etats-Unis non plus. Mais c'est une démarche politique et volontariste qui anticipe sur des réalités à venir. Nous n'avons pas promis que cette force allait être envoyée immédiatement. Il y a en Israël un tout début d'évolution des esprits sur le thème d'une présence internationale, qu'il faut conforter. La première étape, celle d'observateurs du cessez-le-feu,

acceptée par les Etats-Unis, peut venir assez vite. La force d'interposition devra être insérée dans un accord de paix, dans l'intérêt des deux peuples. L'ossature ne peut être qu'américaine. Mais je suis d'accord : on ne peut pas la promettre pour demain matin.

Que pensez-vous de la proposition Sharon de réunir une conférence internationale ?

En soi, l'idée d'une conférence est bonne. Une fois que le processus de négociations politiques, aujourd'hui délibérément détruit, aura été réenclenché, ça a un sens. Mais une conférence ne peut se substituer aujourd'hui à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU. Je ne sais pas dans quel esprit M. Sharon a lancé l'idée. Si c'est simplement pour faire baisser le début de pression américaine qui s'exerce sur lui, si c'est pour gagner du temps, ça ne répond pas au problème posé puisque le problème, c'est la mise en œuvre de la résolution 1402. Si la conférence vient prolonger et consolider un début de processus, très bien. Si elle vise à s'y substituer, c'est un leurre.

M. Sharon a soigneusement évité de parler de la participation de

l'Europe à cette conférence ; M. Powell a dit qu'elle pouvait avoir lieu sans Arafat... N'est-ce pas un moyen de mettre hors jeu le président palestinien ?

Ce sont deux questions différentes. Que M. Sharon tente d'écarter les Européens, on peut le comprendre, puisque les Européens sont unanimes à estimer qu'il doit changer de politique ! Mais il ne peut pas imposer ses positions à tout le monde. Une conférence internationale n'aurait pas grand sens sans les Européens. Ce n'est pas une question de fierté mais d'utilité pour la recherche de la paix.

En ce qui concerne Arafat : si une conférence pouvait tenir à un stade préparatoire au niveau des ministres, sans Sharon, ni Arafat, ni chefs d'Etat, ça peut très bien commencer avec un Palestinien mandaté par Arafat. Mais penser qu'une conférence puisse déboucher ou se conclure sans Arafat, c'est une illusion.

Pensez-vous que ce soit clair pour les Américains ?

Ils sont très divisés. Je suis frappé par la violence des commentaires contre Powell et sa visite à Arafat, avant même l'attentat de vendredi dernier. Je souhaite que les Améri-

### Protestation contre l'attitude de Paris

Le Consistoire central des juifs de France a mis en cause Hubert Védrine après l'adoption, lundi 15 avril, par la Commission des droits de l'homme de l'ONU d'une résolution, présentée par des pays musulmans, condamnant Israël pour « tueries massives » contre le peuple palestinien. Le vote favorable de la France est intervenu « sous l'impulsion de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères de notre pays », affirme le Consistoire, qui dénonce « le caractère partiel de la politique française ».

Au Quai d'Orsay, où on affirme refuser « la moindre polémique », on souligne que plusieurs termes contenus dans le projet de résolution, comme la référence à « la légitimité de la lutte des peuples contre l'occupation étrangère, par tous les moyens à leur disposition, y compris la lutte armée », ont été supprimés à la demande du représentant français. Les négociations ont été menées à Genève, explique-t-on, sans que le ministre n'intervienne directement dans la rédaction de la résolution.

## Colin Powell estime possible de parler de « progrès »

Le secrétaire d'Etat américain rencontré à nouveau M. Arafat mercredi

JÉRUSALEM  
correspondance

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, s'est rendu, mercredi matin 17 avril, à Ramallah pour y rencontrer pour la deuxième fois le président palestinien Yasser Arafat dans le complexe présidentiel assié-gé par l'armée israélienne, avant de regagner les Etats-Unis via Le Caire. Après cinq jours passés au Proche-Orient, M. Powell n'a obtenu du premier ministre israélien, Ariel

Sharon qu'une promesse de se retirer des villes palestiniennes de Jénine et de Naplouse dans un délai d'une semaine. En revanche, il n'est pas question de se replier de Ramallah et de Bethléem, aussi longtemps que les Palestiniens recherchés par Israël ne se seront pas rendus, avait précisé, lundi, le premier ministre israélien.

Les Palestiniens, pour leur part, ne sont pas disposés à prendre d'engagement concret tant que per-

durera l'occupation des territoires autonomes palestiniens. « Nous attendions une réponse sur un retrait israélien, mais Sharon a fermé toutes les portes et cela signifie que la visite de M. Powell n'a abouti à aucun résultat », a déclaré à l'AFP le numéro deux de l'OLP, Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen. « On ne peut pas parler de progrès quand il n'est pas question de retrait des forces israéliennes. »

Ce qui n'a pas empêché M. Powell, à la lumière des entretiens que des responsables palestiniens et américains ont eu depuis dimanche, de déclarer prudemment, mardi : « Je crois que nous sommes en train de réaliser des progrès et je m'attends à davantage de progrès dans les prochaines 24 heures. » Le terme précis de « cessez-le-feu », selon lui, « ne correspond pas vraiment à ce qui est en train de se passer actuellement », a-t-il ajouté, ôtant ainsi toute illusion à ceux qui en auraient eu à ce sujet. Pour certains, le secrétaire d'Etat pourrait annoncer, avant son départ non pas un cessez-le-feu, mais un engagement réciproque des deux parties à renoncer à la violence, à œuvrer pour la paix et appelant à la création d'un Etat palestinien.

M. Powell a eu mardi un nouvel entretien avec M. Sharon, le troisième depuis son arrivée dans la région. Les deux hommes n'ont fait aucune déclaration à l'issue de leur rencontre. Interrogé mardi soir par la première chaîne de télévision israélienne à l'occasion de la Fête de l'indépendance, le premier ministre n'a rien dit qui puisse faciliter la rencontre de mercredi matin entre MM. Arafat et Powell. Il a en effet une nouvelle fois réaffirmé qu'il n'y a pas d'accord possible avec M. Arafat. « Je crois que les Américains savent à qui ils ont affaire », a-t-il ajouté. Il est « difficile », a encore dit M. Sharon, de penser qu'un conflit qui dure depuis plus de cent ans, puisse être réglé tout

d'un coup », ce qui est une manière de suggérer que, pour le moment, il ne peut y avoir que des accords intermédiaires, ce que les Palestiniens refusent catégoriquement.

Le premier ministre est aussi longuement revenu sur la tenue d'une conférence régionale, idée qu'il avait lancée dimanche, précisant qu'elle pourrait avoir lieu en juin, aux Etats-Unis, en sa présence mais que la question de savoir qui représenterait les Palestiniens était « secondaire ». La veille, M. Powell avait suggéré que ne participent à cette conférence que les ministres des affaires étrangères. Et cette sug-

### « Je crois que les Américains savent à qui ils ont affaire »

ARIEL SHARON

gestion avait été bien accueillie par Mossi Raz, député du parti de gauche Meretz. « Cela permettrait de dépasser deux obstacles majeurs à la paix au Moyen-Orient : Ariel Sharon et Yasser Arafat », a commenté le parlementaire.

A son peuple, le premier ministre n'a rien dit qui puisse le rassurer sur l'avenir. Au contraire. Interrogé sur l'efficacité de l'opération « Mur de protection », il a déclaré : « Je ne crois pas que cette opération militaire ait mis définitivement fin au terrorisme, mais cela lui a porté un coup dur. » Il y a quelques jours, un officier supérieur de l'armée confiait qu'une fois que la troupe aura évacué les territoires réoccupés il y aura, selon lui, une vague d'attentats sans précédent en Israël. « La foi dans le djihad (guerre sainte) est de plus en plus forte », avait estimé cet officier.

Catherine Dupeyron

cains aillent maintenant au bout de la logique nouvelle du discours du président Bush du 4 avril, qui est radicalement différente de ce qu'a été sa politique depuis son arrivée à la Maison Blanche. C'est un vrai tournant, qui suppose maintenant un engagement conséquent.

N'avez-vous pas le sentiment que la politique d'Ariel Sharon vise à détruire l'embryon d'institutions civiles palestiniennes, pour chercher éventuellement

### « Penser qu'une conférence puisse déboucher ou se conclure sans Arafat, c'est une illusion »

d'autres interlocuteurs et même refuser toute existence autonome à l'Autorité ?

Dans la presse israélienne elle-même et jusque dans la presse américaine, on trouve cette interrogation. Ce sont deux politiques tout à fait différentes. Dire : j'éradique le terrorisme et en même temps je négocie pour que le futur Etat palestinien naisse dans des conditions de sécurité correctes pour les deux peuples, serait une politique tout à fait différente que de dire : je combats à la fois le terrorisme et toute expression politique palestinienne. Ce qui inquiète dans la démarche israélienne actuelle, c'est qu'elle est menée par un gouvernement comportant des forces d'extrême droite, clairement opposées à tout accord politique avec les Palestiniens, à toute évacuation de colonies. Certains membres du

gouvernement préconisent même l'expulsion des Palestiniens de la Cisjordanie.

Les Européens sont unanimes pour estimer que la lutte contre le terrorisme ne doit pas servir d'alibi à l'anéantissement de toute possibilité et de tout canal de négociation politique. C'est une guerre pour l'Etat palestinien à côté d'Israël ; il s'agit de savoir quand les Palestiniens pourront enfin créer leur Etat sur les 22 % restants de la Palestine historique, conformément au droit international, à l'engagement de la France depuis 1982, des Européens depuis 1999, des Etats-Unis depuis 2001, du Conseil de sécurité depuis 2002.

Entre les deux politiques que vous avez évoquées, quelle est celle soutenue par les Américains ?

Les Américains sont partagés. Il y a eu un ressaisissement. Quand Colin Powell va à Ramallah voir Arafat, c'est la manifestation que les Etats-Unis n'épousent pas à 100 % la politique de Sharon. On voit bien cependant qu'il y a un débat très vif aux Etats-Unis, jusque dans l'administration. En tant que ministre européen qui a consacré tant de temps à cette question et dont le seul objectif est la paix, je ne peux que souhaiter que les Etats-Unis optent résolument pour la deuxième politique, celle qui permet au gouvernement israélien de combattre le terrorisme mais qui obtient en même temps la relance d'une négociation politique, ce qui suppose de ne pas détruire l'Autorité palestinienne, mais au contraire d'en reconstruire une. C'est indispensable si on recherche un partenaire pour la paix.

Propos recueillis par  
Claire Tréan et Daniel Vernet

## L'UNRWA dénonce les restrictions qu'impose Israël au camp de Jénine

NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante

Les équipes humanitaires de l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens (UNRWA), qui ont pu entrer pour la première fois, mardi 16 avril, dans le camp de réfugiés de Jénine, le décrivent comme une ville « frappée par un tremblement de terre ». Dans un communiqué, le directeur de l'UNRWA pour les opérations en Cisjordanie, Richard Cook, explique que « le niveau de destruction à Jénine fait plus penser à une scène de désastre naturel comme un tremblement de terre qu'à des opérations militaires ». Un nombre « incalculable » de réfugiés palestiniens seront sans abri à cause de la « destruction massive » des maisons, des rues et des bâtiments. « Ce qui choque le plus », selon le communiqué, c'est l'incapacité des résidents à aider les gens piégés sous les décombres et « dont ils entendent encore les cris ».

Les responsables de l'UNRWA se plaignent de l'accès limité au camp accordé par les autorités israéliennes qui bloquent, disent-ils, l'entrée des équipements nécessaires pour « sauver la vie des résidents encore vivants ». L'UNRWA, qui n'a pu livrer mardi que « 20 tonnes de vivres, assez pour nourrir 150 familles pour un jour », indique qu'un char israélien s'est garé devant le camion de l'UNRWA « empêchant la distribution des vivres à une foule de réfugiés, en grande majorité des femmes, qui attendaient désespérément la nourriture pour leurs familles ». Selon l'UNRWA, des installations de l'ONU telles que des cliniques et des écoles ont été « considérablement endommagées » par l'offensive israélienne.

Accusant le gouvernement d'Israël de violation de la convention de Genève dans « sa guerre contre les camps », le directeur de l'UNRWA, le Danois Peter Hansen,

explique que l'armée israélienne a détruit de façon « délibérée » tous les stocks de médicaments de l'agence qu'il dirige. M. Hansen, qui se trouve à Londres, a déclaré que les réponses israéliennes à des demandes répétées de l'UNRWA pour l'accès aux camps de réfugiés ont été « négatives ». Il a réitéré les plaintes au gouvernement israélien concernant les attaques contre les ambulances de l'ONU par l'armée israélienne et l'utilisation des écoles de l'ONU « comme des centres d'interrogatoires ». A en croire M. Hansen, l'infrastructure de l'Autorité palestinienne a été « pratiquement détruite et, dit-il pas un seul bâtiment n'a été épargné par les bombardements, ce qui veut dire qu'il faut tout reconstruire ».

ENQUÊTER SUR LES « ATROCITÉS »

Par ailleurs, ans une lettre adressée, mardi, au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a demandé l'envoi immédiat d'une commission internationale pour enquêter sur les « atrocités » commises, selon elle, par l'armée israélienne dans les territoires palestiniens occupés. « A la suite des informations confirmées selon lesquelles les forces d'occupation israéliennes ont commis des crimes contre l'humanité, dont des massacres de grande ampleur, des tueries de type génocidaire, des exécutions et des arrestations de civils palestiniens à Jénine et Naplouse, nous vous demandons d'envoyer d'urgence une commission internationale d'enquête », a écrit le secrétaire général de l'OCI, Abdelouahed Belkeziz. Il souhaite que la proposition de M. Annan, prévoyant d'envoyer une force multinationale en Cisjordanie soit appliquée « d'urgence ». M. Annan doit présenter jeudi ses idées à propos de cette force, au Conseil de sécurité.

Afsané Bassir Pour



**MEDECINE - PHARMACIE**  
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

**PARAMÉDICAL**  
**CARRIERES SOCIALES**  
Prépa. annuelle aux concours

**DROIT - SCIENCES PO.**  
Prépa. annuelle et d'été aux concours

**BTS OPTICIEN LUNETIER**  
Prépa. à l'examen national

**PROFESSEUR DES ECOLES**  
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Rectors régi par la loi du 12 juillet 1875.

**COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr**  
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22  
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20  
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00  
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00  
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42  
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99  
Clit Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32  
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20



DAVID GUTTENFELDER/AP

## Fusillade autour de la basilique de Bethléem

DES MILITANTS palestiniens retranchés dans la basilique de la Nativité ont échangé des tirs pendant une heure, mardi soir 16 avril, avec les soldats israéliens qui les assiègent depuis le 2 avril. La fusillade n'a pas fait de victimes. Selon Mohammed Al-Madani, gouverneur de Bethléem, qui figure au nombre des personnes bloquées dans la basilique, les Israéliens auraient tenté de prendre d'assaut le sanctuaire, mais

selon l'armée israélienne, ce sont les Palestiniens qui ont ouvert le feu. Des soldats israéliens ont aussi occupé, mardi 16, l'étage supérieur d'un hôtel dominant la basilique, à l'intérieur de laquelle se trouvent deux cents Palestiniens et une cinquantaine de moines et de religieuses. Selon Tsahal, une trentaine d'activistes armés sont parmi eux. Israël leur offre le choix entre la reddition ou l'exil définitif. — (Reuters.)

## A Naplouse, les habitants demeurent terrés chez eux, attendant les soldats

Les « internationaux » membres de la Campagne civile pour la protection du peuple palestinien ont pu se rendre dans la ville

LORSQU'ILS sont arrivés dans l'après-midi du lundi 15 avril à l'hôpital de Naplouse, « ville toujours sous couvre-feu », les vingt-six « internationaux » membres de la

### ■ TÉMOIGNAGE

« Les gens disent que le plus difficile pour eux, c'est la terreur »

treizième mission de la Campagne civile pour la protection du peuple palestinien ont assisté à l'enterrement de la responsable du Croissant-Rouge de la ville, morte depuis plusieurs jours sous les décombres. « Son corps venait d'être acheminé là, et il a été enterré, dans un sac en plastique blanc sur lequel a été inscrit son nom, à côté de celui de sa sœur, tuée avant elle et d'une autre personne, dans une fosse creusée dans le jardin de l'hôpital, entre deux oliviers », raconte José Luis Moraguès, professeur à l'université de Montpellier et qui dirige la mission.

« L'un des membres du Croissant-Rouge nous a ensuite emmenés vers un camion frigorifique, un de ces véhicules dans lesquels sont transportés les légumes ou la viande et où sont actuellement entreposés des corps, parce que la morgue de l'hôpital est trop petite. Nous avons vu vingt-six sacs en plastique noir, dont deux, petits, qui ont été ouverts devant nous. Il y avait là les corps de deux enfants d'environ cinq ou six ans, dont le crâne était défoncé par une balle », ajoute M. Moraguès, joint mardi au téléphone à partir de Paris.

La délégation, explique-t-il, a pu entrer dans la ville grâce à des Palestiniens du cru, qui connaissent des chemins détournés et observent les déplacements des barrages israéliens, mais « la population demeure soumise au couvre-feu ; les gens ne peuvent pas circuler et l'agression israélienne continue ». « Nous avons passé la nuit dans le camp de réfugiés de Balata et à 2 heures, nous avons entendu les rotors d'hélicoptères et des mouvements de chars, puis des tirs, des tirs de canon et d'hélicoptères Apache. Nous avons su, grâce à une communication téléphonique, qu'ils attaquaient un autre camp de réfugiés tout proche, le camp d'Askar. »

C'est le 3 avril que l'armée israélienne a donné l'assaut à Naplouse, où elle a rencontré une très grande résistance. Samedi 13 avril encore, des témoins avaient rapporté à l'AFP que des chars israéliens ont bombardé le siège du gouvernorat de la ville, la plus grande du nord de la Cisjordanie.

La délégation a visité lundi le centre de la ville de Naplouse. « C'est un spectacle de désolation partout. Les gens disent que le plus difficile pour eux, c'est la terreur. Malgré les morts, les destructions, les restrictions alimentaires, le manque d'eau, ce qui leur pèse le plus c'est la terreur, les interventions arbitraires dans les maisons de soldats qui viennent fouiller et qui disent être à la recherche de terroristes ». Les Israéliens sont en train « de terroriser un peuple pour le mettre à genoux. C'est de la barbarie. Mais les Palestiniens affirment qu'ils ne céderont pas et qu'ils refuseront de se soumettre. Ils n'ont plus rien à perdre ».

La délégation s'est rendue mardi en fin de matinée dans le camp de réfugiés d'Askar.

Propos recueillis par Mouna Naïm

## L'attitude de l'administration Bush demeure tributaire du débat intérieur américain

WASHINGTON  
de notre correspondant

La préoccupation principale de la Maison Blanche est de se dégager de la phase actuelle de l'affrontement entre le gouvernement israélien et les dirigeants palestiniens. Après une nouvelle rencontre avec Yasser Arafat, mercredi 17 avril, à Ramallah, Colin Powell devait partir pour Le Caire. Il devait s'y entretenir avec le président égyptien, Hosni Moubarak, et avec le ministre jordanien des affaires étrangères, avant de rentrer à Washington.

Quelle que soit la « flexibilité » que lui laisse le président George W. Bush, le secrétaire d'Etat devra rendre compte de sa mission, et une concertation s'ouvrira à la tête de l'administration pour décider des étapes suivantes.

La Maison Blanche a annoncé, mardi, que le prince héritier Abdallah d'Arabie saoudite sera reçu par M. Bush dans son ranch de Crawford, au Texas, le 25 avril. L'invitation avait déjà été adressée au dirigeant saoudien il y a presque un an. Le voyage était alors envisagé pour

### La solidarité avec Israël est très forte dans l'électorat de George W. Bush

le mois de juin 2001, mais le prince l'avait refusé, reprochant au gouvernement américain de ne pas intervenir au Proche-Orient. Fin août, il avait envoyé une lettre à M. Bush pour lui exposer en détail ses critiques et les conséquences qu'il envisageait d'en tirer pour les relations entre son pays et les Etats-Unis. La rencontre prévue pour le 25 avril, qui avait paru de nouveau incertaine ces derniers jours, montre que, aux yeux des dirigeants saoudiens, l'administration américaine a évolué et qu'elle ne peut pas être mise sur le même plan qu'Ariel Sharon et son gouvernement.

M. Bush devait recevoir, mercredi, le premier ministre libanais, Rafic Hariri. La visite du roi Mohammed VI du Maroc est également prévue, à Washington, avant la fin du mois. La mission de M. Powell aura donc permis, à ce stade, de rétablir la position des Etats-Unis comme référence des régimes arabes modérés et même de la Syrie, avec laquelle les relations avaient déjà connu un début d'évolution après les attentats du 11 septembre 2001. A défaut d'obtenir un cessez-le-feu, M. Powell a empêché que la situation « n'échappe à tout contrôle », selon l'expres-

sion constamment reprise par son entourage.

L'idée d'une conférence internationale, apparue au cours de la visite de M. Powell dans la région, a l'avantage de pouvoir réconcilier, aux Etats-Unis, les défenseurs d'Israël et ceux qui critiquent M. Sharon, les partisans d'une politique strictement « antiterroriste » et ceux qui plaident pour la reprise des efforts de paix de la période Clinton et des périodes antérieures.

La manifestation des organisations juives en faveur d'Israël, qui a réuni entre 10 000 et 20 000 personnes, à Washington, le 15 avril, a été l'occasion d'une double clarification. D'une part, lorsque le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, prenant la parole au nom du gouvernement, a déclaré que « le dialogue doit être recherché avec les Palestiniens, qui ne sont pas tous des terroristes », il a été hué, ce qui montre qu'une partie au moins des manifestants rejetait la notion même de dialogue politique. D'autre part, la Maison Blanche a fait savoir, mardi, que M. Wolfowitz avait « parfaitement reflété » la pensée de M. Bush. Or ce dernier est connu pour être un « faucon » de la guerre contre le terrorisme, particulièrement pour ce qui concerne l'Irak.

Le président et son équipe sont très attentifs à la critique de ceux qui reprochent à M. Bush de s'écarter de sa « doctrine » au sujet du terrorisme et de ceux qui voudraient qu'il s'en tienne à une stricte solidarité avec Israël. M. Powell devait demander de nouveau à M. Arafat, mercredi, de condamner explicitement les attentats-suicides, alors que l'épouse du dirigeant palestinien vient de déclarer que ces attentats « font partie » du « droit à la résistance » et qu'il n'y a pas « un plus grand honneur que celui [de] mourir en martyr ».

En outre, la solidarité avec Israël est très forte dans l'électorat de M. Bush. Selon un sondage réalisé pour la chaîne de télévision ABC, 64 % des électeurs républicains affirment leur sympathie pour l'Etat juif, contre 38 % des électeurs démocrates. Dans le Sud protestant, la préférence pour Israël, dans la crise actuelle, est partagée, tous électors confondus, par 50 % des électeurs, alors qu'elle ne l'est que par 36 % d'entre eux dans le nord-est du pays.

Une conférence ministérielle, dont M. Arafat serait écarté, permettrait à M. Bush de montrer qu'il continue à rechercher un règlement de paix, sans pouvoir être accusé de « récompenser » le terrorisme.

Patrick Jarreau

# IWC. Le meilleur de l'homme, ou presque...

Un modèle typiquement IWC: la Portugaise Chrono-Rattrapante. Un chronographe mécanique avec rattrapante pour l'enregistrement d'un deuxième temps ou d'un temps intermédiaire. Réf. 3712 en or rose, Euro 13 500.- (prix conseillé). Existe aussi en acier surfin.

## IWC

Depuis 1868.  
Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd, Schaffhouse, Suisse.

Notre catalogue général vous sera envoyé gracieusement sur simple demande à IWC, 261, Boulevard Raspail, 75014 Paris; 01 42 18 59 09. Suisse: +41 52 635 65 65, www.iwc.ch.

# « Marouan, sors de là, sinon nous faisons exploser la maison ! »

L'arrestation de Marouan Barghouti met fin à une longue traque. Depuis le début de l'offensive israélienne, le 29 mars, le responsable pour la Cisjordanie du Fatah, le mouvement politique de Yasser Arafat, se cachait dans Ramallah

## RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Moussa Abou Aïn paraît surpris : « Je ne parviens pas à croire que l'armée israélienne ait capturé

## ■ RÉCIT

« Les soldats étaient aussi heureux que s'ils avaient trouvé un trésor »

Marouan. » C'est dans son appartement, où Marouan Barghouti a passé ses deux dernières heures de liberté caché sous un lit, que l'armée israélienne a débusqué l'homme qu'elle tient pour l'un des principaux responsables des attaques anti-israéliennes, y compris des attentats visant les villes et la population civile.

Marouan Barghouti, le chef en Cisjordanie du mouvement politi-

## Deux journalistes palestiniens arrêtés

L'armée israélienne a arrêté mardi 16 avril deux journalistes palestiniens dans le centre de Ramallah, ont indiqué des témoins. Les soldats sont intervenus dans un bâtiment de la ville où ils ont interpellé un groupe de onze journalistes, qui ont été détenus pendant plusieurs heures au camp militaire d'Ofer, près de Ramallah.

Deux d'entre eux, Maher Chalabi, qui représente plusieurs télévisions satellitaires, et Majid Sawalha, qui travaille pour la télévision marocaine, ont ensuite été mis aux arrêts pour être interrogés, selon certains des journalistes relâchés.

Auparavant, un journaliste palestinien avait été grièvement blessé par balles, ont indiqué ses confrères et une source hospitalière. Il s'agit d'un cameraman identifié par les initiales C. F. travaillant pour la télévision égyptienne Nile-TV, a indiqué à l'AFP un de ses confrères. « Il était sorti tourner des images dans le centre-ville lorsqu'il a été blessé », a-t-il ajouté. — (AFP)

que de Yasser Arafat, le Fatah, se savait traqué. Il avait disparu dès le 29 mars, date des premières offensives israéliennes contre les territoires palestiniens. Parfois présenté comme un successeur potentiel du président Arafat, M. Barghouti est populaire dans la population palestinienne, notamment au sein de la génération qui est le fer de lance de cette seconde Intifada, la génération déçue par les années écoulées depuis la signature de l'accord d'Oslo.

Moussa Abou Aïn était assis dans son fauteuil lorsqu'il a entendu lundi « des bruits inhabituels dans la rue ». « Je me suis levé et j'ai vu Ziad Abou Aïn, mon neveu et voisin de l'étage du dessus, suivi de Marouan Barghouti, courir dans mon couloir. Ils m'ont dit que l'armée encerclait le bâtiment, raconte-t-il. Ziad a tenté de fuir par mon balcon, mais des soldats l'ont intercepté. Marouan s'est réfugié cinq minutes dans les toilettes, avant de se glisser sous mon lit. Comme je suis un vieil homme, il m'a prié de m'allonger sur le lit en prétendant que j'étais gravement malade. » Les soldats n'ont à ce moment-là toujours pas pénétré dans la maison.

« L'armée a demandé aux habitants de sortir dans la rue. Il y avait énormément de soldats dans le quartier, et dix tanks autour de notre maison, poursuit Moussa Abou Aïn. Le commandant de l'unité parlait parfaitement l'arabe, et je ne crois d'ailleurs pas qu'il était juif. Il m'a interrogé lon-



Marouan Barghouti a été arrêté, lundi 15 avril, à Ramallah. Photographie des forces armées israéliennes : selon des récits palestiniens, « chaque soldat a tenu à se faire photographier à côté de Marouan ».

guement. Puis les soldats ont séparé les hommes des femmes, et ont forcé un professeur d'université à les accompagner dans leur fouille du bâtiment. Celui-ci devait entrer dans chaque pièce avant eux et dire si quelque chose s'y cachait. Dans ma chambre, ils n'ont pas vu Marouan. Alors ils ont pris un haut-parleur et crié : « Marouan, sors de là, sinon nous faisons exploser la maison ! » Marouan est sorti de sa cachette et est descendu dans la rue. Sur le seuil, dix soldats lui ont sauté dessus et l'ont menotté. Finalement, les soldats étaient aussi heureux que s'ils avaient trouvé un trésor. Ils disaient aux femmes : « Vous

avez vu qui nous avons capturé ! Marouan ! Marouan le petit Arafat ! » Chaque soldat a tenu à se faire photographier à côté de Marouan. »

Marouan Barghouti et Ziad Abou

Aïn, un activiste du Fatah, étaient en train de déjeuner chez ce dernier, profitant lundi d'une brève levée du couvre-feu pour circuler.

« La veille, Ziad m'avait dit qu'il

allait devoir changer de nouveau de cachette, car il avait un mauvais pressentiment, témoigne Rimal Abou Aïn, son épouse. Marouan, lui, je ne sais pas où il vivait, ni chez lui ni chez nous de toute façon. » « Marouan se cachait dans Ramallah, d'appartement en appartement », précise May Sarraf, une conseillère du président Arafat pour les affaires européennes, qui vit cloîtrée chez elle dans le même quartier.

## « IL N'A JAMAIS ÉTÉ PRUDENT »

May Sarraf pense que « Marouan n'a jamais été très prudent », même s'il se savait traqué. A Jérusalem, la rumeur publique le disait caché dans les collines, alors qu'il n'a apparemment jamais quitté Ramallah depuis la réoccupation de la ville par l'armée israélienne. « Deux jours avant l'invasion, alors qu'il se savait déjà recherché, je l'avais croisé se promenant dans la rue, avec un téléphone portable à la main, se souvient-elle. Il n'a jamais été prudent. »

Pour le gouvernement israélien, la capture de Marouan Barghouti est un succès important. Chef de file du Fatah pour l'Intifada, il est accusé par Israël d'être le véritable commandant de la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, qui a perpétré plusieurs attentats sanglants, notamment par l'utilisation de jeunes kamikazes. Un communiqué non authentifié de la Brigade a, de plus, récemment revendiqué le fait que M. Barghouti était son chef.

Pour May Sarraf, son arrestation ne peut que « radicaliser encore davantage la rue palestinienne ». A Jérusalem, après cette opération réussie de l'armée, la peur des attentats est d'ailleurs perceptible et un imposant dispositif policier quadrille la ville qui célèbre mercredi l'anniversaire de la création de l'Etat juif.

A Ramallah, le couvre-feu reste en vigueur. Des gamins jouent parfois au fond d'une cour, ou entre deux carcasses de voitures écrasées. Des habitants se risquent sur les terrasses, mais la plupart demeurent cachés derrière les rideaux. Des tanks et des Jeeps patrouillent. Et le siège du quartier général de Yasser Arafat continue.

C. D.

Rémy Ourdan

## « Coup fatal au terrorisme » ou « exploit de trop »

### JÉRUSALEM correspondance

Du travailiste Shimon Pérès au faucon du Likoud Ouzi Landau, le gouvernement israélien est unanime à se féliciter de l'arrestation de Marouan Barghouti. Pour certains proches du premier ministre, c'est « un beau cadeau pour fêter le Jour de l'Indépendance ». « C'est un coup fatal porté au terrorisme et au moral palestinien ». « Cela prouve ce que nous avons toujours dit, à savoir qu'aucune personne qui a trempé dans le terrorisme ne bénéficie d'immunité. Quant à la décision de l'emprisonner ou de l'exiler, tout dépendra de ce qui sera le moins dommageable pour Israël. »

► Pour l'ancien ministre travailliste Yossi

Beilin, « c'est un exploit de trop ». Barghouti est arrêté alors que « les chefs du Hamas et du Jihad islamique vont et viennent tranquillement ».

► Pour Alex Fishman, du quotidien *Yediot Aharonot*, la capture de celui qui symbolise « la lutte armée palestinienne » est un succès qui « permet au gouvernement de mettre fin à l'opération avec le sentiment d'avoir réussi et non de capituler face à la pression américaine ». Par ses éventuelles déclarations aux services de sécurité israéliens, M. Barghouti est « le seul à pouvoir incriminer Arafat », à pouvoir dire « quelles instructions il a reçues de lui ». Toutefois, souligne l'éditorialiste, « il est probable que si Powell échoue dans sa mission, [cette] arrestation mettra de l'huile sur le feu ».

► Oded Granot, du *Maariv*, souligne que « c'est un coup porté à Arafat ».

► Pour Roni Shaked, du *Yediot Aharonot*, l'arrestation de Marouan Barghouti est un « coup dur porté au Fatah et à l'Intifada », mais à moyen terme cela servira de « prétexte à de nouveaux attentats ». « Les responsables des Brigades Al-Aqsa voudront prouver qu'ils sont capables de continuer la guerre, même sans leur chef. » Roni Shaked n'exclut pas une prise d'otages pour négocier sa libération de Barghouti. Pour les services de sécurité israéliens, cette arrestation « est une mine d'or », ajoute l'éditorialiste.

## La Tunisie admet à demi-mots la piste terroriste dans l'explosion de Djerba

Nizar, l'auteur présumé de l'attentat-suicide, était un Tunisien dont la famille est installée à Lyon. Lui-même n'a jamais vécu en France

CINQ JOURS après l'explosion d'un camion-citerne de gaz devant la synagogue de la Ghriba, sur l'île de Djerba, les autorités tunisiennes ont annoncé mardi dans un communiqué qu'elles considéraient comme « suspect » le chauffeur du véhicule. Selon des informations concordantes, il s'agirait d'un jeune Tunisien, employé qualifié dans l'hôtellerie à Djerba, et identifié comme Nizar Ben Mohammed Nasr Nawar. Jusqu'à présent, Tunis présentait le drame du 11 avril – qui a fait 15 morts et 20 blessés – comme un simple accident.

Au fil des jours, les indices accréditant la thèse d'un attentat-suicide se sont accumulés, tandis que les autorités allemandes laissaient de plus en plus paraître leur agacement et leurs doutes quant à la version officielle de l'accident. Un homme soupçonné d'être un complice, sur la foi d'une

information tunisienne, a été interpellé lundi en Allemagne dans les environs de Duisbourg (Ouest), puis relâché mardi en fin d'après-midi après audition. Cet homme, dont ni l'identité ni la nationalité n'ont été révélées, avait reçu un coup de téléphone de la part du chauffeur du camion-citerne, quelques heures avant l'explosion de Djerba, selon les autorités tunisiennes.

Si la police allemande a toujours semblé pencher pour la thèse d'un attentat et a envoyé mardi en renfort cinq enquêteurs en Tunisie, elle reste très prudente quant aux commanditaires de cette action. C'est ainsi qu'elle se refuse à commenter, notamment, les informations à paraître dans le magazine *Stern* selon lequel il s'agirait de l'oeuvre d'Al-Qaïda, le réseau d'Oussama Ben Laden. Le ministre de l'intérieur, Otto Schily, se montre lui aus-

si réservé sur la distribution des responsabilités, et n'a pas commenté les revendications parvenues à deux journaux arabes de Londres, *Al-Qods Al-Arabi* et *Al-Hayat*.

Ces deux quotidiens ont publié mardi un communiqué attribué au réseau Al-Qaïda, affirmant que l'explosion de la synagogue était un attentat-suicide perpétré par Nizar Ben Mohammed Nasr Nawar, alias Saïf Al-Din Al-Tunissi, en signe de soutien aux Palestiniens. Nizar a « étudié sa cible, l'a photographiée, a déterminé ses points faibles et a choisi l'endroit où elle devait être touchée », soulignait le communiqué, auquel était jointe une lettre-testament datée du 5 juillet 2000. L'auteur de l'attentat y adjurait les siens de « ne pas se laisser duper » en s'imaginant qu'il avait été tué. « Je suis un *chahid* [martyr] pour la cause de Dieu », affirmait-il par avance.

Pour sa part, la police française a annoncé mardi soir, au terme d'une journée de vérifications, que le jeune homme était inconnu de ses services. Les associations lyonnaises impliquées dans la vie des banlieues n'ont pas plus entendu parler de lui. Et pour cause : Nizar Ben

Mohammed Nasr Nawar n'a jamais vécu en France, mais sa famille, originaire de Ben Gardane, dans le sud Tunisien, près de la frontière libyenne, réside bien à Saint-Priest, une commune de l'agglomération lyonnaise. Sa mère et ses quatre frères et sœurs ont rejoint en 2000 le père,

## Plusieurs synagogues ont été vandalisées

Selon plusieurs sources, la synagogue de la Marsa, une banlieue balnéaire au nord de Tunis, a été vandalisée dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 avril par des inconnus. Les livres de prière de l'édifice ont été lacérés et brûlés, des objets du culte détruits. Avant de quitter les lieux, les auteurs du saccage auraient accroché sur les murs un drapeau palestinien et inscrit des slogans hostiles au président Ben Ali. Par ailleurs, et selon d'autres sources, la synagogue et le cimetière juif de Sfax, la grande agglomération du sud, ont également été vandalisés, mais aucune profanation de sépulture n'y a été perpétrée. Ces informations n'ont pas été confirmées par les autorités.

Avant l'indépendance, au milieu des années 1950, la communauté juive de Tunisie comptait environ 50 000 personnes, contre 2 000 actuellement, la plupart d'entre elles résidant sur l'île de Djerba et à Tunis, la capitale. Lors de la guerre de six jours, en 1967, la grande synagogue de Tunis avait été incendiée.

## Début, à Francfort, du procès d'un Français et de quatre Algériens présumés proches d'Al-Qaïda

### BERLIN

de notre correspondant

Une des rares choses qui ne portera pas à discussion est l'impressionnant matériel chimique, les clous et les cocottes minute que l'unité d'élite de la police antiterroriste allemande a trouvé chez les accusés lorsqu'elle est venue les arrêter, le 26 décembre 2000, à Francfort. Il y avait aussi des armes et, accessoirement, 672 grammes de haschisch, que l'acte d'accusation de 150 pages assure être de l'« afghan noir ».

Entourés d'un impressionnant service de sécurité, ils sont cinq dans le box des accusés, ce 16 avril, à l'ouverture de leur procès à Francfort : Lamine Maroni, Aeorobi Beandali, Salim Boukharri, Samir

Karimou et Fouhad Sabour. Les quatre premiers sont Algériens, le cinquième est Français. Tous sont accusés d'appartenir au réseau d'Al-Qaïda, qui les aurait entraînés en Afghanistan.

Il est improbable que les accusés acceptent d'expliquer ce qu'ils comptaient faire de leur matériel. La première audience était à peine ouverte que l'un d'eux, injuriant « juifs » et juges, a dû être expulsé après avoir exhorté ses coaccusés de ne pas desserrer les dents. Hormis Samir Karimou, qui n'est poursuivi que pour appartenance à une cellule terroriste, ces hommes sont jugés pour avoir préparé un attentat contre la cathédrale et le marché de Noël de Strasbourg. Selon

des sources policières rapportées par la chaîne de télévision ARD, les terroristes visaient également la synagogue de Strasbourg, ce dont l'enquête n'a pas fait état.

La principale pièce à conviction est constituée d'une cassette vidéo que les enquêteurs ont saisie lors des perquisitions, en décembre 2000. On y voit notamment la cathédrale et le marché de Noël, le tout accompagné d'un commentaire inquietant : « Vous irez en Enfer, ainsi le veut Dieu. »

L'enquête avait commencé sur des informations fournies par la DST selon lesquelles Aeorobi Beandali, avec l'aide de trois compatriotes résidant à Francfort, préparait un attentat. Durant des semaines,

les policiers de l'Office fédéral de protection de la Constitution observèrent discrètement leurs « clients », décidant d'intervenir lorsqu'ils constatèrent que l'agitation de l'équipe laissait croire à une action imminente.

Dans le lot des interpellés, il y avait Fouhad Sabour, déjà arrêté le 4 juin 1996 lors d'une opération menée contre les islamistes algériens à Marseille. Placé en détention provisoire, puis remis en liberté avant l'ouverture de son procès, Fouhad Sabour avait pris la fuite. Condamné par défaut à trois ans de prison, il aurait rejoint un camp d'Al-Qaïda en Afghanistan où il aurait fait la connaissance des complices avec lesquels il devait frapper à Strasbourg.

Ces arrestations ont permis de poursuivre une enquête aux ramifications européennes. La police intervint en Italie et à Londres, où, en croire une information parue dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, les suspects préparaient une attaque au gaz sarin contre le métro londonien. Le 29 juin 2001, les policiers espagnols ont arrêté à Alicante Mohammed Bensakria, un Algérien réputé proche d'Oussama Ben Laden et considéré comme le chef du réseau qui devait intervenir à Strasbourg. Il est aujourd'hui extradé en France où, en novembre 2001, ont été également arrêtés, en relation avec la même affaire, cinq autres Algériens.

G. M.

Florence Beaugé, Sophie Landrin (à Lyon) et Georges Marion (à Berlin)

## La grève générale contre le projet de réforme du statut des travailleurs a mis l'Italie dans la rue

Selon les syndicats, deux millions de personnes ont manifesté dans 21 villes. M. Berlusconi réaffirme sa volonté de modifier l'article 18 sur le recours contre les licenciements abusifs

### ROME

de notre correspondante

Mardi 16 avril, à l'appel du front syndical, la grève générale et les manifestations de rue pour la défense du droit en matière de licenciement ont connu un succès dépassant toutes les prévisions. La preuve a été apportée de l'ample opposition à un volet emblématique - l'article 18 du statut des travailleurs - des projets de réforme de Silvio Berlusconi en matière de politique sociale. Cependant, face à la fronde syndicale, le gouvernement maintient ses positions. De ce fait, la reprise du dialogue social semble compromise.

Après les manifestations, partout en Italie, la bataille sur les estimations, classique, a opposé les autorités aux syndicats. Selon la CGIL (gauche), la CSIL (catholique) et l'UIL (centriste), plus de deux millions d'Italiens ont manifesté dans 21 villes de la Péninsule. Selon la CSIL, la grève a été suivie par treize millions de travailleurs, soit près de la moitié de la population active totale.

En revanche, le taux des seuls grévistes salariés est ramené à une fourchette entre 50 % et 60 % par la Confindustria, l'équivalent italien du Medef, qui accuse le mouvement syndical d'avoir été « purement politique contre le gouvernement, pas contre le patronat ». Pour sa part, au soir du 16 avril, Silvio Berlusconi s'est estimé « satis-

fait qu'il n'y ait pas eu d'incidents », mais a répété sa volonté de poursuivre sa réforme, tout en reprenant le dialogue. Le numéro deux du gouvernement, Gianfranco Fini (Alliance nationale, postfasciste), a été net : « Le retrait du projet sur l'article 18 est une hypothèse qui n'existe pas », a-t-il dit.

« Retirez ce projet ! On ne touche pas à l'article 18 ! », a répété, à Flo-

reprendre le « dialogue », tout en affirmant : « Nous ne céderons pas à ceux qui montrent leurs muscles. »

Dans les partis politiques, les réactions sont sans surprise, dans la coalition de centre-droite au pouvoir comme dans celle de l'opposition de centre-gauche. Silvio Berlusconi peut compter sur sa confortable majorité au Parlement : mercredi 17 avril, la Cham-

### Les syndicats de base ont manifesté à part

« Non au libéralisme, non à la concertation sociale. » Ce double « non » est venu des Cobas, les syndicats de base italiens. Pour marquer leur différence avec ceux qu'ils appellent « les syndicats d'Etat », ils ont organisé des manifestations bien distinctes de celles des grandes confédérations syndicales.

Place Saint-Jean-de-Latran, à Rome, ils ont dénoncé à la fois « les patrons qui font les libéraux quand il s'agit de démanteler l'Etat social et les étatistes pour obtenir les subventions de l'Etat » et ceux qui, comme la CGIL, « ont permis l'introduction de la flexibilité, avec les premiers contrats intérimaires ». « Ce que veut mettre en place Berlusconi n'est que la poursuite de ce qui a été ébauché par les gouvernements de centre-gauche », a déclaré Piero Bernocchi, porte-parole des Cobas, qui ont réussi à attirer des foules : près de 70 000 personnes à Rome et 300 000 dans l'ensemble du pays, selon les organisateurs. - (Corresp.)

rence, Sergio Cofferati, secrétaire général de la CGIL. Pour Savino Pezzotta, leader de la CSIL, à la tête de la manifestation de Milan, « il faut recréer un climat propice à la négociation ». Luigi Angeletti (UIL) a souligné, à Bologne, qu'« on n'a jamais vu une telle force unitaire depuis cinquante ans ». Le ministre du travail, Roberto Maroni (Ligue du Nord), s'est dit prêt à

bre des députés doit voter sa confiance au gouvernement sur un autre projet, fiscal, mais qui comporte un volet remettant en cause le statut des travailleurs. Cela annonce-t-il une poursuite du conflit social dans les travées du Parlement ? Dans le milieu des grandes entreprises, on ne semble guère apprécier le jusqu'au-boutisme. « Pour réussir le développe-

ment et les réformes nécessaires, il faut abaisser les tensions sociales », a déclaré, à Parme, à la veille de la grève générale, Marco Tronchetti Provera, le dirigeant de Telecom, devant un parterre de grands patrons.

### PRIX ÉLEVÉ

Pour sortir de l'impasse, il faudra débarrasser le terrain d'obstacles de taille. Silvio Berlusconi veut appliquer à l'Italie la méthode de Margaret Thatcher, à laquelle il aime faire référence, de même que son ministre de l'économie et des finances, Giulio Tremonti. Or l'Italie n'est pas la Grande-Bretagne d'il y a vingt ans, soulignent de nombreux commentateurs italiens, qui pensent que les syndicats, et en particulier la CGIL, vont vouloir négocier une ample réforme de l'Etat social que les gouvernements de gauche, qui se sont succédés de 1996 à 2001, n'ont pas concédée.

Dans ces années-là, rappellent-ils, les syndicats, par leur politique responsable aux côtés du gouvernement, ont su intégrer l'Italie à l'Europe. Le prix qu'ils ont accepté de payer a été élevé, rappelle l'éditorial de *La Repubblica* du 17 avril : le pouvoir d'achat des salariés n'a pas varié entre 1992 et 2000, alors que, pendant ces huit années, la productivité a augmenté de 13 %.

Danielle Rouard

## A un mois de l'indépendance, les Timorais de l'Est plébiscitent Xanana Gusmao

L'ex-résistant a obtenu 82,69 % des voix

### BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Un scrutin paisible, un taux de participation de 85 %, deux candidats qui sont allés voter bras-dessus-bras-dessous et un résultat sans ambiguïté, avec 82,69 % des suffrages pour Xanana Gusmao, héros de la résistance anti-indonésienne et prêcheur inlassable de la réconciliation entre ses compatriotes.

L'élection présidentielle du 14 avril est donc l'heureux prélude à l'indépendance, qui sera proclamée par Kofi Annan le 20 mai, de la République démocratique du Timor-Oriental.

On ne peut même pas qualifier Xavier du Amoral de malheureux perdant, tant le candidat a affiché son admiration pour son « adversaire » de campagne. Mais le conflit politique, dans ce territoire sous haute protection onusienne, après quatre siècles de colonisation portugaise et un quart de siècle d'occupation indonésienne, est ailleurs.

Il oppose au moins une partie de la direction du Fretilin, ancien organe politique de la résistance, qui contrôle 55 des 88 sièges de l'Assemblée nationale élue en août, au prochain président du pays. Xanana Gusmao et Mari Alkatari, secrétaire général du Fretilin et futur premier ministre, ne s'entendent pas.

Si une partie du Fretilin a tenté de réduire le score de Xanana Gusmao, elle s'est largement trompée. Le nombre des bulletins invalides s'est élevé à 11 000 sur plus de 364 000. Le futur président a bénéficié du vote de quatre électeurs sur cinq alors qu'en août, le Fretilin n'avait obtenu que 57 % des suffrages.

### POUVOIRS LIMITÉS

L'aura de la victoire sera indispensable à Xanana Gusmao pour gérer la cohabitation avec le Fretilin dans le cadre d'une Constitution, de type semi-parlementaire, adoptée en mars par l'Assemblée nationale. Les pouvoirs du président, notamment pour la dissolution du Parlement, sont limités et son droit de regard sur les affaires courantes ne dépasse pas la diplomatie et la défense. Mais sa popularité et son autorité morale s'appuient désormais sur un mandat populaire indiscutable.

Déterminé à ancrer le multipartisme et la réconciliation, Xanana Gusmao continuera d'intervenir, comme il l'a fait en août 2001 en appuyant de petites formations contre le Fretilin, pour s'opposer à tout système de parti dominant. Quitte à provoquer quelques frictions avec le Fretilin, une fois dépassée la période de grâce qui devrait suivre l'indépendance.

Jean-Claude Pomonti

## A Florence : « On a payé de nos sacrifices ce droit-là. On ne l'oubliera pas »

### FLORENCE

de notre envoyée spéciale

Le Palais Pitti et la Galerie des offices ont fermé leurs portes pour la journée. Le spectacle est ailleurs, mardi 16 avril, jour de grève générale : sur les places de la République et de la Signoria, sur celle de Santa Croce où, depuis des podiums surgissant de foules énormes, se diffuse une bande sonore unique, envahissant toutes les ruelles du vieux centre.

Devant l'église de Santa Croce, après les interventions des secrétaires régionaux de la CSIL et de

l'UIL, Sergio Cofferati, le leader national de la CGIL, prend le micro à son tour. Des myriades de ballons rouges s'envolent alors vers le ciel et d'interminables applaudissements jaillissent du parterre. 400 000 manifestants (200 000, selon les autorités) saluent l'homme qui les a réunis, tout comme lors de l'énorme manifestation de Rome, le 23 mars. « On respecte celui qui est juste », explique un ouvrier, accompagné de sa femme. Dans sa petite entreprise textile, 70 % du personnel suit le mot d'ordre de grève, ajoute-t-il.

Ce couple est syndiqué à la CSIL. Cette grève est-elle politique ? « Pas du tout. C'est notre droit au travail que nous défendons, contre la sauvagerie du marché. » A côté d'eux, un groupe d'étudiants promène un panneau jaune sur lequel une main dessinée fait un bras d'honneur... Adriano, élève à l'École d'architecture : « Si, par la même occasion, Berlusconi tombe, on ne pleurera pas ».

### SILENCE SOUDAIN

Des manifestants scandent des appels musclés pour un départ de Berlusconi, comme ils le font pour des joueurs de football sur le stade. « Chut ! Cofferati va commencer à parler », siffle un voisin à casquette. Sur la place Santa Croce et dans tout le centre, c'est soudain le silence. « Le niveau de consommation d'électricité, aujourd'hui, en Italie, a été l'équivalent de celui d'un dimanche », lance Sergio Cofferati. « Cela veut dire que le pays s'est arrêté à cause de la grève ! ». La compagnie nationale Enel venait de chiffrer la baisse à 20 %.

A la fin du discours, en rentrant à la maison, un retraité de la Poste ne cache pas sa satisfaction.

D. R.

### TROIS QUESTIONS À... SERGIO COFFERATI

**1** Comment qualifiez-vous la mobilisation qui a suivi l'appel du front syndical ?

La participation a été très forte à la grève et imposante aux manifestations. Elle a été le fait non seulement des salariés, très nombreux, et qui comptaient beaucoup de jeunes, mais aussi des retraités, des intellectuels et des habitants de Florence. Au pied du podium, pendant tout le temps de mon intervention, deux hommes brandissaient des affichettes, l'une portant le mot « commerçant » l'autre celui d'« entrepreneur », avec leurs numéros de registre fiscal. La mobilisation, imposante dans toute l'Italie, a été celle du peuple, et pas seulement celle des travailleurs. La grève, elle, a été syndicale. Le gouvernement l'avait traitée de « politique » pour tenter d'en réduire l'importance. Mais elle a été strictement syndicale, avec ses thèmes portant sur les retraites, le marché du travail, etc.

**2** L'origine très diverse des participants signifie peut-être, malgré tout, que cette grève est une grève de société, voire politique...

Cette caractéristique était déjà celle de la manifestation nationa-

« Florence n'a jamais connu une telle manifestation ». Affirmant « détester l'esprit partisan », il ajoute : « Cofferati, c'est un homme d'équilibre, pas un factieux. » Un de ses anciens collègues de travail, appuyé sur une canne, renchérit : « Vous vous imaginez qu'on puisse accepter un licenciement sans qu'il soit justifié ? Ça nous ramènerait cinquante ans en arrière ! » Un jeune danseur du festival musical du « Mois de mai florentin » est du même avis : « On a payé de nos sacrifices ce droit-là. On ne l'oubliera pas. »

Dans une ruelle adjacente, le propriétaire d'un magasin de cuir ouvre son rideau. « C'est leur affaire, pas la mienne. Eux, ils sont salariés, pas moi. » Nombreux sont les petits commerces à avoir ouvert, mardi, du moins près du Ponte Vecchio, où les bijoutiers ont fait de bonnes affaires avec les touristes qui, faute de musées, se sont offert quelques folies. Mais dès qu'on s'éloigne un peu, on ne trouve que des devantures closes. « C'est le 15 août à la mi-avril », plaisante un syndicaliste.

## Belgique : retour sur la « compétence universelle »

**BRUXELLES.** La Chambre des mises en accusation a jugé irrecevables, mardi 16 avril, les poursuites pour « incitation à la haine raciale » engagées par des réfugiés tutsis contre l'ancien ministre congolais Abdoulaye Yerodia. Les plaignants se fondaient sur la loi de 1993 dite « de compétence universelle ». Le tribunal a estimé qu'elle ne pouvait s'appliquer, pour des faits commis à l'étranger, qu'à condition que l'inculpé se trouve en Belgique. Les plaignants se sont pourvus en cassation. Le 14 février, la Cour internationale de justice de La Haye avait estimé que le mandat d'arrêt belge lancé contre M. Yerodia violait le principe d'immunité pour des ministres en exercice. Le présent jugement bruxellois, s'il n'est pas cassé, réduirait très fortement le champ d'application d'une loi à l'origine d'une trentaine d'instructions contre des dirigeants, en exercice ou non. Le 15 mai, la justice belge pourrait ainsi annuler les poursuites engagées contre Ariel Sharon au sujet des massacres de Sabra et Chatila, en 1982. - (Corresp.)

## Médiation à Dakar en présence de deux « présidents » malgaches

**DAKAR.** Les deux protagonistes de la crise malgache, le président « sortant », Didier Ratsiraka, et le « président » autoproclamé, Marc Ravalomanana, ont accepté l'offre de médiation faite par le chef de l'Etat sénégalais, Abdoulaye Wade, en se rendant à Dakar, mardi 16 avril. Dans la soirée, ils y ont rencontré séparément le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Amara Essy, et quatre chefs d'Etat africains, dont Abdoulaye Wade, qui s'est déclaré « optimiste » quant aux chances d'un règlement pacifique du contentieux post-électoral sur la Grande île. A Madagascar, dans la même soirée de mardi, un général fidèle à M. Ratsiraka, Raymond Randrianai-vo, a été tué par balles dans son lit d'hôpital à Fianarantsoa (centre) par trois hommes qui ont pris la fuite. Le général commandait les renforts envoyés localement pour renforcer le gouverneur « ratsirakiste » assiégré dans son palais depuis le début du mois par des militaires, gendarmes et partisans de M. Ravalomanana. - (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : les troupes britanniques et américaines déployées en Afghanistan ont lancé, lundi 15 avril, une nouvelle opération, baptisée « Ptarmigan », contre les talibans et leurs alliés d'Al-Qaïda. Selon leur porte-parole, les Royal Marines britanniques sont déployés dans les montagnes au sud-est de Kaboul. Selon nos sources, l'opération se situerait dans les montagnes de Neka, au sud des monts d'Arma où s'était déroulé, début mars, l'opération « Anaconda ». A l'époque, les commandants afghans engagés aux côtés des Américains laissaient entendre que la plupart des talibans et combattants étrangers avaient fui la montagne de Chah-e-Kot pour se réfugier dans les montagnes de Neka. - (Corresp.)

■ **AFGHANISTAN** : l'ex-roi Zahir devrait regagner Kaboul, jeudi 18 avril, après 29 ans d'exil en Italie. Il sera accompagné dans son voyage de retour par le chef de l'administration intérimaire afghane, Hamid Karzaï, arrivé mardi à Rome. - (Corresp.)

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de Jacques Vergès

A la suite de notre article intitulé « Jacques Vergès est interdit de rencontre avec Milosevic » (Le Monde du 10 avril), nous avons reçu de l'avocat français les précisions suivantes :

1) Contrairement à ce qu'on affirme dans les couloirs du TPIY [Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie], je n'étais pas l'avocat du président Milosevic

quand la procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme a été introduite à Strasbourg. Son échec ne peut donc m'être imputé.

2) Contrairement à ce qu'affirment les mêmes, je ne suis pas seulement l'avocat du président Milosevic dans cette procédure aujourd'hui caduque, mais dans toutes celles qu'il a introduites ou compte introduire.

## Mesdames et Messieurs les candidats à la présidence de la République,

La dignité humaine ne se partage pas. Or, les opérations militaires de l'armée israélienne dans les territoires palestiniens occupés débouchent sur des massacres et des humiliations que rien, nous disons bien, rien - y compris les attentats inacceptables commis par des kamikazes en Israël - ne peut justifier. Comme les Israéliens, les Palestiniens ont droit, eux aussi, à un Etat aux frontières sûres et reconnues.

- quel soutien concret compteriez-vous apporter à l'Autorité palestinienne et à son président Yasser Arafat pour l'aider à construire un Etat de Palestine vivant en paix avec son voisin israélien ?

- quelles positions concrètes compteriez-vous prendre vis-à-vis du gouvernement actuel d'Israël pour qu'il cesse de mettre en péril son peuple et son Etat par une fuite en avant qui ne peut déboucher que sur de nouveaux drames ?

- que compteriez-vous faire auprès de la communauté internationale pour empêcher le gouvernement actuel d'Israël de poursuivre une politique qui n'est ni irréflective ni « folle », mais dont la logique et la cohérence sont celles d'une « purification ethnique lente » visant à empêcher la création d'un Etat palestinien au côté de l'Etat d'Israël et vivant en paix avec lui ?

Les signataires de l'appel « Trop, c'est trop ! » paru dans *Le Monde* du 30/12/01 et du 13/01/02 et sur le site internet de la Ligue des droits de l'homme : [www.ldh-france.asso.fr](http://www.ldh-france.asso.fr)

Soutiens : LDH «Trop, c'est trop !»  
BP 600 75870 Paris cedex 18  
E.mail : [ldh@wanadoo.fr](mailto:ldh@wanadoo.fr)

# Aux Pays-Bas, le gouvernement de Wim Kok démissionne

Assumant sa responsabilité à propos du massacre de Srebrenica, et face à une vague de populisme, la coalition de centre gauche se prépare à des élections difficiles

## BRUXELLES

de notre correspondant

La zone de turbulence continue pour la gauche européenne. Après le gouvernement socialiste d'Antonio Guterres au Portugal, battu ensuite aux élections, le gouvernement néerlandais du travailliste Wim Kok a jeté l'éponge mardi 16 avril, un mois avant le terme de son mandat. La reine Béatrix a demandé à l'équipe ministérielle de gérer les affaires courantes jusqu'au 15 mai, date prévue pour les élections législatives qui s'annoncent difficiles pour le centre-gauche. Déjà troublés par la montée en puissance, lors des municipales du début de l'année, d'un fort courant populiste, les Pays-Bas ont été secoués par la publication, le 10 avril, d'un rapport officiel sur l'impuissance des casques bleus néerlandais à prévenir en 1995 le massacre des musulmans bosniaques de la poche de Srebrenica dont ils avaient la garde.

La « coalition violette », qui réunissait les trois partis travailliste (PVDA), libéral (VVD) et réformateur (D66), n'a guère de chance d'être reconduite. Fondateur et leader d'une expérience politique

novatrice, Wim Kok avait annoncé, en août dernier, son intention de se retirer de la vie publique nationale, renonçant à briguer un troisième mandat. Mais il n'avait pas imaginé laisser à d'autres le soin de mettre un point final à l'existence de « son » gouvernement. Deux ministres, un travailliste et un libéral, ont précipité les choses en manifestant leur intention de quitter la coalition après la publication du rapport Srebrenica, qui concluait à la responsabilité des hommes politiques dans l'échec de la mission des casques bleus.

## UNANIMEMENT SALUÉ

Mardi 16 avril, après trois heures de discussion avec ses ministres, Wim Kok a choisi de présenter la démission de son équipe, reconnaissant que les conclusions de l'enquête sur Srebrenica étaient « graves » et « ne pouvaient pas rester sans conclusion politique ». Le discours du premier ministre, établissant la « coresponsabilité » de son pays dans les atrocités commises par les troupes serbes dirigées par le général Mladic, a étonné l'opinion néerlandaise. Il a été unanimement salué par les formations



Le premier ministre des Pays-Bas Wim Kok quitte la résidence de la reine Beatrix après avoir remis la démission de son gouvernement. Celle-ci a été provoquée par la publication d'un rapport sur les responsabilités des massacres dans l'enclave bosniaque de Srebrenica en 1995.

JERRY LAMPEN/REUTERS

politiques, y compris le CDA (chrétien-démocrate), dans l'opposition, dont le leader a évoqué son « respect » pour la décision de M. Kok. Seul Pim Fortuyn, le dirigeant populiste qui vient d'effectuer une percée foudroyante lors des municipales à Rotterdam, a fait entendre une voix discordante.

Cette affaire aura-t-elle une influence sur le scrutin du 15 mai ? « M. Kok a incontestablement accompli un beau geste mais, dans

la tête des électeurs, il y a longtemps qu'il était parti », affirme un diplomate néerlandais. Même M. Fortuyn, qui a critiqué le premier ministre pour avoir dit qu'il pourrait continuer à « regarder tout le monde dans les yeux », ne courra pas le risque de faire campagne sur un sujet qui a traumatisé le pays pendant des années.

Les populistes profiteront sans doute un peu plus du climat de fin de règne. Les partis de la coalition,

sur la défensive, s'étaient déjà laissés imposer, par la formation de M. Fortuyn, un débat sur la criminalité, l'insécurité et l'immigration, questions que le leader populiste a résumé par une formule choc : « Les Pays-Bas sont pleins ». Le gouvernement sortant a également été critiqué pour sa gestion de certains pans du secteur public, dont les transports et la santé.

## LES SIÈGES AUTREMENT RÉPARTIS

Les listes de M. Fortuyn pourraient bousculer la répartition habituelle des sièges. Même si les sondages ne sont plus aussi optimistes pour lui, ils le créditent néanmoins d'une vingtaine de sièges (sur 150) à la Seconde Chambre. Une enquête d'opinion publiée par le quotidien *De Volkskrant* prévoit 32 sièges pour les socialistes (moins 13 par rapport à 1998), 27 pour les libéraux (moins 11) et 8 pour les réformateurs (moins 6). Quant aux chrétiens-démocrates, leur nombre serait stable, avec 29 sièges. La formation d'une nouvelle majorité s'annonce ardue.

Jean-Pierre Stroobants

## « Coresponsables du massacre de Srebrenica »

Il aura fallu six ans d'enquête à l'Institut néerlandais de documentation sur la guerre (NIOD) pour cerner les responsabilités des Pays-Bas dans l'exécution de 7 500 musulmans, en 1995, à Srebrenica. Quatre cents soldats du « Dutchbat » de l'ONU étaient censés protéger cette zone de sécurité, encerclée par les forces du général serbe Mladic. Ils ne tirèrent pas un coup de feu. Le rapport reporte l'essentiel des fautes sur l'ONU et rappelle que ce sont les forces serbes dirigées par Mladic qui ont commis les crimes. Mais Wim Kok, vice-premier ministre à l'époque, a admis que les Pays-Bas étaient « co-responsables ». Le Parlement, en 2001, avait critiqué les « carences » du « Dutchbat », mais aussi les « erreurs » du général français Bernard Janvier, qui commandait les forces de l'ONU.

## Les employeurs devront renforcer la protection des travailleurs exposés à l'amiante

### STRASBOURG

de notre bureau européen

La fabrication et la transformation d'amiante vont être quasiment interdites dans toute l'Union européenne à partir de 2005. Pourtant ce matériau continuera de faire des victimes, dans les secteurs de la démolition et de la maintenance : les bâtiments ou les navires construits dans les années 1960 doivent aujourd'hui être rénovés par des ouvriers qui ne sont pas spécialistes du désamiantage, et qui risquent de se trouver par hasard en contact avec des fibres dangereuses.

Forte de ce constat, la Commission a, en juillet 2001, décidé d'actualiser une directive (loi européenne) de 1991 sur l'exposition des travailleurs à l'amiante, en prenant des dispositions particulières pour la maintenance et l'entretien. Ce texte a été soumis au Conseil et au Parlement, colégislateurs.

## Les Etats devront établir des registres nationaux des bâtiments contaminés

Le Parlement, qui vient de l'examiner lors de sa session plénière d'avril, a tenté de renforcer encore la protection des travailleurs, sous l'influence de sa rapporteure, Elisa Maria Damiao. Cette eurodéputée socialiste portugaise connaît bien les problèmes d'hygiène et de sécurité, pour avoir été militante syndicale et présidente d'une organisation de défense des consommateurs, avant de devenir consultante en entreprises. Grâce à une alliance de la gauche et des libéraux, le Parlement a tenté de satisfaire plusieurs revendications de la Confédération européenne des syndicats (CES).

M<sup>me</sup> Damiao « trouve bonne » l'orientation générale du texte proposé par la Commission : il couvre désormais les secteurs de la navigation maritime et aérienne, auparavant exclus. Il abaisse les valeurs limites auxquelles peuvent être

exposés les travailleurs : elles seront désormais de 0,1 fibre par centimètre cube pour tous les types d'amiante, au lieu de 0,6 fibre pour l'amiante blanc et 0,3 fibre, pour les autres formes d'amiante, actuellement. Les eurodéputés demandent que ces valeurs limites descendent encore, à 0,05 fibre. « Nous savons que cela coûte de l'argent aux employeurs, puisque ces seuils déclenchent des mesures collectives et individuelles de protection », admet M<sup>me</sup> Damiao. « Elles sont surtout coûteuses en temps », explique Laurent Vogel, expert à la CES. « Plus on organise le travail, plus il faut de temps pour achever un chantier. »

Autre innovation : les entreprises auront l'obligation de prouver qu'elles ont la compétence requise pour faire des travaux exposant leurs travailleurs à l'amiante. Cette compétence est définie par un certain nombre de paramètres techniques, mais aussi par la qualité de la formation dispensée aux travailleurs, que les eurodéputés ont encore précisée.

Avant d'entreprendre des travaux, les employeurs doivent prendre les mesures nécessaires pour savoir s'il y a de l'amiante dans les locaux qu'ils auront à traiter. Le Parlement européen demande que les Etats établissent des registres nationaux des bâtiments contaminés. La Commission ne veut pas de cette disposition, car elle craint que les employeurs ne se défaussent de leur responsabilité sur les propriétaires qui n'auraient pas déclaré la présence d'amiante. « Un certain nombre d'Etats n'ont peut-être pas envie de créer des postes d'inspection nécessaires pour vérifier la fiabilité des registres », suggère M. Vogel.

Le Parlement européen demande aussi que la protection des travailleurs s'impose non seulement aux employeurs responsables de l'exécution des travaux, mais aussi aux entreprises sous-traitantes. « Nous ne voulons pas que les employeurs contournent la loi en faisant appel à des petits plombiers ou de petits électriciens qui ne seront pas prêts à traiter de l'amiante », explique M<sup>me</sup> Damiao.

Rafaële Rivais



# FRANCE

## PRÉSIDENTIELLE

Budget, meetings, défilé sur les Champs-Élysées, le 1<sup>er</sup> mai : Jean-Marie Le Pen a déjà tout prévu pour mener campagne au second tour. Les sondages le créditent, **EN MOYENNE, DE 12,3 %** des intentions de

vote et ce malgré la scission du Front national et la dissidence de Bruno Mégret. Le thème de la **SÉCURITÉ**, qui a dominé la campagne semble avoir **NOURRI** la sienne. Dans un entretien au *Monde*, le candidat

du FN rappelle avoir prévu « la *lepénisation des esprits* » et déclare : « *Si gouverner c'est prévoir, c'est à moi de gouverner* ». **LA DROITE CHIRAQUIENNE** s'inquiète de la montée en puissance du vote FN

tout en se félicitant de la dispersion des voix à gauche. De son côté Bruno Mégret revendique la **PATERNITÉ DU PROGRAMME** du FN et déclare qu'il ne « *fera rien qui puisse faciliter l'élection de M. Jospin* ».

## Comment Jean-Marie Le Pen organise la bataille du second tour

Persuadé d'être encore en lice au soir du 21 avril, le président du Front national a déjà prévu le budget et les meetings de sa campagne pour le second tour. Dans un entretien au « Monde », il assure : « Je suis le seul à pouvoir mettre en péril un des deux candidats sortants »

EN 1995, Jean-Marie Le Pen en parlait parfois, sans grande conviction. Désormais, il y croit dur comme fer : il sera au second tour et il le clame sur toutes les ondes. Afin de ne pas être pris au dépourvu, le trésorier de campagne du président du Front national, Jean-Michel Dubois, a prévu un budget de deuxième tour. Son montant : 2 286 735 euros (15 millions de francs). Selon ce dernier, des chapiteaux pouvant accueillir 6 000 personnes ont déjà été réservés pour une demi-douzaine de meetings à travers la France. Et deux professions de foi ont été rédigées : l'une si M. Jospin est présent au second tour, l'autre si c'est M. Chirac. Sans aucun complexe, le représentant de l'extrême droite prévoit également de faire du 1<sup>er</sup> mai, jour où les frontistes fêtent Jeanne d'Arc, un grand défilé sur les Champs-Élysées et de tenir meeting place de la Concorde. En attendant, Jean-Marie Le Pen

réserve une surprise aux militants qui se rendront à son dernier meeting, jeudi 18 au soir, Espace Equinoxe, dans le 15<sup>e</sup> à Paris : un cocktail et une soirée dansante. « *Nous devons, pour préparer le deuxième tour, terminer le premier dans la bonne humeur* », résume M. Dubois.

### SONDAGES RECORDS

En réalité, Jean-Marie Le Pen s'enivre déjà des sondages qui, pour les derniers, lui accordent 13 % et même 14 % d'intentions de vote. Jamais l'extrême droite n'a eu des sondages aussi favorables, puisque, parallèlement, ils placent le président du MNR (Mouvement national républicain), Bruno Mégret, à 2 %, voire 3 %. Et Jean-Marie Le Pen de rappeler qu'en 1995 on le donnait à 11 %, quand, finalement, il a recueilli 15 % des suffrages. L'érosion de Lionel Jospin, que certains sondages placent à 18 %, mais aussi l'affaiblissement de Jacques Chirac (18,5 % dans un sondage BVA publié par *Paris-*

*Match* jeudi 17 avril) entretiennent ses rêves les plus fous.

« *Cela fait plusieurs semaines que Jean-Marie dit que le premier tour de l'élection se fera autour de 17 et 18 %. Vous allez-voir qu'il va avoir raison* », exulte M. Dubois. « *Ce sont les événements qui ont mis Jean-Marie Le Pen au cœur du débat, et la carence des hommes politiques qui l'aide à monter dans les sondages. Aujourd'hui, il apparaît comme le seul capable d'assurer l'alternance. Les Français ont du mal à croire que Chirac et Jospin feront demain ce qu'ils n'ont pas fait quand ils étaient au pouvoir* », explique Carl Lang, secrétaire général du parti. Paradoxalement, en effet, M. Le Pen n'a eu, pendant la campagne, qu'à surfer sur les événements qui, depuis le 11 septembre, se sont succédés et ont propulsés au premier plan les thèmes favoris de l'extrême droite : l'insécurité et l'immigration. Il y a eu les attentats de New York, les incidents du Stade de France, quand *La Marseillaise* a été sifflée

par les jeunes de banlieue avant la rencontre amicale de football France-Algérie le 6 octobre 2001, et une succession de faits divers avec des policiers pris pour cibles et un père de famille lynché à Evreux, événements auxquels s'est ajoutée la tuerie de Nanterre.

### SURENCHÈRE SÉCURITAIRE

Conséquence : la campagne a été marquée par une surenchère sécuritaire entre les candidats à l'élection présidentielle, M. Chirac et M. Jospin ne faisant pas exception. Le premier ministre-candidat avouant même, le dimanche 3 mars sur TF1 : « *J'ai pêché un peu par naïveté. Je me suis dit (...) : "Si on fait reculer le chômage, on va faire reculer l'insécurité."* » De son côté, Jacques Chirac, mercredi 27 mars, à Savigny-sur-Orge, a fait le lien entre l'insécurité ordinaire et le drame de Nanterre. Un rapprochement qui a déclenché une polémique. Ainsi a-t-on entendu, lundi 15 avril, Lionel Jospin, invité par

SOS-Racisme, accuser M. Chirac de « *nourrir* » la poussée d'extrême droite en situant sa campagne « *sur le terrain de l'insécurité* ». Et M. Le Pen d'ironiser sur « *la lepénisation des esprits* ». Le président du FN, qui, pendant tout ce temps, a pris soin de lisser son image, se fait aujourd'hui plaisir en déclarant : « *Je suis fidèle aux analyses que j'ai faites. C'est parce que les événements les ont confirmées que les hommes politiques parlent un langage qui n'est pas très éloigné du mien* ». « *Je suis normalisé* », insiste-t-il.

Le politologue Pascal Perrineau reconnaît que les discours sécuritaires des candidats ont contribué à cette montée de M. Le Pen dans les sondages. Mais il rappelle aussi que contrairement à ce que beaucoup voulaient croire, l'extrême droite n'avait été qu'affaiblie par la scission de 1999. « *Dès juin, on voyait que Le Pen était le troisième homme* ». A cela, M. Perrineau donne plusieurs raisons : « *La capacité de Le Pen à se nourrir des inquiétudes*

*et des angoisses liées à la vie économique et sociale. Sa capacité à trouver une expression politique au ras-le-bol des Français à l'égard des hommes politiques et qui s'est notamment manifesté lors du recueil des parrainages. La mise en scène de ses difficultés lui a permis de se rapprocher des gens qui se sentent éloignés du système. Et, enfin, son talent à exploiter toutes les angoisses liées à l'ouverture : Europe, globalisation, multiculturalisme, etc.* »

Reste que M. Perrineau ne croit pas que M. Le Pen franchira en deuxième position l'étape du premier tour, « *les deux ou trois points que lui prendra Bruno Mégret peuvent être décisifs* ». Et cela Jean-Marie Le Pen le sait bien, lui qui depuis plusieurs jours accuse son ex-délégué général d'« *être payé par Chirac* ». M. Mégret a porté plainte pour diffamation. L'affaire sera examinée jeudi 18 avril par le tribunal correctionnel de Paris.

Ch. Ch.

## Les chiraquiens s'inquiètent des reports de voix

ILS EN ONT PARLÉ comme ils en parlent à chaque fois. Réunis, mardi 16 avril, pour un déjeuner au restaurant Chez Julien, à deux rues du QG de campagne de Jacques Chirac, les barons de la droite ont évoqué les scores attendus de l'extrême droite susceptibles de gêner leur candidat. Il y avait là Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin, Philippe Douste-Blazy, François Fillon, Michèle Alliot-Marie, Jacques Barrot, Jean-Louis Debré, Dominique Perben et Nicole Fontaine. Tous réunis pour afficher leur entente et masquer la compétition qui les oppose pour le contrôle de Matignon et de la droite, alors même que le résultat de la présidentielle est toujours aussi incertain.

Ils ont évoqué la dispersion des voix menaçant la suprématie des deux premiers candidats. Et surtout cette poussée des extrêmes qui fragilise leurs chances de succès. « *Ce qui est nouveau, tout de même, se félicitent-ils, c'est la symétrie des handicaps entre Chirac et Jospin. Nous avons Le Pen, et ils ont Laguiller* ». Il n'empêche, la persistance d'un score à deux chiffres de l'extrême droite reste une épine dans le pied de leur candidat.

### PERTE ÉLECTORALE

Parmi les conseillers de M. Chirac, le débat avait déjà été vif au moment de la récolte des signatures. Les uns soutenaient que si Jean-Marie Le Pen n'était pas candidat une partie plus importante des électeurs du FN pourrait voter, au premier tour, pour la droite traditionnelle, et Christine Boutin à Alain Madelin, avant de se

reporter plus naturellement sur Jacques Chirac. Les autres craignaient les effets pervers d'une absence de candidature sur un électoralat qui se sent déjà frustré et rejeté du débat public.

Maintenant que Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret sont sur la ligne de départ, ce sont les reports de voix qui sont observés. Dans la plupart des enquêtes d'opinion menées sur le sujet, Jacques Chirac récupère, au deuxième tour, moins de la moitié des électeurs de M. Le Pen. 48 % des électeurs du président du FN pourraient ainsi voter pour le chef de l'Etat au second tour, selon le sondage Sofres publié par *Le Nouvel Observateur* cette semaine (12 % choisissent Lionel Jospin). « *40 % des électeurs frontistes préfèrent donc s'abstenir, plutôt que de voter Chirac, remarque un conseiller du président, et le discours sur la sécurité que nous tenons n'a pas changé grand-chose à l'affaire* ». Et même si les chiraquiens croient à un meilleur report des électeurs mégretistes, la faiblesse du score attendu de M. Mégret ne compense pas cette perte électorale.

« *M. Le Pen hait mon mari* », confiait encore, lundi, Bernadette Chirac, « *et il fera campagne contre nous jusqu'au bout* ». L'épouse du chef de l'Etat a en tout cas décidé d'aller voir le film de Gilles de Maistre qui met en scène un leader d'extrême droite. « *J'ai bien retenu son titre, dit-elle, car c'est très bien trouvé* ». Le film s'appelle *Féroce*.

Raphaëlle Bacqué

## Jean-Marie Le Pen, président du Front national « On assiste à une lepénisation des esprits. Si gouverner c'est prévoir, c'est à moi de gouverner »

**La scission du FN en 1999 vous a-t-elle fait perdre du temps dans le recueil des signatures ?**

Pas seulement dans le recueil des signatures. Cela a été un coup de poignard dans le dos terrible. Aux européennes, on aurait dû avoir 18 députés, on en a eu 5. Mais en dehors des élections qu'il a faites sous mon nom, il a tout raté, Mégret. Il a raté son putsch, car son idée était de s'emparer du nom et du compte en banque avec ses copains. Ils avaient monté cela de main de maître. Sauf que cela manquait d'âme, alors il s'est cassé la figure. Il a été candidat RPR, il a été battu. Il est venu au Front où il a été élu. Aucun mérite de sa part : on lui a donné une étiquette, un bourricot aurait été élu à sa place. Il a été mon directeur de campagne en 1988, c'est ce qui l'a fait mousser dans le mouvement. Il a fait un journal, *Le Français*, il a fait 7 millions de dettes. On ne sait pas

qui les a payées. Puis il fait le putsch, il le rate. Il fait les élections européennes, il promet 15 %, il se « crash » avec 3 %. Il va se planter encore.

**Sa présence va vous affaiblir !**

Oui, mais on va voir quel est l'effet vote utile. Je suis le seul à pouvoir introduire une novation dans ce débat, à pouvoir mettre en péril un des deux candidats sortants. J'ai demandé à Mégret, M<sup>me</sup> Boutin et M. Saint-Josse de se retirer.

**M. Mégret a refusé en disant que votre projet est de faire élire M. Jospin.**

C'est le slogan que lui a vendu Chirac en même temps qu'il lui a donné la valise. C'est un représentant de commerce chargé de vendre le slogan : « *Le Pen roule pour Jospin* ». C'est moi qui menace Jospin et lui qui peut l'aider. En m'élevant un ou deux points, il peut m'empêcher de le battre.

**MM. Berlusconi et Haider sont-ils pour vous, comme pour M. Mégret, des modèles ?**

C'est moi le modèle ! Moi qui ai été le premier à être une force d'opposition nationale en Europe, ce n'est pas eux. Je préfère être au pouvoir pour mes idées qu'au pouvoir pour celles des autres. Il y a des gens qui veulent être au pouvoir à n'importe quel prix, comme Mégret. C'est un opportuniste. Il croit que sa tartine est beurrée et cela lui retombe sur le nez. Il s'entarte lui-même, il n'a pas besoin qu'on l'aide.

**Dès votre rentrée, en août, vous avez pris M. Chirac pour cible.**

Chirac est le président sortant. C'est même le seul sortant. Il avait dix moyens constitutionnels de s'opposer à la politique de Jospin, il n'en a employé aucun. Il est coresponsable de la politique de Jospin. Il découvre aujourd'hui avec stupéfaction l'état dans lequel, dit-il, Jospin a mis le pays. Où était-il pendant tout ce temps-là ? Il ne présidait pas les conseils des ministres ?

**Que ferez-vous au second tour en cas de duel Chirac-Jospin ?**

J'ai une réunion populaire le 1<sup>er</sup> mai, et je ferai savoir si je dis quelque chose ou si je ne dis rien. La philosophie des élections à deux tours, c'est qu'au second les candidats doivent s'efforcer de rassembler au-delà du programme qui leur a permis d'être qualifiés. Même modestement. Mais si Chirac exclut, comme il l'a fait pendant quinze ans, d'avoir une entente, ne serait-ce que sur le plan électoral, ou simplement d'admettre la reconnaissance du fait Front national, je ne vois pas comment, en même temps, il pourrait espérer avoir les voix des électeurs FN.

**Vous dites que vous n'avez rien contre l'islam, mais vous êtes contre la construction de mosquées.**

On peut être pour la liberté du culte et refuser des mosquées. Les musulmans sont arrivés en masse il n'y a pas trente ans dans un pays de culture chrétienne. Alors, quand ils autoriseront à faire une basilique à La Mecque, on en reparlera.

**Avec l'âge, vous avez appris à contrôler vos expressions et votre image. Y a-t-il aussi chez vous une évolution politique ?**

Je ne vois pas d'évolution. Je vois une évolution du milieu, des hommes politiques, des politologues, qui voient que mes démarches tribunitiennes étaient justifiées et que c'est moi qui avais vu clair. On assiste à une lepénisation des esprits. Si gouverner, c'est prévoir, c'est moi le plus apte à gouverner.

**Vous prévoyez d'autoriser 5 référendums, dont l'un pour « autoriser le gouvernement à décréter l'état d'urgence pour rétablir la sécurité et la paix civile ».**

« En dehors des élections qu'il a faites sous mon nom, il a tout raté, Mégret »

**autre dit, pour lui accorder les pleins pouvoirs.**

C'est le débat référendaire qui en fixera les limites. Je note que l'Assemblée est incapable, dans l'état actuel des choses, peut-être parce qu'elle n'est pas représentative, de donner à des projets importants une légitimité que moi je vais chercher dans le référendum. Le peuple a toujours la possibilité de dire non. C'est l'Assemblée qui a renoncé à ses pouvoirs. On dit que 60 % des lois sont faites à Bruxelles. La démocratie directe a plus de légitimité que la démocratie représentative.

**Que fera le FN aux législatives ?**  
Nous avons investi 555 candidats, mais j'espère en avoir partout, car les subventions accordées aux partis sont attachées à la représentativité aux élections législatives.

**Des accords avec le MNR sont-ils possibles ?**

Certainement pas.  
**Avec la droite ?**  
Eventuellement des accords électoraux pour obtenir une représentation décente de nos électeurs. Si nous sommes rejetés, nous n'irons pas, pieds nus et la corde au cou, apporter nos voix à ceux qui nous auront dépouillés.

Propos recueillis par  
Christiane Chombeau

## Chronique présidentielle par Patrick Artinian



DEHORS, UN JEUNE HOMME, cheveux courts et blouson bomber, nous indique le chemin très gentiment. A l'entrée, une charmante jeune fille prend nos noms. Jean-Marie

Le Pen arrive, pose quelques instants pour les photographes et s'engouffre dans la salle pour sa conférence de presse hebdomadaire relative aux 500 signatures, ce vendredi

29 mars. C'est la dernière avant le résultat des courses, mardi 2 avril à minuit. (On sait depuis qu'il a obtenu ces signatures.)

P. A.



Bruno Mégret, président du MNR

## « Je veux reconstruire la vraie droite et la porter au pouvoir comme en Italie et au Portugal »

Qu'est-ce qui vous différencie du FN ?

Mon projet n'est pas de tuer politiquement Chirac comme veut le faire Le Pen. Il est de remettre de l'ordre en France et pour cela de reconstruire la vraie droite, de lui rendre sa fierté et de la porter au pouvoir comme en Italie et au Portugal.

Quelles sont les différences de projets, de programmes ?

Le programme sur lequel vit encore le FN, c'est moi qui l'avais rédigé. Allez demander au Front national en quoi il se différencie maintenant de mon programme !

Y a-t-il eu une évolution chez vous depuis ?

Il y a chez moi une volonté de respecter les institutions de la République. C'est dans cet esprit que je fais la différence entre la bonne et la mauvaise immigration. Ceux qui respectent nos lois, aiment la France et veulent s'assimiler à notre peuple comme l'ont fait dans le passé, par exemple, les Portugais ou les Italiens, ne posent pas de problèmes. En revanche, la mauvaise immigration qui se développe c'est celle qui met en cause la sécurité et l'identité de notre pays. Ce sont ces immigrés, soi-disant intégrés, qui sifflent *La Marseillaise* au Stade de France lors du match amical France-Algérie. Ceux qui brûlent les synagogues et multiplient les actes antisémites, sans parler de ce Moussaoui, soi-disant français, impliqué dans les attentats monstrueux du 11 septembre.

Que dites-vous du MRAP qui vient de demander l'arrêt de vos clips de campagne, qu'il qualifie de « racistes » et dans lesquels il voit une incitation à la haine ? Il souhaite également porter plainte.

Il s'agit d'un appel à rester nous-

mêmes, à conserver notre identité et la maîtrise de notre nation. C'est mon droit de le proposer aux Français. Contester à un candidat à l'élection présidentielle la liberté de faire les propositions qui lui semblent légitimes, c'est tomber dans le totalitarisme.

Vous appelez M. Le Pen « Jean-Marie Jospin ». Que répondez-vous quand on vous appelle « Bruno Chirac » ?

Ce n'est pas parce que je suis très opposé à Jospin, dont je considère qu'il est à bien des égards le quatrième candidat trotskiste, que je suis pour autant favorable à Chirac. J'ai d'ailleurs clairement mis en cause son bilan qui est celui d'une totale passivité à l'égard de la gauche puisqu'il a passé cinq années de son mandat présidentiel à signer les lois socialistes. Simplement, je ne mets pas les deux hommes sur le même plan : si Jospin détruit la France, Chirac détruit la droite.

Est-ce que cela veut dire qu'au second tour vous pourriez aller jusqu'à faire voter pour Chirac ?

On verra après le premier tour, en fonction des résultats. Mais il n'y a qu'une certitude : je ne ferai rien qui puisse faciliter l'élection de M. Jospin.

Vous ne cachez pas votre admiration pour M. Berlusconi, tout en ménageant M. Chirac, espérez-vous une ouverture de sa part ?

Absolument pas. Chirac n'est pas en mesure d'assurer le redressement de notre pays. Mon objectif ce n'est pas un strapontin ministériel, c'est la création d'une grande force nationale et républicaine pour permettre le renouveau de la France.

Propos recueillis par  
Christiane Chombeau

## Pas d'interdiction pour les spots de campagne du candidat du MNR

LE SUJET a été traité en priorité, mardi 16 avril, à 9 heures, lors de la réunion plénière hebdomadaire qui a réuni les neuf conseillers du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : faut-il continuer à diffuser les parties consacrées aux « Français d'abord » dans les clips de campagne du candidat du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret ? Faut-il répondre favorablement à la saisine du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui veut interdire les propos « racistes » de M. Mégret ?

Se refusant à jouer les « censeurs », les membres du CSA ont décidé de « respecter une attitude de stricte neutralité à l'égard du contenu de ces émissions » diffusées depuis le 8 avril sur France 2 et France 3 dans le cadre de la campagne officielle pour l'élection présidentielle.

### JEUNE À PEAU BASANÉE

Dans sa lettre de réponse adoptée à l'unanimité des conseillers, et adressée le jour même au mouvement antiraciste, le conseil estime qu'il « ne

peut prononcer de jugement de valeur ni exercer de censure sous peine de recours en contentieux et au risque d'annulation ».

Dans l'un des clips de la campagne télévisée de M. Mégret, financée par l'Etat, des Français bon teint font la queue à un guichet qui ressemble à celui de la Sécurité sociale. Un jeune à la peau basanée, en blouson de cuir et casquette bouscule ceux qui attendent sagement pour passer devant : une main le retient et une voix déclare : « Donnons la priorité aux Français. » Dans un autre clip, M. Mégret coupe brutalement une station de radio programmant de la musique arabe et en choisit une qui diffuse de la musique classique. On entend le commentaire : « Restons maîtres chez nous. »

Le MRAP a annoncé, lundi, qu'il allait donner « les suites judiciaires appropriées » à « cet affront fait aux valeurs de la République ». « Une fois de plus Bruno Mégret franchit les frontières de l'acceptable et de l'immonde », affirme-t-on au sein du mouvement antiraciste.

Florence Amalou

## Le président du Front national est en mesure de regagner le terrain perdu depuis trois ans

Les derniers sondages le créditent, en moyenne, de 12,3 % des intentions de vote, tandis que Bruno Mégret recueille environ 3 %. L'extrême droite pourrait retrouver son score de 1995

LE PRÉSIDENT du Front national le clame désormais sur toutes les antennes et dans toutes ses interventions : il est en mesure, assure-t-il au vu des sondages, de figurer au second tour de la présidentielle et il le serait, plus encore, si une partie des voix de l'extrême droite ne se dispersait pas sur la candidature de Bruno Mégret, son ancien bras droit devenu concurrent depuis décembre 1998.

Indéniablement, Jean-Marie Le Pen a marqué des points depuis le début de la campagne. Crédité, en moyenne de 9 % des intentions de vote au lendemain des déclarations de candidature de Jacques Chirac et Lionel Jospin, fin février, il recueille désormais 12,3 % des intentions de vote, si l'on fait la moyenne des cinq enquêtes réalisées depuis le 10 avril. Mieux, la Sofres lui accorde 13 % dans ses deux derniers sondages pour LCI et *Le Nouvel Observateur*, tandis que BVA lui en accorde 14 % dans son enquête pour Paris-Match, à paraître jeudi 18 avril. En revanche, il ne recueillerait que 9,5 % selon la dernière enquête de l'IFOP pour *Le journal du dimanche*.

Dans le même temps, le président du Mouvement national républicain, Bruno Mégret, progresse également. Il plafonnait à 1,5 % depuis le début de l'année. Le voilà désormais crédité de 3 % selon Ipsos et CSA, de 2,5 % selon la Sofres et de 2 % pour BVA.

Au total, l'ensemble des intentions de vote en faveur des frères ennemis de l'extrême droite s'établit donc entre 12,5 % (Ifop) et 16 % (BVA), c'est-à-dire, dans cette dernière hypothèse, un niveau supérieur au score record de Jean-Marie Le Pen au premier tour de la présidentielle de 1995 (15 %). Trois ans après les 9 % à peine recueillis par les deux responsables d'extrême droite aux élections européennes de juin 1999 (5,70 % pour M. Le Pen, 3,28 % pour M. Mégret), les scores aujourd'hui promis au président du FN peuvent surprendre.

Ils résultent à la fois d'un contexte et d'une posture. En effet, la conjoncture économique et internationale a redonné du poids au discours lepéniste de toujours. Qu'il s'agisse de l'essoufflement de la croissance et de la remontée du

chômage depuis un an, de la menace islamiste surgie depuis le 11 septembre et qui a réactualisé la suspicion à l'égard des immigrés, ou encore de la disparition du franc derrière l'euro ou des affaires politico-financières concernant, notamment, le président de la

### 52 % des sondés assurent que le FN est « amené à prendre de plus en plus d'importance »

République, qu'il s'agisse enfin et surtout, de la montée du sentiment d'insécurité qui est devenue la préoccupation numéro un des Français : tout a nourri la thématique bien rodée de l'extrême droite, sans que Jean-Marie Le Pen ait eu besoin d'en rajouter.

Au contraire, la posture moins agressive ou caricaturale que le président du FN s'est efforcé d'adopter depuis le début de la

campagne lui a permis de regagner le terrain perdu depuis trois ans. Un sondage de CSA, réalisé les 3 et 4 avril pour *La Dépêche du Midi*, est, à cet égard, éloquent. Près d'un sondé sur cinq (19 %) déclare en effet être très souvent ou assez souvent d'accord avec les positions du Front national, soit autant qu'en 1997-1998. Un sondé sur quatre (24 %) n'est pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle le FN est « une formation raciste » et jusqu'à 27 % chez les ouvriers et 33 % chez les personnes de 65 ans et plus. De même, 28 % de l'ensemble des personnes interrogées (et jusqu'à 31 % des ouvriers et 36 % des patrons, artisans et commerçants) ne voient pas dans le FN un « danger pour la démocratie ». Enfin, 52 % (et jusqu'à 61 % des ouvriers) assurent que ce parti est « amené à prendre de plus en plus d'importance ».

A l'évidence, Jean-Marie Le Pen, en dépit de la dissidence de Bruno Mégret, a conservé le socle populaire (notamment ouvrier) et protestataire de son électoral.

Gérard Courtois

Les rendez-vous financiers d'AREVA

## Résultats 2001

**Leader mondial dans ses métiers, l'énergie nucléaire et les composants, AREVA réalise un chiffre d'affaires de près de 9 milliards d'euros. Les 50 000 collaborateurs du groupe sont répartis dans plus de 30 pays. Ils proposent à leurs clients une gamme complète de produits et services permettant la production d'électricité. Ils développent également des systèmes d'interconnexion, principalement pour les secteurs des télécommunications et de l'informatique. En mettant son savoir-faire et sa maîtrise des technologies au service du mieux-être quotidien de chacun, AREVA s'engage au cœur des grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle : accès à l'énergie pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures.**

**Perspectives**

"La création d'AREVA le 3 septembre dernier a permis de mettre en place une organisation rationalisée avec une stratégie industrielle unifiée. 2002 sera le premier exercice complet d'AREVA dans cette nouvelle configuration. Dans le nucléaire, 2001 a été une année structurante : intégration des activités nucléaires de Siemens, signature d'importants contrats en France et au Japon et forte amélioration de la rentabilité opérationnelle. Sur les trois prochaines années, nous poursuivons cette dynamique. Notre objectif est de réaliser une progression annuelle à deux chiffres du résultat opérationnel à périmètre constant. Enfin, nous continuerons à renforcer nos positions à l'international, notamment aux États-Unis.

Le marché des composants a subi une récession en 2001. La restauration de sa rentabilité est une priorité absolue. Fin 2003, le résultat opérationnel de la connectique ne devrait plus altérer les performances du groupe".

Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire

(en M€)	2001	2000	Variation
Chiffre d'affaires	8 902	9 042	- 1,6 %
Résultat opérationnel hors exceptionnel	305	605	- 49,6 %
Résultat opérationnel	122	605	- 79,8 %
Résultat net part du groupe courant	143*	462	- 69,1 %
Résultat net part du groupe	(587)	462	ns

\* avant dépréciation exceptionnelle des écarts d'acquisition

Le Conseil de Surveillance réuni le 16 avril 2002 a examiné les comptes 2001 du groupe AREVA, créé par le regroupement de CEA-Industrie, COGEMA, FRAMATOME ANP et FCI.

**Chiffre d'affaires : croissance du nucléaire et retournement du marché des composants.** Le chiffre d'affaires s'élève à 8 902 M€. Le développement du secteur "Nucléaire" (+10 %), notamment en raison de l'intégration des activités de Siemens, n'a pu compenser la baisse significative (-26 %) du secteur "Composants" qui subit la récession du marché des télécoms.

**Résultat opérationnel : forte progression du nucléaire.** Le résultat opérationnel du groupe atteint 305 M€ avant amortissement exceptionnel. Dans le Nucléaire, ce résultat progresse de 76 % (de 341 à 601 M€), avec une contribution légèrement positive des activités de Siemens. Celui des Composants passe d'un profit de 289 M€ à une perte de 235 M€. Cette perte s'explique par la forte exposition de l'activité connectique au marché des télécoms et à une réaction tardive face à l'ampleur de la crise. Après intégration d'une charge non récurrente de 184 M€ relative à un amortissement exceptionnel sur l'usine de recyclage Melox dû à un ajustement de sa capacité, le résultat opérationnel est de 122 M€.

**Résultat net impacté par une dépréciation exceptionnelle.** Le résultat net courant part du groupe, avant amortissement exceptionnel d'écarts d'acquisition, s'élève à 143 M€. Sur la base de la visibilité actuelle du marché de la connectique, le groupe a enregistré un amortissement exceptionnel de 730 M€ sur l'écart d'acquisition de la société Berg (connectique), et dégage de ce fait une perte nette de 587 M€.

**Une structure financière solide.** Les flux de trésorerie opérationnels s'élèvent à 130 M€. Avec ses actifs financiers liquides, évalués à leur valeur de marché nets d'impôts, le groupe AREVA dispose d'une trésorerie nette de 1 052 M€.

**Le dividende net** proposé à l'Assemblée Générale sera de 6,20 €.

**Répartition du chiffre d'affaires**

**Nucléaire n°1 mondial**

**Composants n°3 mondial**

**Chiffre d'affaires Nucléaire**

# 6 825 M€

+ 10 %

**Chiffre d'affaires Composants**

# 1 966 M€

- 26 %

**Résultat opérationnel**

# 305 M€\*

\*Hors amortissement exceptionnel

**Dividende\***

# 6,20 €/action et

**certificat d'investissement**

\*Proposé à l'Assemblée Générale

LA HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE

**Contact :**  
Communication financière  
vincent.benoit@arevagrroup.com

**Prochains rendez-vous :**  
31 mai 2002 :  
Assemblée Générale  
Octobre 2002 :  
Publication des comptes  
du 1<sup>er</sup> semestre 2002

Retrouver le texte intégral  
[www.arevagrroup.com](http://www.arevagrroup.com)

Photos : A. de Bardas/Gettyimages, S. Cohen/C. Puigant.

## En Corse, M. Chirac souhaite « la pleine réalisation » de la première phase des accords de Matignon

Le président-candidat approuve l'idée des transferts de compétences et le plan d'investissement. Il exclut en revanche toute « deuxième phase » et un référendum sur l'avenir institutionnel de l'île

**BASTIA et AJACCIO**  
de notre envoyée spéciale

Longtemps, très longtemps, Jacques Chirac a gardé le silence sur les « accords de Matignon ». Après la conférence de presse clandestine de Tralonca, en 1996, organisée en liaison avec Jean-Louis Debré, il s'était tenu loin de la Corse. A cinq jours de l'élection, la droite insulaire, dont une partie s'était lamentée du silence présidentiel, réclamait des éclaircissements. Pour recoller une droite corse que la main tendue par Lionel Jospin a fait voler en morceaux, et que Jean-Pierre Chevènement séduit et courtise, M. Chirac en a réuni les représentants, mardi 16 avril, autour d'une coupe de champagne, dans un hôtel de l'aéroport d'Ajaccio. Le candidat a bu une Heineken et ménagé des apartés flatteurs. Et, dans deux discours aux flous savants, a réussi à rassurer tout le monde.

D'abord, il a réconforté les militants du RPR. Le matin, un millier d'entre eux s'est retrouvé à Borgo, près de Bastia, autour du président de son comité de soutien en Haute-Corse, le sénateur Paul Natali – mis en examen, pour « prise illégale d'intérêt » dans l'enquête sur la chambre de commerce et d'industrie. Autour d'un buffet et d'un groupe de folklore local, l'assistance a applaudi quand le président-candidat a rappelé que « la Corse a besoin de bien autre chose qu'un rafistolage institutionnel », que « la loi s'applique à tous, et [que] seul le Parlement peut la voter ». M. Chirac a longuement serré les mains. « Vive la Corse française et républicaine ! », ont lancé les heureux.

Le chef de l'Etat a ignoré Bastia et s'est à peine aventuré dans Ajaccio – deux villes acquise à la gauche –, le temps de déposer une couronne sous la plaque apposée là où le préfet Claude Erignac fut assassiné,



Mardi 16 avril, à Ajaccio, Jacques Chirac a déposé une gerbe de fleurs devant la plaque qui salue la mémoire du préfet Claude Erignac, assassiné le 6 février 1998. « Justice sera rendue », a promis le président-candidat.

en 1998. Après une minute de silence, il a de nouveau serré les mains derrière les barrières. « Merci pour ces fleurs, madame. Merci pour le fromage et la charcuterie », a-t-il remercié, en saluant l'épouse de Roland Francisci, autre président de son comité de soutien et député (RPR) de Corse-du-Sud.

Après ce geste, assorti d'une promesse que « justice sera rendue », M. Chirac a pensé à l'autre moitié de la droite corse qui, en juillet 2000, a voté les accords de Matignon. Le soir, devant 2 000 militants conviés sous un chapiteau sous l'aéroport d'Ajaccio, M. Chirac a d'abord répété ses fondamentaux. Il faut « refuser toute dérive institutionnelle qui, par étapes successives – ne vous y trompez pas –, engageraient [la Corse] dans des voies contraires à celles qu'emprunteraient les autres parties du territoire national », a-t-il prévenu. Maurice Ulrich, son conseiller politique, traduisait : « Pour nous, le processus de

Matignon est terminé depuis le vote de la loi ».

Le candidat a ensuite implicitement salué les régionalistes corses des années 1970-1972 qui, il y a « trois décennies », auraient été des « pionniers » pour « le renouveau de la culture corse ». Evoquant, comme à Rouen le 10 avril, une « grande réforme de l'architecture des pouvoirs », soumise à « référendum » après l'organisation d'« états généraux », et une réforme de la Constitution, il a souhaité de « véritables transferts de responsabilités », un « droit à l'expérimentation » et des « référendums locaux ». « Mais en aucun cas pour consulter les Corses sur une deuxième phase du processus », ont précisé ses conseillers.

Au prix d'un magnifique tête-à-queue, M. Francisci expliquait en revanche que « la loi du 22 janvier va dans le bon sens ». Mieux : M. Chirac a calmement expliqué, sans jamais employer le mot de « processus de Matignon »,

que l'Etat devra veiller à « la pleine réalisation des engagements contenus dans la loi du 22 janvier ». « Rien ne serait plus dangereux que de retarder ou de rétrécir les dispositions prises tant en matière de compétences que de mise en œuvre des mesures fiscales ou de développement économique », ajoutait-il, en allusion au plan exceptionnel d'investissement de 2 milliards d'euros qui vient d'être approuvé par l'Assemblée de Corse. M. Chirac a même promis de veiller aux excès de « bureaucratie » qui pourraient entraver ces mesures, regrettant « l'abandon de la zone franche » mise en place par Alain Juppé et « quelques insuffisances en matière de crédit d'impôts ». Pas un mot des nationalistes : citant mot pour mot la phrase de Valéry Giscard d'Estaing en 1977, M. Chirac a estimé : « Il n'y a pas de problème corse, il y a des problèmes en Corse ».

Ariane Chemin

## Remis en confiance, François Bayrou fait mine d'ignorer les chiraquiens

Il affiche sa volonté d'« un changement en profondeur »

**BORDEAUX**

de notre envoyé spécial

François Bayrou est sur un nuage. Faisant désormais salle pleine à chacune de ses réunions publiques, le président de l'UDF savoure la présence des élus centristes qui s'affichent désormais plus volontiers à ses côtés. Et qu'importe si le léger frémissement enregistré à son profit dans les sondages le laisse encore trois points en deçà du score qu'il avait obtenu aux élections européennes. A Bordeaux, mardi 16 avril, où il a été accueilli par une de ses filles et plusieurs de ses nièces, il a confié, la voix tremblante, son émotion à l'instant d'intervenir dans cette cité « où [sa] famille s'est formée ». Le nom du maire de la ville, Alain Juppé, ne sera cité qu'une seule fois au cours de la soirée, à l'évocation des « blocages » auquel le premier ministre s'était heurté, en décembre 1995. Interrogé par la presse locale avant le début de cette réunion, M. Bayrou s'était déjà montré un rien dédaigneux, en déclarant qu'il ignorait le nom de la secrétaire départementale du RPR déléguée sur les lieux. Dans la même veine, il continue de soutenir qu'il n'y aura pas de « négociations » avec les chiraquiens avant le premier tour.

**DÉCLIC À TOULOUSE**

Le déclin s'est sans doute produit le 23 février à Toulouse. En s'invitant en extrême à la convention de l'Union en mouvement, le député européen est parvenu sans mal à voler la vedette aux chiraquiens et à gâcher la fête de son rival, Philippe Douste-Blazy. « A partir de Toulouse, il a commencé à être audible », constate la députée européenne Marielle de Sarnez, proche conseillère du président de l'UDF. Ainsi remis en confiance, M. Bay-

rou se garde désormais de commettre la moindre erreur. Quittant le registre qui était le sien voici quelques mois, lorsqu'il s'évertuait, jusqu'au cœur de la ZUP de Blois, à vanter les mérites d'une improbable « troisième voie », le président de l'UDF a suffisamment simplifié son message pour se rapprocher de ses auditeurs. De ville en ville, l'ancien ministre de l'éducation dresse un tableau particulièrement sombre de l'état de la France, telle qu'elle est « gouvernée depuis vingt ans, alternativement par le RPR et le PS », sans oublier ses habitants, qui seraient gagnés par un « sentiment d'exaspération et de désespérance ». Clamant sa volonté d'un « changement en profondeur », M. Bayrou consacre de longues minutes au thème de l'insécurité et promet quelques « engagements précis, tenables et vérifiables », qui n'ont rien à voir, assure-t-il, avec des « promesses électorales ».

Le candidat centriste a vu surgir deux éléments nouveaux qui sont venus le relancer très opportunément, à quelques jours du premier tour. La gifle qu'il a infligée, le 7 avril à Strasbourg, à un enfant qui était en train de lui « faire les poches » a eu un retentissement inattendu. La plupart des candidats, dont MM. Chirac et Jospin, auront dû, eux aussi, réagir à ce sujet. Et M. Bayrou enregistre avec un plaisir non dissimulé l'effritement progressif des intentions de vote dont sont crédités les deux chefs de l'exécutif.

Outre que cette tendance conforte son analyse, fondée sur le rejet des « sortants », elle lui redonne un espace : « A 6 %, on est incontournable », souligne par avance M<sup>me</sup> de Sarnez.

Jean-Baptiste de Montvalon

## M. Chirac cité dans une enquête sur des remises d'argent liquide

PLUSIEURS personnes récemment mises en examen dans l'enquête sur la gestion de la Société d'économie mixte parisienne de prestations (Sempap) auraient évoqué des remises d'argent liquide au cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, selon *Le Canard enchaîné* du mercredi 17 avril. Plusieurs proches de Jacques Brats, ancien directeur général de la Sempap, imprimerie liée à la Ville de Paris et dissoute en 1996, avaient rapporté aux policiers des confidences attribuées à M. Brats avant son décès, mettant notamment en cause l'ancien ministre (RPR) Michel Roussin, ancien directeur du cabinet de M. Chirac – déjà poursuivi dans plusieurs affaires liées au financement du RPR.

La veuve de M. Brats aurait notamment déclaré avoir « entendu dire par [son] époux qu'il avait été amené à transporter une valise contenant des espèces », précisant : « C'était aux environs de 1989. Il s'agissait d'une valise qu'il a transmise à Michel Roussin. »

Les policiers auraient, selon l'hebdomadaire, saisi un courrier daté du 6 mai 1994 dans lequel un homme d'affaires belge, Jacques Verbeeck, écrit que le directeur de la Sempap « a évoqué à plusieurs reprises des transports de fonds occultes importants (5 millions dans une mallette notamment) pour le compte du RPR et au cours de différentes campagnes électorales ». Interrogé comme témoin le 17 janvier, M. Verbeeck aurait précisé que les « valises de billets de banque » évoquées « visaient clairement le financement occulte des campagnes électorales du maire de Paris ou du RPR ». Un autre homme d'affaires, interrogé sur la constitution de sociétés écrans, aurait indiqué que M. Chirac « était nécessairement au courant car c'est lui qui donnait les ordres ». Ouverte en 1997 pour « favoritisme », l'enquête des juges Riberolles et Brisset-Foucault a été étendue, en 1999, à d'éventuels « détournements de fonds publics ».

Dès lors, dans sa tête, tout était décidé. Lui fait-on remarquer que le moment choisi pour annoncer son retrait, à cinq jours seulement du premier tour de l'élection présidentielle, n'est pas forcément le plus approprié ? « Ah bon, s'éton-

## Philippe Séguin renonce à toute candidature aux législatives

DANS une Lettre ouverte aux électeurs des cantons d'Epinal, Châtel-sur-Moselle, Rambervillers et Xertigny, formant la première circonscription des Vosges, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a annoncé, lundi 15 avril, qu'il ne solliciterait pas « le renouvellement de [son] mandat » de député et qu'il ne serait « candidat nulle part ailleurs ». L'information n'a donc été connue que le 16 avril, dans la matinée, à une heure choisie délibérément par l'auteur pour en laisser la primeur aux Vosgiens et, accessoirement, tromper les médias nationaux.

M. Séguin ne choisit jamais ses dates au hasard. C'est le 16 avril 1999 qu'il avait démissionné avec fracas de la présidence du RPR, en dénonçant notamment une « cohabitation émolliente ». Deux ans plus tôt, le 21 avril 1997, Jacques Chirac avait annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. Le 21 avril prochain, jour du premier tour de l'élection présidentielle, c'est aussi l'anniversaire de M. Séguin : il aura, dimanche, 59 ans.

Alors que la presse s'interrogeait sur ses possibles nouveaux points de chute – Versailles, le Val-d'Oise, le 7<sup>e</sup> ou le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris –, voilà déjà plusieurs mois que le député des Vosges, par ailleurs président du groupe RPR du Conseil de Paris, s'interrogeait à voix haute sur l'utilité d'être, pendant cinq ans, un simple parlementaire d'opposition. Plus récemment, il posait aussi cette question : « Et être député de la majorité, ça présente beaucoup plus d'intérêt ? » A la fin du mois de mars, M. Séguin avait déjà, sur son bureau, une note des services de l'Assemblée nationale lui précisant que les députés peuvent faire valoir leurs droits à la retraite dès l'âge de 55 ans.

Dès lors, dans sa tête, tout était décidé. Lui fait-on remarquer que le moment choisi pour annoncer son retrait, à cinq jours seulement du premier tour de l'élection présidentielle, n'est pas forcément le plus approprié ? « Ah bon, s'éton-

ne-t-il. Chirac a été prévenu depuis plusieurs semaines. » Il précise aussi qu'il a animé 16 réunions publiques, dont « la plus importante, à Papeete, avec 9 000 personnes ».

Dans sa lettre à ses électeurs, M. Séguin indique que, « conformément à l'esprit de loyauté » dont il ne s'est « jamais départi », il soutiendra « la candidature à la présidence de la République de Jacques Chirac ». Par comparaison, le message à destination de son successeur à la mairie d'Epinal, Michel Heinrich, est beaucoup plus laudateur. On y salue les « qualités morales » du nouveau maire, « sa fidélité, sa loyauté, sa compétence et l'ampleur de ses vues ».

**PAS UNE SURPRISE**

« Désormais, votre ambition sera donc d'être une sorte d'Antoine Pinay ou de Pierre Mendès France ? », risque-t-on auprès de l'ancien président du RPR. M. Séguin hoche la tête : « D'abord, c'est me faire trop d'honneur. Ensuite, je dirais que j'attends de cette position nouvelle une plus grande liberté d'expression. » Premier exemple de cette liberté retrouvée, mardi 16 avril, dans la cour déserte de l'Assemblée nationale, M. Séguin lâche cette réflexion au sujet de la crise du Proche-Orient : « L'Europe, ça sert à quoi ? Nous sommes quinze pantins inutiles, mais, si j'ai bien compris, il vaut mieux être humilié collectivement que séparément. C'est ça le progrès, dit-on. »

Dans les Vosges, l'annonce du départ de M. Séguin n'a guère surpris. L'ancien ministre était déjà parti en deux temps : en novembre 1997, lorsqu'il avait quitté la mairie d'Epinal pour mieux se consacrer au pilotage du RPR ; puis, surtout, en 2001, quand M. Séguin avait conduit les listes de droite aux élections municipales à Paris. En campagne, pour le compte de M. Chirac, en Nouvelle-Calédonie, le président du Sénat, Christian Poncelet, lui aussi élu des Vosges, a seulement fait savoir de Nouméa qu'il ne souhaitait pas commenter le désengagement de M. Séguin.

Jean-Louis Saux

Pour avoir des nouvelles d'Arlette, Jacques, Lionel, et les autres, appelez Christine.

Composez le 711 puis tapez #50.

Avec Orange, retrouvez toute l'actualité des élections analysée par une experte de la politique : Christine Ockrant.



Prévisions, pertes d'argent, débats de fond ou anecdotes, rien ne doit vous échapper dans cette campagne électorale. Un guide qui informe et guide au quotidien à travers les débats et les enjeux. Avec Christine Ockrant, une experte de la politique, Orange vous aide à comprendre tout ce qui se joue.

Le futur, vous l'aidez comment ?



## Au sein du Pôle républicain, pro-palestiniens et pro-israéliens s'opposent

M. Chevènement dénonce la politique de M. Sharon

LES ÉVÉNEMENTS du Proche-Orient créent-ils un malaise au sein du Pôle républicain ? Les sensibilités de plusieurs intellectuels ralliés à la candidature de Jean-Pierre Chevènement s'opposent, à l'évidence, sur le sujet. Les uns, comme le président de la Fondation du 2 mars, Pierre-André Taguieff, manifestent une proximité certaine avec Israël. Les autres sont plus proches des positions palestiniennes, comme Danièle Sallenave. Avec le député européen (MDC) Sami Naïr, proche conseiller de M. Chevènement, et le sociologue Edgar Morin, celle-ci envisage de publier une réflexion « de fond » sur la question.

Prêts à s'exprimer publiquement, tous se disent soucieux, à quelques jours du premier tour de la présidentielle, de présenter leurs prises de position comme autant d'engagements personnels et de ne pas importer – pour le moment – de

« Cette question ne pourra être abordée que quand on sera sorti des enjeux de politique intérieure »

SAMI NAÏR, DÉPUTÉ EUROPÉEN

divergences dans la campagne. La vague d'antisémitisme qui a transformé le problème en affaire intérieure inquiète, toutefois, les partisans de M. Chevènement : « Le cancer a fait des métastases, et il faut l'affronter », dit M. Naïr, qui renvoie les discussions internes et les éventuelles clarifications après les élections.

Pour le sociologue Pierre-André Taguieff, qui a publié en janvier 2002 *La Nouvelle Judéophobie* (Mille et Une Nuits) (« Le Monde des livres » du 25 janvier), les agressions visant les juifs en France, depuis l'automne 2000, sont la partie visible d'un mouvement mondial d'antisémitisme islamique. Il s'y montre par ailleurs fort critique devant la faible résistance à la « judéophobie » des mouvements antimondialisation et a critiqué les voyages de José Bové dans les territoires palestiniens.

Plus récemment, M. Taguieff a signé une pétition pour « le droit de légitime défense » d'Israël appelant « tous les démocrates » à s'élever contre « la formidable campagne

d'intoxication menée par le lobby d'associations pro-palestiniennes » (*Le Monde* du 12 avril).

Si tout le monde semble s'entendre sur la nécessité de combattre le communautarisme, repousser habituel des « républicains », certains, comme M<sup>me</sup> Sallenave, estiment qu'« on ne peut renvoyer dos à dos les adversaires ». Tout en condamnant « la barbarie des attentats contre les civils israéliens », elle juge que le gouvernement Sharon « est allé au-delà du tolérable, quand je vois qu'on a expulsé des expulsés [palestiniens] ».

Considérée comme trop « timide » par les uns, la position de M. Chevènement est jugée « balancée » par les autres. Résolument nuancé, M. Naïr souligne que, dans la période présidentielle, « personne n'est vraiment libre de sa parole sur cette question qui ne pourra être abordée que quand on sera sorti des enjeux de politique intérieure ». S'il approuve « totalement » la position politique de M. Chevènement sur ce thème, il souhaite ouvrir le débat « sur la signification profonde de la stratégie de Sharon » et « la réapparition en France d'actes antijudaïques ».

Dans une tribune à *Libération* du 8 avril, le candidat du Pôle républicain avait dénoncé « l'impuissance de la France » et plaidé pour « une intervention extérieure ». L'accord final entre les belligérants devrait, pour lui, avoir les contours esquissés à Tabah : rétrocession des colonies, partage de Jérusalem, renonciation au droit au retour des Palestiniens dans les frontières d'Israël « sous réserve d'indemnisation », réaffirmation de la légitimité de l'OLP et de Yasser Arafat comme interlocuteur. « Mais je me refuse à mêler ma voix, avait-il ajouté, à celles de ceux qui, sous le fallacieux prétexte de défendre Israël, cautionnent la politique destructrice et autodestructrice d'Ariel Sharon. »

Arafat divise. Pour les signataires de la pétition soutenue par M. Taguieff, le président de l'Autorité palestinienne projette « de détruire le peuple israélien ». Quelques jours avant la publication de l'article du candidat, un tour de table a eu lieu au sein de l'équipe de campagne. Au dire du conseiller politique de M. Chevènement, Jean-Yves Autexier, qui nie toute lutte d'influence sur cette question, il a été « amical et cordial ».

Christine Garin et Nicolas Weill

## Les étudiants de Sciences-Po placent Noël Mamère en tête

BORDEAUX

de notre correspondant

Cela ressemble au premier tour de la présidentielle mais tout est factice : à l'initiative de la Fédération des associations d'anciens élèves de Sciences-Po, six des huit instituts d'études politiques (IEP) de province ont organisé, mardi 16 avril, une simulation de l'élection présidentielle. A Rennes, les étudiants avaient voté le 2 avril, pour cause de vacances universitaires. Ceux de Toulouse ne participent qu'au second tour, le 30 avril. Au total, 62,1 % des 4 108 étudiants des sept instituts (Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes et Strasbourg), inscrits sur les listes électorales ont voté, sans sérieux excessif. « Les gens trouvaient ça marrant et ils étaient curieux de connaître les résultats, mais on a pris ça un peu à la légère », admet Aline, en première année à Bordeaux – tout en assurant qu'elle votera pour le même candidat le jour du vrai scrutin.

Dans chaque IEP, le bureau des élèves s'est chargé de l'organisation. A Bordeaux, des affichettes situent le « bureau de vote » dans la salle des professeurs, où une urne trône sur une grande table ovale. Deux isolements ont été disposés au fond de la pièce, et des bulletins au nom de chacun des 16 candidats ont été imprimés. Après le vote, l'étudiant signe la liste électorale, avant qu'un assesseur clame le traditionnel : « A voté ! » Mais ne vote pas qui veut : outre la carte d'étudiant, l'inscription sur les listes électorales

est indispensable. Aussi les étudiants étrangers n'ont-ils pas pu participer. « On a tenu à respecter les règles officielles en vigueur », explique Alexandre Mora, en troisième année et fondateur d'une association partenaire de l'opération.

Comparés aux derniers sondages, les résultats du vote « Sciences-Po », publiés mardi soir, pourront surprendre : 37,8 % d'abstentions ; 69,47 % de voix pour les candidats de gauche. Noël Mamère (Verts), ancien de l'IEP de Bordeaux, arrive en tête avec 20,16 %. Lionel Jospin suit avec 17,53 %. Olivier Besancenot (LCR) est troisième à 10,91 %, loin devant Arlette Laguiller (2,19 %). A droite, François Bayrou (UDF) obtient 11,2 % des voix, quand Jacques Chirac ne recueille que 7,99 %. Ni Jean-Marie Le Pen ni Bruno Mégret ni Jean Saint-Josse (CPNT) ni Christine Boutin ne dépassent 1,14 % – soit moins de 30 voix chacun, sur 2 553 votants.

« Ce n'est pas un sondage, explique Jean Petaux, enseignant à l'IEP de Bordeaux, chargé des relations extérieures. Cet exercice original est sans portée nationale et les analyses doivent être mesurées : ce sont des étudiants en sciences politiques, au profil socio-économique particulier, critiques, majoritairement à gauche à l'occasion d'élections internes, et qui se savaient observés. » Eux-mêmes observeront, d'ici au second tour (fictif), le ballet et les manœuvres (authentiques) des candidats.

Claudia Courtois

## A Charleville, sur le chemin de l'école, M. Jospin croise les douaniers en colère

Dans les Ardennes, le candidat socialiste a affirmé que « la gauche a toujours donné les moyens » aux établissements scolaires

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES de notre envoyé spécial

Dès son arrivée à l'aéroport de Charleville-Mézières (Ardennes), mardi 16 avril, Lionel Jospin les a trouvés sur son chemin. Des « douaniers en colère » réclamaient une amélioration de leurs retraites. Le premier ministre-candidat a reçu leur délégation. Mais dans la salle du Flandres, où il venait parler de l'éducation, il a été accueilli par un concert de sifflets à roulette. Nonobstant les consignes de leurs syndicats, les douaniers ont remis cela à sa sortie. M. Jospin, qui a jugé que le « droit de manifestation » ne devait pas entraver « le droit pour les citoyens de se réunir tranquillement », a marqué son agacement. « Vous n'êtes pas réglés », a-t-il lâché aux douaniers avant de repartir.

A cinq jours du premier tour, le candidat socialiste était venu dans la ville natale d'Arthur Rimbaud faire de l'image et du son. Les douaniers n'ont pas totalement gâché la fête. Seule la pluie a empêché la promenade dans la rue piétonne.

Côté image, M. Jospin s'est attaché dans l'école Les Haybions, en zone d'éducation prioritaire (ZEP) dans le quartier de Ronde Couture. « Chirac, il va repasser et, de toute façon, on sera aussi emmerdé avec l'un qu'avec l'autre », expli-

« Si le président devait être renouvelé... »

Lionel Jospin, qui tient, mercredi 17 avril, son dernier meeting avant le premier tour, a affirmé, sur Europe 1, que « si le président sortant devait être renouvelé dans sa fonction, compte tenu de ce qui s'est passé avec lui dans le passé quand il était aux responsabilités et compte tenu de ce qui est le fond de ses intentions politiques, je pense que nous n'irions pas à 2007 sans crise ». Le premier ministre candidat a opposé l'« approche purement catégorielle » de M. Chirac à sa volonté de défendre « l'intérêt général » et de « construire le lien social ». « Il ne l'a fait, a-t-il ajouté, ni en 1974-1976, où il a démissionné, ni en 1986-1988, où il a dressé dans la rue les étudiants et ni [en 1995-1997, avec] le gouvernement qu'il avait nommé, puisque cela a débouché sur une dissolution ».

quit, dépitée, une animatrice. Dans un chahut joyeux et bon enfant, M. Jospin, accompagné par Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon, a assisté à une démonstration de djembé, sous la conduite d'un enseignant sénégalais, suivie d'une initiation à la danse africaine puis d'un cours d'anglais à des élèves de CE 2. Souriant, le premier ministre candidat a goûté son bain de foule, au milieu de nombreuses mères africaines et maghrébines.

## A Boulogne-sur-Mer, la candidature de M. Lang aux législatives fait grincer des dents

BATTU À BLOIS lors des élections municipales de 2001, Jack Lang cherchait une circonscription pour les prochaines législatives. Pressenti à Caen (Calvados), c'est finalement dans le Pas-de-Calais, à Boulogne-sur-Mer, que le ministre de l'éducation nationale devrait finalement faire campagne. Le conseil fédéral, réuni à Lens lundi 15 avril, a donné son « accord de principe » à la candidature de M. Lang.

« Il ne s'agit pas d'un parachutage, se défend Serge Janquin, le premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, la 6<sup>e</sup> circonscription était vacante. » Le député socialiste sortant, Dominique Dupilet, a fait savoir le 2 mars qu'il ne se représenterait pas. Dès lors, la course à la succession était ouverte. Afin de respecter la règle de la parité, la circonscription, traditionnellement ancrée à gauche – Dominique Dupilet en était le député depuis 1977 – devait être réservée à une femme. « Faute de femme candidate, c'est donc le bureau national du parti qui a été saisi », explique-t-on du côté de la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Le parti a donc tranché en faveur du ministre de l'éducation nationale.

Pourtant, dès l'annonce du retrait de M. Dupilet, la rumeur faisait état de possibles candidats locaux. Et d'abord celle du suppléant du député sortant, Hervé



En déplacement de campagne à Charleville-Mézières, mardi 16 avril, Lionel Jospin a consacré une longue visite à l'école Les Haybions, en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Souriant, au milieu des enfants et des enseignants, le premier ministre-candidat s'est ensuite laissé aller à un bain de foule.

Daniel, âgé de 17 ans. S'il a salué à plusieurs reprises l'action de M. Lang et de M. Mélenchon, il ne s'est pas privé de citer quatre fois, sans provoquer de réactions, le nom de Claude Allègre.

Daniel, âgé de 17 ans. S'il a salué à plusieurs reprises l'action de M. Lang et de M. Mélenchon, il ne s'est pas privé de citer quatre fois, sans provoquer de réactions, le nom de Claude Allègre.

LES PRIORITÉS DE L'ÉDUCATION

En revanche, M. Jospin n'a jamais nommé Jacques Chirac mais il s'y est référé fréquemment. « Face à une attitude d'esprit qui vise à dénigrer la France (...), a-t-il affirmé d'emblée, il est bon qu'il y ait des responsables politiques – je suis un de ceux-là – qui sont fiers de notre école. » « La gauche a toujours fait confiance à l'école, elle lui a toujours donné des moyens », a souligné le candidat socialiste en reprochant à la droite d'avoir supprimé 4 000 postes de 1995 à 1997, alors que son propre gouvernement en a, dit-il, créé 45 000. M. Jospin a décliné les priorités de son programme sur l'éducation : « 100 % de jeunes sortant du système scolaire avec une qualification ; 80 % d'une génération parvenant au niveau bac ; 50 % d'une génération titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur. » « Loin, comme disent certains, de sortir de l'idéologie socialiste, ce sont des objectifs réalistes, concrets, nécessaires », a-t-il commenté, répondant aux critiques de son principal adversaire.

Le candidat socialiste n'a pas oublié la « lutte contre la violence », en soulignant que le « pacte de confiance » qu'il propose à la jeunesse « passe par le respect d'un certain nombre de règles fondamentales ». Mais il a surtout réitéré la « priorité » donnée par la gauche à l'école, « ce qui n'est nullement le cas de la droite ». « Pour les cinq ans qui viennent, a-t-il conclu, c'est cette histoire que je vous propose de continuer à écrire ensemble. »

Michel Noblecourt

## Carburer au soleil c'est bon pour la terre



energies-renouvelables.org

Claire Mesureur

# SOCIÉTÉ

## PRISONS

A quelques jours de l'élection présidentielle, les ministres de la santé et de la justice, **BERNARD KOUCHNER ET MARYLISE LEBRANCHU**, ont présenté, mardi 16 avril, les conclusions d'un rapport sur les

soins en prison. En dépit des progrès réalisés depuis la réforme de 1994, « les besoins de santé restent élevés » parmi les détenus, population qui cumule les **FACTEURS DE RISQUES** (toxicomanie, alcoolisme,

etc.). La prise en charge psychiatrique est particulièrement déficiente alors qu'un quart des détenus présentent des **TROUBLES MENTAUX**. « Nous sommes revenus deux siècles en arrière, dans des temps où on

mélangeait délinquants et malades mentaux », estime Cyrille Canetti, psychiatre à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Les deux ministres ont présenté un plan visant à pallier ces insuffisances.

## Les prisons débordées par l'afflux de malades mentaux

Les ministres de la justice et de la santé ont présenté, mardi, un plan d'accès aux soins pour les détenus les plus fragiles. Un rapport souligne les insuffisances de l'administration pénitentiaire dans la prise en charge des maladies psychiatriques qui touchent près du quart des détenus

UN « GRAND ASILE peuplé de fous » : c'est ainsi qu'une psychiatre, exerçant en milieu carcéral, a dépeint sa première impression lors de son arrivée dans une prison de la région parisienne, au début des années 1990. Dix ans après, l'expression – reprise dans un rapport d'évaluation sur « l'organisation des soins aux détenus » –, paraît de plus en plus d'actualité.

Rendues publiques, mardi 16 avril, par les ministres de la santé et de la justice, Bernard Kouchner et Marylise Lebranchu, les conclusions d'un rapport conjoint des inspections générales des affaires sociales (IGAS) et des services judiciaires (IGSJ) sur la qualité des soins en prison, font état d'une augmentation inquiétante de la proportion de malades mentaux parmi les détenus. Or si « d'indéniables progrès » ont été réalisés en matière de médecine générale pour les détenus, les inspections ont constaté que le « dispositif actuel de soins psychiatriques n'est pas en mesure de répondre à la demande de santé mentale, aussi bien à l'intérieur de la prison qu'à l'extérieur ».

Chargées de faire un bilan d'application de la loi du 18 janvier 1994, qui a confié les services de soins, jusqu'alors pris en charge par l'administration pénitentiaire, au service public hospitalier, les deux inspections ont d'abord constaté que les « besoins de santé des détenus restent élevés ». La population carcérale cumule en effet les facteurs de risque. Elle demeure fortement touchée par la toxicomanie, avec plus d'un tiers des entrants en prison ayant des problèmes d'addiction. Parmi eux, les usagers de drogue diminuent mais la polytoxicomanie est en forte augmentation, avec des consommations d'alcool et de tabac largement supérieures à la moyenne générale. S'agissant des maladies infectieuses, la prévalence du sida a diminué alors que celle de l'hépatite C semble en forte progression. Par ailleurs, la prison fait face à un nombre croissant de personnes âgées, fruit de l'allongement des peines et de l'augmentation des condamnations pour infractions sexuelles.

### « UNE ÉTHIQUE DES SOINS »

Face à ce constat, la réforme de la santé en prison a permis de réels progrès, notamment sur le plan somatique. Les unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA), antennes détachées des hôpitaux en prison, ont permis « l'introduction d'une véritable éthique des soins en prison », en affirmant un droit aux soins pour tous et en assurant mieux le secret médical. Les dimensions des UCSA ne sont cependant plus adaptées à la



demande de soins, notamment en matière de dentisterie, où il manque cruellement de chirurgiens. Par ailleurs, la mission d'inspection déplore le peu de coopération entre les UCSA et les unités psychiatriques en prison, leurs relations étant « marquées par des logiques de territoire ». Quant aux liens entre les services médicaux et l'administration pénitentiaire, ils sont toujours empreints de « méfiance ». Cette absence de dialogue a des conséquences préjudiciables pour les détenus, notamment en matière de prévention des suicides.

Les principales difficultés relevées par la mission d'inspection concernent toutefois le secteur psychiatrique. « Tous les interlocuteurs de la mission – qu'ils relèvent du sys-

tème judiciaire, médical ou de l'administration pénitentiaire –, ont souligné les difficultés croissantes rencontrées dans la gestion des problèmes mentaux en prison », relèvent les inspections. Le rapport évalue à au moins un quart la proportion de personnes présentant des troubles mentaux en prison. « En 1997, on pouvait évaluer le pourcentage des entrants en prison souffrant de troubles mentaux entre 14 % et 25 % chez les hommes et jusqu'à 30 % chez les femmes, explique la mission. Selon la majorité des personnes interrogées, cette proportion et la gravité des troubles psychiatriques se seraient aggravés depuis. » Ainsi, en 1996, 39 % des détenus malades de Fleury-Mérogis prenaient des médicaments psychotropes, une proportion qui s'élève

aujourd'hui à 80 %. A la maison d'arrêt de Strasbourg, le pourcentage de psychotiques détectés par le SMPR (service médico-psychologique régional) est passé de 1,1 % en 1990 à 4,6 % en 1995 et à 8,7 % en l'an 2000.

Face à cette population présentant des troubles psychiatriques graves, et qui serait « composée de marginaux, squatteurs, désocialisés et/ou polytoxicomanes », le système de prise en charge se révèle inadapté. A l'intérieur de la prison, l'offre de soins est insuffisante : les 26 SMPR, rattachés aux secteurs de psychiatrie, sont intégrés pour la plupart dans les maisons d'arrêt alors que ce sont les établissements pour peine qui abritent les psychotiques les plus lourds. En nombre insuffisant étant donné les besoins, les SMPR n'offrent pas d'« hospitalisation complète » autre que l'encellulement individuel. Afin de faire véritablement hospitaliser un détenu, ils recourent à l'hospitalisation d'office, mais « les hôpitaux se montrent peu enclins à accueillir ce type de malades et les renvoient rapidement en prison ». La durée d'hospitalisation des détenus est ainsi « anormalement courte », de l'ordre d'une dizaine de jours, contre un mois en moyenne pour le reste de la population.

### « MOYENS DÉRISOIRES »

Il n'est ainsi pas rare que le détenu hospitalisé revienne en prison au bout de quelques jours, dans le même état psychique qu'à son départ, ce qui provoque des incidents et « des allées et venues avec le quartier disciplinaire ». Par ailleurs, les hôpitaux psychiatriques sont critiqués pour leur manque de sécurité, la mission d'ins-

pection affirmant qu'ils sont « un lieu d'évasion fréquents », les détenus n'ayant qu'à passer « par la porte, ou par une issue d'accès facile... ». A l'inverse, dans d'autres établissements psychiatriques, les conditions d'hospitalisation se révèlent plus dures qu'en prison voire « inacceptables » quand le détenu se retrouve « attaché en permanence à son lit » ou « relégué dans une cellule d'isolement inadéquate ». Enfin, la mission pointe « la place mal définie » des unités pour

n'étaient encore que 13 % il y a cinq ans. Plus âgés en moyenne que les autres détenus, ils sont victimes de brimades en détention, ce qui retentit sur leur état de santé, les conduit au déni de leurs actes, et perturbe les possibilités de prise en charge.

Or encore trop peu de psychiatres prennent en charge ces pathologies en milieu pénitentiaire, tandis que la mise en œuvre du suivi thérapeutique post-carcéral (le « suivi socio-judiciaire » créé par la

### Les services psychiatriques en cause à Gradignan

Plus d'un an après le meurtre du détenu Michel Lestage, assassiné le 15 mars 2001, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan par un psychotique dangereux, Guislain Yakoro (*Le Monde* du 28 janvier), c'est au tour des services psychiatriques d'être mis en cause. Un rapport d'inspection administrative, diligenté par le ministère des affaires sociales, relève un certain nombre de carences graves dans la prise en charge des malades mentaux, imputables au service médico-psychologique régional (SMPR) de la prison. Le rapport pointe ainsi « l'absence d'informations relatives à la dangerosité des détenus à leur arrivée, et notamment l'existence d'éventuels troubles, signes d'alerte psychiatriques ou de situations à risque ». Le « déficit de communication » entre les services de médecine générale et le SMPR paraît par ailleurs systématique. Le chef de service du SMPR, le docteur Michel Benezech, a été suspendu de ses fonctions, le 6 février, à la suite de cette inspection.

malades difficiles (UMD), qui, avec 416 places d'hospitalisations réparties sur 4 sites, n'accueillent qu'une minorité de personnes incarcérées.

L'autre grande carence pointée par le rapport d'inspection réside dans la prise en charge des agresseurs sexuels, qui reste embryonnaire, en dépit de la publicité faite aux affaires de pédophilie. En augmentation constante, les délinquants sexuels représentent plus de 22 % de la population incarcérée condamnée, alors qu'ils

loi du 17 juin 1998 sur la prévention de la délinquance sexuelle) est quasi inexistante. « L'écart entre la place prise par cette problématique de la délinquance sexuelle dans notre société et le caractère presque dérisoire des moyens attribués aux différents modes de réponses ne peut pas indéfiniment persister », prévient la mission, en pointant les risques importants de récurrence de ces personnes à leur sortie de prison.

Cécile Prieur

## Un plan quinquennal pour prendre en charge malades mentaux, toxicomanes et personnes âgées

IL N'EST jamais trop tard pour bien faire en matière pénitentiaire. A moins d'une semaine de l'élection présidentielle, les ministres de la santé et de la justice, Bernard Kouchner et Marylise Lebranchu, ont présenté à la presse, mardi 16 avril, un « programme national pour l'amélioration de la prévention et de la prise en charge sanitaire des personnes détenues », dont l'objectif est de pallier les insuffisances pointées par le rapport de la mission d'inspection. Qualifié d'« ambitieux » par M. Kouchner, ce programme vise, selon le ministre délégué à la santé, à « améliorer l'accessibilité et la qualité des soins aux personnes détenues, tant en ambulatoire que sous le régime de l'hospitalisation, pour les soins primaires comme pour les consultations spécialisées, pour les soins somatiques et psychiatriques ».

► **Développer l'offre de soins somatiques.** Les unités consultatives de soins ambulatoires (UCSA), créées par la réforme de 1994 sur la santé en prison, seront renforcées « par des liens plus étroits avec l'établissement hospita-

lier auquel elles appartiennent ». Le programme prévoit de regrouper dans les mêmes locaux l'UCSA et les services psychiatriques. Par ailleurs, des unités hospitalières sécurisées interrégionales (UHSI) devraient ouvrir entre 2003 et 2005 dans les centres hospitaliers universitaires de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes, Toulouse et à l'hôpital de Fresnes pour la région parisienne. Elles devraient permettre l'hospitalisation des détenus hors motif psychiatrique.

► **Améliorer la prise en charge psychiatrique.** La psychiatrie et l'offre de soins somatiques seront rapprochés. M. Kouchner a ainsi évoqué l'adoption d'un « dossier médical unique » pour chaque détenu. L'hospitalisation à la demande d'un tiers, qui n'est actuellement pas possible en prison, est inscrite dans le projet de loi pénitentiaire, actuellement gelé. Enfin, si « le principe d'établissements pénitentiaires psychiatriques a été écarté », le gouvernement envisage la création de dix « unités d'hospitalisation sécurisées » psychiatriques, d'une capacité de 25 lits chacune. Les

décisions d'implantation (soit en hôpitaux généraux, soit en hôpitaux psychiatriques) ne sont pas encore prises, comme n'est pas encore tranchée la question de la sécurisation de ces unités, et de la présence ou non de personnels pénitentiaires.

► **Développer la prise en charge des agresseurs sexuels.** Afin de développer les compétences des psychiatres, un modèle d'organisation voit actuellement le jour autour de « pôles ressources » pour la prise en charge des auteurs d'agressions sexuelles. Une conférence de consensus, qui s'est tenue entre spécialistes en novembre 2001, a fait le point sur la psychopathologie, les facteurs de rechute ou de récurrence ainsi que les traitements. Afin de développer le maillage des psychiatres dans le cadre de « suivi socio-judiciaire », 150 praticiens ont été formés à ces prises en charge en 2001. 300 le seront courant 2002.

► **Lutter contre la dépendance à l'alcool et aux drogues.** Les programmes de prise en charge de l'alcoolisme en prison, encore insuffisants, devront être développés, notam-

ment parce que « la consommation d'alcool ou de drogues illicites est souvent associée aux actes pour lesquels la personne est incarcérée ». Par ailleurs, les traitements de substitution opioïdes, « encore insuffisamment proposés ou poursuivis alors qu'ils peuvent être délivrés en prison depuis 1995 », devront être encouragés.

► **Améliorer la prise en charge du grand âge et de la fin de vie.** 100 à 350 personnes sont actuellement dépendantes d'une aide totale ou partielle pour les actes de la vie quotidienne en prison. Alors qu'elles n'en disposent pas aujourd'hui, le programme prévoit de maintenir les prestations de droit commun pour ces personnes, comme l'allocation adulte handicapé. Pour les détenus qui souffrent de pathologie grave et qui souhaitent un accompagnement de fin de vie à domicile, la loi sur les droits des malades a prévu la possibilité d'une suspension de peine.

C. Pr.

Cyrille Canetti, psychiatre à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, membre de l'Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire

## « La prison a endossé une vocation asilaire perdue par les hôpitaux psychiatriques »

Quel est le profil des personnes détenues souffrant de troubles psychiatriques ?

On rencontre d'abord beaucoup de pathologies anxieuses, dépressives : ces symptômes, qui n'existaient pas forcément avant l'incarcération, sont parfois consécutifs à l'infraction, ou provoqués par les conditions de détention. Mais il y a, surtout, une très grande population qui souffre de troubles psychotiques. Parmi eux, on rencontre un nombre croissant de schizophrènes délirants ou déficitaires, qui ont du mal à s'intégrer dans la société. Ces psychotiques sont incarcérés pour de petites agressions, des vols, des cambriolages. Leur délinquance s'inscrit alors dans une démarche de survie.

Comment expliquez-vous que de plus en plus de personnes souffrant de troubles psychiatriques soient aujourd'hui incarcérées ?

D'abord, il existe une tendance croissante à la responsabilisation des personnes ayant commis un acte

délinquant ou criminel dans le cadre d'une pathologie mentale. Mais l'explication principale, c'est la marginalisation des malades mentaux à l'extérieur de la prison. Aujourd'hui, ils sont moins bien pris en charge par les structures hospitalières psychiatriques, qui sont débordées et à qui beaucoup de crédits ont été coupés. Or, sans prise en charge, ces personnes sont livrées à elles-mêmes : elles ne bénéficient pas nécessairement de l'allocation adulte handicapé et ne sont pas en mesure de faire les démarches nécessaires pour obtenir des avantages sociaux. Par conséquent, elles sont en errance, et c'est dans ce contexte qu'elles multiplient les actes délinquants.

Pourquoi ces personnes échappent-elles à la prise en charge psychiatrique à l'extérieur de la prison ?

Derrière la prison, il y a, en filigrane, la question de l'investissement des secteurs hospitaliers psychiatriques dans la prise en charge de ces

malades, qui présentent des problèmes sociaux importants et une dangerosité potentielle. Depuis quelques années, les hôpitaux psychiatriques s'ouvrent de plus en plus, et la tendance actuelle est de ne prendre en charge que des personnes consentantes aux soins. Le résultat est que toute une partie des malades mentaux échappent à une prise en charge et sont, par conséquent, marginalisés. Par ailleurs, étant donné le manque de moyens actuels, et la fermeture des lits, les services psychiatriques refusent de plus en plus les personnes qui ne dépendent pas de leur secteur géographique.

La prison devient donc le lieu d'aboutissement de ces populations. Or une prise en charge psychiatrique adaptée permettrait certainement d'éviter la multiplication de leurs passages à l'acte. Cette tendance est accentuée par l'inclination des magistrats à condamner lourdement ces personnes, soit parce qu'ils ne perçoivent pas bien l'existence d'une

pathologie mentale au moment de leur comparution, soit, au contraire, qu'ils préfèrent les faire incarcérer pour protéger la société ou pour les faire soigner.

Que deviennent ces personnes à leur sortie de prison ?

Ils y reviennent généralement très vite. Car, si certains détenus sont



« Une prise en charge psychiatrique adaptée permettrait d'éviter la multiplication des passages à l'acte »  
CYRILLE CANETTI

capables de mettre la santé en priorité quand ils sont incarcérés, quand ils retournent à l'extérieur, l'ordre des priorités change et les problèmes de logement et de survie passent avant tout. Ils sont donc peu motivés pour se faire soigner ou, sans domicile fixe, ne trouvent pas de secteur d'accueil. Par ailleurs, un

ex-détenu reste un détenu, il véhicule tout un fantasme de violence et de dangerosité, et les structures psychiatriques classiques sont réticentes à les prendre en charge. Par conséquent, ils récidivent et reviennent en prison régulièrement. Nous voyons parfois certaines personnes pour la quatrième ou la cinquième fois. Avec le sentiment que ce que l'on a mis en place en prison a échoué dehors et que les structures extérieures sont de moins en moins adaptées pour les prendre en charge.

iriez-vous jusqu'à dire que la prison pallie les insuffisances de la psychiatrie ?

Oui, très clairement. On peut dire aujourd'hui que la prison a endossé une vocation asilaire perdue par les hôpitaux psychiatriques. Nous sommes revenus deux siècles en arrière, dans des temps où on mélangeait délinquants et malades mentaux. Parce qu'on a le sentiment que l'hôpital psychiatrique ne fait plus son travail, que les gens qui présentent

une dangerosité ne sont plus pris en charge, le meilleur moyen de protéger la société de ces personnes paraît aujourd'hui être la prison. Or ces gens sortent tôt ou tard de prison : il faut donc se poser la question de leur prise en charge, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

Il faudrait restaurer le sens premier du mot asile, à l'image de l'idée d'asile politique. Aujourd'hui, il y a une grande partie des malades mentaux qui souffrent et qui n'est pas capable de vivre dans la société actuelle. Or que faisons-nous ? Nous fermons des hôpitaux psychiatriques pour faire des structures dans la ville, qui n'ont pas vocation à prendre en charge ces populations. Dire que la psychiatrie ne doit plus prendre en charge des personnes en milieu fermé est une vaste hypocrisie. En effet, cela continue à se faire, mais en milieu pénitentiaire.

Propos recueillis par C. Pr.

## Un texte consensuel sur l'euthanasie élaboré à partir des propositions Kouchner

Les spécialistes des soins palliatifs étaient divisés sur la première rédaction, qui prévoyait qu'ils puissent « accorder la mort »

**ON N'ABORDE** pas sans difficultés les questions relatives à la médecine et à la mort. Organisée mardi 16 avril par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, la seconde journée de consultations consacrée à l'ensemble des problèmes relatifs à la fin de vie, a donné lieu à une confrontation, parfois tendue, entre les partisans d'un encadrement légal de la pratique de l'euthanasie et ceux qui s'opposent à une telle mesure, plaidant pour l'accompagnement des mourants et le développement de la pratique des soins palliatifs. Informés des propositions formulées sur ce thème par M. Kouchner (*Le Monde* du 17 avril), une majorité des cinquante personnalités conviées à cette rencontre n'ont pas caché une certaine irritation à l'idée qu'ils pouvaient n'avoir été invités que pour cautionner le fruit des réflexions personnelles du ministre, qui ne s'oppose pas à l'idée que la loi puisse, dans l'avenir, être modifiée.

« Tout en rendant hommage aux engagements pris par Bernard Kouchner, dans le cadre du récent programme national de développement des soins palliatifs, nous nous interrogeons sur la portée morale et politique de la déclaration solennelle qu'il propose de présenter », déclarait au *Monde*, à la veille de la rencontre, le D<sup>r</sup> Michèle Salamagne (hôpital Paul-Brousse, Villejuif), présidente du Centre de recherche et de forma-

tion sur l'accompagnement de fin de vie. Alors qu'elles étaient globalement soutenues par les partisans de la légalisation de la pratique de l'euthanasie et du suicide médicalement assisté, les propositions de M. Kouchner étaient critiquées par une majorité des spécialistes d'anesthésie-réanimation et des soins palliatifs. « Notre gêne résultait pour beaucoup de diverses formulations utilisées par M. Kouchner comme "accorder la mort", "cas insolubles", "arrêt des machines" qui créent une confusion certaine, alors qu'il importe, avant toute chose, dans ce domaine, de bien clarifier les mots et les situations », a expliqué au *Monde* le D<sup>r</sup> Daniel d'Hérouville (Maison médicale Jeanne-Garnier, Paris), président de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs.

### AU MOINS SEPT PRÉCAUTIONS

En pratique, les propositions du ministre délégué à la santé ont été reprises, corrigées et précisées. Intitulées « éléments de réflexion sur la fin de vie », un texte a pu être rédigé de manière consensuelle. Il est aujourd'hui soumis pour une dernière relecture à l'ensemble des participants. « Au cours de l'accompagnement d'un patient, tout au long de sa vie et jusqu'à ses derniers instants, la question peut être posée, y compris par lui, de l'arrêt, du retrait ou de la non-mise en œuvre de traitements vitaux, même si une telle déci-

sion est susceptible de hâter la mort, peut-on lire en préambule. Chez d'autres, le soulagement des souffrances peut conduire à rapprocher l'échéance de la mort. La finalité palliative ne doit pas occulter ses conséquences éventuelles sur la fin de la vie. » Les signataires ajoutent que « dans l'ensemble de ces cas, mais dans ces cas seulement », ils proposent que « soit considérée possible la non-prolongation de la vie » si « au moins » sept précautions sont respectées.

Ces précautions sont les suivantes : « La volonté de la personne malade doit toujours être recherchée et respectée » ; « Si celle-ci n'est pas connue et ne peut pas l'être, la décision doit associer la personne de confiance qu'elle aura désignée ou, à défaut, ses proches. Elle prendra en compte la singularité de la personne concernée, sa personnalité, ses convictions philosophiques et religieuses » ; « La décision ne peut être que collective. Elle ne saurait être une décision individuelle » ; « La décision ne peut être prise dans l'urgence » ; « Elle doit respecter le temps d'une véritable délibération visant à clarifier les intentions de chacun » ; « Le médecin doit assumer lui-même la réalisation et les conséquences de sa décision » ; « Les éléments permettant de savoir que la délibération a eu lieu doivent être inscrits dans le dossier du malade ».

Jean-Yves Nau

## Le gouvernement redoute une pénurie d'emplois qualifiés dans le secteur de l'aide aux personnes

Le succès de l'allocation prestation autonomie surprend l'administration

**NE DITES PLUS** « aide à domicile », mais « auxiliaire de vie sociale ». Ne parlez plus de « travailleur familial » mais de « technicien d'intervention sociale et familiale ». Ce nouveau vocabulaire des métiers sociaux suffira-t-il à attirer davantage de vocations dans le secteur de l'aide aux personnes ? Alors que les besoins du troisième âge, des handicapés et des enfants en bas âge ne cessent d'augmenter, « nous ne sommes pas loin de la pénurie d'emplois qualifiés », ont souligné, mardi 16 avril, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, et Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'état aux personnes âgées. Quel que soit le résultat des élections, le prochain gouvernement devra faire face à ce manque de main-d'œuvre dans le secteur de l'aide à domicile qui s'étend de la garde d'enfants au soutien aux personnes âgées.

Le vieillissement de la population, le développement du maintien à domicile, l'augmentation du travail des femmes entraînent une forte demande d'aide et d'accompagnement pour gérer la vie quotidienne. Peu considérés, mal rémunérés, souvent précaires, les emplois « familiaux » peinent à attirer alors qu'au moins « 100 000 postes pourraient être créés dans ce secteur », indique M<sup>me</sup> Royal. C'est pourquoi, il devient urgent de « revaloriser les formations », de « professionnaliser et décloisonner les métiers » afin de « créer un secteur à part entière, avec des diplômes, des statuts et des validations ».

La récente mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées – qui va provoquer une forte demande de personnels d'aide à domicile – a incité le gouvernement à créer un nouveau diplôme d'auxiliaire de vie sociale devant entraîner de nouvelles grilles de rémunérations. « Dans ce domaine, nous devons favoriser la validation

des acquis professionnels, mais aussi rapprocher les métiers, qu'il s'agisse de l'aide aux familles, aux personnes âgées ou handicapées », insiste M<sup>me</sup> Guichard-Kunstler. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, l'APA – modulée en fonction du degré d'autonomie et des revenus des bénéficiaires – rencontre un vrai succès. 317 000 demandes ont été déposées en deux mois (janvier-février) auprès des conseils généraux et, pour l'instant, 100 000 allocations ont été versées. « Il y a un afflux plus important que ce qui avait été prévu. Nous avions pensé que l'étalement des demandes serait plus long », a reconnu la secrétaire d'Etat. « C'est la preuve que le besoin existait », ajoute-t-elle.

### « PROFESSIONS EN MAL DE REVALORISATION »

De son côté, Ségolène Royal milite pour améliorer le sort des quelque 400 000 assistantes maternelles. A l'heure où la France se remet à faire des bébés et où la création de crèches nécessite souvent plusieurs années, ce métier a un bel avenir devant lui. Mais, pour qu'il soit attractif, il doit lui aussi être revalorisé. Dans un rapport remis cette semaine à la ministre, la direction générale de l'action sociale recommande « une évolution des rémunérations, un approfondissement de la professionnalisation et une amélioration des droits sociaux » des assistantes maternelles.

Ce secteur de l'aide aux personnes reste toutefois très féminisé. « Cela explique sans doute pourquoi ces professions sont en mal de revalorisation et de reconnaissance », estime M<sup>me</sup> Royal. « Si nous améliorons leur professionnalisation et leur statut, nous pourrions réussir la mixité des emplois », espère-t-elle. Et ainsi peut-être attirer de nouvelles vocations.

Sandrine Blanchard

## Le comité de défense de la gynécologie médicale interpelle les candidats sur l'avenir de cette spécialité

**ELLES** n'en démordent pas. Malgré la création, inscrite dans la loi relative aux droits des malades, d'un diplôme d'études spécialisées (DES) en gynécologie médicale (*Le Monde* du 14 février), les membres du comité de défense de cette discipline (CDGM) considèrent que leur profession est toujours « en danger ». « Cette loi est pour nous un nouveau tour d'illusionnisme », ont expliqué, mardi 16 avril, les femmes médecins responsables du comité. Selon elles, la loi « ne garantit ni l'existence d'un diplôme autonome spécifique de gynécologie médicale distinct de celui de la gynécologie obstétrique, ni les 80 postes d'internes par an assurant la pérennité de la discipline ».

Période électorale oblige, le CDGM a interpellé par courrier les candidats à la présidentielle en leur rappelant que la pétition « Touche pas à mon gynéco » avait recueilli quelque deux millions de signatures. Résultat : de Bruno Mégret à Daniel Gluckstein, tous affirment être d'ac-

cord avec les revendications du comité de défense. Seul Lionel Jospin n'a pas répondu, mais Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, avait indiqué, en février, que « 60 places d'internat » seraient réservées à la gynécologie médicale. Quant à Jacques Chirac, c'est son porte-parole, Roselyne Bachelot, qui est venu promettre aux responsables du CDGM « une formation indépendante » pour la gynécologie médicale. « Je ne peux pas m'engager sur les 80 postes, mais le désengagement du numerus clausus des études médicales doit servir en priorité à votre discipline », a précisé M<sup>me</sup> Bachelot.

### « UNE COQUILLE VIDE »

Moins de 2 000 actuellement, les gynécologues médicaux (près de 90 % sont des femmes) ne seront plus que 500 en 2020 si les effectifs ne sont pas renouvelés. Cette baisse démographique spectaculaire est liée à la suppression, en 1986, de cette spécialité dans le cursus universi-

taire au nom de l'harmonisation européenne. Depuis quatre ans, un comité de défense s'est créé pour sauver « une pratique qui a permis aux femmes d'être en meilleure santé et d'être moins opérées que les autres ».

Mais le lobby des gynécologues obstétriciens – en majorité des hommes – s'est toujours opposé au rétablissement de cette discipline, faisant notamment valoir qu'eux-mêmes et les généralistes étaient en mesure d'assurer le suivi médical des femmes. Alors que plusieurs rapports sur la démographie médicale prévoient une pénurie d'obstétriciens dans les années à venir, la gynécologie médicale n'apparaît pas à leurs yeux comme une priorité. Soutenant les revendications du CDGM, Elisabeth Badinter regrette que « depuis quatre ans on nous mène en bateau » et que la loi ne soit « qu'une coquille vide ».

S. BI.

Il se met en quatre pour vous.



## hp LaserJet 3300 mfp (C9126A/ABF)

Nouveauté, le tout-en-un HP LaserJet.

- Impression et copie monochrome jusqu'à 14 pages par minute, jusqu'à 1200 ppp
- Numérisation couleur à plat
- Télécopieur 33,6 kbps
- Bac papier 250 feuilles, plus chargeur 50 feuilles
- 4 fonctions partageables en réseau (en option avec boîtier hp Jetdirect externe)
- Emulation PCL6, PCL5 et émulation HP PostScript niveau 2
- Compatible PC et MAC

**799 €ht\***



invent

0826 800 400 (0,15 €ttc / la min) en précisant le code "avril"

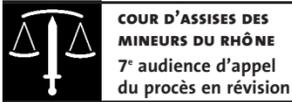
[www.hp.com/fr](http://www.hp.com/fr)

©Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard, et de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable du 01/04/02 au 30/04/02 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. \*Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

## Au procès de Patrick Dils, les gendarmes égrèment les charges pesant sur Francis Heaulme

« Je vais vous dire la vérité, mais je ne veux pas être mis en examen », avait déclaré en février le tueur en série, lors du dernier supplément d'information



COUR D'ASSISES DES MINEURS DU RHÔNE  
7<sup>e</sup> audience d'appel du procès en révision

LYON

de notre envoyé spécial

La justice pénale, pour frayer par nature dans des eaux hors du commun, ne saurait être réduite aux statistiques. Néanmoins, comment éluder l'omniprésente interrogation, qui, bien que non dite, traverse la cour d'assises des mineurs du Rhône, chargée d'examiner en appel la révision du procès de Patrick Dils : quelle est la probabilité pour qu'un double meurtre « à la Francis Heaulme » ait été commis par un autre que Francis Heaulme, alors même que celui-ci vivait et travaillait à deux pas du crime, et dit même avoir vu le meurtrier sur les lieux, le jour des faits ?

Pour tenter d'y répondre, la justice, depuis qu'elle a été saisie d'un deuxième recours en révision en 1998, a multiplié les suppléments d'information, jusqu'à la veille du procès de Lyon. Mardi 16 avril, le capitaine de gendarmerie Francis Hans se garde bien de prononcer le mot de « contre-enquête », un brin désobligeant à l'égard des premiers enquêteurs – des policiers –, et préfère utiliser l'expression « complément d'investigations ». Cependant, s'il faut appeler un chat un chat, la gendarmerie, pour Patrick Dils, est bien la police de l'innocence.

Pour être didactique, deux écrans, dans le prétoire, ont tout

d'abord été installés. L'un pour le public, l'autre pour la cour et les jurés. Le maréchal des logis chef Thierry Perchat, en « analyste criminel », expose comment, à partir de 141 pièces extraites du dossier [qui valut à Patrick Dils, en 1989, une condamnation à perpétuité], il a « traité » informatiquement 194 événements relatifs à la journée du 28 septembre 1986, date à laquelle furent retrouvés, le crâne fracassé, Alexandre Beckrich et Cyril Beining, 8 ans, à Montigny-lès-Metz, le long d'une voie ferrée.

Mariant céderom et souris, le chef Perchat déclenche alors comme un film d'animation. Sur un plan du quartier, chaque témoignage est visualisé et « restitué » dans sa dynamique. Ici, une voiture ou une mobylette qui s'engage dans une rue, là des riverains, des passants, et puis surtout, si vivants – mais jusqu'à 17 h 15 seulement –, les enfants, qu'en maints endroits, plusieurs regards ont saisi en train de jouer.

De cette animation, chargée avant tout d'assurer une cohérence chronologique à tous les témoignages, les gendarmes ont conclu – ce qui ressortait déjà de l'analyse par l'avocat général au deuxième jour de l'audience (Le Monde du 11 avril) – qu'il paraissait très difficile d'insérer le contenu des aveux de Patrick Dils dans la chronologie (aux alentours de 18 h 50, à la tombée de la nuit).

Les gendarmes : « Sinon, ou bien celui-ci aurait agi, dans un laps de temps très court, en présence de témoins qui auraient dû entendre. Ou bien il aurait agi quasiment en

présence des parents [déjà à la recherche de leurs enfants, sur les voies ferrées]. »

Evoquant alors la piste Francis Heaulme, le capitaine Hans revient sur les « similitudes » dans les différents crimes du meurtrier en série et sa capacité à mélanger les affaires, lorsqu'il est interrogé (Le Monde du 17 avril). Au cours de ses nombreux interrogatoires, entre 1989 et 1994, Francis Heaulme a fait cinq allusions directes au crime de Montigny. En outre, l'enquêteur indique que le tueur en série, qui occupait un emploi à 400 mètres des faits, avait été licencié dix jours seulement après ceux-ci, son entourage professionnel ayant témoigné d'un regain de violence de sa part à cette époque.

PRÉSENCE SUR LES LIEUX

De ses nombreuses déclarations, l'enquêteur tire surtout qu'il n'a jamais varié sur un point : Francis Heaulme a toujours admis sa présence sur les lieux du crime, le jour des faits, fluctuant seulement sur les horaires et son emploi du temps. En novembre 2000, lorsqu'il avait affirmé que des enfants lui avaient jeté des pierres d'un pont, il avait dit : « Si cela avait été un adulte, je serais monté, je l'aurais cogné. » Il avait dessiné un croquis des lieux très précis. Aux enquêteurs, qui progressaient sur la base des indices qu'il délivrait, il avait adressé : « Cette fois, vous avez fait vite ! »

Réentendu en janvier 2002, celui qu'on a parfois surnommé le « routard du crime » avait affirmé être présent à Montigny à 17 h 40 et

avoir vu un homme « petit et trapu-teux (sic) » descendre du talus des voies de chemin de fer : « un détraqué sexuel », « l'homme qui a tué les enfants ». Celui-ci lui aurait dit « avoir fait une connerie ». Il avait alors cité le nom d'Henri Leclair, un suspect qui avait avoué, puis avait été blanchi, en 1986.

« Entendu une dernière fois en février, témoigne le capitaine Hans, Francis Heaulme est hypertendu, à la limite de l'agressivité. Il nous déclare : "Je veux vous dire la vérité, mais je ne veux pas être mis en examen." Il dit avoir eu, cette fois, un contact avec l'homme, ensanglanté, qu'il a tenu par le bras, de sorte qu'il a dû jeter ses gants de cycliste dans une benne à ordures. Il dit monter sur le talus pour chercher les enfants. Il touche un des enfants, le retourne sur le dos. L'un des enfants a un short baissé. Il nous dit : "M. Hans, vous êtes en plein dedans." Puis il claque la porte, se rétracte. Il dit encore voir Henri Leclair tuer les enfants, mais se rétracte. Ce n'est ni celui-ci ni Patrick Dils, mais un autre homme... »

Compte tenu du témoignage des pêcheurs, qui ont affirmé, lundi 15, avoir pris en charge Francis Heaulme vers 19 heures, à près de 5 kilomètres des faits, l'enquêteur exclut la possibilité d'un geste impliquant tout à la fois Patrick Dils et le tueur en série. Patrick Dils, figure d'adolescent sage, bras croisés, observe, muet, son procès, qui n'est plus tout à fait seulement son procès.

Jean-Michel Dumay

## José Bové sera écroué après l'élection présidentielle

Le procureur général de Montpellier ne souhaitait pas « polluer le débat politique »

MONTPELLIER

de notre correspondant

Dans le hall de l'aéroport de Montpellier, avant de s'envoler pour l'Espagne, via Paris, José Bové feuilletait son agenda. « La semaine du 6 mai ? Non, je n'ai rien de particulier, en tout cas je ne suis pas à l'étranger. » Sur un ton tout aussi anodin, il aurait pu ajouter : « A cette période, je suis libre », mais cela risque de ne pas être le cas, et il le sait. La décision de justice le condamnant à trois mois de prison ferme pour le démontage du chantier du restaurant Mc Donald's de Millau sera appliquée « dans les quelques jours qui suivront le second tour de l'élection présidentielle », a annoncé, mardi 16 avril, le procureur général de la cour d'appel de Montpellier, Paul-Louis Auméras. Le leader de la Confédération paysanne rejoindra sans doute la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), où il a déjà effectué 20 jours de détention provisoire à l'été 1999. En tenant compte des remises de peine, il lui reste à purger entre 30 et 40 jours de prison. Après la décision de la Cour de cassation confirmant l'arrêt de la cour d'appel de Montpellier, José Bové aurait pu demander des aménagements au juge d'application des peines de Millau, mais il a choisi de laisser passer le délai, qui expirait lundi soir.

Paul-Louis Auméras, embarrassé, a indiqué que Joseph Bové était « un justiciable comme les autres », mais il a été obligé de reconnaître que sa personnalité l'avait contraint « à rechercher une

solution qui ne pollue pas le débat politique ». Le procureur général a reconnu qu'il avait fait part de sa décision à la chancellerie, mais assure qu'elle n'est imputable « ni au président de la République ni au premier ministre ».

Le magistrat, qui exclut que José Bové puisse bénéficier d'une éventuelle amnistie présidentielle, précise qu'il entend se mettre d'accord sur une date d'incarcération avec les avocats de José Bové. A condition que le leader paysan ne



« Une décision politique », « une justice aux ordres » avec laquelle il n'est « pas question de collaborer »  
JOSÉ BOVÉ

cherche pas à « tirer parti de sa mise en détention en organisant une quelconque opération médiatique, car, dans ce cas, [il] devra[ît] demander au préfet la mise à disposition de forces de l'ordre suffisantes pour éviter tout débordement ».

José Bové a, lui, dénoncé une « décision politique » et « une justice aux ordres qui ne veut pas que le débat sur la mondialisation interfère avec la campagne ». Il a répliqué qu'il n'était pas question de « collaborer » avec la justice : « Si le procureur Auméras décide d'envoyer les gendarmes le 6 mai au matin, il me trouvera chez moi. Si je suis en déplacement syndical, il faudra qu'il lance un mandat d'arrêter. Il me prendra là où je suis. »

Richard Benguigui

## Mélodie antisécuritaire en sous-sol, dans une cité du 19<sup>e</sup> arrondissement

CHANTAL BOCKEL n'imaginait pas toutes les difficultés qu'elle rencontrerait pour organiser une réunion publique sur le thème de « l'insécurité, ce qu'on ne vous dit pas ». Chargée des relations avec les magistrats à l'ordre des avocats de Paris, M<sup>me</sup> Bockel a d'abord eu le plus grand mal à trouver une salle où inviter des professionnels de la justice à réagir aux propos très sécuritaires des principaux candidats à l'élection présidentielle. « Toutes les mairies socialistes que j'ai contactées ont fait de la résistance en me demandant de remettre ça en septembre » soupire-t-elle. Le débat a finalement eu lieu, lundi 15 avril, dans une petite salle prêtée par une association antillo-guyanaise au sous-sol d'une cité du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Seulement, aucun des magistrats et des ténors du barreau invités n'a jugé bon de se déplacer.

A la tribune décorée de papier crépon, il ne restait donc plus que Véronique Vasseur, auteur de *Médecin-chef à la prison de la santé*, le secrétaire général de la Confédération syndicale des familles, François Edouard, le président de l'Association des avocats pénalistes, Jean-Louis Pelletier, et le sociologue Laurent Mucchielli, auteur de *Violences et insécurité*, qui a assuré pendant plus d'une heure le spectacle à lui tout seul. Depuis quelques semaines, M. Mucchielli ne rate en effet aucune occasion de dénoncer publiquement la « surenchère politique et médiatique » du thème de l'insécurité,

quelle que soit la qualité ou l'importance de son auditoire, ici réduit à une trentaine de personnes. Cofondateur d'un petit groupe de chercheurs baptisé Claris (pour « clarifier le débat sur l'insécurité »), son nom apparaît régulièrement, avec celui du sociologue Michel Kokoreff, au bas de tribunes publiées dans la presse (Le Monde du 4 avril) comme dans de nombreux débats des amphithéâtre de la Sorbonne aux salles municipales des petites villes de province. Dans les sous-sols de la rue Riquet, le chercheur s'adressait cette fois principalement à des mères de famille antillaises qui ont assisté, éberluées, à un cours magistral sur la manière dont se construit le sentiment d'insécurité.

« USAGE INTEMPESTIF » DU FAIT DIVERS

Alors que le niveau des crimes violents n'a jamais été aussi bas, en France, depuis le début des années 1970 (Le Monde du 1<sup>er</sup> avril), les médias sont les premiers à « donner le sentiment qu'on vit dans un pays à feu et à sang », commence M. Mucchielli. Les « impératifs commerciaux » des entreprises de presse comme leur « usage intempestif » du fait divers n'expliquent pas seuls cette confusion, également entretenue par « les hommes politiques de gauche, paniqués par la manière dont l'opposition orchestre le débat ». Le sociologue cite également les syndicats de policiers « qui confondent le fait d'être caillassé et d'être tué en service »

alors qu'il y a moitié moins de morts dans leurs rangs qu'il y a dix ans. Il s'attaque enfin aux « experts autoproclamés en violences urbaines » qui vendent aux collectivités locales des diagnostics locaux de sécurité « indigents et scandaleux ». Tous ces acteurs, résume le chercheur, ont un intérêt financier, électoral ou corporatiste à entretenir les « fantasmes » sur l'insécurité.

La réalité, poursuit-il dans un silence religieux, c'est que les deux tiers des faits de délinquance recensés concernent avant tout des vols de biens de consommation, téléphones portables et vêtements de marque en tête. « Tant qu'on vivra dans une société qui continue à s'enrichir tout en maintenant certaines catégories de population hors de la société de consommation, on aura toujours ces problèmes, aujourd'hui totalement absents du débat électoral », déplore-t-il. Dans la salle, un policier envoyé par le commissaire du 19<sup>e</sup> arrondissement approuve. Il a grandi à quelques centaines de mètres, rue de l'Ourcq, où il se souvient qu'à l'époque « il y avait déjà de gros problèmes avec la police ». Depuis, les incivilités ont augmenté, assure-t-il, mais pas le nombre de crimes et de délits. Quant au dialogue avec les jeunes, il n'a semble-t-il guère évolué depuis son enfance : « Il y a toujours des jeunes anti-flics », soupire le fonctionnaire.

Alexandre Garcia

## Un juge de Nice critique l'action d'Eric de Montgolfier

JEAN-PIERRE FERRY,

vice-président du tribunal de grande instance de Nice, s'en est pris, mardi 16 avril, au procureur de la République, Eric de Montgolfier (photo). Il lui reproche d'avoir jeté « le discrédit sur l'ensemble des magistrats niçois » en se lançant dans sa croisade pour dénoncer l'influence de certains réseaux, en particulier francs-maçons, dans la juridiction niçoise. « Il n'a jamais apporté de preuves. En revanche, il s'est beaucoup investi pour mettre en cause des magistrats », a déclaré à la presse M. Ferry. Le magistrat dénonce notamment « l'acharnement » de son collègue contre Jean-Paul Renard, doyen des juges d'instruction de Nice, soupçonné d'avoir utilisé le casier judiciaire national pour fournir à son ancienne loge maçonnique des informations confidentielles. « Je m'insurge contre le fait qu'on l'ait placé en garde à vue et qu'immediatement on ait prévenu la presse afin que le discrédit s'abatte sur lui ». – (Corresp.)



ANNE-CHRISTINE FOUJOLAT/AFIP

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)**, qui a adressé un questionnaire aux candidats à la présidentielle, relève que pour le droit de vote des étrangers, « la situation est plus favorable qu'en 1995 ou 1997 ». L'association se félicite, notamment, que « Lionel Jospin propose d'instituer le droit de vote lors des élections locales pour les étrangers séjournant en France depuis plus de cinq ans » et s'engage à le faire « dans l'année qui suivra les élections ».

■ **DOUBLE PEINE : 68 % des Français se prononcent pour une remise en cause de la double peine**, qui ajoute l'expulsion du territoire à la condamnation pénale frappant un étranger, selon un sondage BVA-Libération-Aides, publié mercredi 17 avril (sondage réalisé du 13 au 14 avril auprès d'un échantillon représentatif de 962 personnes).

■ **GENS DU VOYAGE : environ 200 enseignants et étudiants de l'université Joseph-Fourier à Saint-Martin d'Hères (Isère)** ont à nouveau manifesté, mardi 16 avril, devant la préfecture à Grenoble contre la présence de nomades sur le campus. Lundi, le président de l'université Joseph-Fourier et celui de l'Institut national polytechnique avaient décidé la fermeture de leurs établissements, jugeant la situation « ingérable » (Le Monde du 6 avril).

■ **FAITS DIVERS : un jeune homme de 19 ans s'est présenté de lui-même à la police**, lundi 15 avril, pour avouer le meurtre à la machette, cinq jours plus tôt, d'un touriste gallois en gare d'Orléans (Loiret). Il devait être mis en examen pour homicide volontaire, mercredi 17 avril.

■ **Un homme de 31 ans a été tué de deux balles de 9 mm dans la tête** en pleine rue de Cachan (Val-de-Marne), mardi 16 avril, par deux motocyclistes. La victime était connue des services de police, notamment pour trafic de stupéfiants et vols à main armée. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle de Paris.

■ **INFANTICIDE : une mère de 41 ans s'est accusée du meurtre de sa fillelette handicapée** de 9 ans dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 avril, à Croix (Nord). Elle aurait quitté son domicile avec sa fille pendant que son mari et son fils de 17 ans dormaient, pour tuer l'enfant en pleine rue de quatre coups de couteau dans la gorge. La mère, sans emploi, comme son mari, a été mise en examen pour assassinat, mardi 16 avril.

Piotr Smolar

## Le rappeur Booba soupçonné d'avoir tiré sur un homme

En garde à vue, il conteste être l'auteur de coups de feu à la sortie d'une boîte de nuit d'Aubervilliers

IL SE SURNOMME Booba, il rappe et il est « hardcore », c'est-à-dire qu'il appartient au courant le plus radical du rap français. Mercredi 17 avril au matin, Booba se trouvait toujours en garde à vue dans les locaux du service départemental de la police judiciaire de Bobigny. Les policiers enquêtent sur l'implication de ce personnage controversé de la scène hip-hop – de son vrai nom Elie Yaffa – dans une bagarre survenue, samedi 13 avril, à la sortie d'une boîte de nuit d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). A l'issue de cette bagarre, des coups de feu ont été tirés et un jeune homme de 20 ans a été grièvement blessé à l'abdomen. Hospitalisé à l'hôpital Avicenne à Bobigny, ce dernier n'a toujours pas pu être entendu par les policiers.

Situé à Aubervilliers, le Studio 287 s'est imposé comme un des hauts lieux des nuits parisiennes. Le maître des lieux, Jean-Luc Lahaye, fut chanteur de variété dans les années 1980. Aujourd'hui, il loue la salle pour des congrès, des mariages et des fêtes. Le week-

end est toujours musical et dansant. Aux platines se succèdent des MC (maîtres de cérémonies) et des DJ (disc-jockeys) de renom ; samedi 13 avril, c'est le collectif BOSS de Joey Starr, figure de proue du groupe NTM, et DJ Cut Killer qui étaient à l'honneur.

Au petit jour, vers 6 heures, une échauffourée débute à l'intérieur de la boîte de nuit. Elle oppose Booba et ses amis à d'autres clients du lieu, toujours très fréquenté. Le ton monte rapidement. « Quand vous avez 2 000 personnes dans une salle, les frottements sont inévitables. On ne peut pas marquer à la culotte chaque noctambule », explique Jean-Luc Lahaye, qui dit ne pas être responsable de ce qui se passe dans la discothèque, contrairement aux organisateurs du soir qui louaient l'endroit. « En plus, renchérit-il, l'affaire s'est passée essentiellement sur la voie publique, ça ne me concerne donc pas du tout. »

Samedi matin, voyant l'incident se développer à l'intérieur du club, le service d'ordre a en effet décidé d'expulser tous ses protagonistes,

qui se sont retrouvés dehors sur le parking où stationnaient les voitures des VIP. La suite demeure plus confuse pour les enquêteurs. Un pistolet est sorti d'une voiture, des coups de feu sont tirés, un des opposants à Booba est touché au ventre. Reste à présent aux policiers à identifier l'utilisateur et le propriétaire de l'arme.

GLORIFICATION DES ARMES

De source judiciaire, on indique que Booba a nié être l'auteur des coups de feu, sans pour autant désigner un autre responsable. « Il y a autant de versions que de participants », explique-t-on au parquet de Bobigny. Plusieurs témoignages – celui d'un ami de la victime, également impliqué dans la dispute, ainsi que ceux d'autres personnes présentes sur les lieux – ne confirment pas les propos de Booba devant les policiers.

Booba appartient à la branche dure du rap français : à mille lieues des fleurettes d'un MC Solaar, elle préfère s'inspirer du gansta-rap américain, glorifiant les armes et la

guerre urbaine. Booba s'est fait connaître en 1996 au sein du groupe Lunatic, qu'il forme alors avec son compère Ali, grâce à un premier titre intitulé « Le crime paie ». L'album de Lunatic, « Mauvais œil », lancé par le label indépendant 45 Scientific et ne bénéficiant donc pas de véritable promotion sur les ondes radiophoniques, s'est vendu – phénomène rare – à près de 90 000 exemplaires. En 1997, l'ascension du jeune rappeur est freinée par une condamnation à un an de prison ferme, pour avoir agressé un chauffeur de taxi.

Un incident de parcours à la mesure des textes scandés par Booba. Dans « Temps mort », album solo sorti en début d'année, le rappeur avertit : « Je n'aime pas m'abatre comme un chiffon, j' préfère l'abatre car ainsi font les gens d'ma zone. » Ou encore : « Si ça s'cose, protège ton torse ou tu seras blessé. » Voire : « On cultive sa haine antiflics ou gendarmes alors on devient des boss du maniement d'armes. »

# Faut-il étendre le champ des référendums locaux ?

La plupart des candidats à l'élection présidentielle se sont prononcés pour le développement de ces consultations. Mais les élus veulent conserver le contrôle de cet instrument, qu'ils utilisent de plus en plus comme un moyen de pression sur les pouvoirs publics

**C'EST SANS DOUTE** l'une des idées les plus en vogue de cette campagne présidentielle. Ne pas la glisser dans sa masette de candidat, c'est s'exposer à ne pas passer pour un démocrate sincère, soucieux de proximité avec les électeurs. Le référendum local est plébiscité par les postulants à l'Élysée, de droite comme de gauche. Lionel Jospin suggère de développer son usage non seulement dans le cadre communal mais aussi au niveau régional. Jacques Chirac soutient que « la Constitution doit renforcer le rôle des

citoyens en prévoyant l'institution du référendum local ». Robert Hue milite pour « le référendum local et l'obligation de débattre de toute proposition émanant de 10 % des électeurs ». Corinne Lepage propose de rendre possible « les référendums d'initiative citoyenne au niveau local comme au niveau national lorsque 5 % des électeurs le réclament ». Jean-Marie Le Pen reprend lui aussi le flambeau référendaire.

Pour tous, il s'agit de généraliser – voire de systématiser – une pratique déjà en vigueur. Depuis longtemps, les maires organisent des consultations directes de leurs habitants. De 7 en 1982 (ils existaient alors en dehors de toute réglementation), ils sont passés à plus d'une vingtaine en moyenne chaque année, depuis le milieu des années 1990. Rapportée aux 36 779 communes françaises, ce nombre est évidemment confidentiel, mais il augmente.

Questions posées aux électeurs et taux de participation sont très variables. De l'aménagement de la place du village à la baisse des impôts locaux, du maintien de la fête communale à la construction d'un centre d'enfouissement de déchets : dans la plupart des cas, les consultations portent sur des sujets concrets qui ont trait à la vie de la commune.

Mais l'outil peut être utilisé par un édile pour stigmatiser certaines catégories de la population. L'exemple le plus controversé reste le référendum « anti-mendicité » organisé par Jacques Peyrat, maire (RPR) de Nice en novembre 1996. Président RPR de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye avait, à l'époque, condamné cette

consultation : le référendum local peut être « une excellente mesure » s'il s'agit d'interroger la population, par exemple, sur « des aspects structurels » de l'équipement d'une commune, mais pas s'il s'inscrit dans le « développement des intérêts catégoriels, des égoïsmes, des phénomènes de racisme social dans l'aggravation de la fracture civique ». Autre exemple de ce type : le référendum organisé par le maire d'Hautmont (Nord), Joël Wilmotte (non inscrit) en 1992, qui demandait à la population d'approuver ses initiatives

pointant la concentration d'immigrés dans la commune.

Depuis plusieurs années, les communes sortent de leur domaine de compétences : elles se prononcent, à Chaulnes (Somme), contre le projet d'implantation d'un troisième aéroport francilien ; dans les Bouches-du-Rhône contre l'extension de nouvelles pistes d'aéroport ; à Chamonix contre la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, à Besançon (Doubs) pour la construction d'une gare TGV en centre ville. A chaque fois, les élus battent le rappel de la

population pour peser sur les pouvoirs publics. Ces derniers référendums, organisés par les élus bien qu'ils aient été invalidés par le tribunal administratif, n'ont aucune valeur juridique. Car les consultations ne peuvent porter que sur « des affaires de la compétence de la commune ».

## OBSTACLE DE TAILLE

Licites ou non, ces procédures, de moins en moins isolées, traduisent le souci des élus de prendre en compte les mutations des compor-

tements de leurs administrés. Prompts à se mobiliser sur des questions concrètes, de façon souvent critique, ces derniers ont tendance à boudier les urnes et à se détourner du militantisme classique. En cela, le référendum correspond aux attentes de citoyens-usagers de plus en plus individualistes.

Mais la généralisation du référendum local se heurte à un obstacle de taille : les maires, qui estiment le plus souvent que le pouvoir référendaire doit rester entre leurs mains. Ils considèrent avec suspicion un instrument qu'ils redoutent de voir utilisé soit par une minorité, soit par leur opposition politique.

Cette méfiance les a toujours conduits à encadrer au plus près l'initiative populaire. En 1992 et en 1995, ils ont veillé à ce que les lois qui légalisent ces référendums ne leur imposent pas d'y recourir sous la pression des habitants. Ils ont pris soin aussi que de tels scrutins restent consultatifs. Cet état d'esprit s'est encore manifesté récemment, lors des débats parlementaires sur la loi « démocratie de proximité ».

Un amendement initialement voté par l'Assemblée nationale prévoyait d'autoriser tous les habitants – et pas seulement les électeurs – à prendre part à un référendum local. Un autre permettait à un cinquième des habitants d'un arrondissement de Paris, Lyon, Marseille de demander un référendum dans leur quartier. Le gouvernement s'est opposé à ces deux amendements, qui n'ont pas réapparu dans le débat après avoir été repoussés par le Sénat. Et aucun parlementaire n'a proposé de rendre le référendum décisionnel.

## Un dispositif manié avec précaution par les maires

**AVEC** le référendum local, les maires savent qu'ils disposent d'un dispositif utile, mais à utiliser avec parcimonie. A Chamonix, le maire (div. droite) Michel Charlet en a usé « pour motiver la population et se sentir épaulé ». Le 19 août 2001, dans trois communes de la vallée de Chamonix, 53,28 % des électeurs inscrits se sont déplacés pour refuser – à une écrasante majorité (97 %) – le retour des camions dans le tunnel du Mont-Blanc. Le maire se défend d'avoir organisé un plébiscite. « Au bout d'un moment, quand on est le nez dans le guidon, on recherche une certaine légitimité. Le suffrage ne suffit pas. Nous sommes élus pour six ans, les choses peuvent évoluer en cours de mandat », plaide-t-il. Le référendum a été déclaré illégal : la question dépassait les compétences communales. « Le fait que le préfet nous traîne devant le tribunal administratif a multiplié par quatre notre effet médiatique », ironise le maire.

A Chaulnes aussi, dans la Somme, l'outil de gestion locale est devenu une arme de communication. Sept mille votants, sur 8 000 participants, ont refusé l'implantation d'un aéroport international. L'enjeu de la consultation (qui ne fut ni autorisée ni interdite) n'était pas dans le résultat, attendu. « Je ne sais pas si nous pourrions nous appuyer sur le référendum juridique, mais politiquement nous le ferons. Nous prouvons aux décideurs notre force de mobilisation », rappelle Jacques Quillet, président (non-inscrit) de la communauté de communes de Haute-Picardie.

Le maire (PCF) de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), Alain Audoubert, souhaite, lui, consulter ses adminis-

trés sur la création d'une police municipale. La préfecture s'y oppose : le maire souhaite voir tous les habitants de la ville, y compris les étrangers, participer au vote. Le maire persiste : « Il devrait pouvoir porter sur tout ce qui intéresse la vie des habitants de la commune, y compris le passage d'une ligne de TGV par exemple, à partir du moment où il ne s'agit que d'un avis. La loi corsète les progrès qui nous restent à faire dans le domaine de la démocratie locale. »

## « UNE FOIS PAR AN »

Le soutien du principe de la consultation locale n'empêche pas les réserves. « Il peut y avoir de la démagogie dans la démarche. Le référendum doit être réservé aux sujets d'intérêt global », affirme M. Quillet. Le maire de Chamonix, lui aussi, préconise la limitation des consultations, « peut-être une fois par an ». « Il faut que la population puisse s'exprimer, afin qu'elle se sente moins frustrée, mais ne pas en abuser », affirme M. Charlet. Pour le maire de Vitry, « il s'agit d'un outil parmi d'autres dans le développement de la démocratie locale ». Les questions posées à Chaulnes et à Chamonix ont mobilisé. Ce n'est pas toujours le cas. En 1999, à Besançon, un référendum sur la baisse des impôts locaux n'a attiré que 37 % des électeurs. Le ministère de l'intérieur ne possède pas de statistiques, mais relève une participation en hausse « dès que l'on touche au cadre de vie ».

Gaëlle Dupont

Service Régions

## Un recours très encadré par la loi

● Selon l'article L. 2141-1 du code général des collectivités territoriales (dispositions de la loi du 6 février 1992), « les électeurs de la commune peuvent être consultés sur les décisions que les autorités municipales sont appelées à prendre pour régler les affaires de la compétence de la commune (...) ». Cette possibilité a été introduite par la loi relative à l'administration territoriale de la République de 1992. Le résultat n'a qu'une portée consultative. Les intercommunalités ont la même possibilité, en matière d'aménagement, depuis 1999.

● L'article L. 2142-3 du même code, (loi du 4 février 1995) indique qu'« un cinquième des électeurs inscrits sur les listes électorales peuvent saisir le conseil municipal en vue de l'organisation d'une consultation sur une opération d'aménagement relevant de la décision des autorités municipales ». Un électeur ne peut signer qu'une seule saisine par an.

## TROIS QUESTIONS À... MARION PAOLETTI

**1 Maître de conférences à l'université de Bordeaux et auteur d'une thèse de science politique sur le référendum local, vous êtes, par ailleurs, candidate (PS) aux élections législatives face à Alain Juppé (RPR). Que pensez-vous des propositions des candidats ?**

C'est une belle hypocrisie. A chaque fois qu'on a prétendu consacrer les référendums locaux, les textes ont verrouillé les conditions de leur mise en œuvre. En 1992, on a légalisé les référendums mais du coup, ils sont devenus un outil contrôlé par les maires. En 1995, on a posé des conditions tellement drastiques à l'initiative populaire qu'on l'a rendue impossible. Qu'il faille la signature de 20 % des électeurs pour qu'une demande de référendum soit soumise au conseil municipal la rend improbable. Les textes limitent plus qu'ils n'autorisent. Le référendum tel qu'il est prévu par la loi est un instrument au service d'une pratique bonapartiste du métier d'élu local.

**2 L'outil vous paraît-il vertueux, néanmoins ?**

Des expériences menées par le passé montrent qu'il peut être un

instrument de gestion locale innovant, à condition d'être réalisé dans un climat de confiance. A la fin des années 1970, Marc Wolf, maire (PS) de Mons-en-Barœul (Nord), avait organisé des référendums sur les choix budgétaires de la ville. Cela avait donné lieu à débat préalable au sein de la commune. Les étrangers avaient été conviés à participer. Mais depuis les lois de 1992 et 1995, de telles démarches sont interdites et sanctionnables par le juge...

**3 Une réforme vous semble-t-elle possible ?**

Il conviendrait d'élargir le référendum local à toute la population, c'est-à-dire aux étrangers qui n'ont pas le droit de vote, d'abaisser les seuils d'initiative populaire et, dans la mesure où le conseil municipal donne son aval, de rendre le référendum décisionnel. J'ajouterais que si on veut véritablement que cette réforme voit le jour, il faudrait que les députés ne soient plus en même temps patrons de collectivités locales.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

## Lionel Jospin propose des consultations régionalisées

**L'IDÉE** de référendums régionalisés, aujourd'hui totalement inconstitutionnels, a été introduite dans la campagne électorale par Lionel Jospin. A Ajaccio, samedi 6 avril, le premier ministre-candidat a rappelé son intention de réviser la Constitution pour permettre « la consultation des Corses » sur la deuxième étape du processus de Matignon, qui prévoit de confier à la collectivité certains pouvoirs d'adaptation législatifs. Cette modification pourrait « concerner toutes les collectivités locales », a-t-il précisé. Il s'agirait de permettre à d'autres régions d'organiser des consultations sur des modifications de leur propre statut, ce qui est impossible à l'heure actuelle.

Jacques Chirac s'est dit « très réservé » sur cette idée. Pour lui, « donner le droit (...) à chacun de s'exprimer sur l'unité de la République est extrêmement dangereux ». Jean-Pierre Chevènement, candidat (MDC) a, de son côté, déclaré qu'il s'agissait « d'une proposition de vente de la République par appartements comme Jacques Chirac l'a fait avec les départements d'outre-mer avec des statuts à la carte ». Organiser « un référendum par région, c'est détruire l'unité du peuple français », a-t-il ajouté.

La question des référendums régionaux a été débattue à l'Assemblée nationale lors du débat sur la loi « démocratie de proximité » du 17 février. Pierre Albertini, député (UDF) de Seine-Maritime et maire de Rouen, a proposé l'organisation de référendums dans les cadres départementaux et régionaux. Au nom du groupe Radical, citoyen, verts (RCV), Alain Tourret, député (PRG) du Calvados a défendu des amendements allant dans le même sens. Ils ont tous été repoussés. Avec l'aval du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui s'est déclaré défavorable, au nom du gouvernement.

B. J.

# Pourra-t-on toujours naître à Bethléem ?



**La Maternité de la Sainte-Famille,**  
gérée depuis 1990 par les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, a permis la naissance de 25 000 enfants dans les meilleures conditions médicales.

**Au centre du conflit depuis plusieurs mois, l'activité de la Maternité ne doit pas être remise en cause. L'Ordre de Malte poursuivra sa mission d'accueil et de soins ; pour tous, quelles que soient la religion ou les origines.**

**La Maternité en chiffres**  
■ 8 spécialistes - 5 médecins résidents - 45 infirmières ■ 6 paramédicaux ■ 5 employés administratifs - 25 auxiliaires  
■ 25 000 naissances ■ Seule unité de soins intensifs en néonatalogie à Bethléem ■ Plus de 3 200 accouchements en 2000 ■ Plus de 15 000 consultations externes par an ■ Aucune mortalité depuis février 1990.



**ŒUVRES HOSPITALIÈRES FRANÇAISES DE L'ORDRE DE MALTE**

**Pour soutenir l'action de la Maternité de la Sainte-Famille, envoyez vos dons à :**  
Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte - 92, rue du Ranelagh - 75016 Paris  
Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04  
CCP : 440 J Paris - e-mail : contact@ordredemaltefrance.org

**www.ordredemaltefrance.org**

## CONCESSION EXCLUSIVE À L'ÉCHELON NATIONAL (FRANCE)

VASYLI International, société implantée en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique, recherche son concessionnaire pour la France, pour ses gammes d'inserts orthétiques pour chaussures. Veuillez consulter notre site Web : <http://www.orthaheel.com/>. Ces produits originaux sont actuellement les premiers sur le marché dans divers pays du monde entier. Le concessionnaire attiré sera responsable de la distribution de nos produits sur de gros volumes, dans toute la FRANCE. Cette perspective commerciale haut de gamme et lucrative conviendrait particulièrement à une société ou à un individu disposant d'un réseau de distribution national déjà en place dans le domaine de la chaussure, de la podologie, du vêtement de sport ou des produits pharmaceutiques. Les expressions d'intérêt (en anglais) peuvent être envoyées dans la plus stricte confidentialité par courrier électronique ou par télécopie à : Mr Brian Parkinson (directeur des nouveaux marchés) VASYLI International. E-mail : [bparkinson@vasyli.com](mailto:bparkinson@vasyli.com) Télécopie : +61-7 5531 5741 Téléphone : +61 - 7 5531 6372

**L** faut parfois baisser les yeux. Et regarder, par exemple, les souliers de certaines des « fidèles » qui se pressent, vendredi 5 avril, au centre des congrès d'Angers, à la première manifestation de

Christine Boutin comme candidate officielle à la présidence de la République. Des souliers, noirs bien entendu, et plats, et particulièrement laids. Des souliers comme on n'en fait plus pour, serait-on tenté d'écrire, des gens comme on n'en fait plus. Une fois les yeux levés et cette vision fugitive, bien réductrice, oubliée, ils sont près d'un millier à attendre la députée des Yvelines. On se parle, de groupe à groupe, de famille à famille, complices, entre gens habitués à fréquenter les mêmes églises, les mêmes associations. Les plus jeunes, en jean bleu et tee-shirt blanc, distribuent des tracts avec, déjà, la solide certitude d'être dans le droit chemin.

Une autre impression se dégage de cette assemblée : l'absence de l'agressivité électrique régnant souvent dans les réunions politiques. Rien à voir avec la haine sourde qui se dégage des meetings de Jean-Marie Le Pen ou de Bruno Mégret. Ici, on ne se moque pas des « pédés » mais « on souffre avec nos frères homosexuels ». Jacques, militant de Quazar, un mouvement de défense des gays et lesbiennes, qui distribue des tracts à l'entrée du centre des congrès, ne s'y trompe pas. « Christine Boutin me fait peur, car elle est bien plus intelligente que les autres. » Intelligente, sans doute. Mais aussi porteuse d'un vrai projet de société. Cohérent pour les uns. Effrayant pour les autres. Mais réel. En 1999, le grand public découvre, lors du débat sur le pacs, cette femme forte, aux tailleurs désuets et à la coiffure choucroute. Une aubaine pour les caricaturistes. A elle seule, elle fait une partie du spectacle. Ses larmes lorsque Lionel Jospin la juge « marginale et outrancière », sa Bible, qu'elle brandit, comme crucifix devant vampire, pour interrompre le ministre de la justice et ce bouquet de fleurs, offert, laisse-t-elle entendre, par une haute personnalité politique dont elle ne révélera le nom que dans dix ou quinze ans. A chaque époque son collier de la reine !

On apprend son enfance, marquée, à 5 ans – elle est née en février 1944 –, par la mort de sa mère et, un peu plus tard, par la faillite sociale de son père, arboriculteur. « J'ai connu la pauvreté, dira-t-elle, je sais ce qu'est le regard d'un bourgeois sur nous, qui n'avions pas d'argent pour prendre le train. » Puis les études de droit, le mariage, en 1967, avec un informaticien du Crédit agricole, l'entrée au conseil d'administration de la banque puis à son journal interne, l'installation de la famille, qui compte déjà trois enfants, à Auffargis, une commune de 2 000 habitants proche de Rambouillet dans les Yvelines, dont elle devient, en 1977, adjointe au maire. Première victoire aux élections. Il y en aura neuf autres. Celle que l'on croit arrivée en politique en 1999 est déjà une vieille routière qui a dérouter les chroniqueurs par un parcours bien peu linéaire, hormis sa fidélité à quelques valeurs bien ancrées. Surprise lorsqu'en 1982, en pleine vague rose, elle est élue au conseil général des Yvelines. Surprise encore plus forte, aux législatives de 1986, où, sous la houlette de Raymond Barre, elle l'emporte, en candidate de droite dissidente. Elle sera alors constamment réélue au conseil général et à l'Assemblée nationale.

Au Palais-Bourbon, elle se fait immédiatement remarquer en menant une bataille perdue pour les radios décentralisées de Radio France contre le secrétaire d'Etat d'alors à la culture et à la communication, un certain Philippe de Villiers. Plus important : le 16 janvier 1991, elle est un des trois députés centristes à voter « contre la guerre » à l'Irak. Position qu'elle assume aujourd'hui avec tout autant de vigueur. « On avait habillé les raisons réelles pour lesquelles on faisait la guerre, des raisons exclusivement économiques et pétrolières, et cela, je ne peux pas le supporter. » Favorable à l'annulation de la dette du tiers-monde, elle surprendra encore son monde en assistant, le 2 mai 2001, à une réunion publique tenue par la coordination du mouvement Attac au Palais-Bourbon. « Non, clame-t-elle, on ne peut tolérer les licenciements pour des raisons financières ou boursières. » Quelques années plus tôt, en s'introduisant incognito à la Santé, avec la complicité d'un aumônier, elle a découvert l'horreur des prisons françaises : « La promiscuité, le bruit, la saleté, la violence, la bouffe. » « Tout homme mérite le respect, quoi qu'il ait fait, tout homme est amendable. » Elle est ainsi favorable à la libération conditionnelle de Patrick Henry, condamné à la réclusion à perpétuité en 1977 pour l'assassinat d'un enfant. Elle se prononce contre la peine de mort et assure qu'elle aurait voté pour l'abolition si elle avait été députée en 1981.

C'est pour la même raison, « défendre la dignité de l'être humain, de la conception à la mort naturelle », que Christine Boutin poursuit son combat contre l'avortement, l'euthanasie et les manipulations génétiques. Là, elle surprend moins, soutenant les thèses les plus traditionalistes. De la même façon, elle s'oppose à l'homosexualité, présentée comme « l'impossibilité d'atteindre



Christine Boutin à Chartres, le 19 mars.

# LA VIE SELON

**Christine Boutin poursuit son combat. Avec l'aide de Dieu, la pourfendeuse du pacs fait campagne pour le respect des valeurs traditionnelles mais aussi contre la pauvreté et l'exclusion**

# CHRISTINE

*l'autre dans sa différence sexuelle*. Les discussions sur le pacs n'ont pas émoussé sa combativité sur ce sujet. Après le 11 septembre, le conflit au Moyen-Orient, la faim dans le monde, la déglingue des banlieues, entre autres, ce conflit sur le pacs n'est-il pas un peu dérisoire ? Celui qui se hasarde à poser cette question sera rapidement remis à sa place. « Non, car le pacs est une écharde dans le principe de l'altérité et prépare petit à petit à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. » Dans ces combats éthiques, Christine Boutin ne peut faire figure de croisée solitaire. Au-dessus d'elle, elle peut d'abord compter sur l'appui sans faille du Vatican, dont elle est officiellement « consulteur » pour les questions de famille. Forte de ce parrainage, Christine Boutin s'appuie sur la multitude d'associations, plus ou moins traditionalistes, plus ou moins liées à l'Eglise officielle, plus ou moins offensives, qui se battent sur ce même terrain.

**H** ABILE politique, elle s'est bien gardée de nouer des liens directs avec ces groupes. « Je suis catholique, je ne renie pas du tout ma foi, répond-elle, elle est certainement un des fondements de mes choix fondamentaux. Toute personne s'appuie bien sur quelque chose, celui qui est athée s'appuie sur les principes de son athéisme. Mais ma foi, je ne l'impose à personne. » Si elle nie toute appartenance à l'Opus Dei, la députée des Yvelines se reconnaît « aussi proche des mouvements charismatiques comme l'Emmanuel que des mouvements plus traditionnels ». « La diversité de cette religion me plaît, la multiplicité de l'expression dans l'unité de la foi me fascine. Une messe dans une abbaye bénédictine me touche autant qu'une messe « cha-cha » [les catholiques désignent ainsi, avec une affectueuse ironie, les adeptes du mouvement charismatique] à Paray-le-Monial. »

Ces nouveaux combats lui vont bien au teint. Surtout depuis la campagne du pacs, où elle se décide à changer radicalement de look. Elle perd 15 kg, se fait couper les cheveux et abandonne les tailleurs épais pour des vestes plus seyantes, les grosses lunettes rondes pour des verres de contact. « Je ne supportais plus l'image qu'on me renvoyait de moi. » Une véritable mue à l'issue de laquelle Christine Boutin a un petit air de... Muriel Robin. Il faut la voir brûler les planches à Angers pour s'en persuader. Cela tient du show, des prêches des prédicateurs américains, des veillées scout. Elle y jouera de toutes les cordes pour faire vibrer son auditoire. La gravité : « Je vous appelle à l'exigence » ; la mauvaise foi : « La

différence entre Jospin et moi, c'est que je fais confiance aux parents » ; la grogne anti-administration : « Nous n'en pouvons plus des papiers » ; l'excès : « Les 35 heures ont introduit une forme moderne de lutte des classes entre grosses et petites entreprises. »

Abordant le rôle de la femme, elle atteint son meilleur. Fermant les yeux, elle attaque, modérato, sur « la dignité de la femme, aujourd'hui objet de pornographie, de commerce », poursuit, allegro, sur le souci de protéger « le plus petit et le plus faible », avant de se prononcer, les yeux maintenant grands ouverts et la voix assurée, contre la parité : « Nous ne sommes pas des pro-

duits de marchandise. » « La femme prendra sa place, toute sa place... – un silence, la salle retient son souffle, Christine se fait alors mutine et charmeuse... – quand elle le décidera. » Applaudissements. Fermez le ban. Du grand art.

Campagne électorale oblige, l'œcuménisme et la charité chrétienne sont jetés aux orties, la tronçonneuse remplace l'encensoir, lorsque Christine Boutin attaque la partie plus politique de son allocution. M<sup>me</sup> Laguiller ? « Rien de plus archaïque. » Chevènement ? « Indigne, d'avoir mis sur sa carte de vœux Napoléon et Jeanne d'Arc. » C'est pourtant le candidat qu'elle dit respecter le plus. « Lui au moins est clair dans ses choix, il est pour l'euthanasie, pour le ma-

quand elle a fait adopter sa loi. » Pas de doute, en revanche, sur Alain Madelin, condamné sans aucune possibilité de rédemption, par ces deux mots : « libéral-libertaire ». La honteuse maladie ! On attend Christine Boutin sur François Bayrou, encore membre de sa famille. Une famille où on connaît bien la pratique du baiser qui tue. « François Bayrou, amorce-t-elle, a une approche pas très éloignée de la nôtre. » « Mais, poursuit-elle, il manque singulièrement de fermeté pour la faire appliquer. » « Son exigence humaniste est réelle, confiera plus tard la députée des Yvelines, mais c'est un garçon toujours partagé, toujours victime de ses interrogations perpétuelles. »

Autre point de dissension : l'Europe fédérale, objet de toutes les peurs de Christine Boutin. Si, en privé, Christine Boutin confie que Jean-Marie Le Pen n'a pas une démarche humaniste, ne serait-ce que par son acceptation de la peine de mort, à Angers elle ne prononcera pas un seul mot sur les candidats d'extrême droite. De peur, sans doute, de choquer son auditoire. Une omission importante, qui montre, malgré tout, les limites de son champ politique.

Son avenir ? Christine Boutin explique sa stratégie avec un exemple. « En 1997, Dominique Voynet a obtenu 3 % des suffrages et Edouard Balladur 18 %. Lequel des deux a le plus pesé ? » Manière de dire que, quel que soit son score, il faudra compter avec elle. Les mille adeptes d'Angers en sont persuadés. Heureux, éblouis par la performance, ils tapent dans leurs mains alors que le rideau va tomber. Voilà Christine Boutin qui esquisse un pas de danse, reçoit le traditionnel bouquet de fleurs. Elle embrasse une petite fille, puis une autre, handicapée, sur son fauteuil roulant. A cappella, elle lancera son dernier appel : « Je vous envoie en mission. » *Ite, missa est*, comme qui dirait.

# Les militaires français en ont assez de se « démerder »

En pleine période électorale, de jeunes officiers s'en prennent vivement, dans leur revue « Fantassins », aux politiques et aux généraux, accusés de présider au déclin de l'armée de terre

LA PRESSE militaire professionnelle s'émancipe et prend des libertés avec la hiérarchie des armées. Sous le couvert de livres propos signés par des officiers, en dépit de la classique obligation de réserve, elle laisse passer des textes décoiffants. En témoigne la dernière livraison du magazine *Fantassins*, publié – en français et en anglais – par l'École d'application de l'infanterie (EAI) à Montpellier, comme s'il fallait réserver un défouloir aux commandants ou capitaines qui souhaitent clamer haut et fort leur mécontentement.

C'est un chef de bataillon, à la direction des études et de la prospective de l'école, qui ouvre le feu contre la part prise par l'armée de terre dans les plans Vigipirate, Polmar et autre Statère censés protéger les populations. Le commandant Tachon constate que ces missions se multiplient sans être clairement définies, parce qu'elles sont la solution de facilité pour un pouvoir qui n'arrive pas à en imposer



de plus logiques. « Les autorités politiques ne semblent pas avoir compris que la "Grande-pas-simiette que ça" n'a plus les moyens de se substituer aux services publics ou privés, lorsque ceux-ci sont occupés à réclamer leur part d'une manne financière que des perspectives

électorales tendent à dilapider. » L'auteur doute de l'intérêt, par exemple, de Vigipirate. « *Même si Vigipirate n'est d'aucune véritable utilité dans la lutte contre le terrorisme, sa contribution à la baisse de certaines formes de petite délinquance a fini par le rendre indispensable aux yeux des politiques. Mais le but initial de rassurer la population (pour maintenir la consommation des ménages ?) est-il toujours atteint lorsqu'on croise au quotidien des militaires dont on devine l'incapacité à réagir en cas de réelle menace, compte tenu du temps qu'ils mettront à approvisionner une arme reliée à leur corps par une chaîne ?* »

Le coup de grâce vient de stagiaires du cours dit « des capitaines », dont la raison d'être est de former plus spécialement les jeunes officiers qui seront à la tête d'une compagnie d'infanterie. Au motif qu'un général – dont ils ne citent pas le nom mais qui se reconnaîtra – les a renvoyés à leurs chères étu-

des « par un lapidaire "démerdez-vous !" », voilà qu'ils s'en prennent durement à la façon dont la hiérarchie se moque des problèmes de ses subordonnés.

## PRIS « POUR DES AMATEURS »

« Allez assener, écrivent-ils en chœur, votre "démerdez-vous !" à un pilote sans engin, à un tireur de Milan [une arme antichar] sans mission, à un chef de groupe sans groupe ou à un grenadier-voltigeur qui enchaîne tant de Statère, de Polmar et de Vigipirate qu'il n'a pas tiré une cartouche depuis presque un an ! » Et ils concluent, à la perspective d'être pris « pour des amateurs » alors que « nous sommes privés de tout, ou presque, pour remplir nos missions » : « Il est maintenant devenu insupportable d'assister, impuissants, à l'ironie des politiques et des journalistes, sans qu'à ce jour un chef militaire ait pris la parole pour clamer haut et fort l'indignation de l'institution militaire, quitte à laisser ses étoiles sur le bureau. »

Jacques Isnard

★ *Fantassins*, n° 11, avril 2002, EAI, rue Lepic, 34000 Montpellier ; dirdep@eai.terre.defense.gouv.fr

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

## UMTS

■ L'opérateur de téléphonie mobile Bouygues Telecom devait annoncer son projet d'acquiescer une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS).

[www.bouyguetelecom.fr/hub/corp/](http://www.bouyguetelecom.fr/hub/corp/)

■ Les candidats aux deux dernières licences françaises ont jusqu'au 16 mai pour se faire connaître.

[www.art-telecom.fr/textes/avis/01/appealcandidatures.pdf](http://www.art-telecom.fr/textes/avis/01/appealcandidatures.pdf)

■ L'introduction de l'UMTS a fait l'objet d'une consultation publique en 1999 menée par l'Autorité de régulation des télécommunications.

[www.art-telecom.fr/publications/synt-umts.doc](http://www.art-telecom.fr/publications/synt-umts.doc)

■ Le 16 octobre 2001, le ministère des finances a revu la procédure d'attribution : les opérateurs ne paieront plus qu'un ticket d'entrée de 619 millions d'euros, auquel s'ajoute une redevance sur le chiffre d'affaires des activités UMTS.

[www.industrie.gouv.fr/cgi-bin/industrie/sommaire/comm/comm.cgi?COM\\_ID=822&Action=200](http://www.industrie.gouv.fr/cgi-bin/industrie/sommaire/comm/comm.cgi?COM_ID=822&Action=200)

■ Le Monde informatique, dénonçant la « braderie des licences », a publié un dossier intitulé « Dissiper les mensonges sur l'UMTS. »

[www.webmi.com/daily/2002/0219/umts.htm](http://www.webmi.com/daily/2002/0219/umts.htm)

■ Le Conseil d'analyse économique se félicite de cette baisse du prix des licences et recommande à la France de proposer une politique européenne de soutien à l'UMTS.

<http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000159/0000.pdf>

■ En vertu du principe de subsidiarité, l'Union européenne a laissé chaque pays libre de gérer ce dossier comme il l'entend (enchères ou dossiers, nombre de licences, prix...). [www.telecom.gouv.fr/telecom/12899.pdf](http://www.telecom.gouv.fr/telecom/12899.pdf)

vincent.truffay@lemonde.fr

## AU COURRIER DES LECTEURS

### BOMBE DÉMOGRAPHIQUE

La politique de Sharon est non seulement cruelle, elle est surtout stupide. Mon souhait le plus cher serait qu'Israël abandonne enfin ses implantations qui ont perverti son âme et que naisse un Etat palestinien démocratique et pacifique. Mais que cette vision irénique soit celle de la majorité des Palestiniens, permettez-moi d'en douter. Et qu'Arafat, par le biais du fameux « droit au retour », cherche à faire exploser son ennemi de l'intérieur, à la faveur de la « bombe démographique », j'en suis convaincu. Et de son point de vue, c'est de bonne guerre.

Par conséquent, je tenais à affirmer, face à votre manière péremptoire de nier qu'Israël combatte pour sa « survie », mon opinion tout aussi péremptoire... et contraire. Comme ni vous ni moi ne sommes devins, c'est l'avenir qui dira si vous aviez raison (...) ou si, malheureusement, les Israéliens devront un jour refaire leurs valises. Pour

## La bataille de Jénine vue par la presse européenne

L'attaque israélienne « nourrit le désespoir et la haine » plus qu'elle ne prépare la paix

TERMINÉE apparemment sur le plan militaire, la bataille de Jénine ne fait que commencer dans la presse, avec les premiers témoignages d'envoyés spéciaux ayant réussi à circuler sans escorte israélienne dans le camp dévasté. « Lorsqu'on pénètre dans la zone d'exclusion, les raisons pour lesquelles les Israéliens se sont évertués à empê-

cher les curieux d'y pénétrer deviennent claires », écrit David Blair, du *Daily Telegraph* (droite) de Londres. « De monstrueux crimes de guerre qu'Israël a tenté de couvrir pendant quinze jours apparaissent au grand jour : ses troupes ont dévasté le centre du camp (...), transformé en tombe humaine », dit Phil Reeves de l'*Independent*.

« En dix ans, après avoir couvert la Bosnie, la Tchétchénie, la Sierra Leone et le Kosovo, j'ai rarement vu des destructions aussi délibérées et un tel mépris pour la vie humaine », confie Janine di Giovanni, du *Times*. « Chaque personne ayant survécu à la plus féroce bataille de cette opération israélienne raconte une terrible histoire. Elle vous prend par la main et

vous conduit dans sa maison ou ce qu'il en reste. (...) Il y a des corps brûlés ou tordus, surpris par la mort. Rien ne prépare jamais à découvrir la pitoyable d'un cadavre. »

### LE « CAMP DES HORREURS »

Alexandra Lucas Coelho, du journal portugais *Publico*, relate « le jour où les vivants sont sortis dans les rues de Jénine » ; Angeles Espinosa, d'*El País* (Madrid), décrit le « camp des horreurs ». Tous évoquent la même odeur âcre provenant sans doute de corps ensevelis par les bulldozers israéliens et soupçonnent un bilan bien plus élevé, côté palestinien, que celui dressé par le gouvernement Sharon. Tsahal « a commencé à raser systématiquement les maisons au bulldozer quatre jours après son entrée dans le camp, après les avoir mitraillées à partir de tanks ou d'hélicoptères », affirme Suzanne Goldenberg, du *Guardian* de Londres.

« Ce qui est certain, c'est que les combats ont été violents et que des civils ont été piégés en leur milieu. Des organismes comme le CICR se sont vu refuser l'accès jusqu'à lundi et n'ont été autorisés à ramasser que quelques corps, éditorialise le *Financial Times*. Israël dit mener une guerre totale contre le terrorisme, mais, même dans ces circonstances, ses forces doivent se comporter de manière civilisée envers les civils. Cela ne fut pas le cas en Cisjordanie. Aucune raison de sécurité ne peut justifier le refus de laisser passer les ambulances. Ça sent la revanche (...) et ça ressemble à un effort coordonné pour terroriser les Palestiniens. (...) A long terme, Israël nourrit le désespoir et la haine, qui sont précipités à la racine du terrorisme. »

### « 24 HEURES » (SUISSE)



Le retour. Cinq filles, autant de garçons, douze semaines de « suspense », 8,2 millions de téléspectateurs en moyenne pour la première émission. « Loft Story », c'est reparti sur M6. Dessin de Burki.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

lemonde.fr pour Le Monde

aller où ? Excellente question. Nous n'en sommes pas là. Mais en vous écrivant, il me revient en mémoire une phrase que j'ai lue il y a longtemps, en Alsace. Elle fut gravée sur le manteau d'une cheminée, au château du Haut-Koenigsbourg, à l'instigation de l'empereur Guillaume II, en pleine première guerre mondiale. On peut y lire « *Das habe ich nicht gewollt* » (je n'ai pas voulu cela). Phrase terrible, vaine repentance. (...)

Jean-Bernard Lang  
Lorry-lès-Metz (Moselle)

### RETOUR EN DIASPORA ?

Je ne suis pas un thuriféraire de M. Sharon, mais je dois lui donner raison sur un point : la « survie » d'Israël est réellement en jeu dans le drame qui se joue là-bas. En effet, si ce pays dispose d'une supériorité militaire incontestable sur ses voisins, il est en état d'infériorité notoire sur le plan démographique. Imaginons que les attentats-suicides se poursuivent, que les gens craignent de prendre l'autobus, d'envoyer leurs enfants à l'école, d'aller travailler, etc. Un grand

nombre d'entre eux quitteraient le pays. Vous avez d'ailleurs signalé dans vos colonnes que ce mouvement avait commencé, et ce serait pour Israël le début de la fin. C'est pourquoi Arafat refuse de condamner les attentats, et que ses milices prennent le relais du Hamas et du Jihad.

Henri Rosenthal  
Paris

### LES ARMES DE LA PAIX

J'étais en Algérie en 1957, au moment de la bataille d'Alger. La casbah était bouclée, devenue zone militaire « interdite aux journalistes ». L'armée « nettoyait ». Les pieds-noirs étaient massivement d'accord ; les Français de métropole étaient inquiets, mais, par rejet du terrorisme, ils acceptaient. Seuls ceux qui voulaient suivre Mendès France imaginaient une autre solution.

On peut comprendre que les Israéliens soutiennent majoritairement Sharon, que les juifs français manifestent ou hésitent, mais depuis la guerre d'Algérie, nous savons (...) ce qui se passe lors-

qu'une armée moderne est confrontée à un peuple pauvre dont la jeunesse est capable d'accepter le sacrifice : une victoire militaire, forcément contre-performante sur le plan politique, et une marée de souffrances. (...)

Merci de Gaulle, mais si nous avions suivi, en 1956 ou 1957, Mendès France, nous aurions sans doute évité nombre de tragédies et leurs conséquences.

Essayons aujourd'hui d'aider les Israéliens et les Palestiniens, en guerre depuis 50 ans, à faire que l'avenir du Proche-Orient soit moins tragique. Parmi les gens capables de crier casse-cou en ayant des chances d'être entendus, il doit y avoir un bon nombre d'anciens pieds-noirs et d'Algériens vivant en France, mais aussi des métropolitains, près de 2 millions, qui, soldats du contingent ont pendant deux ans fait la guerre en Algérie. Trouvons ensemble les mots dont la paix a besoin et ne nous engageons pas pour autre chose.

Georges Chastanier  
Saint-Raphaël (Var)

### LA FIN DE VIE

Après la décision de la Haute Cour britannique reconnaissant à M<sup>lle</sup> B. le « droit de mourir » (*Le Monde* daté 24-25 mars), nous revoyons confrontés de nouveau au mot « euthanasie » dont on ne sait pas très bien si, dans notre vécu personnel et culturel, il gêne, choque ou interpelle. (...)

Contrairement à ce que de nombreux communiqués laissent penser, ce n'est pas le conservatisme médical qui domine dans les prises de position dans ce domaine. En effet, les médecins des services de réanimation ou de cancérologie savent très bien arrêter les thérapeutiques dans les cas désespérés, ou même faciliter la fin d'une vie végétative. De même, les médecins praticiens, confrontés aux fins de vie à domicile, savent faire aussi, mais voilà, tout se fait dans l'ombre et plus ou moins selon sa propre conscience. Quant aux patients, ils se retrouvent à leur tour dans des situations bien inégales à l'approche de la mort.

Le mot « euthanasie » fait peur, alors respectons habitudes et

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### LIBÉRATION

Antoine de Gaudemar

Le débarquement de Pierre Lescure est sans doute, pour Jean-Marie Messier, une victoire dans le bras de fer qui l'oppose depuis des mois à l'équipe dirigeante de Canal+. Le risque est qu'il s'agisse d'une victoire à la Pyrrhus, si chère à remporter qu'elle finirait par balayer aussi son champion : l'avenir dira assez vite si le PDG de Vivendi Universal a réussi hier un beau coup de poker ou précipité sa chute. En tout cas, avec Pierre Lescure se tourne une page de l'histoire culturelle française des vingt dernières années : Canal+ a fait exploser la télé hexagonale de grand-papa et ouvert un boulevard à la révolution audiovisuelle qui a suivi, par l'audace de sa programmation et la rupture avec le conformisme jusque-là de règle sur le petit écran. « Les Nuls » et « Les Guignols », le sport et le cinéma à volonté, la multidiffusion et le porno du samedi soir : tout cela, qu'on l'aime ou pas, Canal+ l'a inventé, sous la houlette d'André Rousselet, de Pierre Lescure et de son équipe, et personne ne le leur enlèvera.

### LA TRIBUNE

Philippe Mudry

Dans la longue et belle saga de Canal+, cet étrange et superbe paragon de toutes les originalités et de toutes les contradictions françaises, le chapitre qui s'écrit depuis quelques jours ne sera certes pas le plus glorieux. Les désaccords entre la direction de Canal+ et le président de Vivendi Universal avaient atteint une telle intensité qu'ils devaient être tranchés. Jean-Marie Messier l'a fait avec une brutalité qui met fin à la phase « héroïque » de la chaîne cryptée mais qui augure mal de celle qui s'ouvre. D'abord, parce que la bataille du divorce s'annonce aussi imminente qu'entre de vieux époux aigris. Ensuite, parce que la légitimité et la popularité de l'équipe sortante vont rendre l'installation de la nouvelle direction particulièrement ardue. Enfin, parce que cet épisode va mettre toutes les parties au dossier devant des responsabilités qu'elles n'ont pas forcément envie de prendre. A commencer par les pouvoirs publics, qui avaient donné leur feu vert à la fusion avec Universal-Seagram et qui se sentent floués.

### LES ÉCHOS

Favilla

La conjoncture mouvementée de Vivendi Universal et les déboires d'Andersen n'ont rien de commun, sauf qu'ils alimentent l'un et l'autre l'actualité des marchés financiers. Au surplus, il ne serait pas équitable de mettre en parallèle les séquelles d'une escroquerie sur Enron avec les conséquences inégales d'un développement mené à bride abattue. Pourtant, les deux actualités évoquent des résonances analogues. A partir d'un certain seuil de gigantisme et d'un certain degré de diversification, la référence dominante change de nature. La logique quasi univoque de la croissance cède la place à la problématique – équivoque – de la cohérence et de la lisibilité. Le thème est devenu banal pour le groupe Vivendi, au point de remettre en cause la démarche de son président lui-même.

croyances et allons au fond du débat sur la fin de vie, même si les juristes de notre pays ne semblent pas encore mûrs. Les médecins de base et une grande partie de la population sont prêts.

Gilbert Goujon  
Bourgoin-Jallieu (Isère)

### VARIATIONS SUR UNE PROCURATION

Dans le courrier des lecteurs, M<sup>me</sup> Ursula Sarrazin expliquait ses difficultés à se faire délivrer une procuration pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle (*Le Monde* du 16 avril). Dans mon 14<sup>e</sup> arrondissement, les bureaux du tribunal d'instance ferment à 20 heures, et une attestation de l'employeur (ou pour les enseignants une carte professionnelle) suffit comme justificatif d'empêchement, sans avoir besoin « d'exhiber » l'impossible ! Alors ne soyons pas si définitifs sur la bureaucratie républicaine. Quelque chose a changé à Paris ces quelques mois, mais en commençant peut-être par la rive... gauche.

Françoise Simon  
courriel

# Ne refusez pas à l'Etat juif la légitime défense *par Arno Klarsfeld*

**D**URANT des siècles, les juifs ont été persécutés en raison de leur religion, ce qui a entraîné une suite quasi ininterrompue de mesures vexatoires et humiliantes, d'expulsions et de pogroms. Puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, la race prit la relève de la religion, suscitant la Shoah et la disparition des deux tiers des juifs d'Europe. Aujourd'hui, l'antisémitisme trouve ses racines dans l'existence de l'Etat d'Israël et de l'attachement des juifs de la diaspora à cet Etat.

Cet antisémitisme est entretenu par les pays arabes et les groupes terroristes palestiniens. Souvenons-nous des attentats contre les synagogues de Vienne, Budapest, Istanbul, Paris, rue Copernic, du massacre de la rue des Rosiers, au restaurant Goldenberg et de tant d'autres symboles juifs qui furent la cible des extrémistes palestiniens soutenus par l'infrastructure de pays arabes qui les finançaient, les entraînaient, leur fournissaient armes, positions de repli et d'impunité.

L'Europe a déjà voulu oublier comment furent célébrés comme des héros dans les pays arabes ceux qui assassinaient les athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de Munich ou les enfants en bas âge de tant de crèches dans tant de kibboutzim en Israël.

La Révolution française a libéré les juifs mais, dans l'inconscient collectif de l'Europe chrétienne, le peuple juif n'a pas encore gagné le droit d'être considéré à l'égal des autres peuples. Les juifs, oui ; Israël, non. Paradoxe : les nations accordent au peuple juif de se reconstituer en tant qu'Etat et lui refusent le droit de se défendre en tant que tel.

Ce droit, on le lui refusait déjà en 1967. Le message du général de Gaulle était alors : « *Ne vous défendez qu'une fois attaqués. Pas d'initiative d'autodéfense.* » Quand la victoire fut acquise, cela donna la formule célèbre : « *Peuple sûr de lui et dominateur.* »

En 1973, Israël, pourtant attaqué par surprise sur trois fronts – dans le sud par l'Egypte, dans le nord par la Syrie et à l'est par la Jordanie et l'Irak –, ne trouva pas non plus grâce auprès de la diplomatie et du gouvernement français. Ce dernier décréta un embargo à son encontre, refusa aux avions américains chargés des éléments nécessaires à sa défense le droit de se poser sur son territoire et résuma, par la bouche de Michel Jobert, alors ministre des affaires étrangères, la politique extérieure de la France quant à la guerre menée contre Israël : « *Je ne trouve rien d'étonnant, pour les pays arabes, de vouloir rentrer chez eux.* »

La politique de la France n'a pas changé aujourd'hui, refusant toujours à Israël le droit de se défendre et de protéger ses citoyens. Les bombes humaines et leurs cortèges de victimes israéliennes innocentes, dont tant de rescapés de la Shoah, ne sont pour la France que la conséquence de l'occupation du territoire palestinien. Ceux qui raisonnent ainsi oublient ou plutôt veulent oublier que ceux qui commettent ces attentats génocidaires ne veulent à aucun prix d'un Etat juif.

« *Retirez-vous de Cisjordanie et les attentats cesseront* » : voilà à quoi se résume le message de la diplomatie française, qui refuse de voir l'évidence. Tout endroit duquel Israël s'est retiré a aussitôt été transformé en base pour des attaques terroristes à l'encontre de la population israélienne.

La France agit et se comporte comme si les menaces à l'encontre d'Israël étaient insignifiantes ou ne portaient pas à conséquence. Comme si Israël était Goliath et les Palestiniens David, alors qu'aujourd'hui David est toujours juif et les pays arabes le véritable Goliath. Goliath, des pays comme l'Irak ou l'Iran, riches du pétrole, de dizaines de millions d'hommes fanatisés par des dirigeants qui n'ont cure du bonheur de leur peuple mais cherchent avant tout à assurer la pérennité de leur pouvoir personnel.

Oui, les menaces existentielles perdurent à l'encontre d'Israël. L'Irak cherche à se doter de l'arme nucléaire tout comme l'Iran. Ils n'hésiteront pas à l'utiliser. Mais la France veut rester aveugle.

Je me souviens, lors du procès de Maurice Papon, des représentants des associations comme le MRAP ou la Ligue de défense des droits de l'homme qui aujourd'hui condamnent avec tant de vigueur et de

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

---

La France agit et se comporte comme si les menaces à l'encontre d'Israël étaient insignifiantes ou ne portaient pas à conséquence. Comme si Israël était Goliath et les Palestiniens David

---

mauvaise foi Israël : ils apostrophaient injustement Papon en lui citant tel ou tel article des années 1930 qui témoignait de l'antisémitisme des nazis : « *Mais comment, vous ne saviez pas ? Vous ne listiez donc pas la presse ? La volonté de génocide se devine dans ces lignes... !* »

L'antisémitisme déclaré des nazis dans les années 1930 est bien moins vigoureux que l'antisémitis-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

**ARNO KLARSFELD** est avocat.

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

me déclaré dans la plupart des pays arabes où l'on appelle au meurtre des juifs. Aujourd'hui, tout est disponible sur Internet pour ceux qui désirent s'informer : les discours dans les mosquées, les thèses universitaires sur les « *mensonges du génocide* », les appels des dirigeants arabes comme le ministre de la défense syrien, qui affirme qu'il « *est du devoir des Arabes de tuer un juif par jour* » ou les déclara-

## Palestine = Tchétchénie ?

*par Armand Boukris*

**U**NE fois de plus, *Le Monde* du 12 avril consacrait sa « une » (« La solitude d'Israël face à la pression internationale ») au conflit israélo-palestinien. Dans le même journal, un petit article, qui sera passé presque inaperçu, relatait la position du Parlement européen face au drame tchétchène (titre : « La Tchétchénie ne mobilise pas les eurodéputés », sous-titre : « Une résolution s'abstient de condamner fermement la Russie »).

On peut s'étonner du traitement de l'information par les médias en général sur ces deux conflits alors que, pour reprendre la formule d'un député européen, « *Il y a plus de morts en Tchétchénie qu'au Proche-Orient* ». On peut s'étonner aussi qu'aucune manifestation importante ne soit organisée pour protester contre la politique de Poutine et qu'aucune Eglise orthodoxe en France n'ait été la cible d'attentat.

Pourtant, les Tchétchènes sont en majorité musulmans et devraient bénéficier de la solidarité de leurs coreligionnaires en France et dans le monde.

Que les Etats-Unis combattent le terrorisme hors de leur territoire paraît légitime aux yeux de l'opinion politique internationale ; que la Russie combatte en Tchétchénie contre ce qu'elle appelle les terroristes, peu de personnes s'en offusquent.

Mais qu'Israël, petit pays, essaye de lutter contre des actes de terrorisme à quelques kilomètres de ses frontières et voilà que les Etats protestent. Et les actes d'antisémitisme ne sont pas la conséquence du conflit israélo-palestinien mais de la condamnation par les gouvernements de la politique de Sharon.

Aucune circonstance atténuante n'a été trouvée à sa politique par les gouvernements. Seule la communauté juive essaye de comprendre la position d'Israël dans son combat contre le terrorisme qui frappe chaque jour des civils israéliens, juifs pour la plupart.

Les médias qui ont pris position

**ARMAND BOUKRIS** est avocat, professeur associé à l'université Paris IV-Sorbonne.

contre la politique de Sharon n'ont pas joué leur rôle et n'ont pas expliqué que le cycle infernal des attentats suivis de représailles a commencé par des attentats contre les civils et que la présence de colons, peu nombreux dans les territoires occupés, n'est pas la cause des actes perpétrés par les kamikazes.

Le plan saoudien de reconnaissance de l'Etat d'Israël en contrepartie de la « libération » des territoires conquis en 1967 a été présenté comme une panacée, alors qu'il ne règle rien et ne préjuge pas le droit au retour des Palestiniens dans leurs foyers d'avant 1948.

Et quelle serait la durée d'un engagement pris par des Etats dans lesquels la démocratie est absente et pour lesquels la lutte contre Israël justifie tous les maux vécus par leurs populations ?

La revendication par les Palestiniens d'un Etat indépendant est légitime. Il en est de même probablement pour les Tchétchènes. Mais avant de prendre position, j'aimerais que les médias m'expliquent quels sont les enjeux, les revendications des uns et des autres, les intérêts de l'Occident. Peut-être que, bien informé, je pourrais crier haut et fort : Palestine, Tchétchénie, même combat.

# La sécurité passe par le droit

Qui se réjouit, sinon ceux qui sont hostiles à la paix ? Et quel est l'intérêt d'Israël à ne pas vouloir la paix ? Dans toute enquête criminelle, on cherche le motif. Israël a largement intérêt à la paix, d'un point de vue humain, économique et social. L'intérêt humain joue peu chez les dirigeants arabes.

Que disait Nasser durant la guerre d'usure qu'il menait à Israël à la fin des années 1960 : « *Si on a 50 000 morts, on peut continuer à se battre parce que nous avons des réserves d'hommes. Mais si nous infligeons 10 000 morts aux ennemis sionistes, ils devront arrêter de se battre parce qu'ils ont trop peu d'hommes.* »

Les Israéliens chérissent la vie. Les dirigeants palestiniens le savent et ne s'en cachent pas : « *Les Israéliens ont peur de la mort, pour nous c'est une bénédiction.* » Comment lutter contre de tels ennemis ?

On veut croire que c'est la politique de Sharon qui entraîne le terrorisme. On sait que c'est faux. Nul ne peut se laisser massacrer sans se défendre et chercher, sinon à se venger, du moins à éliminer ceux qui tentent de vous exterminer.

Les noms des juifs d'Israël ne doivent pas être lus et ne seront pas lus un jour comme ceux des juifs d'Europe assassinés le sont le jour de Yom Hashoah.

**L**ES Palestiniens vivent en réfugiés ou sous occupation depuis 1948. Ils ont accepté de céder 78 % de leur patrie en échange de la paix. Ils ont signé des accords qui impliquaient le retrait des forces israéliennes selon un calendrier qui ne fut respecté par aucun des cinq gouvernements israéliens successifs.

Ils ont vécu l'humiliation des barrages et des routes de contournement, et ils ont vu, en l'espace de dix ans, le nombre des colonies doubler impunément. Ils sont 1 million à vivre entassés dans les deux tiers de Gaza, pendant que 6 000 colons disposent du tiers restant. Ils ont été bafoués par tous : niés par Israël, ignorés et méprisés par les Etats-Unis, sacrifiés par une Europe transie de culpabilité, utilisés et trahis par les régimes arabes.

A l'heure qu'il est, ils sont assiégés, arrêtés, pillés, torturés sous le regard de la communauté internationale, qui se contente de déplorer sans agir.

Nous ne sommes pas tous des Palestiniens, eux seuls le sont et

ils le savent, mais leur sort et celui du peuple israélien sont liés, tout comme celui du monde est peut-être lié au leur. Un grand nombre d'Israéliens désapprouvent la colonisation et l'expansionnisme de leurs gouvernements.

Bernés par la propagande officielle qui leur a promis la sécurité et la paix, et ne leur a assuré ni l'une ni l'autre, ils sont confrontés aujourd'hui à la brutale réalité. Il est désormais urgent qu'ils adoptent le principe de réciprocité et de l'équité : le même droit

**RUSSEL BANKS** (écrivain), **CHRISTIAN BOLTANSKI** (plasticien), **BREYTEN BREYTENBACH** (écrivain), **SOPHIE CALLE** (plasticienne), **HENRI CARTIER-BRESSON** (photographe), **NOËLLE CHÂTELET** (écrivain), **PATRICE CHÉREAU** (metteur en scène), **VINCENZO CONSOLO** (écrivain), **MARIE-LAURE DE DECKER** (photographe), **RAYMOND DEPARDON** (cinéaste), **CLAUDE DURAND** (éditeur), **PASCAL FOUCHÉ** (historien), **EDOUARD GLISSANT** (écrivain), **JEAN-LUC GODARD** (cinéaste), **JUAN GOYTISOLO** (écrivain), **NANCY HUSTON** (écrivain), **JEAN LACOUTURE** (écrivain), **HENRI LECLERC** (avocat),

pour tous. Qu'ils demandent à leur gouvernement de renoncer sans conditions aux colonies et à l'occupation. Que les Israéliens nous aident à les aider et à désamorcer la rage de ceux qui les endeuillent.

Que la communauté internationale – en particulier l'Union européenne et la France – agisse immédiatement pour l'envoi d'une force d'interposition qui protège toutes les populations civiles et mette un terme au bain de sang.

**ANNE-MARIE MIÉVILLE** (cinéaste), **EDGAR MORIN** (sociologue), **JEAN-LUC NANCY** (philosophe), **KENZABURO OE** (prix nobel de littérature 1994), **RICHARD PEDUZZI** (décorateur de théâtre), **OLIVIER PY** (metteur en scène), **ANDRÉ RAYMOND** (historien), **AMNON RAZ-KRAKOTZKIN** (historien), **TANYA REINHART** (linguiste), **EYAL SIVAN** (cinéaste), **WOLE SOYINKA** (prix nobel de littérature 1986), **LEA TSEMEL** (avocate), **BLANDINE VERLET** (claveciniste), **JEAN-PIERRE VERNANT** (historien), **PIERRE VIDAL-NAQUET** (historien), **MICHEL WARSCHAWSKI** (écrivain), **SERGIO YAHHI** (refuznik israélien).

## Israël : le moment décisif

*Suite de la première page*

L'acteur Arafat n'a cessé de loucher dans le passé ; les meilleurs témoins israéliens le décrivent comme incapable de prendre une décision. Ses condamnations des attentats-suicides alternent avec des silences qui indiquent son souci de ne pas affronter les dirigeants terroristes. En outre, ses moyens d'action sont devenus insignifiants.

Le véritable acteur est le gouvernement israélien, plus particulièrement son chef, Sharon. L'homme a décidé la guerre. Lui-même, il est encore vrai, jouit de la confiance de la majorité des Israéliens. Toutefois, cette majorité, qui dépasse de beaucoup les frontières du Likoud, s'entretient de l'espoir de le voir réaliser ses promesses, c'est-à-dire de mettre fin au terrorisme et de ramener la paix. En fait, il n'a nullement procuré la sécurité à son peuple ; il ne réussit qu'à faire admettre un usage sans cesse accru de la violence. Encore doit-on observer qu'il se heurte à une petite fraction de l'opinion résolument hostile à cette violence. Celle-ci maintient les chances d'un renversement ultérieur de la politique israélienne.

Se sentir aux côtés des dissidents, partager les fermes critiques exprimées par l'ancien ministre de la justice du cabinet Barak, admirer les membres de La Paix maintenant, c'est défendre Israël. Il serait bon de se souvenir que, plus d'une fois au cours du siècle dernier, ce sont les dissidents qui ont montré la voie de l'avenir. Je le note au passage : ceux qui, en France, se prétendent les seuls représentants de la Diaspora en accusant les adversaires de Sharon d'avoir pris le parti des Palestiniens sont donc des menteurs.

A Jénine, le projet de démanteler des réseaux terroristes s'est transformé en une mise à sac de la

partisans peuvent bien rappeler que « *toute guerre est sale* » : la formule ne dispense pas de juger. C'est précisément parce qu'elle se prête à tous les excès que, depuis des siècles, on a pris soin d'en fixer les limites ; que, depuis la première guerre mondiale, on a élaboré des conventions internationales et qu'à la suite de la seconde on a défini la notion de « *crime de guerre* » et « *crime contre l'humanité* ».

Il est remarquable qu'au moment même où se dessine la création d'un tribunal international doté d'une compétence universelle, une armée, sur les instructions du gouvernement, transgresse ostensiblement les conventions communément admises et qu'elle aille jusqu'à se permettre d'empêcher la circulation des ambulances. En somme, Sharon place son pays au-dessus des lois.

Faut-il se contenter de dire que tous les moyens lui sont bons pour éradiquer le terrorisme et que, par des représailles démesurées, il compte dissuader la population d'apporter son soutien aux militants terroristes ? L'ampleur de sa responsabilité doit être appréciée par les dirigeants occidentaux, et en premier lieu américains.

A la différence des terroristes qui sont, par définition, des hors-la-loi, le gouvernement israélien est celui d'un pays démocratique, jusqu'à présent l'un des plus civilisés du monde. Il ne peut user de méthodes qui seraient celles de ses adversaires s'ils disposaient du pouvoir. Toutes les sociétés démocratiques se sentent concernées, au point de connaître de premiers déchirements, par la guerre telle qu'elle est conduite par Sharon.

La tragédie de Jénine ne devrait-elle pas révéler ce que l'on s'est obstiné si longtemps à méconnaître : la politique de Sharon, fidèle expression du Likoud, n'a jamais été guidée par le souci de négocier un partage de territoires dans les conditions les plus favorables à Israël, à la faveur de l'usage de la force. Elle eut toujours pour dernier but l'expulsion de la majorité des Palestiniens.

Le gouvernement israélien est celui d'un pays démocratique, jusqu'à présent l'un des plus civilisés du monde. Il ne peut user de méthodes qui seraient celles de ses adversaires s'ils disposaient du pouvoir

ville, accompagnée de meurtres d'un nombre encore inévalué, mais important, de civils. Selon une information rapportée récemment par le journal *Haaretz*, l'armée, à la suite de ses exactions, se propose d'enterrer les cadavres dans une tombe commune de la vallée du Jourdain, soit pour des raisons sanitaires, soit, était-il précisé, pour empêcher qu'ils ne soient utilisés par les Palestiniens à des fins de propagande (en clair : pour que leur nombre et leur qualité de civils demeurent ignorés). Le fait n'est pas avéré. L'information a été d'abord démentie par l'armée ; puis l'enquête décidée par la Cour suprême a été rapidement close. Mais que l'intention de dissimuler les corps des victimes ait paru plausible indique assez la dégradation des mœurs. Plausible, l'hypothèse l'est d'autant plus d'ailleurs que s'accumulent les témoignages.

Ce sont ceux, directs, qu'on voudrait en vain écarter tant ils sont précis, émis notamment par des femmes épouvantées après le spectacle des meurtres commis sous leurs yeux et celui des humiliations infligées à leurs proches. Ce sont aussi ceux, par exemple, d'un médecin et de ses infirmières enfermés dans un hôpital dont ils disent qu'il est resté vide tandis que de nombreux blessés gisaient dans les rues. A quoi s'ajoutent les témoignages indirects, si l'on peut dire : ceux des représentants de la Croix-Rouge internationale, des organisations humanitaires, des diverses ONG à qui l'on a interdit l'accès à Jénine pour les empêcher de voir et de dire ce que le monde ne devait pas connaître.

Ce n'est pas seulement une émotion légitime que cet événement suscite, il nous enjoint de nous interroger sur les fins que poursuit le gouvernement de Sharon. Ses

De fait, la première partie du programme – ce qu'on ne veut pas savoir – est déjà réalisée, car l'embryon d'un Etat que constituait l'Autorité palestinienne, c'est-à-dire le pouvoir administratif, a été détruit. Ce fait est d'une bien plus vaste portée que l'isolement imposé à Arafat. Tout récemment encore, on apprenait que les installations des petits ministères de l'éducation, de la culture et de l'économie avaient été saccagées, les ordinateurs mis en pièces ; selon une information, il est vrai invérifiable, le cadastre aurait été volé. Autant dire que la stratégie de Sharon consiste à rendre le pays invivable. Qu'on se reporte à l'état de Jénine : l'objectif n'a sans doute pas été tant de terroriser les habitants que de les persuader d'aller vivre ailleurs...

Zbigniew Brzezinski, dont l'intelligence politique est connue, écrivait le 8 avril dernier dans l'*International Herald Tribune* : « *Avec l'Autorité palestinienne en lambeaux, les Palestiniens sont en train de glisser dans un état d'anarchie, tandis que le pouvoir passe aux éléments clandestins les plus extrémistes.* »

Ce n'est que s'ils prennent conscience de la stratégie de Sharon et sont résolus à la mettre en échec que les dirigeants occidentaux réussiront à imposer une solution au conflit israélo-palestinien. Les termes en sont d'ailleurs grosso modo connus. Arafat en tirerait assez de gloire pour accepter des concessions essentielles à la sécurité d'Israël. Le terrorisme, on peut le craindre, ne disparaîtrait pas aussitôt, mais le terrain qui lui procure ses « *martyrs* » viendrait à lui manquer. Quant au peuple israélien, il échapperait à une aventure dans laquelle il risque de s'abîmer.

Claude Lefort

Le Monde  
ÉDITORIAL

## L'âme de Canal+

CANAL+ est une entreprise jeune qui occupe une place particulière dans le paysage médiatique français et européen, une spécificité qui doit être défendue. Le limogeage brutal du président Pierre Lescure, le dernier des fondateurs encore présent, par son actionnaire principal, Jean-Marie Messier, mardi 16 avril, fait planer une menace sur l'entité de Canal+, sur son indépendance et sur le rôle particulier que joue la chaîne cryptée comme producteur de cinéma depuis sa naissance.

Vivendi Universal, soumise à la pression des marchés boursiers, et son patron, qui risque sa place pour mauvais résultats, sont sans doute en droit de demander un rééquilibrage des comptes de Canal+. Mais pas dans des conditions qui mettraient l'avenir en péril et nuiraient à ses métiers de diffuseur, de producteur et d'entreprise de presse.

Canal+ a créé la révolution dans le monde de la télévision française en séduisant les jeunes, en inventant une kyrielle d'émissions qui ont marqué les années 1980 et 1990, en se dotant d'un ton très particulier et en formant des professionnels, ceux qu'on a appelés la « génération Canal », qui ont influencé les autres chaînes. Née par décision de François Mitterrand, créée par André Rousselet, par Pierre Lescure et une équipe très réduite, Canal+ a vite prospéré et s'est hissée au rang de grand groupe européen de communication. En échange des avantages accordés par l'Etat (son faisceau hertzien crypté et des délais raccourcis de diffusion des films), Canal+ est devenue le premier finan-

cier du cinéma français et, ayant fait ce métier de producteur avec talent, cela constitue l'une des sources de sa diversité et de son succès face aux grandes machines américaines.

La chaîne a perdu son indépendance en 1994, lorsque la Compagnie générale des eaux, qui prendra ensuite le nom de Vivendi, en devient l'actionnaire principal et provoque le départ d'André Rousselet. Elle traverse des difficultés qui se traduisent par des pertes depuis 1998, dont 500 millions d'euros l'an passé, chiffre considérable. Comme d'autres, Canal+ a beaucoup investi dans le football, participant à l'inflation des salaires et des coûts de ce sport, sans que la rentabilité soit au rendez-vous. L'internationalisation, faite elle aussi avec beaucoup d'erreurs, fragilise plutôt qu'elle ne consolide. Sur tout, Canal+ perd des abonnés en France faute d'avoir renouvelé son catalogue d'émissions et d'avoir su se tenir au plus près du goût des jeunes.

La chaîne doit recouvrer son âme du début, inventive, drôle et insolente. Pierre Lescure a, seul, la légitimité nécessaire pour ce travail de réidentification et de refondation. Mais le temps de l'industrie n'est pas celui de la finance. On ne construit pas un groupe de médias, on ne le reconstruit pas non plus, à coup d'acrobaties boursières successives, de modifications de périmètre ou de toute autre forme de management patrimonial, dont Jean-Marie Messier s'est fait le champion.

Gérer n'est pas manipuler, c'est créer la confiance, c'est respecter les équipes, leur indépendance.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

#### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

#### Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

#### Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

#### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

### RECTIFICATIFS

**RUGBY.** Une erreur s'est glissée dans notre entretien avec Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, paru dans *Le Monde* du 16 avril : l'audience télé du match du Tournoi des six nations France-Irlande a été de 12,8 points en fin de match (soit près de 7 millions de téléspectateurs) et non de 12 millions de téléspectateurs.

**MONTAUBAN.** Contrairement à ce que nous indiquions dans un article consacré à la destruction d'une œuvre d'art lors d'une manifestation d'agriculteurs à Montauban (*Le Monde* du 5 avril), le préfet du Tarn-et-Garonne, Henri-Michel

Comet, nous informe qu'il a porté plainte le 12 décembre 2001, soit deux jours après la manifestation.

**DANSE.** L'orthographe du nom du chorégraphe Marius Petipa (1818-1910) est bien celle qui figurerait dans le corps du texte de l'article « Jan Fabre caresse les "Cygnes" dans le sens des plumes » (*Le Monde* du 13 avril), et non Petipa, comme elle a été transcrite par erreur dans le surtitre et la légende de l'article.

**UEM.** La convention de l'Union en mouvement s'est réunie le 21 février 2002 et non 2001, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos premières éditions (*Le Monde* du 17 avril).

## Présidentielle : l'état de la droite

**FAUT-IL** parler de la droite ou des droites ? Les gauches ont toujours été diverses et pourtant on dit sans difficulté : la gauche, puisque les formations qui en font partie se considèrent sincèrement et réciproquement comme telles. Les différences entre elles ont beaucoup varié au cours du siècle, mais leur mythologie unitaire n'a pas changé.

Une mythologie équivalente existe-t-elle à droite ? Du point de vue de la gauche : oui. Celle-ci voit la droite comme un ensemble opposé et symétrique par rapport à elle. Rien n'exprime mieux ce regard que l'ironie de Rousseau à l'égard de Philinte et de ces « modérés qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux (...), attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui ». Evidemment, la droite ne se reconnaît pas dans ce tableau partiellement véridique mais trop sévère et en tout cas peu flatteur. Elle se considère plutôt comme l'ensemble de ceux qui ne pensent pas, avec Rousseau, que, l'homme étant naturellement bon, tout le mal vient de la société, c'est-à-dire, dirait-on aujourd'hui, du marché, du capitalisme, de la mondialisation ou de toutes les formes d'inégalité instituée.

Ce rejet, qui se veut de simple bon sens, est le seul facteur qui unifie des opinions souvent différentes et même contraires. Ce qui revient à dire que la droite comprend tous ceux qui ne se réclament pas de la gauche. Simone de Beauvoir avait, d'ailleurs, en 1955, trouvé une explication à cette diversité : « La vérité est une, disait-elle, l'erreur multiple. Ce n'est pas un hasard si la droite professe le pluralisme. »

La formule prête à sourire, mais c'est un fait que, si les partis de gauche se disent toujours de gauche, ceux de droite admettent rarement qu'ils sont de droite. Ils se présentent plus volontiers comme gaullistes, libéraux ou indépendants. Sous la III<sup>e</sup> République, on trouvait même des formations de droite portant des noms comme : « Républicains de gauche » ou « Gauche républicaine démocratique ». Cela tient, pour l'essentiel, à l'histoire française : l'accomplissement de la démocratie y passe par la Révolution et par la République, que les droites ont combattues. Si bien qu'aujourd'hui elles répugnent à toute généalogie. En acceptant la démocratie, elles coupent tout lien avec les droites du passé. D'ailleurs, quand des hommes de droite invoquent de nos jours Constant ou Tocqueville, ils ne disent pas ou ne savent pas que ces libéraux appartenaient au parti du mouvement et non à celui de l'ordre.

D'où une première division possi-

ble au sein de la droite : d'un côté, la droite réactionnaire (et même révolutionnaire au sens propre), qui remet en cause les principes démocratiques, et, de l'autre, la droite « évolutionnaire », qui les admet. La première revendique sans hésiter le terme de droite. La seconde moins facilement puisque, d'une certaine façon, elle est héritière de la gauche des droits de l'homme et de l'égalité.

A vrai dire, cette opposition entre réactionnaire et « évolutionnaire » s'efface, même si l'épithète réactionnaire continue d'être utilisée et redoutée. Aucun parti de droite ne remet en question le suffrage démocratique et l'économie moderne. Doit-on alors considérer qu'il n'y a qu'une droite et que ce sont les pesanteurs historiques, les ambitions, la compétition et les lois électorales qui provoquent la diversité que nous connaissons entre le Front national, le RPR, Démocratie libérale et l'UDF, qui constitueraient, réunis en une seule formation, l'équivalent du Parti républicain aux Etats-Unis, du Parti conservateur en Grande-Bretagne et de la démocratie chrétienne en Allemagne ?

### TENTATION « NATIONISTE »

Laissons le problème du Front national, qui s'est séparé des autres droites en s'appropriant certains traits de la droite non démocratique. Il joue, dans l'ordre électoral, le rôle que le Parti communiste a parfois joué à gauche, c'est-à-dire celui d'un être hybride qui, tantôt, soutient son camp en reportant ses voix, et, tantôt, l'affaiblit en se maintenant au second tour.

A sa naissance, le gaullisme ne se considérait ni comme de droite ni comme de gauche. Mais, depuis 1962, il exerce un rôle dominant sur la droite de l'échiquier (sauf dans la période 1974-1981). Que conserve-t-il de ses origines ? Il voulait unir la nation en effaçant les discordes partisans et les oppositions sociales. Or la démocratie implique la compétition électorale, et on ne supprime les partis qu'en supprimant les élections. Quant aux conflits d'intérêts, ils sont trop complexes et trop fragmentés pour être médiatisés par un néoconservatisme, fût-il baptisé association capital-travail.

L'originalité du gaullisme se trouvait dans la clé politique qu'il proposait : renforcer l'exécutif par le rôle dévolu au président de la République élu au suffrage universel. En lieu et place de la monarchie élective, l'acceptation de la dyarchie au sommet de l'Etat (inscrite dans la lettre de la Constitution) à trois reprises par des dirigeants gaullistes, et donc la supériorité reconnue à la majorité parlementaire, contrai-

rement aux intentions du général de Gaulle, a ruiné cette spécificité institutionnelle.

Sur l'Europe aussi, il est difficile de trouver au RPR une grande singularité. Certes, il est moins fédéraliste que l'UDF, que Démocratie libérale ou que le Parti socialiste, mais Jacques Chirac a accepté l'expression « Fédération d'Etats-nations » proposée par Jacques Delors, et il veut faire progresser l'Europe de la défense. On mesure le moindre degré d'europhisme de ce parti à la ferveur manifestée pour faire entrer la Turquie dans l'Europe (ce qui correspond aux vœux des Etats-Unis) ou par l'hostilité voilée dont il témoigne à l'égard de la Commission de Bruxelles. Disons que, à droite, les différences à propos de l'Europe se sont réduites, mais que, en s'estompant, elles font revivre une tentation « nationaliste » qui favorise le Front national.

Si le gaullisme ne subsiste plus comme entité spécifique mais seulement comme la formation parlementaire la plus importante à droite, alliée électoralement aux autres partis de la droite parlementaire, le libéralisme et la démocratie chrétienne constituent-ils des pôles irréductibles de ce côté ?

Dans le libéralisme, deux éléments doivent être séparés : la politique et l'économie. L'essentiel du libéralisme politique (régime représentatif, séparation des pouvoirs, droits de l'homme) est admis par à peu près tout le monde. A droite (comme à gauche), des divergences subsistent sur les libertés locales et sur la justice. Les plus libéraux sont favorables à la décentralisation, voire au fédéralisme interne, et au renforcement du pouvoir judiciaire. D'autres, par souci d'unité et par crainte de la division, sont réticents. Ces divergences ne créent pas de vraies séparations, car le mouvement démocratique favorise naturellement les libertés locales et le pouvoir judiciaire. Personne n'ose militer pour élever les préfets et pour abaisser les juges. Au plus, on invoquera l'égalité et la République pour défendre l'Etat et l'uniformité.

Les observateurs étrangers sont étonnés qu'en matière économique les clivages entre les droites et avec le Parti socialiste ne soient pas plus grands. Il est vrai que, à l'exception d'Alain Madelin, personne n'affiche une préférence explicite pour développer radicalement le libre-échange, les privatisations, la dérégulation, la flexibilité, les diminutions de dépenses publiques et les réductions d'impôts. Il règne sur ces questions, à droite, une grande prudence. Les candidats se distinguent peu entre eux et ne s'opposent pas radicalement à Lionel Jos-

pin. En gros, les droites critiquent plus que les gauches le poids de l'Etat. Mais les socialistes sont devenus plus libéraux qu'ils n'ont jamais été, et les droites se gardent de suivre la voie de Ronald Reagan, de Margaret Thatcher ou même des chrétiens-démocrates allemands.

### LE CENTRISME AFFAIBLI

Valéry Giscard d'Estaing parle de centre droit, Jean Lecanuet se déclarait centriste, comme François Bayrou aujourd'hui. L'expression vient de la démocratie chrétienne, qui ne se voulait ni conservatrice ni socialiste, et se considérait comme libérale et sociale à la fois. Comme la social-démocratie européenne et les partis conservateurs ont évolué dans cette direction, la particularité de la démocratie chrétienne s'est affaiblie. En revanche, en matière européenne, elle reste, et à travers elle l'UDF, fondamentalement fédéraliste, ce qui la sépare du RPR. Ce qui affaiblit le centrisme en France, par rapport à l'Allemagne, à l'Espagne et même à l'Italie, où les chrétiens-démocrates restent influents, tient à deux facteurs : le mode de scrutin majoritaire empêche son autonomie ; la transformation du gaullisme en parti et les progrès du socialisme rocardien dans l'Ouest ont rogné ses marges électorales.

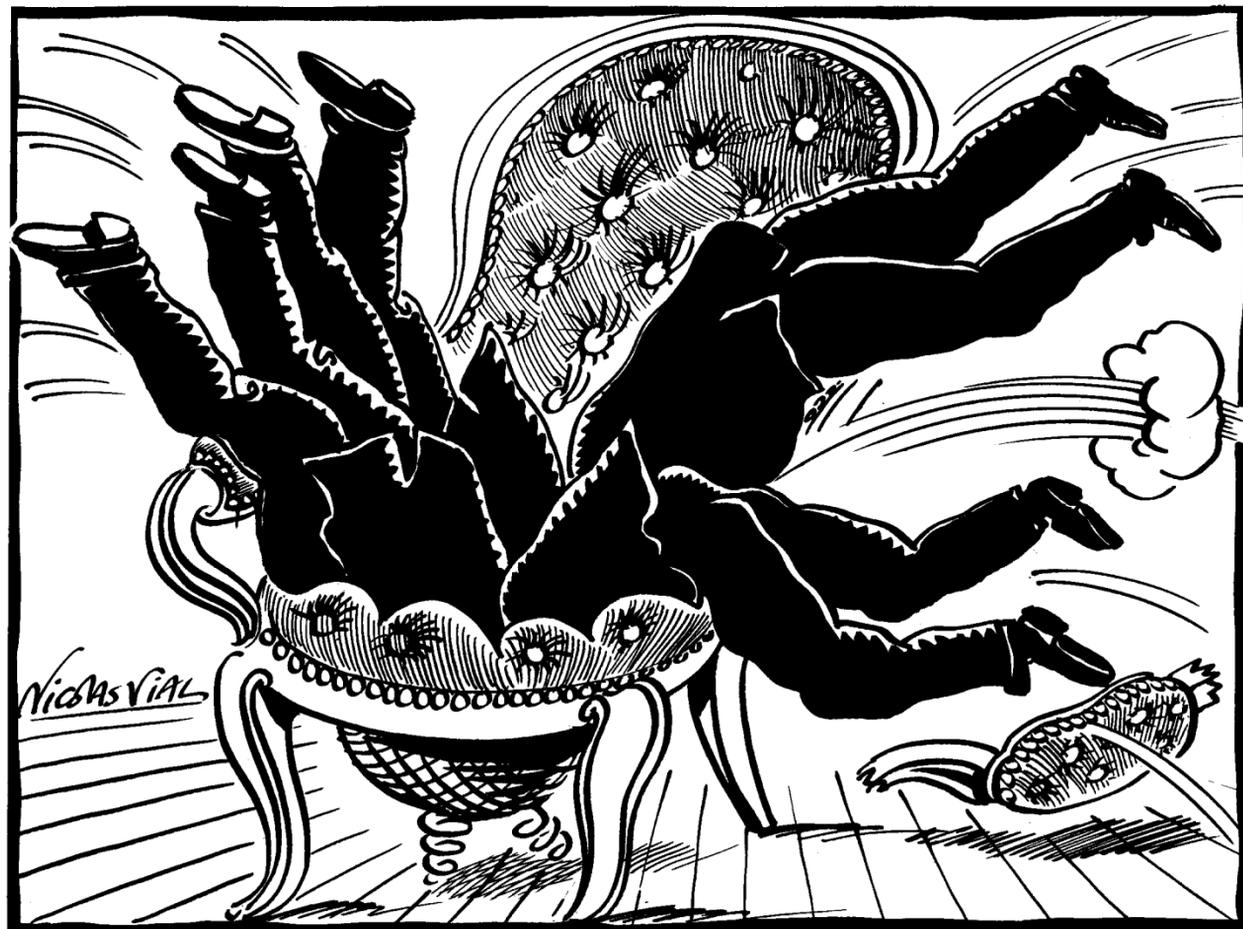
Les candidatures de Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac, Alain Madelin et François Bayrou correspondent donc bien à des sensibilités différentes. La pluralité des candidatures découle de cette diversité et de celle des partis. La gauche connaît le même problème, mais ne le traite pas de la même manière. Les socialistes admettent les candidatures communiste et écologiste. A droite, on renâcle. La majorité des élus de Démocratie libérale ne soutiennent pas leur président, Alain Madelin, et plusieurs notables de l'UDF se désisteront avant le premier tour pour le président sortant. Ils font le contraire de ce qu'avait fait Jacques Chirac en 1981.

Pour cette élection présidentielle, la gauche et la droite sont soumises aux mêmes contraintes : le poids des extrêmes et la nécessité des ralliements au second tour. Leur opposition s'inscrit dans une évolution historique qui a amené le socialisme de l'idéologie à la modération et qui conduit la droite à privilégier l'égalité. La question reste de savoir si la gauche modérée et la droite de gouvernement ne s'épuisent pas réciproquement. Et si chacune ne peut prospérer qu'à partir des divisions, des erreurs et des échecs de l'autre, pour appliquer une politique guère différente de celle que l'autre aurait elle-même pratiquée.

Jean-Claude Casanova  
pour *Le Monde*

## Les candidats 1<sup>er</sup> tour

PAR NICOLAS VIAL



Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

## DISPARITION

## Yadollah Sahabi

Figure de l'opposition progressiste iranienne

DES MILLIERS DE PERSONNES ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, dimanche 14 avril, l'une des figures nationalistes les plus respectées de l'Iran, Yadollah Sahabi, mort vendredi 12 d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'hommage que lui a rendu le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, ne manque pas d'ironie lorsqu'on sait que la formation politique dont Yadollah Sahabi a été l'un des cofondateurs, le Mouvement pour la libération de l'Iran, est purement et simplement interdite depuis mars 2001 par les autorités de la République islamique. Une soixantaine de responsables du parti ont été arrêtés ou sont poursuivis en justice. C'est le cas de son fils, Ezzatollah Sahabi, maintenu plusieurs mois en prison avant d'être libéré sous forte caution.

Yadollah Sahabi était l'une des plus grandes figures de l'opposition progressiste tant au régime du chah qu'à la République islami-

que, il était proche de l'ancien premier ministre du chah Mohammad Mossadegh, le « père » de la nationalisation du pétrole en 1951, renversé avec l'aide des Etats-Unis. Outre ses activités politiques, qui lui valurent la prison du temps du chah, il était écrivain, professeur d'université et député. Le président Mohammad Khatami a rendu hommage à Sahabi pour ses « années de lutte en faveur des libertés et de l'indépendance ». Pour l'ayatollah dissident Hussein Ali Montazeri, ex-dauphin de l'ayatollah Khomeini avant de tomber en disgrâce, la mort de Yadollah Sahabi est « une grande perte pour l'Iran ».

Ses obsèques se sont très vite transformées dimanche en un rassemblement politique. Des groupes d'étudiants ont scandé : « Vive Sahabi et Mossadegh ! » D'autres ont réclamé un « référendum constitutionnel » ou encore crié : « A bas les talibans à Kaboul et à Téhéran », le parallèle visant la faction conservatrice du régime.

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 15-mardi 16 avril sont publiés : ● **Jeux** : un décret modifiant le décret du 22 décembre 1959 portant réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques.

● **Audiovisuel** : des décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant reconduction d'autorisations d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

## NOMINATION

**Jean Garbe** a été nommé ambassadeur au Vanuatu en remplacement de Patrick Amiot, par décret paru

au Journal officiel du samedi 13 avril.

## DOCUMENTS OFFICIELS

Le Parlement européen publie une communication de la Commission sur la position à adopter par la Communauté concernant le solde de l'ensemble des prêts spéciaux accordés aux pays pauvres très endettés faisant partie des pays les moins avancés (PMA), qui subsisterait après l'application de tous les autres mécanismes d'allègement de la dette des PPE.

<http://www2.euro-parl.eu.int/omk/OM-EuroParl?PUBREF=-//EP//NONSGML+REPORT+A5-2002-0075+0+DOC+PDF+VO//FR>  
Le Conseil économique et social propose au téléchargement son rapport intitulé : « Pluridisciplinarité et synergies : une nécessité pour la recherche ».  
<http://www.ces.fr/rapport/rapzip/02032704.zip>

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Marine, Brigitte et Jean-Marc POURÉ** sont très heureux d'annoncer la naissance de

Solène,

le 15 avril 2002.

60 bis, rue Boursault, 75017 Paris.

## Anniversaires de naissance

– Dix ans de lumière, de rires, de joies,

Merci pour tout cela.

Bon anniversaire,

Alexandra.

Avec tout mon amour émerveillé de mère.

Annick PENSO-LATOUCHE.

## Décès

– Philippe Bonan et Claudia, Anita Bonan, Simone et Jacques Samama, Nima, Safir, Raphaël, Amour, Zélie, Julia,

Et tous les amis qui l'ont soutenu pendant sa maladie, font part du décès de

Denise BONAN,

le 15 avril 2002.

La crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 19 avril, à 11 h 45.

L'urne sera déposée au cimetière L'Abadie à Cannes, le lundi 22 avril, à 10 h 30, auprès de son époux,

Claude.

**Henri DUBARLE**, en religion frère **André-Marie o.p.**,

est entré dans la Paix du Seigneur, le lundi 15 avril 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année, la soixante-treizième année de sa profession dominicaine, la cinquante-huitième année de son ordination presbytérale.

Ses obsèques seront célébrées en l'église du couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13<sup>e</sup>, le jeudi 18 avril, à 15 heures.

De la part Du frère Bruno Cadore, prieur provincial de la province de France, Du frère Jacques Arnould, prieur, Et des frères du couvent Saint-Jacques, De Mme de Combarieu, sœur Marie de l'Annonciation, sa sœur, De ses neveux et nièces des familles Combarieu, Dubarle et Morterol.

– Rose, Pierre, Anne, Claire, Ainsi que tous ses petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

**Bernard FELTAIN (FELDSZTAJN)**,

survenu dans sa soixante-neuvième année, le 12 avril 2002, à Paris.

En mémoire de

Jacob et de Hinda-Laja,

ses parents.

– Mme Henri Fournier, née Marguerite Fournier, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Ses frères, neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri FOURNIER**, chevalier de la Légion d'honneur, ancien administrateur de la France d'outre-mer,

survenu le 15 avril 2002, en son domicile de Viroflay (Yvelines).

La cérémonie religieuse, célébrée le vendredi 19 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin de Courpière (Puy-de-Dôme), sera suivie de l'inhumation au cimetière dans le caveau de famille.

5, rue Henri-Malouët, 78220 Viroflay.

– Touvre (Charente).

On nous prie d'annoncer le décès, à Touvre (Charente), le 16 avril 2002, de

**M. Pierre GONTIER**, inspecteur général de l'agriculture outre-mer (e.r.), chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Etoile noire du Bénin,

rappelé à Dieu à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 18 avril, en l'église Saint-Cybard de Magnac-sur-Touvre, à 15 heures, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

26, route de la Sablière, 16600 Touvre.

– Haoua, sa fille,

Sa famille, Et tous ses amis, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Sabine LESIEUR,

survenu le 14 avril 2002, à Paris.

L'inhumation aura lieu le 19 avril, à 15 heures, au cimetière de Saint-Briac-sur-Mer (Ille-et-Vilaine).

– Mme Hubert Linÿer, son épouse,

Jérôme et Mathias, ses enfants, Mme Linÿer, sa mère, Mme Daniel Montier et ses enfants, M. Patrice Linÿer, Mme Louis Linÿer et ses enfants, ses sœur, frère, belle-sœur, neveux et nièces, Le docteur vétérinaire et Mme Lucien Vallet, ses beaux-parents, Mme Denis Colonna, sa cousine, M. Jean-Marie Leroy, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M. Hubert LINÿER**, chevalier de l'ordre national du Mérite, croix de la valeur militaire, croix du combattant, officier du Mérite agricole,

survenu le 15 avril 2002, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Mars-de-Coutais (Loire-Atlantique), le vendredi 19 avril, à 14 h 30.

Une messe sera célébrée le 29 avril, à 9 heures, en l'église Saint-François de Molitor, 27, rue Michel-Ange, Paris-16<sup>e</sup>.

23, boulevard Murat, 75016 Paris.

– Toute sa famille a la tristesse de faire part du décès de

**Pierre MARIN**, physicien, ancien directeur de recherche au CNRS,

survenu le 15 avril 2002, dans sa soixante-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 avril, à 16 h 30, au cimetière de l'Orme-à-Moineaux des Ulis, route de Marcoussis (Essonne), où l'on se réunira.

33, rue de Châteaufort, 91400 Orsay.

– Les directions,

Et les personnels du laboratoire de l'accélérateur linéaire et du laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique à Orsay ont la tristesse de faire part de la disparition brutale, le 15 avril 2002, de

Pierre MARIN,

à l'âge de soixante-quatorze ans.

Directeur de recherche émérite au CNRS, Pierre Marin était un spécialiste de la physique des accélérateurs dont la renommée était internationale. Il fut à l'origine du développement en France des anneaux de stockage et de collisions à électrons et positrons. Il dirigea la construction et l'exploitation d'un tel anneau à Orsay (ACO). Par la suite, il fut un artisan inlassable du développement de ces machines qui sont devenues des outils essentiels tant en physique des particules que dans les nombreux domaines d'investigation du rayonnement synchrotron. Plus récemment, Pierre Marin contribua de façon importante au projet d'interféromètre Virgo destiné à la détection d'ondes gravitationnelles.

– Gérard Mégie, président du CNRS, Geneviève Berger, directrice générale du CNRS, Jean-Jacques Aubert, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3/CNRS), Elisabeth Giacobino, directrice du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS, présidente du conseil Virgo-EGO, ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre MARIN**, directeur de recherche émérite au CNRS,

survenu le lundi 15 avril 2002.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus sincères condoléances.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

## TARIF CARNET 2001-2002

**Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC**  
**Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC**

Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique

## Histoire(s) d'immigration

- Voyage au bout de la peur avec les clandestins du Sahel, par Ali Bensaâd.
- Sur la piste de l'esclavage moderne, par Thierry Parisot.
- Timidement, l'armée s'ouvre aux Beurs, par Karim Bourtel.
- Retour de l'« immigré utile », par Alain Morice.
- De la flexibilité du travailleur étranger, par Marie Cegarra.
- Pour un droit de vote universel, par Monique Chemillier-Gendreau.
- De l'usage des régularisations, par Emmanuel Vaillant.
- Embauches au faciès, par Nasser Negrouche.
- En Belgique, un arsenal répressif contre les étrangers, par Laurence Vanpaeschen.
- Apartheid sous plastique à El Ejido, par Victor Angel Lluch.
- Les rêves déçus des Turcs de Solingen, par Brigitte Pätzold.

Bibliographie et sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

## À NOS ABONNÉS

Pour toute information, à partir du 2 mai :

Tél. : (33) 1.44.97.54.54

Mail : [abo@lemonde.fr](mailto:abo@lemonde.fr)

Fax. : (33) 1.44.97.54.53

## « AU FIL DU MONDE »

Service clientèle, groupe Le Monde

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : ..... Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : ..... 201MQPAE

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

## Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom ..... Prénom ..... N° .....rue ..... Ville ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° .....rue ..... Ville ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

# ENTREPRISES

## COMMUNICATION

Confronté à des difficultés croissantes et contesté jusque dans son propre conseil d'administration, le PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier a cherché une parade, mardi 16 avril, en décidant de démettre

de ses fonctions **PIERRE LESCURE**, le patron de Canal+, filiale du groupe. Cette décision a suscité une **LEVÉE DE BOUCLERS**. Tandis qu'au sein de la chaîne cryptée, les salariés se solidarisent avec leur diri-

geant et préparaient une manifestation, de nombreux soutiens s'exprimaient en faveur de M. Lescure. Dans un entretien au *Monde*, **DAVID LYNCH**, qui va présider le jury du prochain festival de Cannes, se

dit « *scandalisé* ». Dans les milieux politiques également, les réactions se multiplient. En particulier, **LIONEL JOSPIN** a demandé au CSA de vérifier si Vivendi Universal avait respecté « *ses engagements* ».

## Le passage en force de Jean-Marie Messier suscite un tollé

La mise à l'écart de Pierre Lescure, patron de Canal+, déclenche une très violente controverse dans les milieux politiques et de la culture. Aux Etats-Unis, le monde du cinéma et celui de la finance s'interrogent de plus en plus sur la pertinence de la stratégie du PDG de Vivendi Universal

► **France 2, 20 heures.** Un peu tendu, Jean-Marie Messier, invité au journal de David Pujadas, essaie de donner une conclusion apaisante à cette folle journée du 16 avril. Dans l'après-midi, le PDG de Vivendi Universal a annoncé à Pierre Lescure son limogeage de la présidence de Canal+ et son remplacement par Xavier Couture, directeur de l'antenne de TF1. La chaîne a arrêté immédiatement sa programmation pour retransmettre en direct l'assemblée générale des salariés. C'est le premier conflit social auquel est confronté M. Messier. « *Il n'y a pas de problème entre Vivendi Universal et Canal+, la chaîne, il n'y a de problème qu'avec les dirigeants. Il y avait une crise de management, il était nécessaire de la résoudre* », explique M. Messier, rappelant qu'il avait toujours respecté la liberté éditoriale de la chaîne, il l'invite à ne « *prendre ni les salariés, ni les abonnés en otage* ». Canal+ restera « *le premier soutien du cinéma français dans sa diversité* », assure-t-il.

► **La « démission » de Pierre Lescure.** M. Messier a convoqué une conférence de presse surprise dans l'après-midi : « *Pierre Lescure vient de refuser de prendre la présidence du conseil de surveillance de Canal+. Je regrette cette décision. Canal+ avait une âme et des résultats, Canal+ a un peu perdu de son*

*âme et ses résultats. Denis Olivennes en a tiré les conséquences. Pierre Lescure en a tiré, à sa manière, les conséquences.* » Il annonce la nomination de Xavier Couture à la présidence du directoire de la chaîne et celle de Jean-Laurent Nabet comme membre du directoire de Groupe Canal+ chargé des finances. « *Les équipes de Canal+ avaient déjà adoubé Xavier Couture* », déclare M. Messier. M. Couture, lui, définit son objectif : « *Redonner l'âme, l'esprit à Canal+ tout en retrouvant le chemin des profits.* » Approché par M. Messier il y a une quinzaine de jours, après l'affaire du courriel de Canal+, M. Couture n'a même pas eu le temps d'avertir la direction de TF1 de son départ.

► **Emoi à Canal+.** « *Je suis effaré par le mépris de Jean-Marie Messier pour l'esprit et la règle des engagements* », martèle M. Lescure, ému par l'ovation des salariés de Canal+. Ceux-ci ont pris d'assaut l'antenne et retransmettent en direct leur débat en assemblée générale. L'entourage du patron limogé peaufine sa riposte. M. Lescure entend se battre sur le respect de la charte de Canal+ signée devant le CSA. Les politiques emboîtent le pas. Lionel Jospin demande le respect des engagements pris, suivi par Robert Hue, François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement. Alors que Jorge Semprun, membre du



Pierre Lescure s'adresse, mardi 16 avril, aux salariés de Canal+ rassemblés sur le plateau des « Guignols » après l'annonce de son éviction par Jean-Marie Messier. L'assemblée générale extraordinaire, organisée à 18 h 45, est diffusée en direct sur la chaîne.

conseil de surveillance de la chaîne, se dit prêt à démissionner, les milieux du cinéma se mobilisent.

Les salariés devaient se réunir en assemblée, mercredi 17 avril, à 11 heures pour déterminer la suite de l'action. La direction demande à ce qu'ils n'utilisent pas l'antenne.

► **Les administrateurs serrent les rangs.** « *Je ne suis ni le premier ni le dernier patron à être confronté à des difficultés* », insiste M. Messier, qui a décidé de réunir des membres français de son conseil d'administration. A la suite de la parution du *Monde* mardi, faisant

état de critiques et des inquiétudes d'administrateurs, il veut reprendre la situation en main. « *C'était une réunion informelle qui s'est déroulée dans un climat constructif et détendu. Les administrateurs présents ont apporté avec chaleur leur soutien au président* », indique un porte-parole du groupe. La tension qui entoure Vivendi Universal incite les administrateurs, pour l'instant, à resserrer les rangs. Une mise à l'écart du PDG, envisagée par certains, semble désormais exclue.

Selon l'évolution de la situation, ils souhaitent donner un signal au

marché et aux actionnaires, qui pourrait aller du changement de statut avec directoire et conseil de surveillance – hypothèse qui devient moins probable car trop voyante en ces temps de crise –, à un communiqué rappelant tous les engagements pris par le conseil devant l'assemblée générale.

« *Si la situation ne s'améliore pas, ils feront une opération à froid dans six mois* », explique un observateur. Pour tenter de calmer les esprits avant son assemblée générale, dont il craint la complexité, M. Messier a invité mardi après-

midi les représentants d'organisations d'actionnaires minoritaires (l'Adam, Deminor et l'Anaf) à venir discuter avec lui mercredi matin. Vivendi Universal n'a pas confirmé cette rencontre.

► **Réactions aux Etats-Unis.** Les Américains s'interrogent sur la situation de Vivendi Universal. Un administrateur américain a déclaré au *Monde* : « *Les changements devront concerner le management et le périmètre du groupe* ». La démission de M. Lescure, connu à Hollywood, a été très commentée par les milieux du cinéma, qui reprochent à Vivendi de ne pas les connaître.

► **La Bourse spéculé.** Après avoir fléchi un court instant, à l'annonce du départ de M. Lescure, le cours de Vivendi Universal est reparti à la hausse. Mercredi matin, il regagnait encore 2,73 % à 40,68 euros. Depuis lundi, l'action a gagné 15,4 %. Certains fonds, jugeant la valeur trop massacrée et prévoyant des changements dans le groupe, sont à nouveau acheteurs. D'autres évoquent des possibilités de ramassage d'un raider qui pourrait prendre 10 à 15 % du capital et imposer sa loi. « *Il y a quelque chose d'un tout petit peu inhabituel par rapport à des réactions de marché normales* », a déclaré M. Messier sur France 2.

Service Entreprises

## Pierre Lescure, un charmeur incapable de dire non

AU SOIR du 19 juin 2000, Pierre Lescure est seul. Les chameaux, guépards, perroquets, singes, chanteurs, danseurs et acrobates sont partis depuis longtemps. A quel-

■ **PORTRAIT**

### Ce séducteur n'a pas pu apprivoiser son PDG. Aujourd'hui, il se sent trompé

ques pas, Jean-Marie Messier a deux raisons d'être radieux. Ce soir, le PDG de Vivendi a convoqué une ménagerie pour lancer son portail Internet Vizzavi. Quelques jours plus tôt, la presse avait révélé le projet de fusion de Vivendi avec Universal.

A l'écart, un verre de gin tonic à la main, le patron de Canal+ en a déjà plein le dos. Jean-Marie Messier et un lumbago lui pèsent. Jamais Pierre Lescure ne se débranchera de ce double fardeau. Malgré ses efforts, le fossé culturel avec M. Messier ne sera jamais comblé. Pourtant, rapportent Jacques Buob et Pascal Mériageu dans *L'Aventure vraie de Canal+* (Fayard), Pierre Lescure a choisi de lier son destin à celui de M. Messier ; il lui a même dit : « *J'ai décidé de terminer ma carrière profession-*

*nelle à tes côtés.* » Mais l'allégeance ne signifie pas la confiance. Heureux de réaliser son rêve américain et de devenir le patron du studio Universal, M. Lescure veut marquer son territoire. « *Oui à l'intégration dans Vivendi Universal ; non à la désintégration de Canal+* », prévient-il, même s'il assure à l'époque, à propos de M. Messier, que ses « *relations sont amicales, chaleureuses et confiantes* », assure à l'époque M. Lescure. En fait, les deux hommes ne s'aiment guère ; selon Denis Olivennes, directeur général démissionnaire de Canal+, Pierre Lescure n'a jamais éprouvé « *de sympathie pour Messier mais de l'admiration* ».

#### « MENEUR ET MANIPULATEUR »

Malgré ce hiatus originel, Pierre Lescure veut réussir la fusion. A 55 ans alors, M. Lescure, grand collectionneur de disques de rock et d'objets américains des années 1950, compte sur son pouvoir de séduction pour apprivoiser M. Messier. Son charisme lui a permis de séduire parmi les plus belles actrices – Catherine Deneuve – et de ramener à Canal+ parmi les plus compétents – Denis Olivennes, Michel Thoulouse, Vincent Grimon. « *C'est le charme même, reconnaît M. Olivennes. Malgré ses défauts il a une faculté d'empathie, notamment à l'égard des gens du cinéma, de la musique et de la télévision, qui ont une sensibilité particu-*

*lière. Il sait les repérer, les cultiver, les faire grandir et les conserver.* » Même ses concurrents ou ennemis en témoignent. « *Quoi qu'il advienne, on éprouve toujours de la tendresse pour lui* », raconte un ancien cadre dirigeant de la chaîne cryptée. Même s'il semble empreint de calcul. « *C'est un meneur d'hommes qui sait être manipulateur à ses heures* », confie le scénariste Laurent Chalumeau, ami de vingt ans de Pierre Lescure et rédacteur de nombre de ses discours.

M. Lescure a aussi des défauts. « *Il a une incapacité à dire non, souligne un de ses anciens amis. Donc, il a laissé Olivennes faire le sale boulot* » consistant à virer les dirigeants historiques de Canal+, en décembre 2000. Au fil des mois, le mariage de raison avec le PDG de Vivendi se délite. Au début de 2001, M. Messier « *épate* » encore M. Lescure. Mais très vite, « *Pierre Lescure a eu le sentiment qu'il avait été trompé. Que Messier l'avait manipulé* », explique M. Olivennes. La rupture intervient en décembre 2001. « *Le détonateur a été l'affaire Barry Diller* », ajoute l'ex-directeur général. A cette date, M. Messier retire les clefs d'Universal à M. Lescure pour les donner à Barry Diller, patron d'USA Networks, que Vivendi vient de racheter. Pour Pierre Lescure, rien ne va plus. M. Messier vient de briser son rêve américain.

Guy Dutheil

### PROFIL XAVIER COUTURE, UN APÔTRE DE LA TÉLÉ-RÉALITÉ

« *Je ne suis pas un va-t-en-guerre* », déclarait posément en 1999 Xavier Couture, directeur de l'antenne de TF1, des sports et des opérations spéciales. C'est pourtant dans des eaux tumultueuses qu'il a été, mardi 16 avril, brutalement nommé président du directoire du Groupe Canal+ par Jean-Marie Messier, le président de Vivendi Universal.

Xavier Couture, 50 ans, calme et peu disert, avait été approché il y a quelques mois par la direction de Canal+ pour diriger l'une des divisions du groupe Expand, ce qu'il a refusé. Désormais propulsé à la tête de Canal, il devra être habile pour manœuvrer un radeau dont les occupants cachent mal leur hargne : « *Nous prévoyons des jours pas très heureux pour Xavier Couture* », a prévenu Gérard Chollet, le secrétaire du comité d'entre-

prise. Tellement pressé de prendre les rênes de cette chaîne « *mythique* », selon lui, il n'a même pas prévenu Etienne Mougeotte, vice-président-directeur général de TF1. Tout juste a-t-il pu joindre pendant quelques minutes Patrick Le Lay, PDG de TF1, avant que son avion décolle pour Moscou.

Diplomate et malin, ami intime de Michel Field, l'homme est un pur produit des médias, relativement intégré dans les milieux du show-business et de la politique. Xavier Couture, qui a épousé la journaliste vedette de TF1 Claire Chazal en deuxième noces en mars 2000, a commencé en 1975 comme chef de publicité au quotidien *L'Equipe*. Il rejoint TF1 une première fois en 1988, comme rédacteur en chef, avant de s'embarquer en 1990 dans La Cinq de Silvio Berlusconi. Il retrouve la

Une, sa « *place de village* », en décembre 1993.

Devenu au fil des années un poids lourd de TF1, Xavier Couture a, parfois, mouillé sa chemise pour la première chaîne de France. Apôtre de la télé-réalité et pourfendeur des « *intellos ultrajacobins* », il affiche une conception populaire de la culture télévisée. Le jeu « *Qui veut gagner des millions* » (TF1) est, dit-il, « *insupportable pour un normalien ou pour un professeur du Collège de France car ils chuteraient bien souvent à la troisième ou à la quatrième question, là où un candidat de condition bien plus modeste est capable de répondre* ». Père de quatre enfants, il a publié un roman, *Coma* (Grasset), une histoire d'amour sur fond de scandales.

Florence Amalou

## De Cannes aux studios de « Nulle part ailleurs », les salariés de Canal+ prennent l'antenne

Ils donnent rendez-vous aux abonnés mercredi devant le siège de Vivendi

LA DÉCISION du PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, d'évincer Pierre Lescure, le dirigeant historique de Canal+, a fait souffler un air de rébellion parmi

■ **RÉCIT**

### Il est 16 h 15, M. Messier vient d'annoncer le départ de Pierre Lescure

les salariés de la chaîne.

► **15 heures.** A Cannes, la deuxième journée du MIP TV se passe dans le calme. On parle de télé-réalité, pas encore de psychodrame. David Kessler, directeur général du Centre national du cinéma (CNC), demande aux pouvoirs publics de veiller à ce que Canal+ respecte les engagements pris lors de la fusion Seagram-Vivendi. L'assistance pense encore au départ, la veille, de Denis Olivennes, directeur général de la chaîne. Dix minutes plus tard, un téléphone portable sonne. Il est 16 heures 15, M. Messier vient d'annoncer le départ de Pierre Lescure. Des murmures s'élèvent, des gens quittent la salle, la nouvelle se répand dans le Palais des festivals. En plein MIP TV, l'écho de la nouvelle fait sensation. Le personnel présent de Canal+ paraît médusé, hagard. Il y a de l'incrédulité, de l'ironie. La colère est palpable.

► **17 h 45.** A Cannes, la direction de Canal+ semble en ébullition. Bibiane Godfroy, directrice générale déléguée assure qu'il n'est pas question de démissionner : « *Faisons les choses calmement* », dit-elle. Dominique Farrugia, directeur exécutif de la chaîne, chargé des programmes, règle depuis Cannes les détails de l'émission spéciale en direct consacrée à cette nouvelle, à 18 h 40.

► **17 heures.** A Paris, sitôt l'éviction de M. Lescure rendue publique par M. Messier, le représentant des salariés au sein du comité d'entreprise, Gérard Chollet, délégué syndical CFTD, indique qu'une assemblée générale (AG) des salariés est fixée à 18 heures devant le siège de Canal+. Elle sera

diffusée en direct sur l'antenne. Ariel Wizman, ancien animateur de la chaîne, se glisse dans le bâtiment : « *C'est une partie de mon passé. Je suis venu le voir, mais sans nostalgie. C'est un abcès qui est crevé. Vivendi ? ce sont des superstructures qui nous échappent. Comment est-ce qu'on peut comprendre ce que veut Messier, qui il est ?* »

► **18 heures.** A l'intérieur, l'assemblée générale a lieu sur l'ancien plateau de « Nulle part ailleurs ». Sur les marches qui font office de tribune et jusque sur le plateau, se serrent plusieurs centaines de salariés. De Canal+, mais aussi de i-télévision, filiale du Groupe Canal. Les visages sont fermés. Les grandes figures sont présentes : on aperçoit Philippe Gildas, Alain Chabat, Thierry Gilardi, Moustic. Certains anciens sont également présents. Antoine de Caunes se fraie un passage pour embrasser son ancien compère de NPA, Philippe Gildas. Pour Alain Chabat, « *Pierre était l'esprit de Canal+. Il avait une ligne éditoriale. Si Pierre s'en va, pour moi Canal n'existe plus.* » Antoine de Caunes confie qu'il est venu « *pour Pierre, par amitié et par solidarité* ». « *Il faut entrer en résistance* », lâche-t-il sans trop distinguer ce qu'il entend engager comme action.

► **18 h 35.** Sur un écran géant apparaissent les dernières scènes du film *La tour Montparnasse infernale*, diffusé sur l'antenne. En attendant le direct, micro en main sur le plateau, M. Chollet prévient : « *On va éviter de mettre Pierre en difficulté, donc on évite les insultes, même si l'on en a envie par rapport à certaines personnes de la rue Friedland (siège de Vivendi Universal).* » Le générique du film laisse la place à la retransmission de l'AG. La prise d'antenne coïncide avec l'entrée de Pierre Lescure. L'assistance se lève. Elle baigne dans une émotion palpable. Des « *Lescure président !* » sont repris en chœur couvrant les invectives lancées à l'encontre de M. Messier. Les larmes aux yeux, Pierre Lescure narre le récit de sa mésaventure, puis il laisse la salle à ses interrogations et ses débats en invitant les journalistes à le suivre au cinquième étage. « *Messier a un ego gros comme l'Himalaya, expli-*

que-t-il. *Je trouve écoeurant le mépris qu'il a pour moi et pour les gens de Canal+. On n'est jamais un enfant de cœur quand on est depuis trente-sept ans dans un même milieu. Je me suis déjà séparé de gens. Mais je préfère un killer à un mec qui ne tient pas sa parole.* »

► **18 h 55.** Le téléspéctateur assiste ébahi à cette scène digne de mouvements étudiants ou ouvriers d'une révolte en direct. C'est l'alliance de la spontanéité brouillonne et l'art de la réalisation télévisuelle. Sur le plateau, certains plaident pour un « *écran noir* ». « *On a une antenne, autant s'en servir pour expliquer les choses à nos téléspectateurs* », explique un interlocuteur. « *Il faut tout de même penser aux abonnés en premier* ». D'autres voix se font entendre : « *Lescure, c'est lui qui a fait Canal. Après, on n'est pas dupes, on sait qu'il est pas tout blanc non plus. On ne pleure pas son départ, on pleure la fin d'une époque. Là, ils se débarrassent du dernier fondateur de Canal+. La Canal+ de la grande époque s'est terminée il y a deux ans avec l'arrivée de Vivendi : on a eu un plan social, on a morflé.* »

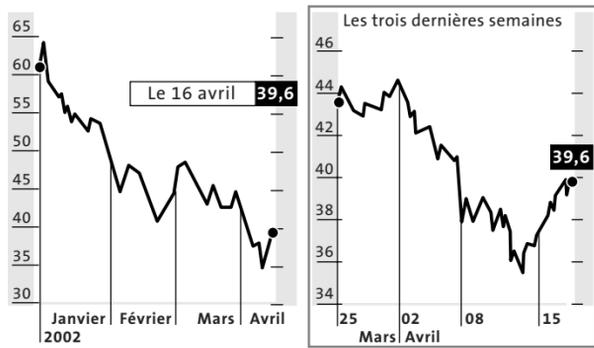
► **19 h 09.** L'AG et son vent de révolte disparaissent de l'écran au profit d'un flash météo à l'opposé de l'ambiance et des vivas de l'AG. Le cours normal des émissions de Canal+ reprend son cours. Des commentaires peu amènes fusent sur l'absence de réaction de Karl Zéro qui ne modifie pas son émission – en direct – sur les présidentielles. Aux Guignols, la marionnette de PPDA se contente d'un laconique commentaire : « *Je n'ai pas envie de confier ma chaîne à un mec qui ne sait pas compter jusqu'à vingt-quatre mois.* »

► **20 h 15.** Le plateau se vide peu à peu, tout comme l'immeuble de la maison mère, à Paris. Pierre Lescure a envoyé un message à tous les collaborateurs, pour leur demander de ne plus utiliser l'antenne. Laurent Chalumeau, son conseiller lâche : « *Il faut savoir si l'agit d'un baroud d'honneur ou si cela aura une véritable incidence. Messier a-t-il fait péter la grenade trop tôt ?* »

José Barroso, Jacques Follorou et Bénédicte Mathieu

## LÉGER REBOND EN BOURSE

Action Vivendi Universal en euros à Paris



L'action Vivendi Universal a progressé de 3,18 %, mardi 16 avril, à 39,6 euros, continuant son rebond malgré l'annonce du limogeage de Pierre Lescure, le patron de Canal+. Le titre affiche encore un repli de 35,61 % depuis le début de l'année. Il avait atteint son plus bas niveau de 2002, jeudi 11 avril, à 35,55 euros.

Source : Bloomberg

## Wall Street et Hollywood s'interrogent sur la stratégie de M. Messier

WASHINGTON et LOS ANGELES

de nos correspondants

Nos informations sur les remous agitant le plus haut niveau de Vivendi Universal (*Le Monde* du 17 avril) ont été examinées avec attention à New York. Un des administrateurs non français du groupe, parlant sous condition d'anonymat, refusait de les confirmer, mardi, mais faisait état d'une « inquiétude croissante au sujet de la perte de confiance de la Bourse envers M. Messier ». Evoquant un marché « hostile » à Jean-Marie Messier, en raison de la « perte de valeur pour l'actionnaire », cet administrateur indique qu'une décision devrait être prise dans « quelques mois », sans vouloir évoquer aucune formule en particulier, parmi celles qu'envisagent certains des administrateurs français. L'éviction du PDG de Canal+ est plutôt considérée comme justifiée dès lors que la chaîne est en difficulté et que sa direction n'a proposé aucune solution. En revanche, selon ce même administrateur, les changements concernant Vivendi Universal devront concerner le management précis, dans un second temps, le périmètre du groupe. En clair, ce n'est pas – ou pas seulement – M. Messier lui-même qui est en cause, mais sa stratégie.

Un banquier de New York, qui a souhaité lui aussi rester anonyme, regrette pour sa part la mise en cause dont M. Messier est l'objet en France. Après tout, affirme-t-il, l'action Vivendi n'a pas baissé davantage que les valeurs dites « technologiques » dans leur ensemble. Selon lui, les opérateurs de Wall Street « se moquent » des ennuis de M. Messier et de « l'effet de mode », qui joue aujourd'hui contre lui : « La seule chose qui les intéresse, c'est : "Va-t-il réussir à remonter son cours de Bourse ?" »

Le renvoi de M. Lescure est en revanche très commenté sur la côte Ouest. « Pierre a beaucoup d'amis à Hollywood, qui sont choqués comme tous les cinéastes, commente pour *Le Monde* Peter Bart, rédacteur en chef de *Variety*, l'heb-

domadaire culturel de Los Angeles. Il était une vraie force ici. Personnellement, j'ai beaucoup de respect pour lui, comme bien des gens dans cette ville. Plus qu'aucun autre Français, il transcendait les barrières culturelles. » Le site Internet de *Variety* a donné la nouvelle instantanément, affichant en alternance les photos de MM. Messier et Lescure. Aux studios Universal, tandis que le service communication s'en tient à « no comment » de rigueur, les salariés redoutent le « Messier mess » (« le gâchis Messier »), et une nouvelle crise de management au sein d'une major qui a connu quatre propriétaires en dix ans.

En renvoyant celui qui a su établir la réputation du label de pro-

## On redoute une nouvelle crise au sein d'Universal, qui a connu quatre propriétaires en dix ans

duction Canal+ aux Etats-Unis, et qui est certainement la personnalité de l'audiovisuel français la plus connue et la plus respectée à Hollywood, M. Messier se prive d'un ambassadeur dans la Mecque du cinéma. « Vivendi a un problème d'identité, vis-à-vis des investisseurs comme de Hollywood, poursuit Peter Bart. Ce genre d'incident n'inspire pas la confiance. » Le patron de Vivendi Universal est venu ici faire son « show », comme il se doit, mais faute d'annoncer clairement une stratégie, le nouveau venu est loin d'avoir convaincu. Le renvoi de M. Lescure coïncide avec la prise de fonction officielle de Barry Diller, qui deviendra président du studio le 23 avril et parachève ces jours-ci la fusion de sa société USA Films avec le groupe Vivendi Universal.

Patrick Jarreau et Claudine Mulard

## Une bataille juridique va s'engager

M. Lescure entend contester son éviction au sein du groupe et devant le CSA

PIERRE LESCURE veut se battre sur un plan juridique contre la décision de Jean-Marie Messier de le limoger. D'après lui, le conseil de surveillance du Groupe Canal+ « n'a pas été consulté » à propos de cette sanction, alors qu'il aurait dû l'être. Une réunion du conseil aurait donc été nécessaire avant de le « débarquer » de son poste de président du directoire du Groupe Canal+, conformément à l'article 16 des statuts de

l'entreprise. Chez Vivendi, on estime que cette question n'est pas un obstacle au renvoi de M. Lescure, « Vivendi Universal étant majoritaire au sein du conseil de surveillance du Groupe Canal+ ». Ce conseil doit se réunir le 24 avril afin d'entériner la décision de M. Messier. Par ailleurs, la loi française stipule que pour renvoyer un président de directoire il faut un « juste motif ». « Ce juste motif ne m'a pas été signifié », a déclaré M. Lescure.

## « GARANT DE L'INDÉPENDANCE »

Ces deux réserves de forme ne devraient, toutefois, pas entraver la décision de M. Messier. En attendant, il ne peut révoquer Pierre Lescure de ses fonctions au comité exécutif de Vivendi Universal (VU). M. Lescure reste pour l'instant président du conseil d'administration de Canal+ SA, cette dernière n'étant détenue qu'à 48,7 % par Vivendi Universal. La loi française interdit, en effet, à une entreprise de détenir plus de 49 % d'un opérateur de télévision détenteur d'une autorisation

## L'éviction du patron de Canal+ suscite l'indignation à gauche et à l'UDF

Lionel Jospin demande au CSA de vérifier si Vivendi Universal a respecté « ses engagements »

« BRUTAL et sauvage. » L'éviction de Pierre Lescure de la tête de Canal+ a suscité des réactions outrées des candidats de la majorité plurielle à l'élection présidentielle qui s'étaient exprimés ces dernières semaines en faveur de « l'exception culturelle » française. La virulence à gauche contraste avec l'embaras des prétendants de la droite, très discrets sur le sujet, à l'exception de François Bayrou (UDF).

Lionel Jospin a été le premier à réagir en demandant, mardi 16 avril, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de s'assurer du « respect » par Vivendi Universal de « l'ensemble de ses engagements », en particulier de ceux concernant le « développement du cinéma et de l'audiovisuel ». M. Jospin a tenu à « rappeler son attachement à l'indépendance économique, financière et éditoriale de Canal+, prévue par la charte signée par le président de Vivendi Universal en décembre 2000 ». Une remise en cause de cette charte serait, selon lui, « inacceptable » et « contraire à la liberté de communication ».

Dans un style moins diplomatique, Robert Hue s'en est pris, mardi, sur LCI, à « la méthode dictatoriale » et à « la brutalité de la déci-

sion » de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal. « Cette chaîne doit être à sa botte. Si cela n'entre pas dans le cadre de la rentabilité financière, il écarte, il écrase, c'est la méthode américaine poussée au bout », a ajouté le candidat du Parti communiste.

Pour Noël Mamère (Verts), qui parle de « démantèlement de Canal+ », M. Messier représente « la caricature de la mondialisation que nous combattons ». Le candidat des Verts, qui devait se rendre mercredi au siège de la chaîne cryptée pour manifester sa solidarité avec le personnel, voit poindre derrière la « décision sauvage » de M. Messier « une menace sur la créativité du cinéma » et une tentative de « sauver sa propre peau face à un conseil d'administration qui va lui demander des comptes sur ses errements ».

Le bouleversement au sommet de Canal+ apparaît à Henri Weber « comme une provocation en pleine campagne électorale ». Proche de Laurent Fabius, le secrétaire national du PS chargé de la culture et des médias se demande si M. Messier n'a pas jugé propice cette période où « les élus sont sur le terrain pour recueillir le suffrage

des Français ». M. Mamère estime que « la droite se frotte les mains » tout en notant que « les libéraux sont pris à leur propre piège le jour même où José Bové apprend qu'il devra purger trois mois de prison à l'issue du deuxième tour de la présidentielle. »

Pour Jean-Pierre Chevènement, candidat du Pôle républicain, M. Messier est passé « à l'acte

## La virulence à gauche contraste avec l'embaras de la droite, à l'exception de François Bayrou

après avoir annoncé sa volonté de mettre fin à l'exception culturelle française ». L'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement Jospin dénonce « l'éviction de Pierre Lescure, gage de l'unité de Canal+ et de son indépendance », qui porte « un mauvais coup au cinéma français et à la création télévisuelle ».

A droite, François Bayrou s'est

dit « choqué comme beaucoup de Français par la brutalité de la décision de Jean-Marie Messier ». Elle ne correspond ni à la « conception de l'entreprise » ni à la « conception de la culture » qu'entend défendre le candidat de l'UDF. « Il y a dans le geste comme une négation de la vocation de Canal+ et même, à coup sûr, des interrogations sur le respect des règles, notamment vis-à-vis du CSA », a indiqué M. Bayrou. Jacques Chirac n'avait pas encore réagi, mercredi matin, mais, lors de ses vœux à la presse, le 10 janvier, le président de la République avait défendu la « diversité culturelle ». Il avait qualifié de « profonde aberration mentale » le fait de « considérer les biens culturels comme des marchandises ordinaires » en réponse à la phrase prononcée par M. Messier sur la « mort » de l'exception culturelle française, le 17 décembre 2001. A l'époque, seul Alain Madelin, président de Démocratie libérale, avait défendu le PDG de Vivendi Universal en affirmant que les acquisitions du groupe français aux Etats-Unis permettaient de « mondialiser notre culture ».

Elie Barth

David Lynch, réalisateur, président du jury du prochain Festival de Cannes

## « Nous entrons dans une ère de cinéma produit à la chaîne »

Vos deux derniers films, *Une histoire vraie* et *Mulholland Drive*, ont été produits par StudioCanal. Que vous inspire l'éviction de Pierre Lescure de Canal+ ?

Je crois que c'est terrible pour Canal+, pour Pierre Lescure, pour moi, et pour la diversité en matière de création cinématographique et télévisuelle. Je croyais que Vivendi Universal était une entreprise parfaite avec, d'un côté, un studio hollywoodien chargé de produire des films à gros budget pour les Etats-Unis et l'étranger, et de l'autre, Canal+ qui se battait pour une autre manière de penser. Vivendi Universal possédait le meilleur des deux mondes possibles en matière de production cinématographique. C'est désormais fini. Nous entrons dans une ère de standardisation, d'un cinéma produit à la chaîne. C'est l'univers McDonald's.

Avez-vous déjà rencontré Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal ?

J'ai pris une fois un café avec lui. Nous avons passé un moment très agréable, je l'ai trouvé charmant et intelligent. Mais j'ai l'impression que le soleil de la Californie, ajouté à l'appât du gain, lui ont tourné la tête. La France possède une tradition cinématographique très forte, d'abord par ses réglementations qui lui ont permis de protéger son industrie locale, et ensuite par son rayonnement qui l'a vu soutenir financièrement d'autres produc-

tions ailleurs. La France assure presque à elle seule la diversité en matière de production cinématographique. Si j'étais français, je serais scandalisé de voir que l'on cherche à bouleverser ce système.

Comment définissez-vous vos rapports avec StudioCanal ?

J'ai trouvé là-bas une entreprise formidable qui protège les créateurs et leur liberté de travail. Cela devrait être la norme. C'est malheureusement une exception.

Le successeur désigné de

M. Lescure, Xavier Couture, vient de TF1 dont la filiale cinéma, Ciby 2000, aujourd'hui défunte, avait produit deux de vos films : *Twin Peaks : Fire Walk with Me* et *Lost Highway*.

Je ne connais pas TF1 - Ciby 2000 restait une structure à part -, mais cette chaîne me semble à l'opposé de Canal+. Comment ces deux cultures seraient-elles conciliables ? Pourquoi fallait-il remplacer Pierre Lescure ?

Son départ remet-il en cause

vos confort de metteur en scène ? Pourrez-vous continuer à réaliser vos films dans les conditions que vous souhaitez ?

Je pense que oui. J'ai toujours eu de la chance, et je crois que je pourrai toujours trouver de l'argent. Sinon, je ferais de la poterie. J'en fais beaucoup en ce moment, et mes tasses sont très réussies.

Vous serez le président du jury du prochain Festival de Cannes. Dans quel état d'esprit allez-vous assumer cette fonction ?

Le départ de Pierre Lescure rend le contexte plus épineux, j'ai l'impression que c'est une certaine idée du cinéma qui peut disparaître avec lui. La France possède avec Cannes le plus grand festival de cinéma du monde, porteur de la plus grande diversité. Ma fonction de président du jury ne prendra que plus de signification. Je serai non seulement heureux d'être de nouveau à Cannes, mais je me ferai fort d'être à la hauteur de ma fonction.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



## EIFFAGE lance la première SICAV d'Actionnariat Salarié

Le Groupe EIFFAGE, fort d'une longue tradition héritée du RES lancé en 1990 et qui a pris fin en 2001, va proposer à ses salariés actionnaires d'approuver à la fin du mois d'avril, la transformation de la société civile, dont ils sont associés, en SICAV d'Actionnariat Salarié (Sicavas).

La Loi sur l'Épargne Salariale de février 2001 permet aux salariés de se constituer une épargne dans le cadre d'une société anonyme à capital variable d'un nouveau type : la SICAV d'Actionnariat Salarié.

## Des statuts approuvés par la COB

La COB vient d'approuver les statuts de la Sicavas Eiffage 2000 qui sera ainsi la première de ce type à voir le jour en France.

Eiffage 2000 réunit 27 000 salariés actionnaires, soit 75 % des effectifs des sociétés françaises du groupe et détient 22,7 % du capital d'EIFFAGE et 28,5 % des droits de vote.

Cette Sicavas sera alimentée par les souscriptions des salariés des filiales du groupe au travers de leurs PEE.

## GESTION BTP, gestionnaire de la Sicavas

Le Groupe EIFFAGE a confié la gestion financière de cette Sicavas à GESTION BTP, société d'épargne salariale à caractère paritaire de la profession du BTP et la gestion des droits des actionnaires à BTP-Prévoyance (Groupe ProBTP).

Le lancement de cette Sicavas traduit la volonté d'EIFFAGE de maintenir et de développer un actionnariat fort et fidèle aux côtés de ses actionnaires traditionnels et du marché boursier.



Siège social : 143, avenue de Verdun - 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex - www.eiffage.fr



www.ricife.fr - Tél. 01.41.15.97.77

Antoine Jacob

Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues

## « L'i-mode est totalement compatible avec l'UMTS »

En s'alliant avec le japonais DoCoMo, Bouygues Telecom se renforce, en vue de l'acquisition d'une licence de troisième génération

**Vous annoncez la signature d'un accord avec le groupe japonais NTT DoCoMo pour développer l'i-mode en France. Pourquoi cette alliance ?**

L'i-mode est un immense succès au Japon. C'est un concept très proche de celui du Minitel, appliqué à la téléphonie mobile. L'i-mode a réussi à offrir au grand public des services faciles d'accès, à des prix compétitifs, qui répondent à l'attente des consommateurs. Depuis le début de Bouygues Telecom, c'est notre philosophie. Il nous semble, après plus de deux ans d'études, que l'i-mode va nous permettre d'apporter une réelle différence au marché français. Nous voulons, nous aussi, proposer à nos clients des services utiles, simples, bon marché. Grâce à notre portail Internet et grâce à TF1, nous avons une première base de services qui peuvent facilement être transposés sur le téléphone mobile i-mode. Mais nous n'entendons pas en faire un système fermé, bien au contraire. Demain, la SNCF, Michelin, les banques, les amateurs de recettes de cuisine ou le petit commerçant du quartier pourront y accéder à très peu de frais, comme ils le font aujourd'hui sur Internet.

**C'est ce que visait aussi la technologie WAP. Mais, pour le moment, cela ne marche pas beaucoup.**

La technologie du WAP est très différente de celle de l'i-mode. Le WAP a été développé par les équipementiers de téléphone. Chacun a voulu élaborer son standard

pour garder un contrôle du système. Résultat : les opérateurs ont le plus grand mal à mettre au point des services qui puissent être accessibles sur l'ensemble des terminaux et les consommateurs ont le plus grand mal à les utiliser.

L'i-mode, au contraire, est un standard unique, contrôlé de bout en bout par les opérateurs. Son langage est homogène avec celui d'Internet, ce qui facilite l'intégration des contenus et le dialogue. Les terminaux existents déjà, ils offrent des performances remarquables. Le grand public n'a aucun problème à les utiliser car ils sont très conviviaux et de standard identique entre les différents fabricants. De plus, ce qui est très important, l'i-mode est totalement compatible avec les technologies de transport GPRS, EDGE et UMTS. Les terminaux sont bi-modes : i-mode et WAP.

**Quels sont les termes de votre alliance avec NTT DoCoMo ?**

Nous n'avons passé aucun accord capitalistique. La question ne s'est jamais posée. Notre alliance porte sur le transfert de technologie, le marketing et une assistance complète. En fait, c'est un accord de licence classique pour laquelle nous verserons une redevance, dont je me suis engagé à taire le montant. Les coûts de développement qui s'y ajouteront seront de l'ordre de quelques dizaines de millions d'euros. Il s'agit surtout de développer des logiciels et des services, non des équipements et des infrastructures.

**Cet accord vous a-t-il incité à**



DANIEL SANIN/AFP

**présenter finalement votre candidature à une licence UMTS ?**

Toutes les raisons qui nous faisaient hésiter n'ont pas disparu. Mais, dans le même temps, les conditions ont changé. La durée de la licence a été portée de quinze à vingt ans. Le prix, qui avait été fixé à 4,9 milliards d'euros, a été ramené à 619 millions plus 1 % des revenus liés à l'UMTS. C'est bien plus raisonnable et surtout beaucoup moins inéquitable puisque la redevance dépendra du chiffre d'affaires réel des opérateurs. Enfin, grâce à l'accord que nous venons de signer avec NTT DoCoMo, l'i-mode va permettre de nous ménager une transition idéale, en attendant la mise au point de la technologie UMTS. Nous prévoyons de développer nos services i-mode multimédias mobiles d'abord sous GPRS, puis sous UMTS, selon le rythme de développement du marché et son ampleur.

**Quels engagements êtes-vous**

**prêts à prendre auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) pour obtenir une licence UMTS ?**

Nous respecterons, bien entendu, les engagements demandés par l'ART. Mais le rythme de développement va être donné par le marché. Si la demande est là, nous ferons ce que nous avons fait avec le GSM : nous irons beaucoup plus vite que prévu dans le développement de notre réseau et dans les offres de services.

**Comment allez-vous financer cette entrée dans l'UMTS ?**

Compte tenu de ces nouvelles conditions et de l'autofinancement dégagé par l'exploitation du GSM, nous estimons que le besoin de financement complémentaire de Bouygues Telecom pour l'UMTS est de l'ordre de 800 millions d'euros. Cette somme sera entièrement versée par les actionnaires sous forme d'augmentation de capital. Bouygues Telecom n'a pas besoin de recourir à des emprunts supplémentaires. L'emprunt syndiqué de 2,3 milliards d'euros, en place depuis 1997, sera remboursé, comme prévu, entre 2002 et 2006. Au niveau du groupe Bouygues, le besoin de financement lié à l'augmentation de capital de Bouygues Telecom et à l'acquisition, pour un montant de 750 millions d'euros, de la participation de 10,8 % de Telecom Italia représente de 1,3 à 1,5 milliard d'euros. Nos lignes de crédit bancaire confirmées et disponibles nous auraient permis de financer sans problème cette somme.

Cependant, le conseil d'administration de Bouygues a pensé qu'il était préférable, vu notre bonne notation financière (A-), de faire appel au marché et d'émettre un emprunt obligataire de 750 millions d'euros qui pourra être porté à 1 milliard, selon la demande des investisseurs.

**Avez-vous l'intention de racheter les participations d'E.ON et de Decaux, qui sont aussi actionnaires de Bouygues Telecom ?**

Pour l'instant, nous n'avons aucune demande en ce sens. Nous étudierons le sujet s'il se présente. Depuis le rachat de la participation de Telecom Italia en mars, nous avons désormais une base de référence pour la valorisation de Bouygues Telecom.

**Pendant des mois, vous êtes beaucoup agité contre l'UMTS. Finalement vous décidez de présenter votre candidature. Tout ce battage était-il nécessaire ?**

Je ne regrette rien. Si j'avais répondu au premier appel à candidatures sur l'UMTS, jamais le gouvernement français ne serait revenu en arrière. Et moi, j'aurais perdu mon groupe. Je l'aurais plongé dans des difficultés insurmontables, et les 120 000 collaborateurs de Bouygues se demanderaient quel sort les attend. L'UMTS a été un processus mortel. On le savait, on a feint de l'ignorer. Les contribuables français ont-ils compris qu'à travers France Télécom et ses acquisitions ruineuses de licences UMTS aux enchères en Allemagne et en Grande-Bretagne, ils ont

offert 15 milliards d'euros aux budgets de ces pays, sans réciprocité ni contrepartie ? Aujourd'hui, France Télécom affiche une perte de 8 milliards d'euros en 2001 et un endettement faramineux.

**Les conséquences les plus néfastes de la « bulle » UMTS semblent s'estomper.**

Je ne le crois pas. Le pire est sans doute à venir, notamment pour les nouveaux entrants, qui arrivent aujourd'hui sur des marchés mûrs. C'est une situation que j'ai bien connue il y a quinze ans dans la télévision. Les places sont déjà prises. Pour capter la clientèle des autres opérateurs, les derniers arrivés n'auront d'autre choix que de mener des politiques commerciales très agressives. La stratégie de niche dans ces métiers n'a aucun sens car elle ne permet pas d'amortir les sommes gigantesques qui ont été mobilisées. De même, je ne vois pas ce que signifient les consolidations dont on parle aujourd'hui. Imaginez le sort d'une société regroupant deux opérateurs et donc le coût de deux licences UMTS. Comment pourrait-elle survivre ? Il faut s'attendre à une bagarre ruineuse, qui ne s'arrêtera qu'avec la reddition de certains. Mais qui et à quel prix ? La situation de la Grande-Bretagne sera à cet égard très intéressante à suivre. La question pour les acteurs, pour le marché, sera de savoir qui récupérera le mistigri et donc qui paiera.

Propos recueillis par  
Martine Orange

## Un simple accord de coopération technique

Selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai*, l'alliance entre le groupe français Bouygues et NTT-DoCoMo est significative d'un changement de stratégie du géant japonais des télécommunications. Ces dernières années, NTT-DoCoMo a investi 1 200 milliards de yens (10,37 milliards d'euros) dans cinq entreprises de téléphonie mobile en Asie, aux Etats-Unis et en Europe afin de tisser sa toile hors du Japon. Mais en raison de la récession mondiale dans les télécommunications et de la chute des cours des actions de ces entreprises, ces opérations se sont traduites par une perte latente de 900 milliards pour NTT-DoCoMo. Avec Bouygues, il s'agit d'un simple accord de coopération technique, sans prise de participation.

## Le succès de l'Internet mobile japonais est dû principalement à une clientèle jeune

TOKYO

de notre correspondant

Depuis que NTT DoCoMo, le premier opérateur japonais de téléphonie mobile, a lancé en février 1999 l'i-mode, les Japonais ont découvert qu'un mobile pouvait servir à une communication autre que verbale. Et ils ont plébiscité ce service d'accès à Internet, sorte de Minitel de poche en beaucoup plus sophistiqué.

Avec leur portable, les Japonais peuvent recevoir les informations de presse, consulter la météo, réserver des places d'avion, des chambres d'hôtel ou des voitures de location, connaître les horaires des trains, les programmes des cinémas, se renseigner sur l'état de la circulation, savoir comment aller le plus rapidement possible d'un endroit à un autre, et où changer s'il s'agit de train et de métro, surveiller l'état de leur compte bancaire et procéder à des transferts, gérer leur portefeuille ou se brancher sur d'innombrables sites de jeu,

d'horoscope ou de shopping... Au total quelque 50 000 sites, dont 3 000 sont officiellement reconnus par DoCoMo. L'i-mode permet aussi des applications Internet pour les entreprises grâce à des logiciels sur mesure.

Le Japon est le premier pays au monde pour le nombre de téléphones mobiles (72 millions sur 128 millions d'habitants) et il est de loin en tête pour le service i-mode, avec plus de 31 millions d'utilisateurs en mars 2002, un nombre qui progresse chaque mois de 576 000. A lui seul, NTT DoCoMo a cinq fois plus d'utilisateurs que Nifty, le premier fournisseur nippon d'accès à Internet.

Lorsque NTT DoCoMo lança l'i-mode, Américains et Européens le regardèrent avec condescendance : ils étaient en retard dans l'utilisation d'Internet et ce mobile paraissait un gadget. Il l'était effectivement, mais c'est précisément l'intelligence du marketing de DoCoMo de l'avoir voulu comme tel : l'i-mode fut immédiatement adopté par les très

jeunes. Aujourd'hui, NTT DoCoMo, riche d'une expérience que n'a aucun concurrent au monde, est en train d'imposer son standard et d'entraîner dans son sillage les fournisseurs par les ventes d'équipements.

EXPORTER SES TECHNOLOGIES

Il a récemment confirmé son avance avec le lancement en octobre de Foma, le modèle de troisième génération de mobile (3G), qui a une vitesse de téléchargement quarante fois supérieure à celle de l'i-mode. Foma devrait avoir 6 millions d'utilisateurs en mars 2004.

Depuis 2001, le géant de la téléphonie mobile a manifesté sa volonté d'exporter ses technologies. En Europe, il a pris une participation de 15 % dans l'opérateur néerlandais KPN Mobile avec lequel il a lancé l'i-mode en Allemagne. Ce sera le tour ce mois-ci des Pays-Bas et en juin de la Belgique.

Le succès phénoménal de l'i-mode tient sans doute à des facteurs propres au Japon,

tel que le coût élevé de connexion à Internet par un téléphone fixe. Mais selon Jeffrey Lee Funk, professeur associé à l'Institut de recherches économiques de l'université de Kobe, et auteur d'un livre sur le sujet, *The Mobile Internet, How Japan dialed up and the West disconnected* (ISI Publications), il est erroné de comparer l'utilisation d'Internet par téléphone fixe et par mobile. « Ce sont deux approches différentes, affirme-t-il. Il n'y a pas substitution. » L'Internet mobile, poursuit-il, doit être simple en raison du petit écran et son succès au Japon tient à ce que les fournisseurs de service ont dès le début visé un public jeune en leur fournissant ce qu'il attendait : des jeux et la possibilité de communiquer par messages. Les utilisateurs restent en majorité des jeunes entre 20-29 ans, mais les plus de 40 ans représentent désormais une proportion presque équivalente.

Philippe Pons

## Andersen France décide de se rapprocher d'Ernst &amp; Young

Les conditions de l'accord restent à finaliser. L'offre de KPMG a achoppé sur une question juridique

**LES ASSOCIÉS** du cabinet d'audit et de commissariat aux comptes Andersen France ont débattu jusqu'à l'aube, mardi 16 avril, avant de décider de se rapprocher de leur concurrent Ernst & Young (E & Y), repoussant les offres de Deloitte Touche Tohmatsu et de KPMG. Suite à la mise en examen de l'entité américaine Arthur Andersen LLP dans la faille d'Enron, le réseau Andersen a explosé, chaque structure nationale cherchant une solution dans son pays.

La discussion entre les associés d'Andersen France a été, selon nos informations, assez rapide en ce qui concerne l'offre de Deloitte, mais plus disputée face à l'offre de KPMG, qui avait notamment la préférence des associés de la branche juridique d'Andersen, les avocats et conseillers juridiques d'Archibald. Le vote pour la proposition d'E & Y aurait également été précédé de discussions animées, E & Y ayant, semble-t-il, fixé comme condition à sa proposition qu'elle soit suivie par 60 % des associés d'Andersen, un seuil qui n'aurait été atteint que péniblement. Cela a suscité des interrogations parmi les associés d'E & Y.

Mardi, vers 18 heures, un communiqué annonçait : « *Ernst & Young France et Andersen France finalisent une alliance dans leurs métiers de l'audit, du juridique et fiscal et de la corporate finance. (...) Dans un pre-*

*mier temps, les cabinets fonctionneront de manière séparée tout en étant membres du réseau Ernst & Young.* »

DEUXIÈME EN FRANCE

Si l'on soustrait du chiffre d'affaires d'Andersen France les honoraires perçus au titre des activités de conseil en informatique (Andersen Business Consulting), qui ne sont pas concernées par le rapprochement, le nouveau cabinet se classerait en deuxième position en France, talonnant le premier, Price Waterhouse Coopers (PwC). Selon la revue *La Profession comptable*, le

## Quatre concurrents se partagent les entités

Alors que le ministère américain de la justice pourrait repousser de trois ans la mise en examen d'Andersen si les responsables du cabinet admettent avoir été informés de la destruction de documents relatifs à la chute d'Enron, les accords de fusion se poursuivent entre les entités locales d'Andersen et ses concurrents.

● **Ernst & Young** : dans la foulée de la Russie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les cabinets d'Ernst & Young se rapprochent d'Andersen à Singapour, en Malaisie, aux Philippines, à Taiwan, en Norvège, dans les Etats Baltes et en Pologne.

chiffre d'affaires des six premiers cabinets pour 2000-2001 se classe ainsi : PwC (811 millions d'euros), KPMG France (709 millions), Andersen (485 millions), Deloitte (437 millions), Fiducial (435 millions) et E & Y (373 millions). Ce dernier est commissaire aux comptes ou co-commissaire de 10 des 40 sociétés qui composent l'indice CAC 40.

Andersen, lui, signe les comptes de 14 d'entre elles (notamment Alcatel, Carrefour, BNP Paribas, Suez...). Ils ne partagent qu'un seul grand dossier, la Société générale. Hors du CAC 40, ils ont notamment comme clients communs Club

● **Price Waterhouse Coopers** : les entités basées en Chine et à Hongkong ont fusionné avec leurs homologues d'Andersen.

● **Deloitte Touche Tohmatsu** : en Grande-Bretagne et au Canada, les entités ont annoncé un rapprochement avec Andersen. Les deux cabinets ont également annoncé la fusion de leurs activités au Brésil et en Espagne.

● **KPMG** : alors qu'un accord à l'échelle mondiale avait été dans un premier temps envisagé, des négociations entre les cabinets allemands de KPMG et d'Andersen se poursuivent, laissant augurer un rapprochement en octobre.

Méditerranée, Imérys, Marine Wende, Nexans ou Unibail. Ensemble, ils compteront en France 6 900 personnes, 3 200 personnes d'E & Y et 3 700 d'Andersen.

La décision d'Andersen France de se tourner vers E & Y est apparue comme un coup de théâtre mercredi, le cabinet négociant officiellement depuis le 18 mars avec KPMG. Ces négociations se tenaient dans le cadre d'une discussion pour un rapprochement mondial d'Andersen et KPMG. Ce projet ayant volé en éclats le 2 avril, Ernst & Young a pu avancer sa proposition à Andersen France. Elle aurait été préférée à celle de KPMG car E & Y permettrait à Andersen France de devenir une « firme membre » de son réseau, ce à quoi ne se serait pas résolu KPMG, confronté à une opposition ferme de ses avocats. « L'offre de KPMG permettait d'écarter tout risque de contamination du dossier Enron sur ses propres ressources humaines, ses clients et ses actifs. En effet, la nature et la complexité des plaintes et des procédures en cours aux Etats-Unis, ne permettent pas un rapprochement immédiat, compte tenu des conséquences non mesurables à ce jour pour les repreneurs », explique KPMG. L'alliance Andersen France/E & Y doit recevoir l'aval de différentes autorités, notamment des autorités de la concurrence française et européenne.

Sophie Fay

## Bruxelles autorise Bayer à racheter Aventis CropScience

**L'UNION EUROPÉENNE** devait donner, mercredi 17 avril, son feu vert au rachat par l'allemand Bayer d'Aventis CropScience (ACS), la filiale agrochimique du laboratoire franco-allemand Aventis. Bayer s'est engagé à réaliser des cessions dans les insecticides, les fongicides et les herbicides, ainsi que l'exigeait la Commission européenne à l'issue d'une enquête approfondie ouverte en décembre 2001 sur les conséquences de cette cession sur la concurrence. Dans ces secteurs, où chaque produit constitue à lui seul un marché, la Commission préfère les cessions en bloc aux ventes par appartements, car elles permettent de maintenir un niveau plus élevé de concurrence. C'est aussi l'avis des salariés, qui préfèrent appartenir à des groupes relativement importants. Bayer se serait ainsi engagé à céder d'un bloc un groupe de produits dont l'insecticide Fipronil, vendu sous la marque Regent au niveau mondial.

EMPLOIS SUPPRIMÉS OU MENACÉS

La future division Bayer CropScience regroupera les 15 300 salariés d'ACS et les 7 800 salariés de Bayer, pour devenir le numéro deux mondial de l'agrochimie, derrière Syngenta, elle-même issue de la fusion de l'agrochimie de deux laboratoires : le suisse Novartis et le britannique Zeneca. Le groupe Aventis attendait aussi le feu vert de Bruxelles pour pouvoir alléger

sa dette des 7 milliards d'euros générés par la vente d'ACS.

Mais la fronde gronde dans le rang des salariés français d'ACS. Ces derniers affirment avoir obtenu d'Aventis en juillet 2001, au moment des négociations avec Bayer, des engagements de préservation des activités et des emplois en France. Or, à peine Bayer était-il devenu propriétaire de la division agrochimique, en octobre, qu'il annonçait la suppression dans ce secteur de 4 000 emplois dans le monde. La pression est montée d'un cran, le 4 avril, lorsque la Commission informa les élus du comité central d'entreprise d'ACS que Bayer devrait abandonner au moins dix produits, dont le Fipronil, fabriqué dans l'usine d'Elbeuf (Seine-Maritime). Un produit qui représentait un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros en 2000, et qui a fait d'ACS le numéro un mondial des insecticides, tandis que le Gauchon de Bayer est troisième sur le marché.

Selon les calculs des syndicats, 1 000 emplois seraient menacés en France, à Elbeuf mais aussi dans les centres de recherche lyonnais. « *La France va perdre une expertise industrielle dans le domaine très pointu des OGM, des alicaments* », déplore Stéphane Tourneux, délégué syndical central CGT d'Aventis CropScience.

Véronique Lorelle

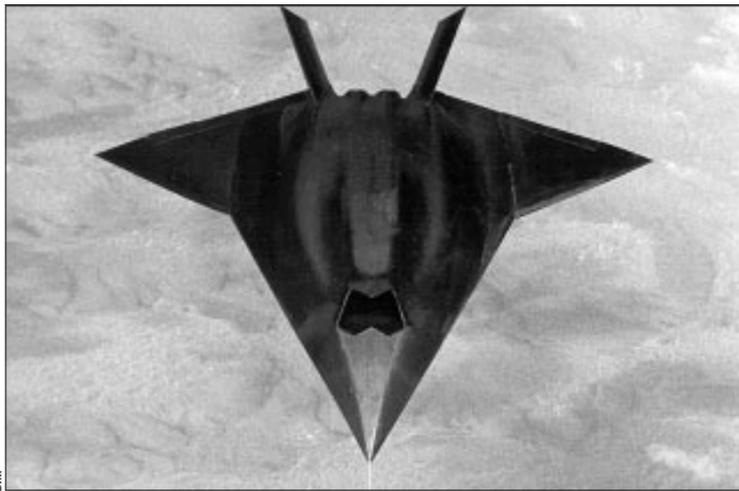
# Dassault et Sagem font drone commun contre les Américains et EADS

L'alliance surprise de l'avionneur et de l'électronicien mobilisera « plusieurs centaines de personnes »

LES GROUPE français Dassault Aviation et Sagem ont annoncé, mercredi 17 avril, leur alliance pour développer les futurs avions sans pilote. L'avionneur, qui fabrique les avions de combat Mirage et Rafale et les avions d'affaires Falcon, et le groupe d'électronique (défense et télécommunications) vont démarrer immédiatement une coopération technologique. Elle devrait se transformer, dans quelque temps, en une société conjointe mobilisant « plusieurs centaines de personnes », selon Grégoire Olivier, PDG de Sagem. Les modalités de la répartition du pouvoir ne sont pas encore totalement définies mais « on ne devrait pas être très loin de la parité », explique Charles Edelstenne, PDG de Dassault Aviation.

Les guerres du Kosovo et d'Afghanistan ont vu se multiplier l'utilisation de ces avions sans pilote utilisés pour des missions d'observation et, depuis peu, d'attaque – avec, notamment, les débuts du drone américain Predator. Encouragés par le président Bush, les industriels américains développent actuellement des nouvelles générations d'avions sans pilote. Plusieurs sociétés françaises sont également présentes sur ce nouveau marché : Dassault Aviation, avec sa famille de démonstrateurs Duc, Sagem, avec le Sperwer déjà vendu à quatre pays (une dizaine de régiments en France, Danemark, Hollande et Suède), et le groupe franco-allemand EADS, allié à l'israélien Israel Aircraft Industries (IAI) et à l'américain Northrop Grumman.

Les PDG de Dassault Aviation et Sagem expliquent au Monde que leur alliance surprise constitue « un véritable axe de développement stratégique ». Ils font le pari que les avions sans pilote vont constituer



Le 18 juillet 2000, un aéronef de validation expérimentale conçu par Dassault Aviation avait effectué son premier vol. Les avions sans pilote, ou drones, sont de plus en plus utilisés sur les théâtres d'opérations militaires en complément d'avions habités. D'appareils d'observation, ils se transforment progressivement en véritables armes de combat.

un axe d'investissement majeur des armées dans les prochaines années. « Il n'y a plus aucun terrain d'opérations militaires sur lequel on n'envoie pas d'emblée des drones d'observation », explique M. Olivier « C'est aujourd'hui, en termes de moyens, une petite décision, comme l'avait été il y a plusieurs années la création de Dassault Système, la filiale de conception de logiciels qui vaut aujourd'hui près de deux fois la valeur de Dassault Aviation », affirme Charles Edelstenne, PDG de Dassault Aviation.

Les deux groupes ont choisi de réunir leurs forces pour tirer parti de l'expertise au sol du groupe Sagem et des capacités aériennes et d'attaque du groupe Dassault. Le groupe EADS, actionnaire à 45,9 % de Dassault Aviation, n'a pas été invité au tour de table. « Il y avait davantage de synergies avec Sagem », explique M. Edelstenne, qui n'a pas prévenu Philippe

Camus, co-PDG d'EADS, « car nous serons directement en concurrence », précise-t-il.

#### « LES BESOINS DU MARCHÉ »

La nouvelle alliance envisage de postuler aux appels d'offre pour des systèmes multicharges multi-missions des forces européennes et étrangères dans les années à venir, et de « couvrir complètement les besoins du marché ». « L'analyse des conflits récents montre que, dans cinq à dix ans, le théâtre d'opérations verra la mise en œuvre d'un réseau de combat constitué d'avions d'armes habités accomplissant leurs missions offensives en association avec des véhicules inhabités », explique Dassault Aviation. L'armée française, dans le cadre de la future loi de programmation militaire, devrait être autorisée à engager environ 420 millions d'euros dans un nouveau programme de drones. Elle avait déjà acquis des dro-

nes israéliens Hunter et elle s'apprête à recevoir, en 2003, des drones Eagle 1 fabriqués par EADS et IAI. Les Européens pourraient également décider de s'engager ensemble dans cette voie, à l'occasion du choix du système de combat aérien futur, discuté actuellement dans le cadre du programme ETAP (European Technology Acquisition Program). MM. Olivier et Edelstenne ne voient pas dans la nature franco-française de leur alliance un handicap. « Dassault Aviation a fait la preuve avec ses avions de combat que le fait de proposer un avion français sur le marché international n'est pas un handicap, à l'exception des marchés captifs de l'armée américaine », explique M. Edelstenne. « Mais nous sommes ouverts à une association avec d'autres industriels étrangers », ajoute-t-il.

Christophe Jakubyszyn

## Areva affiche une perte de 587 millions d'euros

LE GROUPE français Areva, numéro un mondial du nucléaire, issu de la fusion, en septembre 2001, de la Cogema, Framatome et CEA-Industrie, a présenté ses premiers comptes mercredi 17 avril. Ils affichent une perte nette part du groupe de 587 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires consolidé de 8,9 milliards d'euros. Le résultat opérationnel s'est élevé à 122 millions d'euros, en baisse de 79,8 % par rapport à l'exercice précédent pro forma. Dans le nucléaire (77 % du chiffre d'affaires total), en progression de 9,8 %, le résultat opérationnel progresse de 76 %, à 601 millions d'euros. En revanche, le pôle connectique accuse le contre-coup de la crise de ses principaux clients : il enregistre une perte de 235 millions d'euros. Areva a dû, de plus, passer une dépréciation d'actif de 730 millions d'euros, pour l'acquisition du connecticien américain Berg, réalisé par Framatome en 1998.

## Conflit entre France Télécom et l'ART sur l'accès rapide à Internet

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART), qui juge les propositions de France Télécom insuffisantes, a publié, mardi 16 avril, ses propres conditions pour favoriser la concurrence sur le marché de l'accès rapide à Internet ADSL. Elle souhaite faciliter le dégroupage, c'est à dire la location par les opérateurs concurrents de la ligne téléphonique de France Télécom. Elle fixe le tarif mensuel d'une ligne totalement dégroupée à 10,5 euros (une baisse de 28 %), et le tarif de l'accès partagé – pour n'offrir que le service d'accès Internet – à 2,86 euros par mois. Les frais de mise en service sont réduits de 27 %.

#### INDUSTRIE

■ **COCA-COLA** : le numéro un mondial des boissons gazeuses a enregistré une perte nette de 125 millions de dollars (141,2 millions d'euros) au 1er trimestre 2002, essentiellement à cause de changements comptables et d'une charge liée à ses investissements en Argentine.

■ **VALEO** : le premier équipementier automobile français est sorti du rouge au premier trimestre, avec un bénéfice net consolidé de 20 millions d'euros, contre 179 millions d'euros de perte l'an dernier.

■ **INTEL** : le numéro un mondial de micro-processeurs a enregistré un chiffre d'affaires au premier trimestre de 6,78 milliards de dollars (7,7 milliards d'euros), en hausse de 1,5 %, et un résultat de 936 millions de dollars.

#### SERVICES

■ **N.T.L.** : le câblo-opérateur américano-britannique a annoncé mardi être parvenu à un accord de restructuration financière avec ses créanciers, qui acceptent de convertir 10,6 milliards de dollars (12 milliards d'euros) de dettes en capital. France Télécom, actionnaire de NTL, récupère les parts de NTL dans Noos et échange ses actions contre des bons de souscription dont il espère retirer 1,8 milliard d'euros.

■ **EIFFAGE ET VINCI** : les deux groupes de BTP ont porté à 17,19 % leur participation dans Autoroutes du Sud de la France (ASF), ont-ils annoncé le 12 avril.

REPRODUCTION INTERDITE



## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

### LA RÉFORME DU NOM DE FAMILLE

La loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 offre aux parents un choix pour la fixation du nom de famille de leurs enfants : soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans un ordre choisi par eux. Elle n'entrera en vigueur que le 1er septembre 2003.

Si les deux parents ont reconnu l'enfant au jour de la déclaration de sa naissance, ou l'ont reconnu par la suite mais en même temps, ils déclareront conjointement leur choix à l'officier de l'état civil. A défaut, l'enfant prendra le nom du père.

Si, à la date de sa naissance, un enfant n'a été reconnu dans un premier temps que par l'un de ses parents, il portera le nom de famille de celui-ci. Mais si pendant sa minorité son second parent le reconnaît, les deux parents pourront alors faire l'un des choix autorisés par la nouvelle loi, par déclaration conjointe devant le greffier en chef du tribunal de grande instance.

Tous les enfants nés de mêmes parents devant porter le même nom, celui qui sera dévolu au premier enfant vaudra pour tous les autres enfants communs. Dans tous les cas, les noms du père et de la mère ne pourront être accolés que dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux. Lorsqu'un parent porte déjà un nom de famille composé, il pourra déclarer ne transmettre à ses enfants qu'un seul de ces noms.

L'adjonction du nom de l'autre parent, mais en seconde position seulement, sera également ouverte aux personnes majeures pour elles-mêmes, à la condition qu'elles aient été reconnues par leurs deux parents au jour de leur déclaration de naissance ou par la suite mais simultanément. Il faut également qu'elles déclarent leur choix avant la déclaration de naissance de leur premier enfant.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : [www.paris.notaires.fr](http://www.paris.notaires.fr) ou [www.encheres-paris.com](http://www.encheres-paris.com)

VENTES	MAISONS	IMMEUBLES	ACHATS	DEMANDES VIDES	OFFRES MEUBLÉES	DIVERS
<b>APPARTEMENTS</b>	<b>Rég. parisienne</b>	<b>Province</b>	<b>APPARTEMENTS</b>	<b>Paris</b>	<b>Province</b>	Maison OFFRET achetée à particulier entreprise (cessation d'activité, départ à la retraite) Tél. : 06.12.31.51.81
<b>Paris 5<sup>e</sup></b>	Feucherolles (78), 30 mn de Paris, 4 chbres., séj. marbre, cheminée, garage, barbecue sur terrasse, 1 200 m <sup>2</sup> , tennis, 720 000 €. 06.09.91.53.39	BORDEAUX, quartier résid., proche centre, immeuble P. de T., vide, 300 m <sup>2</sup> , à rénover, nb. possibilités. Tél. : 06.08.84.89.63	<b>Paris</b>	<b>VIAGERS</b>	Loue saison, villa, luxe, vue mer, piscine, sauna. 10 personnes. Prix : 12 195,92 €/mois. Tél. : 06-20-42-32-02.	« Ne cherchez plus vous-même l'appartement ou la maison de vos rêves : je peux le faire pour vous. » 06-80-13-39-68.
<b>Province</b>	<b>92 CLAMART 10 MN PARIS</b> maison 1992 contemporaine, 300 m <sup>2</sup> , forme et volume uniques, site rare, calme, naturel, 5 chbres, S. d'E., 3 sal., 3 bx., jardin 500 m <sup>2</sup> sur colline. 915 000 €. Tél. : 06.79.31.56.10	<b>A VENDRE À GENÈVE</b>	<b>Paris</b>	<b>LOCATIONS</b>	<b>Pour vos annonces dans la rubrique EMPLOI</b>	
Grasse (06), vue/mer impren., 3 x 2 P. reliées, 136 m <sup>2</sup> , 2 nvx, 2 entrées, ensoleillé, dble orientation, 3 s.d.bns, 3 gar., 1 park. intér., 3 caves, ds petite résid., calme, jardin boisé, fleuri. 300 000 € (2 MF). Tél. : 04-93-36-43-52.		<b>Immeuble de logements en construction Subventionné par l'Etat Rendement : 5 % net exonéré d'impôts A verser : 2,5 Millions de Francs Suisses Renseignements : Charles DESHUSSES 9, Bd des Philosophes 1205 Genève Tél. et fax 00 41 22 329 76 82</b>	<b>Paris</b>	<b>OFFRES VIDES</b>	<b>Tél. : 01-42-17-39-42 Fax. : 01-42-17-39-38</b>	
			<b>Paris</b>	<b>EMBASSY SERVICE</b>		
			<b>Paris</b>	43, avenue Marceau, 75116 PARIS		
			<b>Paris</b>	CONSEIL IMMOBILIER Locations-ventes, gérance, spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS hôtels particuliers, appts et villas VIDES et MEUBLÉS 01-47-20-40-03 <a href="http://www.embassy-service.fr">www.embassy-service.fr</a>		
			<b>Paris</b>	LEGASSE VIAGER 47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18. Liste de nos viagers sur : <a href="http://WWW.VIAGER.FR">WWW.VIAGER.FR</a>		
			<b>Paris</b>	<b>VIAGERS</b>		
			<b>Paris</b>	92 - CLICHY - 200 m PARIS BEAU LOFT 220 m <sup>2</sup> neuf 3 chbres., 2 500 €, ch. comp. I.P. 01.47.97.57.80		

## Les indices américains, européens et japonais en hausse

LES GRANDES PLACES financières ont terminé nettement en hausse, mardi 16 avril, après la publication de statistiques jugées encourageantes pour la reprise de l'économie américaine. La production industrielle américaine s'est inscrite en hausse de 0,7 % en mars, sa plus forte progression depuis mai 2000, et le taux d'utilisation des capacités de production a atteint 75,4 %, un chiffre légèrement supérieur aux attentes du marché. De plus, le taux d'inflation est resté contenu à 0,3 % en mars.

A Wall Street, l'indice Dow Jones, à 10 301,32 points, a progressé de 2,06 %. Le Nasdaq, riche en valeurs technologiques, a bondi de 3,59 %, atteignant 1 816,79 points. Les commentateurs optimistes émis par Novellus Systems et Texas Instruments ont permis à l'indice de

la Bourse de Philadelphie, qui regroupe les principales valeurs de semi-conducteurs, de s'apprécier de 5,57 %, à 603,46 points.

En Europe, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro a progressé de 2,54 %, à 3 742,88 points. L'action Philips, à 34,78 euros, a grimpé de 7,68 % à Amsterdam. Le groupe d'électronique a surpris le marché en réussissant à renouer avec les bénéfices au premier trimestre, enregistrant un profit net de 9 millions d'euros.

A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 2,14 %, à 4 598,74 points. Les valeurs de technologie, médias et télécommunications (TMT) ont fortement rebondi, dans le sillage de Philips et du Nasdaq. ST Microelectronics a progressé de 7,20 %, à 37,20 euros ; Dassault Systèmes a gagné 6,12 %, à 53,75 euros ; Alcatel a engrangé un gain de 4,65 %, à 15,98 euros, comme Cap Gemini, à 77,70 euros.

A Francfort, l'indice DAX s'est inscrit en hausse de 1,90 %, à 5 343,88 points. A Londres, l'indice Footsie a progressé de 1,12 %, à 5 259,90 points. A Tokyo, l'indice Nikkei s'est apprécié de 1,74 %, mercredi 17 avril, s'inscrivant à 11 543,71 points, dans le sillage de la hausse du Nasdaq et de l'annonce, par le géant des semi-conducteurs Intel, d'un bénéfice trimestriel de 1 milliard de dollars.

Adrien de Tricornot

### INDICE CAC 40

En points, à Paris



Source : Bloomberg

## LES BOURSES DANS LE MONDE

17/4, 9h44

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
ALLEMAGNE	DAX Index	5366,92	17/4	0,43	5467,31	19/3	4706,01	20/2	26,50
	Euro Neu Markt Price IX	981,29	17/4	1,55	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1322,75	17/4	-0,20	1327,20	15/4	1109,88	9/1	14,20
BELGIQUE	Bel 20	2856,54	17/4	0,46	2846,45	16/4	2609,61	15/1	14,00
DANEMARK	Horsens Bnex	262,41	17/4	0,79	280,92	26/3	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8419,10	17/4	0,79	8608,50	4/1	7628,00	22/2	19,50
FINLANDE	Hex General	8092,27	17/4	1,95	9224,39	4/1	7397,83	12/4	20,20
FRANCE	CAC 40	4644,77	17/4	1,00	4720,04	4/1	4210,30	20/2	21,50
	Mid CAC	2152,63	16/4	-0,45	2176,90	2/4	1929,16	2/1	15,30
	SBF 120	3233,85	17/4	0,92	3263,91	28/3	2924,74	20/2	21,40
	SBF 250	3036,62	16/4	-1,07	3081,90	28/3	2782,54	20/2	20,90
	Indice second marché	2547,81	16/4	-0,01	2547,81	16/4	2287,73	2/1	15,10
	Indice nouveau marché	1045,59	17/4	1,20	1175,41	7/1	980,76	22/2	
GRÈCE	ASE General	2169,65	17/4	0,00	2655,07	3/1	2160,28	16/4	14,20
IRLANDE	Irish Overall	5101,16	17/4	0,32	6085,03	18/1	4611,80	20/3	12,30
ITALIE	Milan Mib 30	33431,00	17/4	0,37	33455,00	2/4	29540,00	20/2	21,60
LUXEMBOURG	Lux Index	1138,35	16/4	-0,08	1169,48	14/1	1103,43	6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	530,17	17/4	0,78	531,21	28/3	475,19	22/2	18,40
PORTUGAL	PSI 20	7715,99	17/4	0,50	7998,50	4/1	7161,67	25/2	18,30

## EUROPE

Mercredi 17 avril 9h44

### INDICES

#### SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTO STOX 50	3778,00	-0,94
AUTOMOBILE	242,64	-0,08
BANQUES	295,98	-0,44
PRODUIT DE BASE	207,04	-0,21
CHIMIE	370,68	-0,32
TÉLÉCOMMUNICATIONS	429,87	-1,60
CONSTRUCTION	238,45	-0,82
CONSOMMATION CYCLIQUE	139,22	-1,20
PHARMACIE	479,88	-1,01
ÉNERGIE	356,23	-0,70
SERVICES FINANCIERS	246,36	-0,41
ALIMENTATION ET BOISSON	244,89	-0,07
BIENS D'ÉQUIPEMENT	379,94	-0,42
ASSURANCES	335,95	-0,42
MÉDIAS	277,64	-1,40
BIENS DE CONSOMMATION	392,38	-0,20
COMMERCE ET DISTRIBUTION	281,62	-0,57
HAUTE TECHNOLOGIE	473,73	-1,98
SERVICES COLLECTIFS	301,15	-0,15

#### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	AL	22,68	-0,53
AEGON NV	NL	28,38	-1,18
AIR LIQUIDE	FR	169,20	-0,48
ALCATEL A	FR	16,35	-2,32
ALLIANZ N	AL	279,59	-0,08
AVENTIS	FR	79,05	-0,96
AXA	FR	25,80	-1,65
BASF AG	AL	47,68	-0,44
BAYER	AL	40,16	-0,37
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	41,20	-0,56
BNP PARIBAS	ES	13,89	-0,58
BNP PARIBAS	FR	58,00	-0,43
BSCH	ES	10,02	-0,70
CARREFOUR	FR	52,30	-1,06
DAIMLERCHRYSLER N	AL	53,93	-0,39

DANONE	FR	143,90	-0,14
DEUTSCHE BANK AG	AL	72,81	-1,01
DEUTSCHE TELEKOM	AL	17,44	-1,87
E.ON	AL	59,47	-0,67
ENDESA	ES	17,50	-0,29
ENEL	IT	6,75	-0,00
ENI SPA	IT	16,71	-0,36
FORTIS	BE	26,70	-0,38
FRANCE TELECOM	FR	32,63	-1,65
GENERALI ASS.	IT	28,71	-0,45
ING GROEP CVA	NL	30,85	-0,72
KONINKLIJKE AHOLD	NL	28,02	-0,39
L'OREAL	FR	86,85	-0,70
LVMH	FR	57,65	-0,79
MUENCHENER RUECKV	AL	290,62	-0,39
NOKIA OYJ	FI	23,69	-3,04
PINAULT PRINTEMPS	FR	128,60	-0,08
REPSOL YPF	ES	14,30	-0,78
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	35,70	-2,65
ROYAL DUTCH PETROL	NL	61,30	-0,66
RWE	AL	43,20	-0,28
SAINT GOBAIN	FR	188,70	-0,75
SANOFI-SYNHELABO	FR	71,50	-0,85
SANPAOLO IMI	IT	13,41	-0,37
SIEMENS	AL	72,12	-0,87
SOCIETE GENERALE A	FR	74,80	-0,54
SUEZ	FR	33,48	-1,21
TELECOM ITALIA	IT	9,39	-0,75
TELEFONICA	ES	13,21	-2,01
TIM	IT	5,51	-1,10
TOTAL FINA ELF	FR	173,40	-1,11
UNICREDITO ITALIAN	IT	5,17	-0,39
UNILEVER CVA	NL	66,90	-0,00
VIVENDI UNIVERSAL	FR	40,77	-2,95
VOLKSWAGEN	AL	59,63	-2,17
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce),			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

## MARCHÉ DES CHANGES

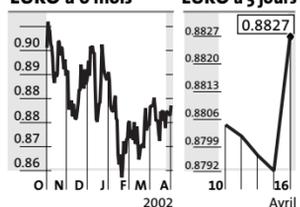
17/4, 9h44

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,76300	0,88510	1,44375	0,60245
TOKYO (¥)	131,06000		116,00000	189,19820	78,95655
PARIS (€)	1,12975	0,86200		1,63115	0,68060
LONDRES (£)	0,69275	0,52855	0,61310		0,41735
ZURICH (FR. S.)	1,66030	1,26650	1,46930	2,39650	

### COURS DE L'EURO

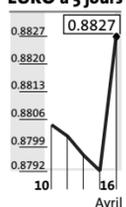
	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4342	7,4352
COURONNE NORVÉGE	7,6366	7,6453
COURONNE SUÉDOISE	9,1618	9,1648
COURONNE TCHÉQUE	30,0831	30,5428
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6561	1,6571
DOLLAR CANADIEN	1,3992	1,3999
DOLLAR HONGKONG	6,9010	6,9060
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0034	2,0059
FORINT HONGROIS	242,0821	242,8829
LEU ROUMAIN	29093,0000	29151,0000
ROUBLE	27,5920	27,6130

### EURO à 6 mois



Source : Bloomberg

### EURO à 5 jours



Source : Bloomberg

SI LES ENTREPRISES prennent en compte le risque de change ou les variations de taux d'intérêt dans leurs scénarios de croissance de leur activité, peu d'entre elles incluent les variables climatiques. Une étude du cabinet Andersen, intitulée « Le climat, variable oubliée des modèles économiques ? » montre une corrélation entre le rendement des actions et les changements climatiques. Cette étude a porté sur le rendement mensuel des actions du CAC 40 (33 titres) et du second marché (112 titres), du 1<sup>er</sup> janvier 1997 au 31 décembre 2001.

### UN IMPACT SUR LES VENTES

« Les variables climatiques, la température, la pluie, ont un poids, dans l'explication du rendement des actions, qui dépasse dans un grand nombre de cas celui des variables classiques, indice de marché, variables macro ou microéconomiques », notamment sur les valeurs du second marché. Telle est l'une des conclusions de l'étude menée par Didier Marteau, professeur à l'ESCP, directeur de la recherche d'Andersen France, et Ralph Holz, docteur en climatologie chez Andersen. En prenant appui sur des travaux économétriques, les auteurs sont partis du constat que l'impact des conditions météorologiques sur l'activité des entreprises n'est plus à démontrer, principalement dans les secteurs de l'énergie, de l'agroalimentaire (boissons...), du bâtiment, de la construction, de l'habillement, du tourisme et des loisirs.

Les changements de climat ont plus d'impact sur les ventes que les variations de taux d'intérêt ou de cours de change, indique l'étude. Or « les variables climatiques sont rarement, voire jamais, intégrées dans les modèles macroéconomiques, alors qu'elles jouent un rôle dominant dans la dynamique de croissance », constate M. Mar-

### L'ACTION RUBIS

en euros à Paris



Source : Bloomberg

teau. « Le climat est un facteur explicatif déterminant du rendement des actions, et sa contribution à l'explication de la variation du cours est aussi importante, voire plus, que celle de l'indice de marché ou des variables micro ou macro-économiques des modèles classiques utilisés par les marchés », affirme cette étude.

### LES SOCIÉTÉS DU SECOND MARCHÉ EXPOSÉES

« Si la sensibilité du rendement des valeurs du CAC 40 aux variables climatiques n'est pas clairement établie, en raison de la diversification géographique et sectorielle du portefeuille d'activité de ces sociétés, les entreprises du second marché sont plus exposées », souligne M. Marteau. Des titres de ce marché observés par l'étude d'Andersen, il ressort certes que « l'indice de marché est la principale variable explicative du rendement des actions dans 64,3 % des cas », mais que « la température est la première variable explicative dans 13,4 % des cas, une fréquence plus élevée que pour toutes les autres variables (inflation 6,3 %, pétrole 4,5 %, change euro/dollar 3,6 %...) ».

L'étude cite ainsi la société Rubis, spécialisée

dans le stockage de produits liquides et la distribution de GPL (gaz de pétrole liquéfié), comme « l'une des cinq entreprises dont le rendement est le plus corrélé aux variables climatiques puisque les deux variables climatiques, la température et la pluie, expliquent à elles seules 15 % de la variation du rendement » du titre Rubis. De même, la sensibilité des deux entreprises du secteur textile, Naf-Naf et Petit Boy, aux indices climatiques est évidente. « La valeur du second marché dont les mouvements épousent le plus étroitement les variations climatiques est Brioche Pasquier. Elles expliquent 24 % de la variation du cours de l'action, très loin devant les autres variables habituellement retenues », selon M. Marteau.

### L'ESSOR DES DÉRIVÉS CLIMATIQUES ?

Pour pallier les conséquences de la volatilité du climat, les « dérivés climatiques », produits financiers originaires des Etats-Unis, destinés à pallier les variations de climat, se développent. En France, la Socram, compagnie de chauffage collectif, a été la première à souscrire ce produit il y a environ deux ans. De même, le courtier français Gras Savoye a mis en place une garantie avec le syndicat national des téléphériques, les couvrant contre le manque de neige. Le Parc Astérix serait lui aussi couvert contre de trop fortes pluies, qui amputeraient ses recettes. Les autorités boursières, le Chicago Mercantile Exchange, le Liffe ou encore la Bourse de Paris avec Euronext, ont lancé des indices. Mais en Europe, les entreprises hésitent encore à franchir le pas, ce qui rend ce marché peu liquide. Le faible nombre de clients a poussé BNP Paribas à arrêter cette activité, « car le retour sur investissement était inférieur aux objectifs fixés », explique la banque.

Pascale Santi

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>									
	FTSE 100 index	5272,30	17/4	0,24	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,90
	FTSE techMark 100 index	1157,02	17/4	1,04	1569,62	4/1	1123,75	15/4	120,70
SUÈDE	OMX	803,10	17/4	1,19	878,88	4/1	741,84	20/2	26,60
<b>EUROPE</b>									
HONGRIE	Bux	8651,40	16/4	2,49	8877,13	12/4	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1319,70	16/4	-0,08	1413,86	21/3	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	15243,20	16/4	1,71	16423,35	25/1	13842,31	2/1	200,00
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	450,70	17/4	0,38	450,50	9/4	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	371,25	16/4	-0,27	372,27	15/4	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6696,50	17/4	0,26	6716,90	4/4	6059,10	6/2	19,00
TURQUIE	National 100	12226,38	17/4	0,05	15071,84	8/1	10443,81	18/3	11,20
<b>AMÉRIQUES</b>									
ARGENTINE	Merval	362,34	16/4		471,34	6/2	323,69	2/1	
BRÉSIL	Bovespa	13622,65	16/4	1,12	14495,28	18/3	12300,70	30/1	9,80
CANADA	TSE 300	7841,57	16/4	1,03	7992,70	7/3	7402,70	20/2	21,00
CHILI	Ipsa	97,51	17/4	1,26	102,37	4/1	94,80	20/2	
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
	Dow Jones ind.	10301,32	16/4	2,06	10673,10	19/3	9529,46	30/1	22,50
	Nasdaq composite	1816,79	16/4	3,59	2098,88	9/			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 17 avril 9h30

Table of French stock market values including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market values including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market values including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market values including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of new market values including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Advertisement for 'Le Monde LIRE ET VOIR' magazine, featuring a large graphic of a hand holding a pen and the text 'PRÉSIDENTIELLE LES JARDINS SECRETS DES PETITS CANDIDATS JÉRUSALEM L'ÉTAT D'ALERTE MAGAZINE MENSUEL 3 €'.

SECOND MARCHÉ

Table of second market values including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of second market values including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

SICAV ET FCP

Table of SICAV and FCP values including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Depuis quelques jours, le sport a fait une entrée discrète dans la **CAMPAGNE ÉLECTORALE**. Alain Madelin a été le premier à y consacrer une intervention, alors que Jacques Chirac a rencontré, lundi 15 avril, des

représentants du **MOUVEMENT SPORTIF**, parmi lesquels de nombreux athlètes de haut niveau. Le comité de soutien à Lionel Jospin compte également un certain nombre d'athlètes connus. Par ailleurs, le Comité

national olympique et sportif français (CNOSF) a soumis dix propositions aux candidats à l'élection présidentielle. Sur les **QUESTIONS SPORTIVES**, ceux-ci occupent souvent des positions assez proches. Seul le

sujet du rapport du sport avec l'argent, et notamment **L'ENTRÉE EN BOURSE** des clubs professionnels, suscite un débat contradictoire, qui recoupe les clivages politiques traditionnels.

## Le sport tente de se faire une petite place dans le débat politique

Alors que les sportifs sont sollicités pour manifester leur soutien à tel ou tel candidat, l'avenir du mouvement sportif reste absent de la campagne. La question de l'entrée en Bourse des clubs professionnels est l'une des seules à susciter des oppositions marquées

**C'EST HENRI SÉRANDOUR**, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), qui le constatait, jeudi 11 avril, en présentant les « dix propositions pour le sport français » qu'il désire soumettre aux candidats à l'élection présidentielle : « *Le fait que le sport soit devenu un phénomène de société a progressé dans l'esprit de nos femmes et hommes politiques. Mais les sportifs leur servent encore trop souvent de faire-valoir, surtout en ces périodes d'élections. On ne peut pas se servir d'un mouvement qui rassemble 14,4 millions de licenciés en se contentant d'en extraire quelques stars.* »

A qui s'adressait le président du CNOSF ? A Jacques Chirac, qui a rencontré, lundi 15, à son QG de campagne parisien, des représentants du mouvement sportif, parmi lesquels des sportifs de haut niveau comme les judokas David Douillet et Marie-Claire Restoux, les footballeurs Vincent Guérin et Eric Di Meco, le rugbyman Jean-Pierre Garuet, les skieurs Luc Alphand et Edgar Grospron, les patineurs Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis, le pistard Florian Rousseau, la joueuse de tennis Nathalie Tauziat, les athlètes Yamna Belkacem et Michel Jazy, des présidents de fédération (Christian Bimes pour le tennis et Jean-Michel Brun pour la lutte), ainsi qu'Henri Sérandour lui-même ?

Où à Lionel Jospin, dont le comité de soutien s'enorgueillit de la présence d'un contingent de joueurs et d'entraîneurs de rugby (Fabien Galthié, Fabrice Landreau, Jean-Claude Skréla, Pierre Villepreux), des judokas Cécile Nowak et Frédérique Jossinet, du footballeur Christian Karembeu, des payageurs Frank Adisson et Patrice Estanguet, du danseur sur glace Gwendal Peizerat, de Roger Bambuck et Alain Calmat, anciens ministres de la jeunesse et des sports, et de Bernard Amsallem, président de la Fédération française d'athlétisme ?

### 25 MILLIONS DE PRATIQUANTS

Les questions sportives ont joué un rôle très secondaire dans le débat de l'élection présidentielle. Seuls Jacques Chirac, lundi, et Alain Madelin, qui a organisé un point presse sur le sujet, jeudi 11, y ont consacré des interventions spécifiques. « *Je suis étonné que les candidats ne s'intéressent pas davantage à un phénomène qui concerne 25 millions de pratiquants en France*, déclare Edouard Landrain, député de Loire-Atlantique et porte-parole de l'UDF pour les questions sportives. *Le candidat qui saurait adopter un discours intelligent par rapport au monde du sport s'assurerait un petit avantage.* »

Un certain nombre de sujets suscitent une quasi-unanimité du monde politique, qui s'accorde sur la nécessité d'encourager davantage



Jacques Chirac, lundi 15 avril, à son QG de campagne parisien a rencontré les représentants du mouvement sportif. Le président-candidat était entouré du judoka David Douillet, du président de la Fédération française de tennis, Christian Bimes (à droite) et de nombreux sportifs de haut niveau.

le bénévolat dans les associations sportives, de poursuivre l'effort contre le dopage, de trouver un système qui prendra le relais du Fonds national de développement du sport (FNDS), appelé à disparaître fin 2005 et de soutenir une éventuelle candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2012.

C'est sur le rapport du sport à l'argent – et en particulier sur la question de l'entrée en Bourse des clubs professionnels – que se manifeste un clivage comme toute assez traditionnelle. Le Parti communiste, comme les partis d'extrême gauche,

manifeste une « *opposition formelle* » à cette hypothèse, laquelle constitue au contraire un « *point de passage obligé* » pour Alain Madelin, le candidat de Démocratie libérale, qui estime qu'il faut « *libérer nos entreprises sportives et faire en sorte que Robert Louis-Dreyfus (président de l'Olympique de Marseille, NDLR) puisse aller en Bourse s'il le souhaite* ». La position de l'UDF est sensiblement différente : « *Si des clubs ont envie de jouer les Manchester United ou les Liverpool, pourqu'il les en empêcher ? Mais je ne crois pas que l'entrée en Bourse soit la solu-*

*tion*, estime Edouard Landrain. *Il y aurait une dépréciation immédiate en fonction des résultats.* »

Au RPR, Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône et chargé du projet sportif, se prononce en faveur d'un système d'actionnariat populaire à hauteur de 40 % du capital des clubs, afin notamment de permettre aux supporters « de faire entendre leur voix », mais constate parallèlement que pour entrer en Bourse « *il faut des actifs* », et que les clubs français, qui ne sont pas propriétaires de leurs stades, en sont dépourvus.

Pour le Parti socialiste, la question de l'entrée en Bourse n'est pas d'actualité : « *Si on interroge les socialistes sur les conditions d'une entrée en Bourse réussie, ils répondent confiance et transparence. Quand on observe ce qui se passe actuellement dans le football professionnel, on constate immédiatement qu'elles ne sont pas réunies.* » Un avis partagé par Jean-Luc Bennahmias, directeur de campagne de Noël Mamère, qui estime que l'entrée en Bourse, « *ce serait la mort de clubs comme le FC Nantes, le FC Metz ou même le RC Lens* ». Quant

au Front national, il considère que les clubs professionnels sont des sociétés privées et que rien ne s'oppose à ce qu'ils soient cotés en Bourse.

### ÉTATS GÉNÉRAUX

Les différents candidats et partis ont choisi d'insister sur certains points qui leur sont chers. Jacques Chirac a évoqué lundi la convocation d'états généraux du sport, la prolongation des emplois-jeunes dans le milieu sportif, la création d'une fondation du sport et la nécessité de relancer le chantier du sport à l'école. Le projet socialiste partage l'avis du candidat du RPR sur les emplois-jeunes, propose des mesures en faveur d'une « *plus grande accessibilité aux activités physiques et sportives* », insiste sur le développement des échanges Nord-Sud et suggère la prise en compte des années passées en équipe de France dans le calcul des retraites des sportifs de haut niveau.

Pour Farid Smahi, chargé des questions sportives au Front national, la priorité va à la lutte contre la « *binationalité* » dans le sport et au développement de structures sportives décentralisées qui « *permettraient aux jeunes de Mantes qui ont des dons pour le sport de quitter leur banlieue du lundi au vendredi* ». Le projet de l'UDF suggère un doublement du budget consacré au sport, financé par l'instauration d'une taxe de 5 centimes d'euro par paquet de cigarettes, ainsi qu'une politique de rénovation des équipements sportifs. Les Verts proposent une convention collective du sport de haut niveau. Quant au Parti communiste, il « *inclut la question du sport dans celle de la rénovation des services publics* ».

Gilles van Kote

## Dans les partis, les « Monsieur et Madame Sport » ont du mal à se faire entendre

**ILS SONT À PEU PRÈS** tous d'accord : il n'est pas facile de se faire entendre quand on s'occupe des questions sportives dans un parti politique. Seule exception : Jean-Marc Coppola, membre de la direction nationale du Parti communiste et animateur du « collectif sport » au PCF, assure qu'il existe une forte tradition dans sa famille politique, au sein de laquelle « *le sport a toujours été considéré comme un moyen d'éducation et d'intégration* ». « *Au Front national, les responsables n'en avaient rien à cirer, sauf un, Jean-Marie Le Pen, qui a donné l'impulsion pour que le sport ait droit de cité* », raconte Farid Smahi, « *ministre* » de la jeunesse et des sports au sein du « *prégouvernement* » de son mouvement.

« *L'univers du sport est très éloigné de celui des Verts sur le plan éthico-philosophico-politique*, constate Jean-Luc Bennahmias, ancien secrétaire national du parti écologiste. *Mais les Verts sont des êtres humains comme les autres : la moitié d'entre eux ne supporte pas le sport, l'autre adore ça. Lors de nos dernières journées d'été, j'ai organisé une série de mat-*

*ches de football. Ce fut un grand succès.* » Le directeur de campagne de Noël Mamère se souvient avoir manifesté, au temps de l'apartheid, contre la venue des Springboks à Paris à l'occasion d'un test-match de rugby... avant de se précipiter au Parc des Princes pour assister à la rencontre. S'il s'occupe des questions sportives chez les Verts – dans le prochain programme législatif desquels des propositions sur le sport apparaîtront pour la première fois –, c'est au nom d'une passion qui remonte à l'enfance et à la lecture enfiévrée du défunt magazine *Miroir-Sprint*.

### ANCIENS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Renaud Muselier, « *M. Sport* » du RPR et premier adjoint à la mairie de Marseille, en plus de la passion, peut se prévaloir d'avoir pratiqué le sport à un assez haut niveau : il fut champion de France universitaire de rugby avec la faculté de médecine de Marseille, deux fois vice-champion de France de karaté, un sport dont il est ceinture noire 2<sup>e</sup> dan, et aurait bien poussé les

portes de l'équipe de France de ski si un veto familial n'y avait pas mis le holà. Farid Smahi a été quant à lui un joueur de water-polo de niveau national et a entraîné l'ACBB, le club de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). L'une des grandes fiertés de sa carrière politique est d'avoir réussi à faire entrer Jean-Marie Le Pen et son épouse dans la tribune d'honneur du Stade de France, à l'occasion du match de football France-Japon, en 2001. Pour y parvenir, il avait sollicité, en tant que conseiller régional d'Ile-de-France, deux invitations dont il avait jusqu'au dernier moment tu le nom des destinataires.

Moins clandestinement, Edouard Landrain, porte-parole de l'UDF pour le sport, a réussi à convaincre François Bayrou d'assister à France-Roumanie, en février. Joueur de basket de niveau modeste dans sa jeunesse, le député de la Loire-Atlantique fête en 2002 ses quarante ans d'abonnement au FC Nantes. « *C'est un principe, je vais assister à tous les matches* », dit-il. Son goût pour le sport

l'a conduit naturellement à s'intéresser aux dossiers concernant ce domaine lors de ses mandats électoraux, que ce soit à la mairie d'Anenis, au conseil général de la Loire-Atlantique ou à l'Assemblée nationale.

Au Parti communiste, Jean-Marc Coppola, ancien conducteur de trains et passionné de moto, en est venu à s'intéresser aux questions sportives par le biais de son engagement dans la vie publique (il est vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur). Quant à Marie Richard, secrétaire nationale chargée du sport et de la citoyenneté au Parti socialiste, elle est issue de la filière jeunesse de l'administration (elle est inspectrice générale de la jeunesse et des sports) et reconnaît avoir une « *vision plus citoyenne que technique* » du sport, bien qu'elle ait pratiqué le ski et l'aviation. Avec elle, c'est la première fois que le sport est représenté au niveau du secrétariat national du PS.

G. v. K.

## Gérard Bourgoïn poussé vers la sortie

**Football** • Ses anciens soutiens l'incitent à quitter la tête de la LNF

**GÉRARD BOURGOÏN** n'est sans doute pas au bout de ses tourments. Le président de la Ligue nationale de football (LNF) doit s'attendre, dans les jours qui viennent, à vivre de nouveaux moments difficiles. D'après nos informations, plusieurs dirigeants de club ont l'intention de lui demander d'abandonner la présidence de la LNF à l'occasion du bureau de la Ligue qui doit avoir lieu jeudi 18 avril. Cette initiative est ourdie par les leaders du courant libéral de la LNF, parmi les lesquels on trouve Jean-Michel Aulas (Olympique lyonnais), Patrick Proisy (RC Strasbourg) ou Gervais Martel (RC Lens), tous membres du bureau. Exaspérés par la manière dont Gérard Bourgoïn dirige la Ligue depuis deux ans (*Le Monde* du 7 mars), ils espèrent qu'il se pliera à leur injonction et annoncera son retrait, après vingt-quatre heu-

res de réflexion, lors du conseil d'administration de la LNF prévu vendredi 19.

### GRANDES MANOEUVRES

« *Ils ne vont pas lui demander de démissionner de la Ligue, simplement de se mettre en réserve de la République, c'est-à-dire de quitter la présidence tout en restant présent au conseil d'administration* », confie un observateur. La nuance a son importance : les « *putschistes* », comme on les appelle désormais, veulent opérer en douceur. Or une démission pure et simple de Gérard Bourgoïn entraînerait de nouvelles élections afin qu'il soit remplacé au sein du collège des membres « *indépendants* » (d'où est nécessairement issu le président de la LNF). Une simple mise à l'écart, en revanche, permettrait de choisir un nouveau président au sein des élus déjà en place.

Dans cette hypothèse, l'avocat Frédéric Thiriez fait figure de favori.

Ces manœuvres effraient-elles Gérard Bourgoïn ? Pas le moins du monde. Elu en toute légalité en juillet 2000, l'ex-roi du poulet entend bien rester à son poste jusqu'à la fin de son mandat, qui se terminera dans deux ans. Reste que l'homme a bien compris qu'il n'était plus en odeur de sainteté au sein du football professionnel. Cette défiance s'est trouvée accentuée par son intention de se présenter aux élections législatives dans la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Yonne, sous l'étiquette CNI (Centre national des indépendants). A ce sujet, Gérard Bourgoïn se serait fait une raison : afin de calmer la tempête, il pourrait prochainement annoncer le retrait de sa candidature.

Frédéric Potet

## Le difficile combat du Grand Prix Midi libre

**Cyclisme** • Lance Armstrong devrait être la vedette de l'édition 2002

« **LE GRAND PRIX** aura lieu, mais ça n'aura vraiment pas été facile. » En dévoilant le parcours du Grand Prix Midi libre, qui doit avoir lieu du 22 au 26 mai, Noël-Jean Bergeroux, président du directoire du groupe Les Journaux du Midi, a insisté sur les obstacles qu'ont rencontrés les organisateurs de cette 54<sup>e</sup> édition. Des difficultés perçues pendant quelques jours comme « *insurmontables* ».

A mots couverts, Noël-Jean Bergeroux a exprimé ses « *doutes* » et sa « *perplexité* » concernant l'attitude des instances internationales. La durée de la course a été réduite d'une journée par l'Union cycliste internationale (UCI), qui a attribué les mêmes dates au Tour de Belgique.

Constatant, d'autre part, que les résultats des tests de la précédente édition du Midi libre ont été connus il y a seulement un mois,

M. Bergeroux s'est également interrogé sur la crédibilité de la lutte contre le dopage. La charte éthique mise en place en 2001, qui doit être signée par tous les participants, a cependant été reconduite. Mais les organisateurs disent se sentir isolés dans ce combat : « *Nous avons rencontré le grand désert blanc* », résume Noël-Jean Bergeroux.

### NOUVEAUX SPONSORS

Le groupe Les Journaux du Midi a dû trouver des sponsors pour pallier le départ de France Télévisions. Le diffuseur n'a pas renouvelé son contrat, qui rapportait aux organisateurs 45 000 euros. Le Midi libre a donc conclu un partenariat avec la chaîne Pathé Sport, mais doit assumer une partie des coûts de production, estimés à 150 000 euros. France Télévisions retransmettra cependant les étapes du 25 et 26 mai.

Sur le plan sportif, l'épreuve se distingue par un tracé plus court que le précédent. Si la dernière des quinze équipes devant participer au Grand Prix Midi Libre n'a pas encore été choisie, l'épreuve accueillera les huit équipes françaises. La vedette de cette nouvelle édition devrait être l'Américain Lance Armstrong, triple vainqueur du Tour de France.

Sauvée pour cette année, la course n'est pas pour autant assurée de continuer au-delà. Après la reprise du Midi libre par le groupe Le Monde, les organisateurs s'étaient engagés à ce que les éditions 2001 et 2002 aient lieu. Concernant 2003, la décision ne sera prise qu'après la prochaine édition. « *Notre souhait est de continuer* », a précisé Noël-Jean Bergeroux.

Clémentine Blondet

# La génétique expliquerait l'évolution du cerveau humain

Des facteurs génétiques ont sans doute contribué à différencier le cerveau de l'homme et celui du chimpanzé. Des chercheurs ont mis en évidence le rôle joué par l'expression de certains gènes dans la croissance de la taille du cerveau

**SELON LES ESTIMATIONS** des généticiens, le génome du chimpanzé et celui de l'homme sont identiques à 98,7 %. Comment expliquer, alors, que cette concordance génétique se soit traduite au cours de l'évolution par de si importantes différences dans la morphologie, le comportement et surtout les capacités cognitives de l'un et de l'autre ?

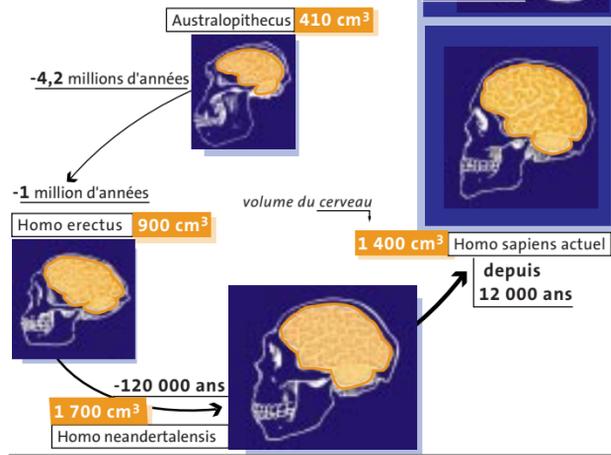
Pour tenter de comprendre les causes profondes de ce particularisme humain, une équipe internationale de biologistes moléculaires, dirigée par Wolfgang Enard et Svante Pääbo, de l'Institut d'anthropologie évolutive du Max Planck Institute (Allemagne), a tenté l'approche génétique. Elle a ainsi travaillé sur l'expression génique (processus au cours duquel le message des gènes sert à la fabrication des protéines) dans différents tissus appartenant à des hommes et à des grands singes, dont le chimpanzé. Au terme d'une étude publiée dans la revue *Science* du 12 avril, elle suggère qu'au cours de son évolution l'homme aurait « accéléré » la production des protéines de son cerveau.

## GÈNES DORMANTS

Toute la mémoire génétique d'un individu est portée sur la double hélice d'ADN, formée d'un grand nombre de gènes. Mais, pour construire les différents tissus de l'organisme (fibres musculaires, cellules du sang ou cérébrales par exemple), seuls certains gènes sont activés, alors que les autres restent à l'état « dormant ». Ces gènes sont copiés par

## 1 000 CENTIMÈTRES CUBES GAGNÉS EN 4,2 MILLIONS D'ANNÉES

- Pendant 4,2 millions d'années d'évolution, le volume et la morphologie du cerveau des hominidés ont considérablement changé.
- Le cerveau d'Homo sapiens comporte maintenant environ cent milliards de neurones interconnectés. L'évolution du volume du cerveau humain est liée au milieu. Ce qui l'a conduit de 1 700 cm<sup>3</sup> à 1 400 cm<sup>3</sup>. Il reste néanmoins trois fois supérieur à celui des grands singes.



un ARN messager qui emporte le message génétique hors du noyau, ce qui permet à la machinerie cellulaire de produire les protéines constitutives des différents tissus. Le rythme de production d'ARN messagers et de protéines à partir d'un même gène est variable et peut être plus ou moins intense. Ce dernier phénomène pourrait

être à l'origine des différences constatées entre le cerveau humain et celui des grands singes. Pour mettre en évidence cette activité génétique particulière, l'équipe de Svante Pääbo a étudié des échantillons de sang, de foie et de cerveau appartenant à des hommes, des chimpanzés, des orang-outans et des macaques rhésus,

prélevés lors d'une autopsie. Les cellules cérébrales sont issues du cortex du lobe préfrontal gauche. Ils ont, pour chacun de ces tissus, isolé l'ARN messager et l'ont comparé à un groupe de douze mille gènes humains témoins. Lorsque le nombre d'ARN messagers était important, cela signifiait que l'expression génique était très active.

## DES CHANGEMENTS RÉCENTS

Comme ils s'y attendaient, les chercheurs ont trouvé peu de différences entre l'homme, le chimpanzé et le macaque pour le foie et les échantillons de sang. Par contre, ils ont constaté dans les tissus cérébraux humains une production d'ARN messager et de protéines environ six fois plus grande que chez le chimpanzé. Les chercheurs suggèrent que ces changements seraient relativement récents. Un propos que certains anthropologues contestent dans un autre article de la revue *Science*. Ainsi Ralph Holloway, de l'université Columbia à New York, estime que « les changements constatés par l'équipe de Svante Pääbo ont pu se produire n'importe quand lors de l'évolution des premiers hominidés », apparus il y a quatre millions d'années.

En tout état de cause, pour beaucoup de scientifiques, ce travail apporte des éléments très novateurs. L'équipe de Svante Pääbo, spécialiste de l'ADN fossile, est connue pour le sérieux de ses expérimentations. Carobeth Stewart, spécialiste de l'évolution moléculaire à l'université d'Etat de New York, à Albany, précise que « c'est

la première fois que l'on met en évidence l'existence, chez l'homme, d'un rythme rapide de changement de son expression génique ».

« C'est un excellent article, irréprochable », ajoute, pour sa part, Georges Chapouthier, directeur de recherche au CNRS, responsable de l'unité mixte vulnérabilité, adaptation et psychopathologie à la Pitié-Salpêtrière à Paris, qui a publié *L'Homme, ce singe en mosaïque* aux éditions Odile Jacob. Ces scientifiques, estime-t-il, « ont lancé une piste ARN. Et à partir de marqueurs, ils constatent une énorme variation chez l'homme, qui n'existe pas chez le chimpanzé ». Mais « on reste un peu sur sa faim, car ils n'expliquent pas pourquoi c'est comme cela, et quelle est la relation entre cette découverte et l'intelligence ».

Les chercheurs de l'équipe de Svante Pääbo ont bien l'intention de poursuivre leur comparaison des génétiques humaine et animale pour vérifier si ces niveaux amplifiés d'expression génique du cerveau humain sont également présents dans d'autres gènes. Et pour comprendre si les différences entre l'homme et le chimpanzé sont dues aux changements dans l'expression de quelques gènes ou de quelques familles de gènes.

Au cours de l'évolution des hominidés, pendant quatre millions d'années, ces différences se sont traduites par une modification du volume et de la morphologie du cerveau humain qui compte aujourd'hui cent milliards de neurones.

Christiane Galus

## Australie : des embryons pour des soins médicaux

LES AUTORITÉS MÉDICALES australiennes de l'Etat du Victoria viennent de donner leur accord pour que des parents d'enfants souffrant d'affections graves puissent donner naissance à des bébés qui permettront de soigner leurs enfants. Après la fécondation in vitro, un diagnostic préimplantatoire sera pratiqué pour ne transférer dans les utérus maternels que des embryons immunologiquement compatibles avec les jeunes patients. A la naissance, des cellules du cordon ombilical seront ensuite recueillies pour fournir une thérapie régénératrice par le biais de transfusions sanguines. Trois couples ont d'ores et déjà reçu cette autorisation. En France, le Comité consultatif national d'éthique vient d'être saisi de cette question, qui pose des problèmes éthiques (*Le Monde* du 26 février).

## DÉPÊCHE

■ **ESPACE** : des astronomes ont découvert des molécules d'éthylène glycol, principal composant des produits antigels pour les automobiles, dans un nuage interstellaire au centre de notre galaxie, la Voie lactée, a annoncé le 15 avril l'Observatoire national de radio-astronomie (NRAO) de Kitt Peak (Arizona). Pour Jan Hollis du centre spatial Goddard de la NASA à Greenbelt (Maryland), cette découverte « apporte de l'eau au moulin de la théorie selon laquelle la chimie qui a donné lieu à l'apparition de la vie pourrait avoir débuté dans l'espace interstellaire », avec notamment des sucres complexes, tel le ribose, élément de base de l'ARN. — (AFP.)

## Une poutre intelligente et un wagonnet récalcitrant s'intègrent au Meccano de la station spatiale

**PARTIE VERS LA STATION** spatiale internationale avec quatre jours de retard en raison de fuites lors du remplissage de ses réservoirs, la navette américaine Atlantis devait entamer son retour vers la Terre, mercredi 17 avril, après dix jours d'une mission bien remplie. Les sept membres d'équipage ont livré et accouplé à la station une coûteuse cargaison comprenant une poutre métallique et un wagonnet capable de la parcourir, coûtant, au total, 790 millions de dollars. La poutre, construite par Boeing, baptisée S-Zero, pèse 13,5 tonnes pour 13 mètres de long. Elle constitue l'élément central d'une future structure longue de 107 mètres sur laquelle le bras robotisé canadien, Canadarm2, pourra se déplacer, son « pied » fixé au wagonnet. Ce dispositif facilitera la mise en place des futures sections de la poutre auxquelles s'accrocheront huit panneaux solaires géants, vitaux pour l'alimentation électrique de la station. S-Zero est à ce jour l'élément mécaniquement le plus complexe de la station internationale, indique la NASA : il comporte 475 000 pièces, contre 50 000 seulement pour le laboratoire Destiny...

C'est que S-Zero n'est pas une simple structure métallique. « Intelligente », elle comporte pas moins de quatre ordinateurs, destinés à gérer les futurs segments et les panneaux solaires qui s'y rattachent. Deux gyroscopes et quatre antennes GPS fourniront à la partie américaine de la station des indications sur son orientation et celle des panneaux solaires, alors que, jusqu'ici,

ces informations critiques étaient fournies par des instruments russes. Les systèmes de commutation électrique distribuant l'énergie aux différents modules de la station sont, eux aussi, installés sur cette poutre, qui compte, en outre, trois réseaux vidéo en fibre optique.

## SORTIES EXTRAVÉHICULAIRES

Il aura fallu pas moins de quatre sorties extravéhiculaires pour parfaire l'installation de S-Zero, qui a d'abord été fixée sur le laboratoire Destiny, jeudi 11 avril, grâce au bras de la navette. Les occupants de la station – les sept visiteurs plus Daniel Bursch, Carl Walz et le commandant Youri Onoufrienko, arrivés en décembre 2001 pour un séjour prévu de 189 jours –, n'auront guère eu le temps de souffler.

La journée du 15 avril a été consacrée aux essais du wagonnet. Mais le « transporteur » de 855 kg s'est montré récalcitrant : après cinq mètres parcourus sans encombre à son allure d'escargot (91 mètres par heure), il n'a accepté de redémarrer qu'après l'intervention des contrôleurs au sol, en raison de mauvais contacts avec les rails d'aluminium de la poutre causés par l'apesanteur. Ce léger problème devra être réglé lorsque le wagonnet entrera vraiment en action, à la fin de l'été, pour mettre en place les prochains segments de la poutre centrale de la station.

Hervé Morin

## La maladie de Creutzfeldt-Jakob résiste

Echec du premier essai clinique de traitement médicamenteux

**PHILIPPE DUNETON**, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps), vient de rendre public un rapport préliminaire concernant le premier essai clinique de traitement médicamenteux expérimental des différentes formes de la maladie neuro-dégénérative de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) à partir de mépacrine, antiparasitaire qui a été utilisé dans le traitement du paludisme. Parmi les vingt malades inclus dans cette étude, quatorze sont décédés et les six encore en vie n'ont bénéficié d'aucune amélioration, même transitoire, de leur état de santé. Au vu de ces résultats, le directeur général de l'Afsaps estime que, s'il convient d'envisager la mise en place d'essais thérapeutiques ultérieurs, rien ne permet aujourd'hui de recommander l'usage de mépacrine dans cette indication.

L'essai clinique français avait été mis en place après la publication, en août 2001, des résultats expérimentaux de l'équipe du professeur américain Stanley Prusiner, Prix Nobel de médecine en 1997. Ce der-

nier expliquait alors avoir obtenu, in vitro, des résultats intéressants avec cet antiparasitaire, capable, selon lui, d'éliminer la protéine prion pathologique dans des cultures cellulaires de souris expérimentalement infectées (*Le Monde* du 14 août 2001). Cette publication coïncidait avec l'annonce que cette même équipe aurait, en Grande-Bretagne, obtenu un premier résultat thérapeutique spectaculaire chez une jeune femme âgée de vingt ans souffrant de la forme humaine de la maladie de la vache folle. Le professeur Prusiner déclarait publiquement que de tels résultats justifiaient la mise en œuvre, au plus vite, d'essais cliniques.

## EFFETS TOXIQUES

En France, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, avait demandé à l'Afsaps de « prendre les dispositions nécessaires pour que les médecins puissent proposer ce produit aux malades à titre compassionnel ». Avec Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, il avait d'autre part chargé l'institut national de la santé et de la recher-

che médicale de mettre en place un essai clinique. Sur les vingt malades retenus dans cet essai, 13 souffraient de la forme dite « sporadique » de la MCJ, 4 d'une MCJ due à l'utilisation d'une hormone de croissance contaminée par un prion pathologique. L'un des patients souffrait de la forme humaine de la maladie de la vache folle.

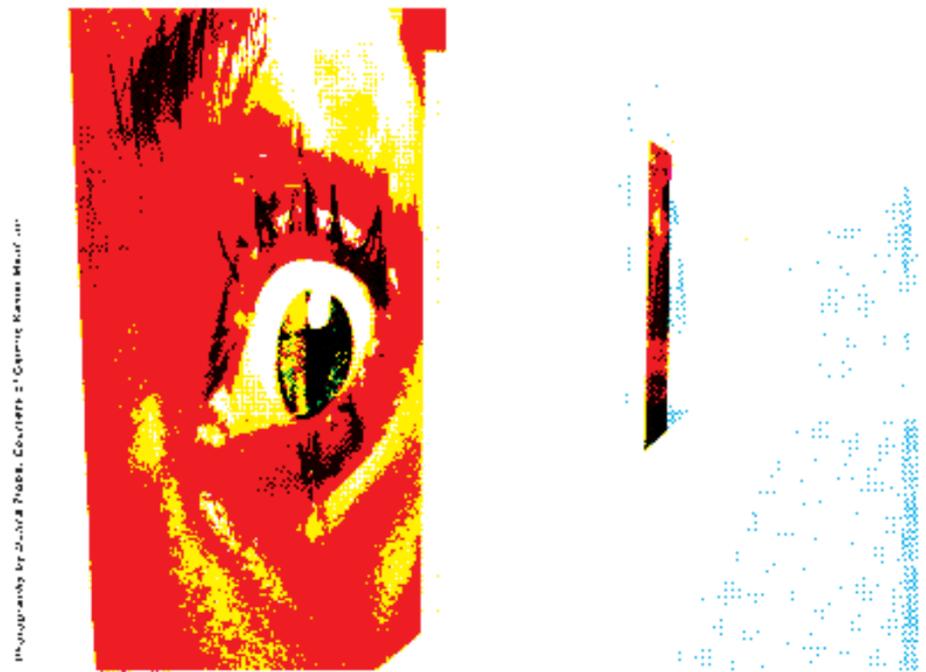
Pour les 14 victimes, l'intervalle entre le début du traitement expérimental et le décès a été compris entre une semaine et trois mois. Les résultats montrent d'autre part que la mépacrine n'est pas dénuée d'effets toxiques. Des effets secondaires hépatiques ont été observés chez cinq patients et ont conduit dans deux cas à l'arrêt du traitement. Pour les futurs essais thérapeutiques qui pourraient être conduits dans ce domaine, le directeur général de l'Afsaps rappelle que seules des études comparatives respectant les règles de la randomisation pourront permettre de démontrer qu'un traitement a ou non une efficacité sur l'évolution d'une MCJ.

Jean-Yves Nau

## MEZZANINE DEL'ALCAZAR

VOLUME 2

A SWEET ELECTRO JAZZ SELECTION BY FABRICE LAMY & A DEEP ELECTRO MIX BY CHLOE



"Parmi la pléthore de disques comparables déjà sortis, ou à sortir, le volume 1, est sans doute l'un des meilleurs"  
TRAX - MARS 2001

"La Mezzanine, le before le plus couru de Paris"  
LIBÉRATION - FÉVRIER 2001

"La Mezzanine est définitivement 'The Place to be'"  
NUMÉRO - MARS 2001

DOUBLE CD COMPILATION DISPONIBLE LE 26 MARS

MEZZANINE DEL'ALCAZAR



CD1 DINNER TIME  
BUGGE WESSELOFT, THE DOUBLEMAKERS, AMALGAMATION OF SOUNDZ, ALPHAWEEZEY, TELEPOPMUSIK, CHIV FR SFRAK, BEBEL GILBERTO, L'ORCA...

CD2 SEDUCTION TIME  
AT JAZZ, SUNNY BLANKO, SWEET LIGHT & DAN GHENACIA, PATRICK RICHARD, ANTONELLI ELECT, ISSA, MISS KITTIN, MEIHO AFA 4, E-TRONEEK, HILBERT, CHLOE...

EN VENTE PARTOUT ET DANS LES MAGASINS CONRAN SHOP

MEZZANINE BY MEZZANINE DEL'ALCAZAR

PREMIER

WAS

LA MAISON QUALITY

PARIS

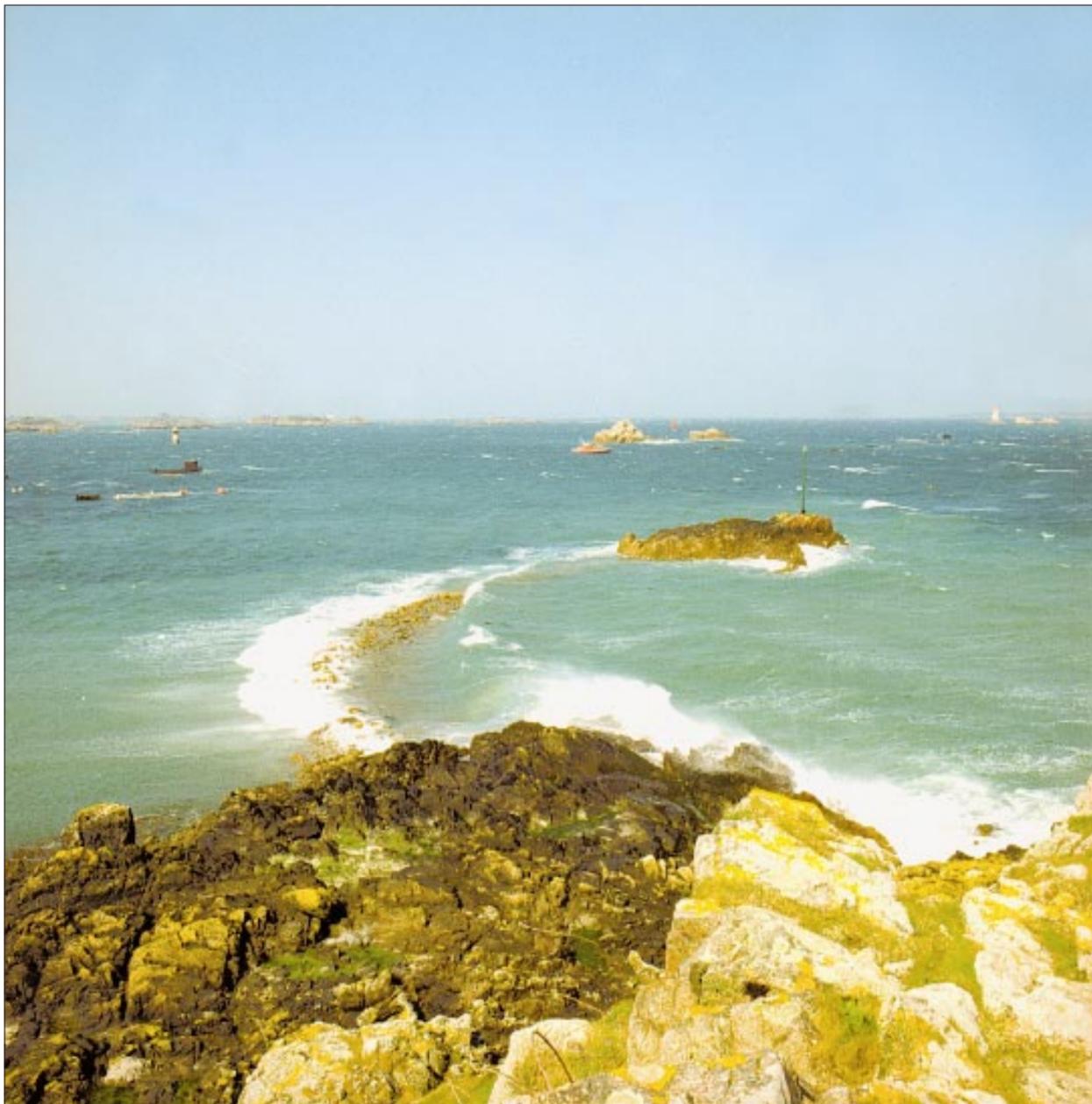
PREMIER

PREMIER

PREMIER

PREMIER

PREMIER



## Le bonheur selon Paimpol

Dans les Côtes-d'Armor, le pays du Goëlo fête les 800 ans de l'abbaye de Beauport et les 150 ans des premières goélettes armées pour la pêche à la morue. Des seigneurs-moines aux pêcheurs de homards, le savoir-vivre de cette Bretagne qui a les couleurs du Midi

### PAIMPOL

de notre envoyée spéciale

D'avoir côtoyé la mort pendant près de cent ans – 2 000 disparus en mer, à la grande pêche morutière, de 1852 à 1935 – a donné au Paimpolais une force de caractère aussi tenace qu'enjouée et le goût d'être heureux les deux pieds sur terre. Infatigable laboureur des océans, attaché comme pas un à sa côte armoricaine, à ses eaux tourmentées, semées de récifs sur les vingt kilomètres qui séparent Bréhat de l'abbaye maritime de Beauport, le Paimpolais porte l'héritage intact. Il

est plus que jamais de ces « gens de vent et de tempête qui entraînent en chantant dans les auberges, se garant contre la pluie prochaine », de ces gaillards taillés pour la haute mer, héros du plus célèbre roman de Pierre Loti.

Le Paimpolais est le fils de ces marins qui s'embarquaient de Pors Even, hissant les voiles à la seconde marée de février pour six mois dans les brumes d'un pays sans soleil, jusqu'à charger dans leurs cales quelque 60 000 morues conservées dans le sel. Aussi fiers que solides, ces Bretons pur sang, surnommés « les

Islandais », partaient pour la pêche « à » Islande, comme on disait à Terre-Neuve, sans gage de retour. Chaque année, en septembre, manquait à l'appel une goélette, au moins.

Digne héritier de ces « tapageurs d'Islandais », cet homme du Goëlo, la bande côtière, anciennes terres du comte de Goëlo, s'étendant à l'est du Trieux jusqu'au confluent du Leff, est un « rude rigolard, aimant chanter », déclare Alain Menguy : « Pour mes 50 ans, à quatre-vingt-dix à table, on a tous entonné Loguivy-de-la-Mer et descendu 40 litres de punch », insiste le



patron de Chez Gaud. Moustache à la gauloise, l'homme sait de quoi il parle : le zinc du café du port de Loguivy est, depuis 1876, le passage obligé.

Appuyé au comptoir, à peine débarqué du *Dal-Mad*, littéralement « va de l'avant » en breton, le bonnet de laine lourd de sel vissé jusqu'aux oreilles, les yeux très bleus, lavés par les embruns, Alain

Le Bideau le dit tout net : « J'ai des casiers à l'eau tout l'hiver, et ça me plaît. » Il dit qu'il a appris avec « le » père, qu'il a commencé à treize ans et qu'en vingt-huit ans il a pu payer une maison à Bréhat qu'il vient de vendre pour acheter celle de Loguivy et un bateau. « Si on m'empêchait de naviguer, je ne sais pas ce que je ferais, assure-t-il. On est fatigué mais content. Ce qu'on aime, c'est sortir avec la marée sans rendre de comptes à personne. » Et ce n'est pas Alain Menguy, le cafetier, qui le contredira. Lui qui est parti en mer à 6 heures, avant d'ouvrir, pour rapporter un homard de deux kilos : « Il va passer de vie à trépas, il sera cuit ce soir », se réjouit-il. Et les deux hommes de discuter de la taille idéale du roi des crustacés, de la technique pour mouiller les casiers à la limite des courants de la Guarine et du parfum des mimosas bréhatins que l'on sent à trois ou quatre milles au large de l'île.

Sur le quai de Loguivy, un amour de port tout en rond, les coups de marteau annoncent la saison de l'araignée et sonnent la fin de la coquille Saint-Jacques. L'outil en main, Alain Caous répare son vivier flottant. Caous, un nom bien d'ici qu'ont porté quantité de marins et

capitaines depuis ce Jean-Marie Caous, maître au cabotage, second à bord de *L'Occasion*, la première goélette de Paimpol armée pour l'Islande, en avril 1852, il y a tout juste cent cinquante ans, par Louis Morand.

### NAVIGUER ENTRE LES CAILLOUX

Du bleu outremer, la mer a viré à l'émeraude. La brise de « nord-det », vent de nord-est qui nettoie le ciel et porte le beau temps, force avec la marée montante, soulève à l'horizon des montagnes d'écume. Un langoustier est en difficulté à l'extérieur du port. Son amarre a lâché. Les secours s'organisent. En suivant le sentier des douaniers, qui court le long des falaises, face à un panorama maritime à couper le souffle, on mesure l'étendue des récifs égrenés tout au long de la côte. « C'est un véritable champ de mines, un des endroits les plus dangereux du rivage pour ses courants », précise Cédric Lagrifoul, le jeune patron de *La Nébuluse*, qui sait, à force de naviguer entre les cailloux sur un ancien dundee thonier qu'il a remis à neuf pour la croisière, où nichent le fou de Bassan, la sterne et le guillemot de Troil.

### VADE-MECUM

► **ACCÈS.** En train, par le TGV, jusqu'à Saint-Brieuc (2 h 50 de Paris), situé à 45 km de Paimpol (SNCF, tél. : 08-36-35-35-35). Ou via Guingamp, à bord du « Trieux à toute vapeur » Paimpol-Pontreux, qui longe la rivière (en été seulement, tél. : 02-96-20-52-06). En avion, de Paris Orly-Sud avec Air Liberté, jusqu'à Lannion (tél. : 0803-805-805) et sur Internet : air-liberté.fr).

► **ÉTAPES.** Sur le port de Paimpol, Le Repaire de Kerroc'h, 12 chambres, 3 étoiles, vue mer, dans l'ancienne maison du corsaire Carouge Kersau, bâtie en 1793, et avec la cuisine raffinée de Yann Trébaol (chambre double de 75 à 99 €, formule bistrot : 13-16 €, menu gastronomique : de 22 € à 29 €, tél. : 02-96-20-50-13). Chaleureux, l'Origano, 2 étoiles, (tél. : 02-96-22-05-49), les meilleures chambres, 8 et 9, sont à 51 € et 48 €).

► **TABLES.** La plus réputée : La Marne, à Paimpol (tél. : 02-96-20-82-16). Les meilleurs poissons et fruits de mer : Le Grand Large, sur le port de

Loguivy (menus à 15, 24 et 29 €, tél. : 02-96-20-90-18).

► **VISITES.** L'abbaye de Beauport, festivités des 800 ans, avec soirées en lumière du 21 au 28 juin 2002, les lundis, jeudis et samedis, et visites tous les jours de 10 à 19 heures. Hors saison, accès libre de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures et des nocturnes tout l'été (tél. : 02-96-55-18-58). Le château de la Roche-Jagu, Ploëzal, sur le Trieux, et son exposition « Phares et balises, les chemins de la mer », de mai à novembre 2002 (tél. : 02-96-95-62-35).

► **SORTIES EN MER.** A bord de *La Nébuluse*, un dundee-thonnier remis à neuf (Voiles et traditions, Cédric Lagrifoul, tél. : 02-96-55-44-33). Randonnée d'île en île, en kayak de mer (tél. : 02-96-62-72-15).

► **LECTURES.** *Pêcheurs d'Islande*, de Pierre Loti (Flammarion), *Paimpol au temps d'Islande*, de Mgr Jean Kerlévéo (Chasse-Marée/Armen), *Les Paimpolais à Islande*, revue *Le Chasse-marée* (n° 108), *L'Abbaye de Beauport*, de

Laurence Meiffret (Ouest-France et Conservatoire du littoral), et en « Carnets du littoral » (Gallimard), avec textes et aquarelles de Jean William Hanoteau. *Contes et légendes de Bretagne, Trégor-Goëlo* (Éditions Astoure). *Les Côtes d'Armor, itinéraires de découvertes*, d'Yvon Busson (Ouest-France).

► **L'ADRESSE.** Le Bateau-Livre, Librairie ancienne et moderne, le salon de lecture de Philippe Farré (14, rue de l'Église, Paimpol, tél. : 02-96-20-46-13), plus de 20 000 ouvrages rares, excellent fonds de littérature régionaliste et de livres illustrés par les grands (Mathurin Méheut, Rudaux, Quillivic), les premières éditions de *Pêcheur d'Islande*, de Loti, etc.

► **INFORMATIONS.** Côtes d'Armor Tourisme réserve des séjours en formules tout compris : randonnées pédestres et à vélo. Choix de maisons à louer (tél. : 02-96-62-72-15 ; sur Internet : cotesdarmor.com). Office de tourisme de Paimpol, tél. : 02-96-20-83-16.

**Québec**  
la nature à bras ouverts

Tout sur le tourisme au Québec

N°Vert 0 800 90 77 77

APPEL GRATUIT DEPUIS LA FRANCE TOUS LES JOURS DE 15 H À 22 H A PARTIR D'UN POSTE FIXE

Bonjour Québec

www.bonjourquebec.com



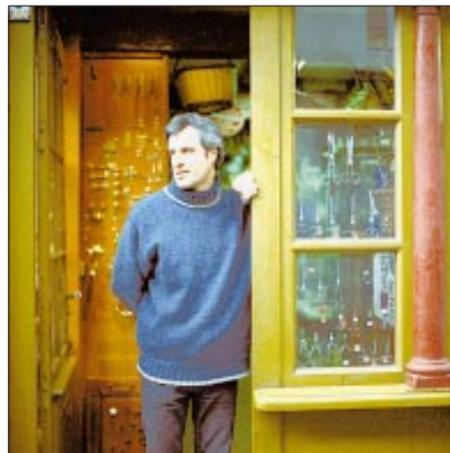
Page de gauche : les récifs du Goëlo et l'île de Bréhat (à gauche). L'élevage des huîtres dans la baie de Paimpol dont le fort marnage garantit la qualité (en haut). Le port de Loguivy-de-la-Mer. Page de droite : la « maison du Duc » de l'abbaye de Beauport (en haut). Yves Jézéquel, quincaillier de père en fils, dans l'une des plus vieilles maisons de Paimpol (à droite). Sur le mur des disparus en mer, la croix de bois à la mémoire de Guillaume Floury, compagnon de Pierre Loti (ci-dessous).



## Les « seigneurs-blancs » de Beauport

La Maison du duc, logis XVII<sup>e</sup> de l'abbaye de Beauport, dévoile le penchant des derniers chanoines pour le confort : cellules lambrissées, parquets marquetés. Laurence Meiffret, maître des lieux pour le Conservatoire du littoral, qui est propriétaire du site depuis 1992, commente les dernières factures d'épicerie des « seigneurs-blancs » (thé, café, vin de Saint-Émilion, huile d'olive, bière, condiments...) et les dictons : « Il n'est de moine à l'abbaye qui n'ait de femme à Kérity ». Après dix ans de travaux, l'ensemble abbatial de l'ordre des Prémontrés, fondé en 1202, a retrouvé fière allure. Menacé d'écroulement, il demeurerait propriété, depuis la Révolution française, des descendants du fameux Louis Morand, premier armateur de la pêche « à » Islande. La valériane et la giroflée envahissent toujours les ruines romantiques de l'église, qui a perdu sa toiture, mais tout le reste est sauvé, de la salle capitulaire au dortoir, réfectoire et cellier, jusqu'à la magnifique charpente de bois de l'étagère qui abritait la bibliothèque. La célébration des 800 ans de cette abbaye des champs et des grèves, en juin, rappellera que Beauport, pour avoir organisé, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la foire de la Pentecôte, dite « foire aux moines », contribua à la vitalité du port de Paimpol. Les droits et privilèges commerciaux accordés aux Prémontrés les autorisaient à percevoir des revenus sur le sel, le charbon et les poissons « royaux », esturgeons, truites et dauphins.

Florence Evin



Sous le soleil, les grasses prairies venant mordre l'eau semblent plus vertes, les pinèdes plus touffues, le rose du granit plus rose. A terre, la générosité de la nature, peu commune en Bretagne, donne à ce bout d'Armor un petit air de Midi. A l'abri des murets de pierres sèches prospèrent l'arum, le camélia, l'hortensia et la rose. Ce mélange de douceur et de sauvagerie avait séduit, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, une ribambelle d'artistes et de scientifiques. Pierre et Marie Curie, Jean Perrin, fondateur du CNRS, et les autres avaient leurs habitudes à la pointe de l'Arcoest, le promontoire le plus exposé, où les Betancourt entretenaient toujours une belle propriété. Une « Sorbonne-plage familiale », raconte l'historien Olivier Pages, enraciné lui aussi dans cet « exotisme entre cap grec et port irlandais ».

C'est en partant de la chapelle de Perros-Hamon, à l'étrange pignon sculpté figurant la Trinité, l'archange saint Michel et l'Assomption de la Vierge, et au porche « antique, tout petit, usé, badigeonné de chaux blanche », sous lequel la jeune Gaud de Pierre Loti priaît, puis en dépassant la croix des Veuves, calvaire de granit planté en plein vent d'où les femmes de marins guettaient le retour des goélettes, que l'on trouve

le petit sentier qui dévale jusqu'à la chapelle de la Trinité, édifiée en 1770, et jusqu'aux piscines naturelles creusées dans les rochers qui servaient aux bains des illustres savants.

A Paimpol, les venelles pavées et les façades de granit rose serrées les unes aux autres gardent trace, sans ostentation, de ce riche passé. Le logis Renaissance de la place du Martray, un temps transformé en Hôtel Continental, où logea Loti, mérite des soins urgents, comme nombre de bâtisses du vieux quartier aux colombages rongés par les ans. Les souvenirs islandais, maquettes, cartes, épaves, rassemblés dans l'ancien séchoir à morue, font l'objet d'un Musée de la mer, juste inauguré. Et, sur le quai Morand, les maisons d'armateurs, dédiées à l'hôtellerie, surveillent les canots pêche-promenade et les voiliers de plaisance, qui ont remplacé les goélettes.

14, rue de l'Eglise, au Bateau-Livre, Pierre Farré, Pyrénéen débarqué à Paimpol voilà dix ans, n'en revient toujours pas de son « coup de foudre absolu pour cette petite ville portuaire dans laquelle, dit-il, il y a presque une sorte de bonheur utopique de vivre ». Ce spécialiste d'éditions rares parle de « gens cordiaux, gais, enjoués, curieux, qui l'ont accueilli comme s'ils attendaient l'ouverture d'une librairie de cet acabit ».

On pourrait reprocher à Paimpol ses enseignes trop voyantes et ses vilains badigeons qui masquent la pierre centenaire. Mais la cité, qui n'a pas voulu devenir une ville-musée, sait, par sa bonhomie, retenir au pays toute une jeunesse qui reprend la barre, les Yves Jézéquel, quincaillier, dont les ancêtres fournissaient, déjà, en 1886, les armateurs en accastillage, et autres Nicolas Renard, qui, comme le gendre d'André Arin, ostréiculteur élevant la « Paimpolaise du large », appellation d'origine contrôlée, préfèrent le savoir-vivre du Goëlo aux lumières de la grande ville.

## Week-end « préhistoire » à Malte

Les trois petits cailloux de la Méditerranée ont conservé un beau semis de temples blancs, géants, saisissants. Un archipel pour amateur d'art

MALTE a déjà beaucoup donné au voyageur moderne amateur d'ancien (et de confort). Malte, ces trois cailloux du Petit Poucet européen semés au nez de « l'Ogre barbaresque » avec leurs vins discutables, leurs voitures roulant à gauche, leur parler arabe, leurs églises surchargées, leurs emplettes avec choix et prix à donner le tournis. Mais le mini-archipel sort toujours un nouveau tour de son sac de marin, et cette fois le fretin n'est pas menu, tout frais gigotant, bien que venu directement de la préhistoire : un beau semis de temples blancs, géants, saisissants.

Longtemps connu des seuls spécialistes, le patrimoine préhistorique maltais est désormais à la portée du simple amateur et a donné une épaisseur nouvelle à la visite des « îles phéniciennes du milieu de la mer ». Bien avant la venue des Tyriens et autres Carthaginois, Malte avait en effet été berceau civilisateur, et pas n'importe lequel. Le redécouvreur de ce trésor fut l'abbé français Louis Petit-Radel (1756-1836), « Champollion de la préhistoire » et auteur notamment du *Mur de Melitta, île de Malte*. Melitta, c'est l'actuelle capitale maltaise, La Valette, devenue un splendide résumé de l'art catholico-latin. Les premiers liens seraient venus de Sicile au néolithique, 5 000 ans avant Jésus-Christ. On a pu clairement dater des constructions mégalithiques de l'âge du cuivre, très bien conservées comme Hagar-Quim (île principale) ou Ggantija (Gozo). Les lieux de culte firent probablement un moment de Malte une « île sacrée » et alors boisée.

En 3 000 avant notre ère, sur un territoire entre-temps dénué, les Maltais étaient déjà un vieux peuple, cultivé et industriel, dont les temples démesu-



rés, toujours debout, de Tarxien à Mnajdra, via l'hypogée d'Hal-Saflieni, nous disent encore le haut développement. Cette « civilisation des sanctuaires » en blocs monolithiques s'éteignit avec l'âge du bronze. Ecrasés par cet héritage monumental, les envahisseurs suivants le respectèrent, ou plutôt s'en détournèrent, pour notre plus grande joie aujourd'hui. Le dédale de Tarxien, l'hypogée d'Hal-Saflieni ou les chambres creuses au cœur du promontoire marin de Wardija, à Gozo, constituent des étapes inoubliables du nouvel itinéraire maltais, celui de la préhistoire méditerranéenne.

De notre envoyé spécial, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

◀ Vols réguliers directs pour Malte (de Paris, Marseille et Lyon) par Air Malta (tél. : 01-44-86-08-40) ou Corsair (tél. : 08-25-00-08-25), à partir de 280 € l'aller-retour Paris - La Valette. Très grand choix d'hôtels et de villages touristiques à partir de 76 € la nuit. A Mdina, au centre de l'île principale, le Xara Palace (5 étoiles, chaîne Relais et châteaux) est installé dans une demeure patricienne du XVII<sup>e</sup> siècle (à partir de 780 € par personne pour un week-end de trois nuits avec petit déjeuner, avion et transferts compris). Parmi les voyagistes : Clio (tél. : 01-53-68-82-82) ; Donatello (tél. : 01-44-58-30-66) ; Iles du monde (tél. : 01-43-26-68-68). Renseignements : Office du tourisme maltais (tél. : 01-48-00-03-79) ; Minitel : 3615 Malte ; Internet : www.visitmalta.com). Guides sur Malte : « Petit Futé » ; « Escapade-Michelin » ; Guides bleus « Evasion ».

## A TOUS PRIX

▶ 184 € : UN WEEK-END À LONDRES. Au départ de Montpellier, avec une chambre réservée pour une nuit à l'hôtel Royal National et un billet d'avion. Exemple d'une formule signée British Airways « séjours à la carte », valable de Paris ou de province (possibilité d'annulation sans frais jusqu'à trois jours avant le départ). La même compagnie propose également des virées au Pays de Galles ou en Ecosse avec des étapes dans des établissements 3 et 4 étoiles. En prime, forfait « location de voiture » à partir de 33 € par jour, visites guidées, excursions et places de spectacles. Réservation au 0825-825-400 et sur Internet (www.britishairways.fr).

▶ 200 € : DEUX MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. Le transporteur KLM propose un aller-retour Madrid de Paris, Lyon, Nice et Toulouse, avec arrêt possible pour quelques heures ou quelques

jours à Amsterdam. Cette « offre spéciale » est valable du 25 avril au 15 juin. Pour 230 €, et suivant le même principe, KLM propose Edimbourg, Glasgow, Lisbonne et Milan ; et pour 250 €, Barcelone, Berlin, Bucarest, Copenhague, Helsinki, Munich, Oslo, Porto, Prague, Stockholm, Vienne et Varsovie. Renseignements : 0810-556-556, sur le site Internet www.klm.fr ou dans les agences de voyages.

▶ 210 € : PONTS DE PRINTEMPS EN CAR. Eurolines, compagnie d'autocars, propose ce forfait transport aller-retour Paris-Amsterdam pour le pont du 1<sup>er</sup>-Mai (du 1<sup>er</sup> au 5 mai), avec trois nuits en hôtel 2 étoiles et petits déjeuners. Pour la même période et la même prestation, Londres est à 214 €, Prague à 175 € et Barcelone à 287 €. Pour une réservation « car + hébergement », tél. : 08-36-69-52-52.

▶ 290 € : JEAN GIONO EN HAUTE-PROVENCE. Provence Grandeur Nature propose 4 jours et 3 nuits sur les traces de l'auteur de *Regain* : hébergement en hôtel et maison d'hôtes en chambre double, pension complète, arrivée et retour en gare de Manosque. Tél. : 04-90-76-68-27. Internet : www.provence-gr-nature.com

▶ 1 455 € : UNE ROBINSONNADE DE LUXE AUX MALDIVES. Le Hilton Resort & Spa accumule les surprises. Deux îlots reliés par un pont, spa, sols en verre pour admirer les fonds marins, salles de bains signées Philippe Stark, chambres avec lit circulaire rotatif pour suivre la marche du soleil. Ce luxe a son prix. Directours (tél. : 01-45-62-62-62 et www.directours.com) pour 8 jours/6 nuits en chambre double et pension complète, vols réguliers et transferts ; valable du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet.

**EVA SION**  
Publicités

directours  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
**CHYPRE**  
Départ le 20 Avril.  
Club beau Rivage 3\*sup:  
**575 € TTC** (1/2 pension)  
Hotel Coral beach 5\*:  
**850 € TTC** (1/2 pension)  
www.directours.com  
3615 Directours (0,34 €/mi) et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

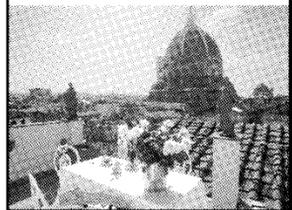
Club Aventure  
RANDONNÉES VOYAGES  
Voyages pour Actifs de Nature  
90 pays, 260 itinéraires  
CATALOGUE GRATUIT AU  
0 825 306 032  
www.clubaventure.fr  
18 rue Séguier, 75006 Paris

HAUTES-ALPES  
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France  
Plus haute commune 2040 m.  
Site classé, chalets du XVII<sup>e</sup>  
Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant  
Hôtel BEAUREGARD\*\*  
04.92.45.86.86  
Site : www.hotelbeauregard.fr  
1/2 Pension à partir de 39 €  
ARVIEUX en Queyras  
Hôtel\*\*\* et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens  
Pied des pistes, Piscine, Hammam  
La FERME de l'IZOARD\*\*\*  
A partir de 45 € en 1/2 Pens. 392 € en Résidence  
04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

NOMADE De l'Aubrac à la Mongolie ...  
voici 300 randonnées\* très nature à prix très malins !  
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

## VOS VACANCES DANS LES VILLES D'ART ?

Pour des vacances à l'enseigne de la culture et de l'art, CUENDET vous propose plus de 120 appartements et maisons dans les splendides villes de Rome, Florence et Venise. Prix à partir de 30 Euro par jour et par personne.  
Commandez les catalogues ITALIE ou CITIES OF ART  
Appel Gratuit : (0800) 907885  
909222 - 907886 - 900381  
Cuendet & Cie spa  
LOCATION DE MEUBLES DE CHARME  
Strada di Strove 17 - I 53035 Monteriggioni  
info@cuendet.com - www.cuendet.com



ISLANDE ILES FÉROË  
Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line  
Agent général :  
TOURISME voyages gallia  
12, rue Auber  
75009 Paris  
Tél. 01 53 43 36 36 - Fax 01 47 42 84 07  
www.voyages-gallia.fr  
Brochure FERRY SMYRIL LINE  
NOM / PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS  
Hôtel du Cheval Blanc\*\*\*  
à Honfleur  
Idéalement situé au cœur du vieux Honfleur, face au port, l'hôtel du Cheval Blanc, construit au 15<sup>e</sup> siècle, vous accueille dans un cadre pittoresque.  
à partir de  
**110€**  
la chambre (selon la période) pour 2 nuits  
RÉSERVATION  
2 quai des Passagers - 14600 Honfleur - Tél. : 02 31 81 65 00  
Fax : 02 31 89 52 80 - E-mail : lecheval.blanc@wanadoo.fr Réf. GW34  
GRATUIT, sur simple demande  
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002  
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com  
Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

AIR TT\*  
Vols Paris - Scandinavie à petits prix  
\* Récupérez du Temps de Travail en notre compagnie  
Vols aller et retour\* au départ de Paris :  
Copenhague : 271 € - Göteborg : 275 €  
Helsinki : 286 € - Malmö : 267 €  
Oslo : 289 € - Stockholm : 286 €  
Contactez SAS au 0 810 25 25 25  
ou www.scandinavian.net  
ou votre agence de voyages.  
\*Taxes aéroportuaires incluses - Offre soumise à conditions  
L'esprit scandinave SAS

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER  
DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

# AUJOURD'HUI

## Perturbation sur toute la France

**JEUDI 18 AVRIL**

Le lever du soleil à Paris : 7 h 20  
Coucher du soleil à Paris : 20 h 27  
Une perturbation balaye la France dans la journée. Elle sera suivie par un temps de traîne actif au nord de la Seine. Cette perturbation apporte sur la région parisienne des pluies significatives qui mettent fin à 30 jours de sécheresse.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Nuages et éclaircies vont alterner avec quelques averses plus nombreuses sur la Basse-Normandie, parfois accompagnées de coups de tonnerre. Le thermomètre indiquera entre 11 et 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Les pluies s'éloignent vers l'est dans la matinée, puis nuages et éclaircies alternent, accompagnés d'averses assez fréquentes et de coups de tonnerre sur le Nord-Picardie. Les températures seront comprises entre 12 et 14 degrés au meilleur moment de la journée.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les pluies du matin seront remplacées par un temps de traîne avec des averses fréquentes. Il fera 9 à 13 degrés en général.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Après quelques gouttes de pluie dans la nuit, nuages et éclaircies se partageront le ciel, et le temps restera sec. Les températures seront comprises entre 16 et 19 degrés au meilleur moment de la journée.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Après quelques gouttes de pluie en matinée, le ciel sera partagé dans toute la région entre nuages et éclaircies, avec davantage de nuages sur les massifs. Il fera entre 11 et 16 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** La journée sera dans l'ensemble ensoleillée. Il y aura par moments des nuages dans les Alpes du Sud. Le vent de nord-ouest sera modéré. Les températures seront comprises entre 17 et 20 degrés.

### 18 AVR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

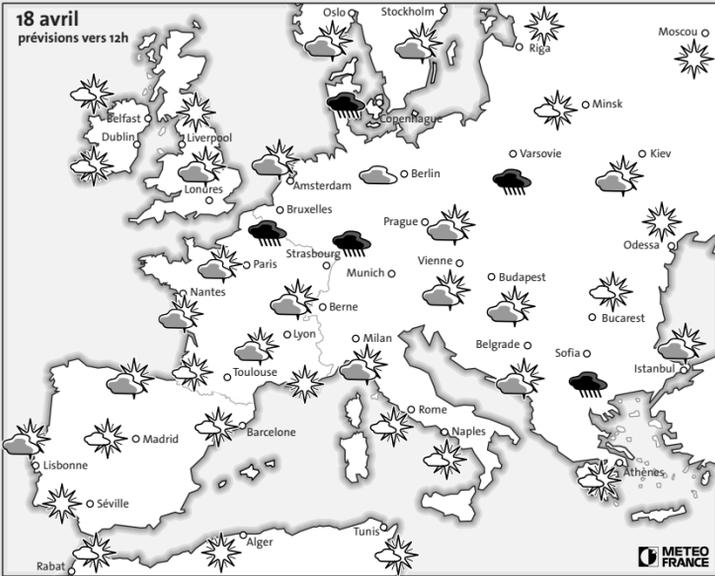
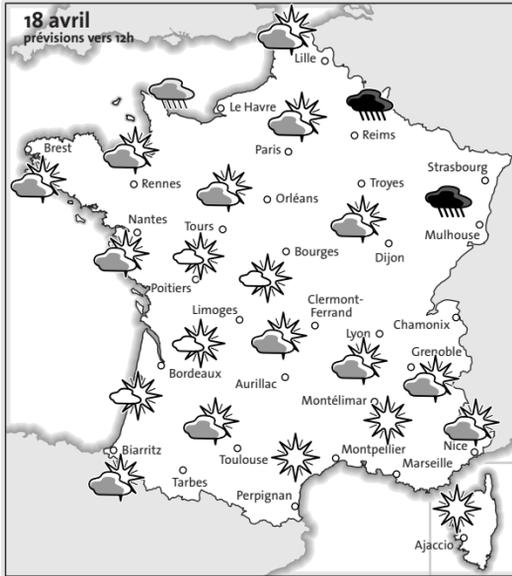
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	4/18 S	Milan	6/21 S
Biarritz	10/15 N	Moscou	2/13 S
Bordeaux	7/17 S	Munich	3/14 N
Bourges	5/14 S	Naples	10/18 N
Brest	5/12 N	Oslo	1/8 N
Caen	7/11 P	Palma de M.	10/18 S
Cherbourg	4/11 P	Prague	3/13 N
Clermont-F.	3/15 N	Rome	8/18 S
Dijon	1/13 N	Séville	9/24 S
Grenoble	4/17 N	Sofia	9/12 P
Lille	6/12 N	St-Petersb.	0/5 C
Limoges	5/13 S	Stockholm	-2/10 N
Lyon	3/16 N	Ténérife	17/23 C
Marseille	7/20 S	Varsovie	6/14 P
Nancy	0/10 P	Venise	6/18 N
Nantes	3/13 N	Vienne	10/16 N
Nice	9/17 N		
Paris	5/14 N		
Pau	5/14 N		
Perpignan	11/19 S		
Rennes	2/14 N		
St-Etienne	3/13 N		
Strasbourg	1/12 P		
Toulouse	7/16 N		
Tours	4/12 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia		18/27 S
Buenos Aires		8/19 S
Caracas		25/30 P
Chicago		17/26 S
Lima		19/25 P
Los Angeles		10/15 S
Mexico		10/29 S
Montréal		11/20 S
New York		19/27 P
San Francisco		9/15 S
Santiago Ch.		9/25 S
Toronto		12/17 S
Washington DC		19/27 P

AFRIQUE		
Alger		6/20 S
Dakar		18/23 S
Kinshasa		23/28 P
Le Caire		16/24 S
Nairobi		17/27 S
Pretoria		12/28 S
Rabat		13/20 N
Tunis		10/21 S

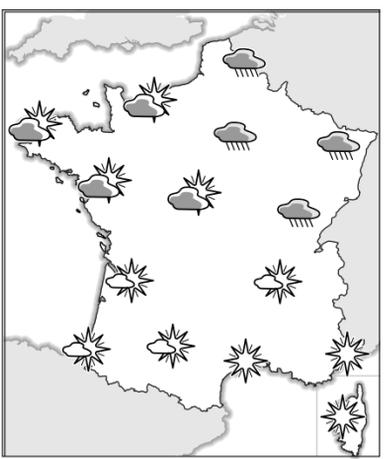
ASIE-Océanie		
Bangkok		28/33 P
Beyrouth		16/20 P
Bombay		27/35 S
Djakarta		24/27 P
Dubaï		22/33 S
Hanoï		23/26 C
Hongkong		23/25 P
Jérusalem		9/18 S
New Delhi		25/40 S
Pékin		6/21 S
Séoul		8/16 S
Singapour		26/33 P
Sydney		18/22 P
Tokyo		15/20 C

EUROPE		
Amsterdam		4/13 N
Athènes		13/18 S
Barcelone		8/16 N
Belfast		3/12 N
Belgrade		9/19 N
Berlin		6/13 C
Berne		0/15 N
Bruxelles		6/10 P
Bucarest		6/18 N
Budapest		9/19 N
Copenhague		4/8 P
Dublin		3/12 N
Francfort		6/17 N
Genève		1/14 N
Helsinki		-1/9 S
Istanbul		8/15 N
Kiev		9/16 N
Lisbonne		10/17 N
Liverpool		5/11 P
Londres		6/14 N
Luxembourg		5/12 P



**18 avril prévisions vers 12h**

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL

**41€** ttc aller simple

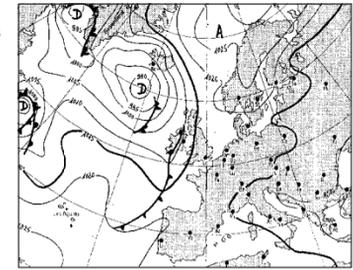
**NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU**

Familles, Couples, Jeunes et Seniors

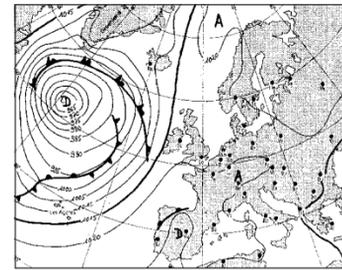
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

**AIR FRANCE**

**Vendredi 19 avril**  
Il y aura encore des averses sur le Nord et le Nord-Est. Sur les autres régions, le soleil va s'imposer. Il brillera toute la journée. Les températures sont stationnaires et conformes aux moyennes saisonnières.



SITUATION LE 17 AVRIL À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL À 0 HEURE TU

**JARDINAGE**  
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

**ENCORE UNE JOURNÉE** ensoleillée qui s'annonce après une matinée incertaine, un ciel nuageux et des températures très fraîches. C'est ainsi depuis quelques jours. Le soleil brille, le vent venu de l'est et du nord dessèche malheureusement tout au jardin. La terre se craquelle et les fleurs des pommiers s'envolent et recouvrent les tulipes, les primevères épanouies. Tiens, c'est bizarre, mais habituellement les oiseaux dévorent les primevères, seulement celles qui sont blanches d'ailleurs, jamais les mauves. Pas cette année. Depuis quand n'a-t-il pas plu ? On ne le sait pas, mais ce que l'on sait c'est qu'il n'est pas nécessaire de regarder le ciel pour sortir la tondeuse entre deux averses ! Les paysans du plateau s'inquiètent pour leur colza et leurs blés d'hiver.

Cette sécheresse est à surveiller, car en cette saison elle peut être fatale à de nombreuses jeunes plantations. Il faut vraiment arroser les persistants, les conifères, les iris de Sibérie, les hostas, les rosiers plantés depuis l'automne. Pas tous les jours, bien sûr, mais une fois par semaine et abondamment. Les conifères ne souffriront pas d'être aspergés d'eau au cours de la journée pour contrer l'action dessiccante des vents. Les gelées du matin, dans un jardin voisin, ont déjà grillé les jeunes pousses de splendides pieris. Quelle drôle d'idée aussi que de les avoir installés en plein vent, sur une pelouse ! Ces arbustes de terre de bruyère, à la belle floraison blanche en grappes serrées, au feuillage vert ou panaché de blanc, ont la particularité d'avoir un feuillage juvénile diversement coloré. Certaines variétés sont rouges, d'autres d'un rose crevette ravissant. Que le soleil du matin, la gelée ou les vents froids viennent dessus et c'est l'assurance de dégâts fort

## En remontant la rue de Rivoli

dommageables. Ces pieris ont pourtant été plantés par une entreprise spécialisée en compagnie d'érables du Japon qui, eux aussi, détestent les vents froids et le plein soleil des espaces dégagés. Il leur faut l'abri d'un mur ou celui de hautes frondaisons laissant passer une lumière tamisée qui vient jouer avec leurs feuilles découpées, délicates. Ils poussent parfaitement en bac dans des cours de ville à l'abri du vent et des soleils trop forts. C'est curieux de voir comment certains pépiniéristes ignorent les besoins fondamentaux de certaines plantes délicates. A moins que ce ne soit une volonté expresse du propriétaire du jardin qui de préférer ces arbustes acidophiles installés sur une pelouse en plein soleil ? Un professionnel qui se respecte doit prévenir son client de tout faire pour ne pas commettre une telle bévue, jusqu'à dire qu'il est impossible de planter un érable du Japon ou un pieris sur une pelouse en plein soleil et dans un couloir de courants d'air...

Dans le genre erreur colossale, la Mairie de Paris de Bertrand Delanoë en a fait une dont nous suivons l'évolution... Quel spécialiste en espace vert a bien pu avoir l'idée d'installer des bacs en bois sur la bande de béton qui sépare le couloir de bus des voitures, rue de Rivoli ! L'exemple même du gâchis d'argent public. D'abord ils sont dangereux pour les cyclistes, ces bacs, un peu ridicules en plus, avec leurs petites boules aux quatre coins, posés sur une bande si étroite qu'au moins l'un d'entre eux a déjà été broyé par un véhi-

cule. Ensuite, ils sont trop petits pour ne pas nécessiter des arrosages suivis ; et, vu leur nombre, ça fait du travail ! Enfin, les plantes qui ont été installées, vers Saint-Paul, sont des bambous qui ont une mine désespérante. Un peu plus haut, les espèces sont plus diversifiées mais aucune n'est faite pour pousser là où elle est ! Qui a pu avoir une idée aussi sottise ? Un spécialiste émérite, sans aucun doute, et au premier sens du terme. Il aurait mieux valu installer des grands bacs sur les trottoirs, comme il en existe rue des Archives, devant la poste de la rue de Sainctonge ou devant l'école pour sourds-muets de la rue Debelleye et dans quelques autres rues des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Un mètre cube de contenance, un bon mètre trente de hauteur et des rhododendrons, des lauriers du Portugal, des osmanthus, des spirées blanches qui y poussent sans aucun problème, sans subir d'actes de vandalisme. Certes, en ce moment ils ont les feuilles qui pendouillent un

peu à cause des vents desséchants, mais les services de la voirie leur donnent un coup d'eau de temps à autre et l'important cubage de terre stocke suffisamment d'humidité pour que ces arrosages ne soient pas trop resserrés dans le temps. C'est cela qu'il aurait fallu installer sur les larges trottoirs de la rue de Rivoli, si tant est qu'il faille installer des plantes en bac sur une artère autant balayée par les vents et déjà ponctuée, çà et là, de verdure du haut jusqu'en bas, de Saint-Paul aux Champs-Élysées. Il doit, en revanche, être possible d'y planter quelques arbres au feuillage léger. Au moins l'investissement serait plus durable que cette ribambelle de bacs en bois inadaptés à l'usage qui leur a été attribué et qui vont nécessiter des soins suivis... à moins qu'il n'ait déjà été décidé d'y traiter les plantes que comme des éléments de décoration temporaire, à changer en bloc tous les deux ans ? Qu'en pensent les Verts ?

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 093

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

**HORIZONTALEMENT**  
I. Beaucoup trop d'écritures. - II. Donne de la couleur au quotidien. Homme de cour bien en robe. - III. Flamboyante. Au sommet de l'entreprise. - IV. Pouf ou bergère. Abîmer par temps froid. - V. En fuite. Article. Signe de piste. - VI. Souvent mis en boîte. Bel chez Maupassant. - VII. Ensembles, elles font la majorité. - VIII. Supprime le meilleur.

Attend les retours en cave. Dans les habitudes. - IX. Résistible dans son ascension. Donna un peu d'espace. Bonne prise. - X. Qui a retrouvé ses formes.

**VERTICALEMENT**  
1. Tout devient ridicule avec lui. - 2. Puissance pénétrante. Tous les autres en raccourci. - 3. Pas question d'y toucher. Évite les embouteillages en Ile-de-

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

France. - 4. Que l'on pourra retrouver en Chambre. - 5. Il faut le tenir, même s'il est petit. Traversé par le Rhône. - 6. Plus fort que le caïd. Fixées solidement. - 7. Reproduisent et se moquent. A moitié mort. - 8. Paul et Georges s'y reposent. Haussai le ton. - 9. Ne vaut plus rien au travail. Droit au cimetière. - 10. En mer. Quand la rupture fait du bruit. Bon conducteur. - 11. Senteur marine. Un sujet pour Monet. - 12. Enrichie.

Philippe Dupuis  
SOLUTION DU N° 02 - 092

**Horizontalement**  
I. Méritocratie. - II. Apéritrice. - III. Timorée. Truc. - IV. Uc. Na. Ace. Ta. - V. Rumen. Noue. - VI. Are. Tocarde. - VII. Tirés. Is. Ils. - VIII. Isle. Résolue. - IX. OMI. Barème. - X. Nénette. Osés.

**Verticalement**  
1. Maturation. - 2. Epicurisme. - 3. Rem. Merlin. - 4. Ironie. Ee. - 5. Tirants. Bt. - 6. Ote. Rat. - 7. Créancière. - 8. Ri. Coasse. - 9. Acteur. Omo. - 10. Ter. Ediles. - 11. Ut. Elu. - 12. Encaissées.

## BRIDGE

N° 1992

**MESURE D'URGENCE**  
Mimo D'Alelio, qui fut un des grands joueurs italiens de la Blue Team, avait fait chuter un contrat de « 4 Cœurs » au cours d'une partie libre. Cachez les mains d'Ouest et de Sud pour prendre sa place en Est.

♠ RV 7 4  
♥ ARV 7  
♦ 6  
♣ R 8 5 2

♠ 6  
♥ D 4 3 2  
♦ DV 7 5  
♣ DV 6 4

♠ 9 5 3 2  
♥ -  
♦ A 10 9 4 2  
♣ A 9 7 3

♠ A D 10 8  
♥ 10 9 8 6 5  
♦ R 8 3  
♣ 10

la défense a-t-elle fait chuter QUATRE CŒURS ?

**Réponse**  
Pour savoir si Est doit mettre l'As de Carreau ou laisser passer, il faut savoir à quoi correspond l'entame du 6 de Pique. C'est la plus petite des cartes visibles, et on doit supposer que c'est un singleton ou la plus petite de trois ou quatre cartes sans l'As, car Ouest n'aurait pas entamé sous un As à un contrat à la couleur. Donc, le 6 de Pique est un singleton, car, si Ouest n'a pas de coupe à Pique, il n'y a pas moyen de faire chuter le contrat.

D'Alelio s'est donc précipité sur l'As de Carreau pour rejouer le 2 de Pique. Ouest a coupé et, pour redonner la main à Est, il a contre-attaqué Trèfle. Mais quelle carte ? Attention ! il faut se méfier de la routine qui consiste à jouer la Dame de Trèfle, que le déclarant ne couvrira pas du Roi. Devant ce danger, Ouest a joué le Valet de Trèfle. Est l'a pris de l'As, et un second retour à Pique a permis de faire chuter le contrat.

les mains d'Est-Ouest et prenez la place de Sud.

♠ AV 10 9 8 7  
♥ D 9  
♦ R 9 6  
♣ 8 7

♠ 6 5 3 2  
♥ V 10 2  
♦ 8 2  
♣ V 9 3 2

♠ R  
♥ A R  
♦ D 10 4  
♣ A R D 10 6 5 4

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud  
passe 2 ♦ 2 ♥ 3 SA  
passe passe passe

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, le déclarant a pris avec le Roi de Cœur et il a tiré l'As de Trèfle, sur lequel Est n'a pas fourni. Comment Sud a-t-il fait sans risquer une levée de mieux (dix levées) au contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères  
L'enchère de Nord à « 2 Carreaux » montrait un deux faible en majeure.

Philippe Brugnon

# CULTURE

## REPORTAGE

Le Guinéen Sékouba « Bambino » Diabaté a présenté à Conakry son nouvel album, « Sinikan », le premier à visée internationale. Il est de ceux qui, avec le Malien Salif Keita, croient aux vertus du métissage

# Le griot moderne de la musique mandingue

CONAKRY

de notre envoyé spécial

Quand les portes se sont ouvertes, ils ont déferlé par milliers, puis ont envahi les gradins dans un joyeux tumulte. Depuis plusieurs jours, la ville est en effervescence. Oubliée la pénurie d'essence de la semaine dernière qui a tout paralysé, balayées les difficultés, les vicissitudes du quotidien. Tout cela, on y repensera peut-être demain. Pour l'heure, la seule chose qui compte, c'est de fêter comme il se doit, le nouvel album du chanteur national Sékouba « Bambino » Diabaté, *Sinikan*, ici, aujourd'hui, au stade du 28-Septembre. Un enregistrement soigné, pour lequel on a fait appel à un arrangeur français au talent sûr, François Bréant, dont le rôle a été déterminant dans la réussite de *Soro* (1987), l'album de référence de Salif Keita. Sur les premiers rangs, juste derrière le grillage qui sépare la tribune de la pelouse au bord de laquelle la scène est installée, le fan club : plusieurs groupes de femmes, identifiés chacun par une couleur différente de vêtements. Une mosaïque chatoyante, sur laquelle court un vent d'exaltation lorsque, enfin, arrive le héros, l'« ambassadeur de la culture guinéenne ».

### A écouter

- **Sékouba Bambino**, *Sinikan*, Sono Next Music.
- **Salif Keita**, *Moffou*, Universal Music Jazz.
- **Bembeya Jazz National**, 10 ans de succès, Syliphone Mélodie.
- **Kouyaté Sory Kandia**, *L'Épopée du mandingue*, Syliphone Mélodie.
- **Les Percussions de Guinée** (avec El Hadj Sory Kouyaté), Buda Records Adès.
- **M'Bady et Diaryatou Kouyaté**, *Kora et chant du N'Gabou*, Buda Records Adès.
- **Mory Kanté**, *Tamala - Le Voyageur*, Sono Next Music.

Après le défilé de plusieurs chanteurs en play-back, pour la plupart entrecoupés des congratulations d'usage adressées par le présentateur aux officiels et au président Lansana Conté (« *qui a voulu cet événement pour la jeunesse guinéenne* »), entendra-t-on déclarer avec force trémolos, Sékouba Bambino n'a pas besoin de longs discours pour convaincre. Quand il lance sa voix incandescente à l'assaut du ciel, en un instant, ce 8 mars, il donne du sens à l'idée de vérité. Dans ce timbre frissonnant de lyrisme, comme dans celui de Salif Keita, feu Kouyaté Sory Kandia, tétanisant vocaliste, originaire du Fouta Djallon en moyenne Guinée – et de tous les chanteurs mandingues –, se trouve le ferment d'émotions fortes et justes.

Né en 1964 dans le village de Kintinya, à 25 km de Sigui, petite ville de haute Guinée non loin de la frontière malienne, Sékouba « Bambino » Diabaté appartient à la caste des griots. Jeune, en phase avec son époque, il est, comme le Malien Salif Keita (qui lui n'est pas griot), de ceux ne craignant pas d'intégrer des influences occidentales dans la musique mandingue pour toucher un public plus large. Le téléphone portable toujours à portée de main, il connaît son rôle, sait qu'il est dépositaire de la mémoire collective, se veut définitivement reconnaissant à Sékou Touré. Il ne peut envisager la moindre critique à l'égard de celui qui lui a permis de démarrer une carrière de chanteur, malgré les réticences de son père griot ayant préféré, lui, se consacrer à l'agriculture et aux affaires.

Pour Bambino, tout commence à l'époque où Sékou Touré, le président mélomane ayant dit « non » à de Gaulle et à la France, préférant « *la liberté dans la pauvreté, à la prospérité enchaînée* », assène que la musique doit être un vecteur de l'affirmation nationale et de valorisation de la culture du pays. Le diri-

geant de la Guinée crée alors des dizaines d'orchestres subventionnés, organise des rencontres artistiques au cours desquelles ces groupes s'affrontent. Lors de l'un de ces concours à Conakry, l'enfant chanteur interprète *Mandjou*, le titre fétiche de Salif Keita, coécrit avec le guitariste guinéen Kanté Manfila, originaire de Kankan. Une composition dédiée à Sékou Touré, « *qui adorait l'art, y attachait une importance capitale* », déclarait encore récemment la voix d'or du Mali.

Lorsque Aboubacar Demba Camara, le chanteur du Bembeya Jazz National, meurt le 5 avril 1973, le président lui-même demande que l'on appelle « *le petit de Sigui* » pour le remplacer. Sékouba a alors 16 ans. Il commence sa carrière au sein du groupe fer de lance de la musique moderne guinéenne, référence de la musique mandingue, celle qui depuis des siècles porte la mémoire et fait le quotidien des territoires issus de l'ancien empire mandingue (Guinée, Mali et certaines régions de pays voisins).

Sékou Touré est mort depuis longtemps (1984), la main de fer avec laquelle il a dirigé le pays, ses exactions ont été largement reconnues et dénoncées, mais il ne faut pas compter sur Sékouba Bambino ni sur aucun artiste en Guinée pour émettre la moindre réserve à propos du président défunt. On ne critique pas son père ; et, si l'art du griot est la parole, c'est aussi celui du silence et du non-dit. Après avoir connu son âge d'or sous Sékou Touré, qui avait compris qu'elle pouvait être aussi un formidable outil de propagande, la musique guinéenne s'est quelque peu assoupie. Certains orchestres n'ont pas survécu à la dénationalisation. D'autres ont résisté cahin-caha. Ainsi le Bembeya Jazz, auquel se joint toujours Sékouba Bambino, quand son emploi du temps le lui permet, entre sa carrière solo et les concerts avec Africando, le collectif



Sékouba « Bambino » Diabaté lance son album « Sinikan » à Conakry, devant des milliers de fans.

Pour « Bambino », tout commence à l'époque où Sékou Touré, le président mélomane ayant dit « non » à de Gaulle et à la France, assène que la musique doit être un vecteur de l'affirmation nationale et crée des dizaines d'orchestres subventionnés

salsa panafricain dans lequel il est aussi impliqué.

« *Le désengagement relatif de l'Etat*, explique Diabaté Siré, *a eu pour conséquence de développer les initiatives privées. De jeunes universitaires se sont engagés dans le créneau de la promotion artistique et culturelle.* » Ancien professeur de mathématiques et de physique et membre du Horoya Band, l'un des groupes nationaux de la grande époque, il appartient, lui, à une autre génération, mais à 55 ans, Diabaté Siré est sur tous les fronts pour promouvoir la musique guinéenne. Manager du Bembeya Jazz, qu'il accompagnera, avec d'autres groupes, à Angoulême en mai pour le festival Musiques métisses (du 17 au 20), administrateur de l'Ensemble instrumental traditionnel national, il a monté sa propre agence de promotion, Cocorico, et se présente comme l'interlocuteur privilégié des festivals en Europe

qui veulent inviter des musiciens de Guinée.

Malgré des progrès certains en matière de lutte contre la piraterie, la présence d'une usine numérique de duplication de cassettes (Gris-Gris), l'ouverture prochaine d'un Centre international de la percussion, financé en partie par l'Union européenne, l'existence d'une Agence guinéenne de spectacles chargée de régulariser le fonctionnement des entrepreneurs de spectacle pour le compte du ministère en charge de la culture, beaucoup reste à faire pour organiser et professionnaliser la musique en Guinée. Le pays ne compte encore aucun studio d'enregistrement digne de ce nom, et on attend toujours à Conakry l'ouverture sans cesse différée du projet de cité culturelle de Mory Kanté, l'enfant du pays que beaucoup ici semblent avoir oublié.

Patrick Labesse

### TROIS QUESTIONS À... FRANÇOIS BRÉANT

**1** Issu de la variété française (Higelin, Lavilliers, Enzo Enzo, Kent, Guidoni, Fugain), vous êtes l'arrangeur du nouvel album de Sékouba Bambino et vous aviez également travaillé en 1987 sur *Soro*, de Salif Keita. Qu'est-ce qui vous attire dans la musique mandingue ?

D'abord les chanteurs. Quand Salif est venu faire les premières maquettes chez moi, il a lancé sa voix comme s'il se produisait au Madison Square Garden, ou comme s'il chantait pour la dernière fois de sa vie. Lorsque Bambino se produit dans le stade de Conakry, c'est encore cette même ferveur et cette même véhémence qui s'expriment. Les vocalistes mandingues mettent tout leur corps dans leurs notes. J'ai également un faible pour le lyrisme de cette musique. Enfin, le concept même de griot, ces gens qui sont supposés être les gardiens de l'histoire, me fait rêver.

**2** Vous pensez qu'il y a des affinités entre des musiques a priori éloignées ?

C'est le sens de ma quête. Quand je travaille avec ces artistes, j'ai la volonté de rechercher l'intersection des cultures. En

écoutant une improvisation, parfois je retrouve une gamme espagnole. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de déboucher sur quelque chose qui détruit l'âme, l'essence de la musique mandingue. Dans un disque de fusion, l'échange doit être bilatéral. A chaque fois que je travaille sur un projet de ce type, j'apprends beaucoup, j'enrichis mon savoir-faire.

**3** Il y a des codes à respecter, une vigilance constante à avoir pour éviter les fausses routes. N'est-ce pas trop contraignant ?

Les jeux ne sont amusants que lorsqu'il y a des règles. Plus les règles sont contraignantes, plus le jeu est intéressant. La difficulté vient du fait que le seuil de tolérance à la modernisation de cette musique n'est jamais fixe. Il faut à chaque étape du travail se poser la question de savoir si ce que l'on fait ajoute réellement quelque chose. C'est un jeu d'équilibre constant. Le danger, c'est notamment d'arriver à une normalisation rythmique pour faire un « tube » consommable par tous.

Propos recueillis par P. La.

## Salif Keita en concert, entre douceur et énergie

OÙ EST-IL donc passé ? Il est bientôt 22 heures, les musiciens sont prêts, mais toujours pas de Salif Keita. Le New Morning est plein. Quelques signes d'agacement commencent à se manifester. Enfin il arrive. Qu'il oublie de s'excuser pour ce retard exagéré, on le lui pardonne. On pardonne toujours à quelqu'un dont on est sûr qu'il va vous donner du bonheur. La plupart de ceux qui sont là abordent le concert comme s'ils accostaient une terre promise. Ils ont écouté le nouvel album *Moffou*, disponible depuis un mois, sans doute le plus intense que le chanteur ait signé depuis *Soro* (Universal), sorti à la fin des années 1980. Ils sont venus retrouver les couleurs acoustiques, l'impression de dépouillement, de mélancolie sereine et d'apaisement qu'ils y ont trouvés.

Après *Papa*, dans lequel Salif Keita revendiquait le droit au rock, l'artiste a opté pour plus de délicatesse et de sobriété. Il a renoué avec une musique aux lignes esthétiques proches de ses racines, remplacé la batterie par une calebasse à laquelle il donne sur scène une large place, de même qu'au tama-

et au djembé ; il a rajouté aux côtés de la guitare un kamalé n'goni (harpe à six cordes montées sur un bambou et une calebasse) et un luth n'goni.

Cela faisait des années que, dans son entourage, certains lui suggéraient de laisser plus de liberté à sa voix, de ne pas l'étouffer sous des instruments trop bruyants. Mais l'homme est têtue. « *J'aime être libre, je veux pouvoir tout faire, cloisonner les choses ne m'intéresse pas. Lorsque je mélange la musique de chez moi avec celles de l'Occident, c'est comme si je me lançais à chaque fois un défi* », confiait-il il y a quelques semaines. Alors on guettait à chaque concert les moments où sa voix occupe tout l'espace.

### UN TIMBRE SAISSANT

Cette voix, exceptionnelle, bouleversante, il la lance moins souvent dans des hauteurs vertigineuses. Au long de son dernier album, il chante plutôt dans un registre médium. Ce soir, au New Morning, il faut attendre l'historique *Mandjou*, dans la deuxième partie de la soirée, pour retrouver le timbre saisissant et unique qui fait sa

marque. Même s'il a rompu avec ses excès passés, Salif Keita n'a pas pu résister à mettre sur scène un clavier. Une présence superflue, presque un malentendu. On aurait préféré plutôt le voir inviter une seconde guitare aux côtés de Djelly Moussa Kouyaté, guitariste

guinéen au doigté fluide et habile, celle de Kanté Manfila, qui a signé la plupart des arrangements de *Moffou*.

Du studio à la scène, certaines des nouvelles chansons perdent un peu de leur douceur secrète. *Yamore*, le duo avec Cesaria Evora qui ouvre l'album, n'a évidemment pas la même magie en l'absence de la chanteuse : pourtant, quand les percussions et le kamalé n'goni jouent à l'énergie, toutes les réserves tombent. Salif Keita rayonne, sourit comme un gosse comblé. Il chante « *Africa, ça fait rêver, ça fait vibrer, ça fait danser* ». Message positif d'un homme qui en a assez des images misérabilistes de l'Afrique. Message bien reçu : le concert s'achève dans une joviale effervescence. Les musiciens disparaissent derrière les danseurs qui envahissent la scène.

P. La.

SALIF KEITA, *New Morning* le 16 avril. Prochains concerts : *New Morning* les 17 et 18 avril ; Tarbes le 19 avril ; La Rochelle le 20 avril, puis tournée importante à l'automne avec passage par l'Olympia en novembre.

**Théâtre de la Ville**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
PARIS

**DU 24 AU 27 AVRIL** INDE  
AU THÉÂTRE DE LA VILLE  
**Madhavi Mudgal**  
Génération Odissi  
avec **Maître Kelucharan Mohapatra** et 8 danseuses

**DU 23 AU 25 AVRIL** AFRIQUE  
AUX ABBESES  
**Germaine Acogny**  
Tchourai (solo) création  
*une grande de la danse*  
01 42 74 22 77  
theatredelaville-paris.com

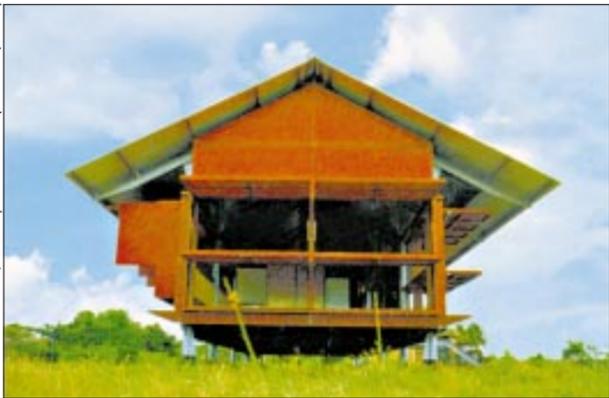
Le jury du prix américain a choisi d'honorer un solitaire qui privilégie pour ses bâtiments l'harmonie et le respect de l'environnement

## L'architecte Glenn Murcutt sacré Pritzker 2002

**EN DÉSIGNANT** comme lauréat du Pritzker, le 15 avril, l'architecte australien Glenn Murcutt, le jury de ce prix doté par la Fondation Hyatt d'une récompense de 100 000 dollars lance un double message. Il salue une forme d'authenticité, d'honnêteté artistique, qui n'est pas un retour en arrière et qui s'appuie sur l'utilisation de matériaux modernes et de technologies actuelles. Le jury répond ainsi, après le choc du 11 septembre, aux critiques de ceux qui considèrent à juste titre que la construction d'immeubles climatisés (« scellés », disent les Américains) et l'hyperdensité des centres urbains sont une des causes non négligeables de la dégradation des conditions de vie sur Terre et que le temps est venu de songer à une architecture « autonome », « économe » et respectueuse des grands équilibres.

Né à Londres en 1936 au cours d'un voyage de ses parents australiens, Glenn Murcutt a passé ses premières années en Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais c'est à Sydney qu'il vit depuis 1941 et qu'il a fondé son agence en 1969. Ce qui distingue Glenn Murcutt de ses confrères de renom international, ce n'est pas la qualité ni l'exigence de son œuvre, mais son refus d'exporter sa maîtrise de l'architecture hors de son pays. Une étrangeté dans un monde où la célébrité entraîne des commandes aux quatre coins de la planète et transforme les architectes en nomades de la « jet society ».

Reconnu comme un pionnier de l'architecture « verte » au sens de



Maison Marika-Alderton à Eastern Arnhem Land (terminée en 1994), conçue par Glenn Murcutt pour une artiste aborigène.

l'écologie et du rapport à la nature, au climat, et de l'équilibre harmonieux des fonctions, Glenn Murcutt n'a rien d'un archaïsant. Au contraire. Contre l'effet de serre, il bâtit des « maisons-serres », mais high-tech...

Comme le montre Françoise Fromonot dans le livre qu'elle lui a consacré (Gallimard-Electa, 1995), l'architecture de Murcutt s'inscrit dans la lignée des Californiens Richard Neutra ou Charles Eames, prend en compte les apports de Frank Lloyd Wright et de Le Corbusier ou Mies Van der Rohe. Fidèle à son ancrage australien, et soucieux avant tout de l'« esprit du lieu », comme le démontrent les maisons ouvertes sur la nature, très souvent dotées de larges vérandas, l'architecte a d'abord

me obtenu en 1961 au Technical College de l'université de New South Wales, à Sydney, il a parcouru l'Europe du sud au nord, de la Grèce à la Finlande, et observé comment l'architecture « coopère » avec le site. Invité dans les années 1980 à donner de nombreuses conférences, Murcutt a décliné cette philosophie, qui se réfère volontiers à l'écrivain américain Thoreau, dans ses constructions, plusieurs bâtiments publics dans la région de Sydney et un grand nombre de maisons privées. Celles-ci ont sa préférence, car elles lui permettent d'exprimer plus complètement sa démarche, reconnue par le monde architectural dans les années 1980 et aujourd'hui par un prix hautement prestigieux.

Michèle Champenois

Michèle Bargues, programmatrice du festival Vidéodanse au Centre Pompidou, qui a célébré cette année son vingtième anniversaire, analyse l'évolution des rapports entre la danse et la vidéo

## « Les jeunes chorégraphes ont un rapport à l'image plus dégagé »

**MANIFESTATION-PHARE** du Centre Pompidou, Vidéodanse, lancée en 1982 par Michèle Bargues, a fêté son vingtième anniversaire du 16 janvier au 11 février, avant de partir en tournée dans différentes villes de province. Consacrée à la danse moderne et contemporaine, cette collection de films traverse toute l'histoire de la danse, de Loïe Fuller jusqu'à Jérôme Bel, et rassemble environ 150 œuvres, créations filmiques, captations, portraits, petits et grands formats, dont la moitié sont des inédits. Autour du thème générique « le film de danse et son évolution », l'édition 2002 s'attache à rendre compte des avancées de l'image et du mouvement. Questions à Michèle Bargues.

**Quelles sont les nouvelles tendances de la production de films de danse ?**

La télévision, dont je pensais au début des années 1980 qu'elle allait soutenir la jeune création, produit en réalité peu d'œuvres. La production actuelle est donc composée de films légers, dont beaucoup sont réalisés par les chorégraphes, enfin décidés à prendre leur destin en main grâce aux nouveaux moyens vidéo. Même si l'image n'est pas formatée, si la réalisation est maladroite, ces films ont une âme. On s'est longtemps abrité derrière le fait que la danse est éphémère pour ne pas se poser la question de la trace et de la mémoire. Mais les chorégraphes ont un nouveau rapport à l'image, plus dégagé : ils lâchent plus facilement des images de leur travail. Ils veulent conserver leurs pièces et acceptent que le

film ne soit pas parfait, qu'il ne rende pas compte de l'intégralité du spectacle, sachant qu'il en préserve l'esprit. Ils ont aussi envie de toucher un large public, ce que leur permet le film ou une manifestation comme Vidéodanse.

**Dans ce contexte, la façon de filmer le corps en mouvement a-t-elle évolué ?**

Alors qu'on privilégiait les plans d'ensemble pour ne rien perdre du spectacle, on préfère aujourd'hui choisir ce qu'on filme, cadrer au plus près des interprètes. On filme d'ailleurs moins le mouvement que les corps. Ces derniers sont souvent plus vieux, moins parfaits. Ils osent la nudité. Une nouvelle écriture est en train de naître, en prise directe avec le sens profond de chaque pièce. Les chorégraphes qui passent à la réalisation possèdent une très belle notion du temps, du rythme interne du geste. La caméra n'est plus témoin, elle tente de reproduire le regard, elle s'engage de façon physique pour rendre compte de la matière jusque dans ses détails les moins visibles. Elle va parfois jusqu'à prendre la place du danseur.

**Quels sont les types de films que vous aimeriez voir se développer ?**

Ce qui me passionne en ce moment ce sont les « making of ». Pénétrer une œuvre de l'intérieur, saisir le processus de création, très particulier, qui préside à la naissance d'un spectacle chorégraphique, me paraît fondamental. La danse contemporaine n'est plus un divertissement mais un acte poétique, philosophique. Il importe

donc de donner des clés au spectateur pour qu'il puisse aiguïser son regard, comprendre en profondeur ce qui se joue sur le plateau et en cerner les enjeux, tant du point de vue du geste, de l'écriture, que de l'interaction entre l'individu et le collectif au sein d'une compagnie.

**Quelles sont les œuvres qui vous ont marquée dans l'édition 2002 ?**

D'abord celle de Charles Atlas, cinéaste connu pour sa collaboration avec Merce Cunningham, qui a signé un film remarquable sur Leigh Bowery, personnalité de l'avant-garde londonienne des années 1980. Ce performer extrême, modèle du peintre Lucian Freud, a vécu sa vie dans une fulgurance absolue. Il est mort à 33 ans et me semble poser toutes les interrogations qui traversent les jeunes chorégraphes : le corps comme œuvre d'art, la provocation comme sens du travail, le costume comme fondement de la création. Je signale aussi le documentaire d'Elisabeth Kapnist intitulé *Vaslav Nijinski, une âme en exil*. Sans presque jamais montrer de reconstitutions de ballets de Nijinski, la réalisatrice rentre dans l'intimité de la danse et nous donne le sentiment de voir un très grand film de danse.

Rosita Boisseau

Vidéodanse 2002. Centre Pompidou, Paris-4<sup>e</sup>. Musée Malraux et Centre chorégraphique du Havre (du 13 avril au 21 avril). Centre chorégraphique de Tours (du 23 avril au 5 mai). Centre chorégraphique et Théâtre Granit de Belfort (du 27 mai au 9 juin).

**Magnétisme** *Μαγνητισμός*. Mot d'origine grecque. Ce phénomène a été constaté et étudié ici pour la première fois. Des plages magnétiques. Une côte magnétique. Vous sentez sûrement cette attraction de l'endroit où vous êtes assis.

**GRECE**

La Grèce.  
Au-delà des mots.

Athènes 2004. Retour aux sources pour les Jeux Olympiques.

OFFICE NATIONAL HELLENIQUE DU TOURISME: 3, AVENUE DE L'OPERA, 75001 PARIS, TEL.: (00331) 01 42 60 65 75, FAX: (00331) 01 42 60 10 28, E-MAIL: eot@club-internet.fr, WEBSITES: grece.infotourisme.com, www.gnto.gr

**OLYMPIC AIRWAYS**

## Jeunesse Les instruments animés de Mama Kaya



**PARIS** Le spectacle dit « jeune public » est l'une des formes les plus délicates à manier. Il s'agit d'exprimer un langage – textes et musique – qui suscite la réaction de l'imaginaire pour un public qui, en la matière, a déjà fort à faire avec sa propre manière d'aborder la réalité du monde ; trouver un équilibre entre des âges où les différences d'appréciation, de compréhension se mesurent à quelques mois de différence ; ne pas exclure les adultes, qui seraient ramenés au rôle d'accompagnateurs plus ou moins patients. La troupe de Mama Kaya combine toutes ces qualités. Ce qui reste plutôt rare dans ce domaine.

Et tout ça, c'est Mama Kaya, présenté par cette troupe vive à l'Espace Paris-Plaine, près du site du Parc des expositions de la porte de Versailles,

à Paris, est d'abord une affirmation de musiciens. Au travers de l'évocation de certaines terreurs de l'enfance (le fond mystérieux des placards, les abîmes que sont les dessous des lits, la référence à quelques monstres de cinéma d'avant les effets numériques...) comme dans certains de ses rêves (les pays lointains, des petites bêtes familières qui deviennent des compagnons de jeu...), Mama Kaya voyage dans une variété de styles musicaux et donne aux instruments un rôle aussi important que celui des musiciens-acteurs.

Quelle part dans cette démarche revient le souvenir de la fameuse série « Piccolo Saxo et compagnie », d'André Popp, qui présentait les instruments du grand orchestre symphonique ou ceux du monde au travers d'une aventure.

Ainsi, lors de l'arrivée de Rose-Fluo, petit poisson japonais, la contrebasse d'Olivier Chabasse est ornée d'une légère voile ; la Mobylette d'un des personnages est figurée par les roulements de la batterie de Serge Hatem ; une petite boîte dans laquelle on glisse une pièce permet de mettre en route l'accordéon tenu par Franck Stecker – par ailleurs au piano et percussions. Il y a comme cela beaucoup de trouvailles dans la mise en scène de Marinette Meignan, qui favorise des déplacements d'un instrument à l'autre (dont de nombreuses percussions), joue aussi avec leurs

sonorités et parvient même à assurer aux musiciens un petit espace d'improvisation.

Ils sont cinq sur scène, instrumentistes (outre Chabasse, Hatem et Stecker, à l'occasion remplacé par le saxophoniste Alain Debiossat, qui se sort très bien de cette tâche, Christophe Devillers à la guitare et François Réau aux percussions) et tous chanteurs qui soignent particulièrement les harmonies vocales. Le monde musical de Mama Kaya puise dans les mélodies et les rythmes traditionnels de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud, ose d'intelligentes combinaisons – le balafon pour évoquer l'Asie, par exemple –, part du blues pour arriver au doo wop du rock'n'roll, aux virées jazz et musette. Le tout sans facilités ni clichés, mais avec une exigence d'écriture – que l'on retrouve dans les textes fûtes de Marie-Pierre Peynet – et d'interprétation qui sont autant de marques de respect pour le public.

Issues en partie d'un premier répertoire de 1989, auquel Gabriel Yacoub et Senem Diyici avaient participé, les chansons de ce spectacle, autant d'airs à retenir, ont été réunies en un ensemble créé en février 2001 à l'Espace Saint-André d'Abbeville. La troupe de Mama Kaya les a amenées dans un réseau dédié au jeune public comme dans des espaces et festivals généralistes.

Sylvain Siclier

Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, Paris-15°. M° Porte-de-Versailles, Porte-de-Vanves. Tél. : 01-40-43-01-82. Jusqu'au 20 avril, à 15 heures. Durée : 1 h 15 environ. De 4 € à 7 €. Photo D. R.

## Théâtre

### VALENCIENNES

#### Mords la main qui te nourrit !

La misère a des prénoms. Ceux des visages de jeunes gens cabossés par la pauvreté et tout ce qui va avec : illettrisme, isolement, inceste, abandon, alcoolisme, dépression, suicide... Jean-Louis, Sylvie, Fabrice, Claudine, « Bouboule », Nathalie, Franck, Cathy, Angélique et huit autres stagiaires-demandeurs d'emploi de la région Picardie ont confié au micro de Daniel Mermet, créateur de l'émission radiophonique « Là-bas si j'y suis », leurs souffrances, récits plus terribles les uns que les autres. Daniel Mermet s'en est ému. D'une série d'émissions enregistrées durant un stage d'insertion professionnelle à Moreuil et à Roye (Somme), diffusées les 9 et 10 avril sur France-Inter, est né *Mords la main qui te nourrit !*, pour « empêcher que ces hommes et ces femmes ne deviennent invisibles ». Assisté à la mise en scène par Françoise Berge,

collaboratrice d'Ariane Mnouchkine et de Martial Jacques, Daniel Mermet a bâti avec Eric Coquillat, le responsable de leur session de formation, un « rendu de stage » en forme de spectacle. Voix enregistrées, voix live d'Anémone, images vidéo de Marie Tavernier s'ajoutent au « jeu » des chômeurs sur scène. Avec pour seul bagage, leur présence.

Le Phénix-Scène nationale de la formation, boulevard Harpignies, Valenciennes (Nord). Tél. : 03-27-32-32-32. Le 19, à 19 heures. 6,85 €.

## Conférences

### PARIS

#### Les parloirs des Récollets

L'Association de préfiguration de la cité des Récollets organise un cycle de conférences autour de la transformation de l'ancien couvent des Récollets, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, en cité d'artistes et de chercheurs et en espace associatif (*Le Monde* du 17 novembre 2001). Trois

rendez-vous feront se rencontrer public parisien, responsables associatifs, élus, architectes et intervenants culturels.

Salle Saint-Laurent, 119 bis, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10°. M° Château-d'Eau.

Tél. : 01-48-70-00-76. Les 18 avril, 16 mai et 18 juin, de 19 heures à 21 heures.

Conférences suivies d'un cocktail (3 €).

## Chanson

### PARIS

#### Néry

L'ancien chanteur des VRP et des Nonnes Troppo œuvre désormais en solo. Après un double album d'un éclectisme tourmenté, *La vie c'est de la viande qui pense*, il présente aujourd'hui son nouveau projet discographique *Vol libre* (Nocturne/Universal) à travers un concert intégrant peinture et vidéo. Un interprète au charisme fort, qui habilite sur scène ses chansons qui voyagent de la poésie surréaliste à la comédie de mœurs.

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19°. Tél. : 01-40-36-66-15. M° Porte-de-La-Villette. Les 17, 18, 19, à 20 h 30. 9,50 €.

## Jazz

### DUNKERQUE

#### Manhu Roche Quartet

Longtemps résident à Rome, où bon nombre de solistes ont déjà fait appel à lui pour la grande finesse et l'inventivité de son jeu, le batteur Manhu Roche est né à Toulouse en 1958. Personnalité chaleureuse, portant une grande attention aux musiciens – ce qui devrait être la qualité de base de nombre de batteurs –, Manhu Roche convient parfaitement au projet du Jazz-Club de Dunkerque, qui a choisi d'ajouter des rencontres avec les musiciens locaux aux concerts des formations invitées. Au sein du quartette de Manhu Roche, le jeune guitariste bahianais Nelson Veras, le saxophoniste italien Maurizio Gianmarco et le contrebassiste rennais Gildas Boclé.

Jazz-Club de Dunkerque à la MJC Terre-Neuve, 43, rue Louis-Lemaire, Dunkerque (Nord). Tél. : 03-28-63-51-00. Les 18, 19 et 20, à 21 heures. De 7 € à 9,5 €.

### THÉÂTRE • A Zurich, Stefan Pucher réactualise

#### « Les Trois Sœurs » d'Anton Tchekhov

## Macha, Olga et Irina, les trois visages d'une même fatalité

### ZURICH

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas une pièce, c'est une réplique : « *A Moscou !* ». *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, sont tout entières contenues dans ces deux mots qui reviennent comme un leitmotiv dans la conversation de Macha, d'Irina et d'Olga, filles d'un général qui les a amenées, onze ans avant que l'histoire ne commence, dans une ville de garnison, loin, si loin du Moscou de leur enfance, où leur mère est morte. Et maintenant le père est mort, et elles sont là, dans la grande maison mal habitée par une petite communauté provinciale, et elles disent : « *A Moscou !* » Macha est mariée, malheureuse. Elle chante. Olga a voulu travailler. Elle est institutrice, fatiguée. Irina a vingt ans. Elle se réveille à sept heures et elle traîne au lit. Leur frère, André, a renoncé à devenir violoniste. Il grossit et il veut épouser une jeune fille sans intérêt. « *A Moscou !* » : Olga et Irina en rêvent, André et Macha n'y croient plus. Aucun ne s'en défait.

Dans l'œuvre de Tchekhov, « *A Moscou !* » engage beaucoup plus

ou performer) avant de venir au théâtre. Il a mis en scène *La Ceresaie*, à Bâle, en 1999, puis *La Mouette*, à Hambourg. Christoph Marthaler l'a invité à le rejoindre à Zurich. Ses *Trois Sœurs* s'inscrivent tout naturellement dans une programmation qui dérange la bourgeoisie zurichoise, mais attire la jeunesse.

La mise en scène de Stefan Pucher ressortit d'un théâtre où le recyclage des modes de jeu et des styles joue avec l'apparent désordre qu'il suscite. Au début de la représentation, tous les personnages sont sur le plateau, face au public. Les trois sœurs sont triples. On les voit enfants, adultes et vieilles, avec le même chignon blanc et la même robe de grand-mère sur qui le temps a glissé. Elles se fondent dans l'ensemble, qui ressemble à un groupe de touristes ou d'employés réunis pour un stage. Des gens qui ne savent pas vraiment pourquoi ils sont ensemble, mais qui se tiennent les uns à côté des autres, d'une manière presque organique.

Un jour, Stefan Pucher est resté des heures à regarder, et à filmer, une araignée qui se débattait dans



Macha (Sylvana Krappatsch), Irina (Yvon Jansen) et Touzenbach (Sebastian Rudolph), toutes illusions perdues.

que *Les Trois Sœurs*. C'est l'existence rêvée par Platonov, la cerisaie perdue de Lioubov Andreevna, Nina qui s'imaginerait une petite société, où l'amour, le travail et l'ennui se croisent comme on croise et décroise les jambes quand on ne sait quelle attitude adopter. Vêtus d'une manière tout à fait improbable (marcel, bermuda, ou Tergal), les personnages sont regroupés dans un hall d'hôtel ou de congrès défraîchi, d'où il ne leur viendrait pas l'idée de sortir. Leurs corps ne suivent pas leur désir. Ils savent ce qu'ils ne voudraient pas l'idée de devenir, et ils s'assoient dans des canapés sinistres. Ils ne sont pas nostalgiques, ni fatalistes. Mais affreusement conscients, oui. Alors ils chantent, sans se regarder (« *Tell me that you never let me go* », « *Kiss me and smile to me* »). Et ils vous serrent la gorge. C'est Tchekhov, en 1900 et 2002. C'est « *A Moscou !* » : le pouls de la vie.

### THÉÂTRE DE RECYCLAGE

Avril 2002. *Les Trois Sœurs* sont à Zurich, avant d'aller, en mai, à Berlin, au Theaterreffen, rencontres annuelles qui réunissent les meilleures productions de langue allemande. Celui qui les a mises en scène s'appelle Stefan Pucher. Né en 1965, il a pratiqué les réseaux alternatifs (en tant que DJ

Brigitte Salino

**LES TROIS SŒURS**, de Tchekhov. Mise en scène : Stefan Pucher. Avec les comédiens du Schauspielhaus de Zurich. Tél. : 00-41-1-265-58-58. Le spectacle sera repris la saison prochaine. Il sera invité à Berlin les 4 et 5 mai.

## Sélection disques rock

### GRANT LEE PHILLIPS

#### Mobilize



Ballade lunaire cousine du *Space Oddity* de David Bowie, *See America* justifierait à elle seule l'acquisition du deuxième album solo de Grant Lee Phillips. L'ancien leader de Shiva Burlesque et de Grant Lee Buffalo a écrit un classique à la beauté sidérale, enveloppant l'auditeur dans la majesté de ses guitares acoustiques, ses nappes de claviers en apesanteur et sa machinerie aérienne. Touché d'emblée par la grâce, le Californien, seul aux commandes de sa navette, ne descendra plus de la stratosphère. Mélodies luxuriantes, voix de cristal, collisions fascinantes entre folk et philharmonie : *Mobilize* est un chef-d'œuvre qui cumule la flamboyance de U2 sans les roulements de mécaniques (*Sadness Soot, We All Get a Taste, Mobilize*) et l'électronique baroque de Radiohead sans la prétention (*Spring Released*). – B. Lt

### NEIL YOUNG

#### Are you passionate ?

L'interrogation du titre semble s'adresser à l'auteur. Neil Young, dont on peine à suivre les récentes aventures, de la reformation inutile de Crosby, Stills, Nash & Young au campagnard et pantouflard *Silver & Gold*, livre en effet un disque hésitant et sans passion. Ce qui est paradoxal puisque le Canadien est

accompagné par l'organiste Booker T et le bassiste des MG's Duck Dunn, deux piliers de Stax, label de soul célèbre pour le dynamisme de ses productions. L'association paraît d'abord artificielle puisqu'on est habitué à entendre avec ces musiciens les gosiers brûlants d'Otis Redding ou de Sam & Dave et non les aigus brisés du Canadien. Avec *You're My Girl*, l'affaire démarre mollement et rien ne rompt la monotonie jusqu'à *Let's Roll*, bizarrerie écrite à partir des derniers mots de Todd Beamer, un des passagers du Boeing qui s'est écrasé en Pennsylvanie le 11 septembre. Il faudra attendre le déchirant *Are You Passionate ?* en sixième plage, puis *When I Hold You In My Arms* et *Two Old Friends*, pour reprendre bon espoir. – B. Lt

1 CD Reprise. Distribué par Warner.

### ELVIS COSTELLO

#### When I Was Cruel

Pour son premier album original en sept ans (en laissant de côté la collaboration avec Burt Bacharach), Elvis Costello retourne à la case départ. Dès 45, le ton est donné : guitares nerveuses, chœurs en liesse sur les refrains, basse élastique, orgue acide. Accompagné par deux Attractions (dommage que le pianiste Steve Nieve soit autant en retrait), le Dubloinois d'adoption privilégie l'énergie brute du rock, le personnage de l'« Angry Young Man ». A quelques innovations près – la boucle très Portishead de *When I Was Cruel*, les évasions latinos de *15 Petals* et *Episode of Blonde* –, on flirte constamment avec l'auto-caricature (textes méchants et caustiques, voix rageuse). *When I Was Cruel* contient, certes, de bons moments (le rock psychédélique de

*Tear Off Your Own Head* ou le reggae d'*Alibi*) mais il risque de prendre rapidement la poussière sur une étagère au côté des chefs-d'œuvre d'hier, *Armed Forces* ou *Imperial Bedroom*. – B. Lt

1 CD Island. Distribué par Universals.

### SWING OUT SISTER

#### Somewhere Deep in The Sky

Portées par la voix légèrement voilée de Corinne Drewery, les chansons du duo britannique Swing Out Sister – aux claviers et arrangements, Andy Connell – pourraient toutes appartenir au générique des films de James Bond ou de séries télévisées policières des années 1960 et 1970. Elles combinent cordes à profusion (violons, harpes), chœurs, incisives de saxophone, tempo des ballades soul ou de la variété pop, en se tenant avec élégance entre la citation référencée et le souci d'une certaine distance. Ce qui évite à *Somewhere Deep in The Sky* de ne relever que de l'exercice de style. – S. Si.

1 CD Liberty. Distribué par Capitol-EMI.

### CRAIG ARMSTRONG

#### As If To Nothing

En équipe – celle en particulier de Nellee Hooper, producteur phare des années 1990 –, Craig Armstrong a fait du bon travail. Utilisés comme ingrédient dans les disques de Massive Attack, U2 ou Madonna, ses arrangements de cordes avaient un charme orageux. Encouragé par le succès de musiques de films (*Moulin Rouge, Le Baiser du dragon*), l'Écossais a décidé de se consacrer à ses œuvres solos. Deuxième album

Philippe Avron

2002 MOLIÈRE Meilleur One man show

Le fantôme de Shakespeare

PROLONGATIONS

Théâtre Le Ranelagh  
5, rue de vignes 75016 Paris  
Rés. 01 42 88 64 44

# Pierre Henry, chef de bandes magnétiques

Cette figure de la musique concrète puise dans sa sonothèque les ingrédients de créations diffusées par haut-parleurs dans sa maison

LES MUSICIENS, en nombre croissant, qui travaillent aujourd'hui le son dans leur *home studio* devraient considérer Pierre Henry sinon comme leur doyen (le démon du MIDI gagne aussi les plus de 75 ans !), du moins comme leur figure tutélaire. Il est, en effet, le premier à avoir possédé en France un studio personnel, dès 1958. Depuis, il en a eu deux autres. SON/RÉ, le dernier en date, se trouve au rez-de-chaussée d'une maison de deux étages truffée de haut-parleurs. De l'entrée en sous-sol à la chambre du compositeur, située dans les combles. Blanchi et barbu comme un patriarche hugolien, Pierre Henry nous reçoit dans le saint des saints de ce temple de la musique sur support. Des bandes magnétiques de tailles diverses s'accumulent dans les recoins d'un espace largement occupé par les magnétophones. « Vous êtes chez quelqu'un qui s'est organisé une petite planète et puis une religion », lâche le maître des lieux. Des multiples câbles qui courent entre les établis aux réseaux insolites qui ornent les murs, tout semble en effet marquer le territoire du son. « Je n'aime pas l'harmonie, les accords, mais j'aime les lignes mélodiques. Une œuvre doit s'apparenter à une mélodie infinie, comme chez Wagner, qui est l'ancêtre du montage cinématographique. »

Pour le montage de ses propres créations, Pierre Henry dispose de deux assistantes. Isabelle, qui le seconde depuis le courant des années 1960, et Bernadette, qui est entrée en scène avec le passage au numérique. « Isabelle, c'est l'oreille ; elle écoute et me conseille de refaire certaines choses quand elle le juge opportun. Bernadette, c'est la mémoire : tout n'est pas encore informatisé ici. » Pierre Henry fait allusion à son immense sonothèque. Des dizaines de milliers de sons fixés sur bande et répertoriés dans des classeurs par listes thématiques. On en ouvre un au hasard. 1958, l'année de *Coexistence*, dont le détail peut se lire ainsi : « Tenue fréquence douce – interrogation nasillard – petit éternuement – gruppetto – éclats de fusée ovalienne. » Commentaire du compositeur en voix off pour le candido du jour : « Tous ces sons passent, s'en vont et reviennent si on les écoute. Ils sont là comme des êtres qui ne vous oublient pas ; mais nous, nous les oublions. »

En fait, Pierre Henry a toujours vécu avec ses sons. Il en produisait déjà avant de rencontrer Pierre Schaeffer pour les débuts historiques de la musique concrète. Il en produisait mais ne pouvait pas les enregistrer avant de travailler au studio de la RTF. Or « enregistrer, c'était fixer ; et fixer, c'était développer ». Depuis son enfance, dans une maison au cœur de la forêt de Sénart, Pierre Henry a le goût des sons : eau, oiseaux, trains. Il sent qu'il doit forger les siens. Il entre à 9 ans au Conservatoire de Paris et, de discipline en discipline (sol-

## BIOGRAPHIE

► **1927** : naît à Paris.

► **1937-1947** : étudie au conservatoire.

► **1950** : « *Symphonie pour un homme seul* ».

► **1950-1958** : chef des travaux du Groupe de recherche de musique concrète.

► **1958** : fonde Apsome, son premier studio personnel.

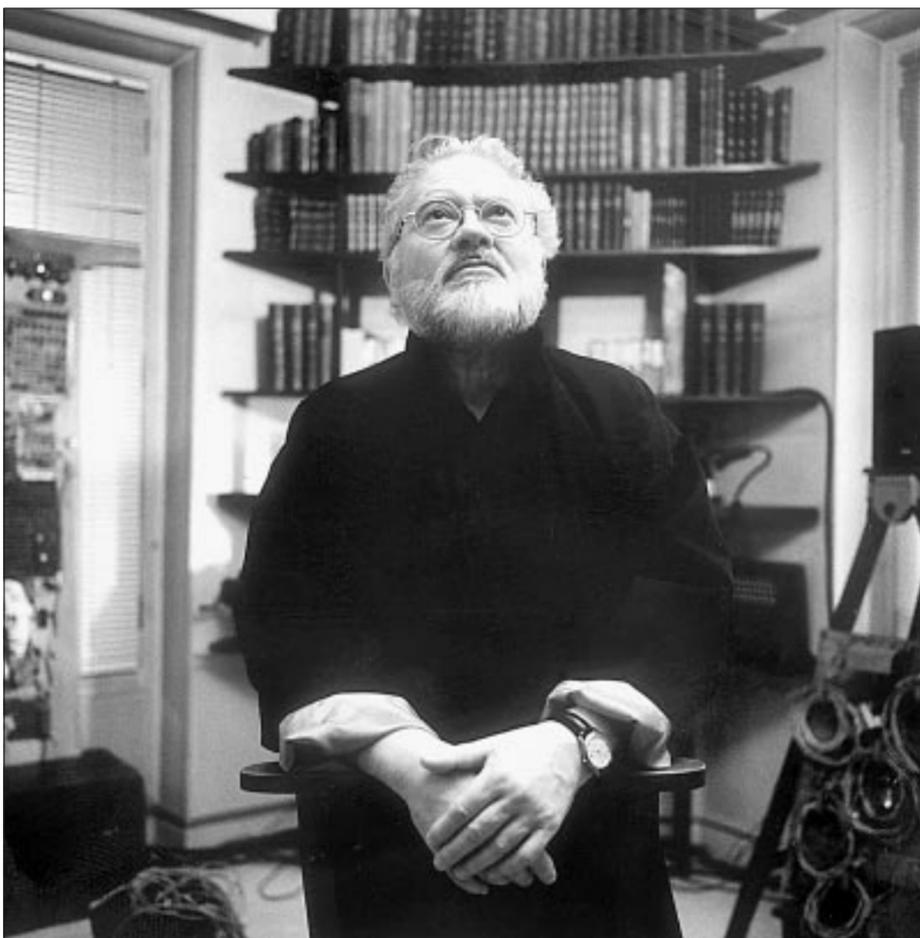
► **1967** : « *Messe pour le temps présent* ».

► **2000** : « *Tam-tam du merveilleux* ».

fège, harmonie, piano, accompagnement, percussions), se dote d'une culture qu'il va vouloir désapprendre. Déjà, en jouant les timbaliers d'orchestre à 17 ans. « Je crois que si j'ai fait de la musique de studio, c'est parce que je n'aimais pas les chefs d'orchestre. » Le support lui semble garantir davantage de fidélité. Mais cette musique-là est aussi « interprétée » lors de sa diffusion en public par haut-parleurs. C'est pourquoi le compositeur attache beaucoup d'importance à la série des MIX, quatre coffrets réunissant 32 œuvres en 19 CD sous la forme d'une « Edition Pierre Henry » dont Philips publie ces jours-ci le dernier volume. « J'ai voulu faire une œuvre didactique en travaillant ces rééditions. »

## « MA MUSIQUE EST LIÉE AU GESTE »

Ceux qui l'ignorent apprendront ainsi qu'il existe un « son Pierre Henry ». Reconnaissable par-delà les distinctions entre analogique et numérique. « Il ne dépend pas de la technique mais des idées. A l'origine de ma musique se trouve un battement, un cœur, quelque chose de vivant. Cette espèce de pulsation me sert de rythmicité interne. Et ma musique a besoin d'être rythmique car elle est liée au geste. Toutefois, ce qu'on entend doit être transparent. Le "son Pierre Henry", comme celui de Berlioz ou de Stravinsky, évite l'effet de masse, le brouillage. »



PHILIPPE GONTHIER

Il existe aussi un « programme Pierre Henry », qui tient à la sonothèque du compositeur, à ces enregistrements mal écoutés il y a quelques décennies mais qui, diffusés par des haut-parleurs de meilleure qualité, se révèlent aujourd'hui d'une richesse telle que le compositeur avoue faire quotidiennement des découvertes. Chaque jour, Pierre Henry renaît de ses sons. Certains d'entre eux ont servi à la réalisation de *Dracula*, une œuvre de 53 minutes qui sera présentée au public dans le cadre réaménagé de la maison, comme l'avait été *Intérieur/Extérieur* en 1996 sous l'égide du Festival d'automne. « Puisque j'ai beaucoup de peintures nouvelles à montrer, j'ai proposé au Centre Pompidou de donner *Dracula* en concert chez moi, d'autant que j'ai de bonnes possibilités de travailler les éclairages, comme dans un théâtre professionnel. » Inspiré de la lecture de certains ouvrages fantastiques, *Dracula* traite du merveilleux en musique et utilise des micro-séquences extraites de la *Tétralogie* de Wagner.

L'un de ses premiers auditeurs privés, Maurice Béjart, avec lequel Pierre Henry a souvent collaboré, s'est déclaré séduit au point de passer commande d'un ballet pour la prochaine saison de l'Opéra Bastille. Précédé d'un prologue (une *Sonate d'ondes courtes* de 30 minutes) susceptible de laisser au public le temps de

choisir son espace d'écoute, *Dracula* a été réalisé en stéréo, fait exceptionnel pour un compositeur qui se déclare attaché à la mono, « plus fidèle à la vie du son, à ce que ce son peut raconter. » Car Pierre Henry aime concevoir sa musique comme une pièce de théâtre ou un ballet et donc traiter les sons en représentation.

On pourra le vérifier au propre comme au figuré en écoutant ce qui sort des haut-parleurs et en examinant ce qui est accroché au mur. Ce grand tableau, par exemple, où un complexe réseau de circuits intégrés s'étend autour de la reproduction d'une toile d'araignée dessinée par Victor Hugo. « Je veux lier mes trouvailles et tout le patrimoine culturel. » Ici, à partir d'aimants de résistance complètement découpés, là avec les pièces d'un magnétophone démonté. On pense aux *Accumulations* d'Arman, auquel le compositeur a d'ailleurs été lié ; mais Pierre Henry assure qu'il ne s'agit, là encore, que d'une mise en boucle du processus musical.

Pierre Gervasoni

« Pierre Henry chez lui 2 », une programmation des Spectacles vivants/Centre Pompidou. Du 13 au 27 avril à 20 heures. Tél. : 01-44-78-47-47. Prix : 10 € ou 15 €. L'adresse sera communiquée lors de l'envoi des billets.

DOMINIQUE DHOMBRES

## Mutinerie

LA GUERRE ouverte entre Pierre Lescure et Jean-Marie Messier est nettement plus divertissante que la fin de la campagne électorale. Canal+ offrait mardi après-midi, gratuitement et en clair, le spectacle d'un navire mutiné. Les salariés s'étaient réunis en assemblée générale pour soutenir leur patron, Pierre Lescure, brutalement congédié par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, propriétaire de Canal+. Ils faisaient une haie d'honneur à Lescure, lequel disait au micro tout le mal qu'il pensait de Messier. « Je suis franchement effaré du mépris dans lequel Jean-Marie Messier tient et a tenu l'esprit et la forme de ses engagements vis-à-vis de vous toutes et de vous tous, et vis-à-vis de moi. » La chaîne diffusait ces images de révolte. « Je ne suis pas en super-forme, j'ai dû avaler une saloperie qui me reste sur l'estomac », confiait la marionnette de PPDA pour expliquer le ton grave et la brièveté des Guignols.

Au journal télévisé de France 2, Jean-Marie Messier, bronzé et mielleux, donnait sa version des événements. « Aujourd'hui, il n'y a pas de problème entre Vivendi Universal et la chaîne Canal+. Il n'y a de problème et de conflit

qu'avec ses dirigeants. » Pour bien montrer, quand même, où était le nerf de cette guerre, Jean-Marie Messier ajoutait : « Si Vivendi Universal n'avait pas soutenu Canal+ depuis deux ans sur le plan financier, combien de salariés de Canal+ auraient déjà perdu leur fiche de paie ? » C'était dit d'une voix douce, en souriant, comme le reste, et même un peu plus que le reste, ce qui découvrirait encore davantage quelques canines bien blanches. Bref, cela signifiait : vous me faites perdre de l'argent. C'est moi qui paie vos salaires. On se calme, OK ?

Il y a une tradition du départ mouvementé, à Canal. André Rousselet, fondateur de la chaîne, mis en minorité par ses actionnaires, l'avait inaugurée avec son célèbre « Edouard m'a tué », publié dans *Le Monde*, qui pointait un doigt vengeur en direction d'Edouard Balladur et assimilait le partant à un jardinier marocain victime d'une erreur judiciaire. Pierre Lescure reprend le flambeau. Les salariés menacent d'aller mettre un peu d'animation supplémentaire au conseil d'administration de Vivendi le 24 avril, où se joue le sort de Messier. Le spectacle continue. Ce n'est plus Canal, c'est Dallas.

## TÉLÉVISION

### 1 min 30 s de pure beauté

Depuis le 15 avril, chaque soir à 19 h 57, France 2 propose une minute trente de pure beauté. Entre la minisérie « Un gars, une fille » et le journal de 20 heures vient désormais s'intercaler, et pour une année durant, « Objectif Terre ». Ce programme court propose chaque jour un cliché du photographe Yann Arthus-Bertrand – des photos pour la plupart publiées, mais aussi des inédits. L'idée de cette « rupture de rythme » entre la rigolade de la série et la tragédie quotidienne du « 20 heures » revient à Estelle Ghouzi, PDG de PPro. Avec « Rive droite - Rive gauche » sur Paris Première et « Union libre » sur France 2, elle est une des productrices les plus créatives de la télévision d'aujourd'hui. « Objectif Terre » est son bébé, conçu voilà deux ans, lors de la sortie de l'album de Yann Arthus-Bertrand.

Pour séduire l'œil du téléspectateur, les photos ont été « un peu travaillées afin de les faire un peu vivre », précise Estelle Ghouzi. L'effet est saisissant : « L'idée était de faire le même travail que celui de l'œil. D'abord intriguer puis découvrir le sujet de la photo. » Ce voyage immobile nous entraîne tout autour de la planète. A la manière d'un puzzle où « l'on ferait chaque jour le point sur une des pièces ». Un jour avec un acacia au Kenya, un autre au-dessus d'un couple de baleines au large de l'Argentine... – G. D.

« Objectif Terre », chaque jour à 19 h 57, France 2.

JEUDI 18 AVRIL

#### ► Soirée Sidney Lumet

20 h 45, Canal Jimmy  
Lancement d'une nouvelle et excellente série judiciaire, « 100 Centre Street », produite et créée par le cinéaste américain Sidney Lumet. Plongée dans le quotidien de la cour de justice new-yorkaise, à travers la vie professionnelle et privée de quelques-uns de ses protagonistes aux personnalités et convictions contrastées. A la suite du double

épisode pilote, une interview de Sidney Lumet et des principaux acteurs par Alain Carrazé, puis *L'inspecteur Johnson* mène l'enquête (plus explicite sous son titre original, *The Offense*), un long métrage troublant réalisé en 1973 par l'auteur d'*Un après-midi de chien* ; avec Sean Connery, Trevor Howard et Vivien Merchant.

#### ► Rétrospective William Klein

20 h 45, Planète  
Quatre reportages réalisés par le documentariste dans les années

1960 pour le fameux magazine d'information « Cinq colonnes à la une ».

#### ► Le siècle de Jorge Semprun

21 heures, Histoire  
Premier des deux volets de long entretien mené auprès de l'écrivain par Olivier Barrot et réalisé par François Girod en 1999. Un documentaire articulé comme des « leçons d'histoire », traduisant le regard d'un témoin d'exception sur les événements et les séismes du XX<sup>e</sup> siècle – la Grande Guerre de 1914-1918, l'arrivée de Mussolini au pouvoir en 1922, la NEP et la mort de Lénine en 1924, l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, la guerre d'Espagne, puis l'éclatement de la seconde guerre mondiale et la réalité des camps de concentration, dont Jorge Semprun a fait l'expérience.

#### ► Envoyé spécial

21 h 05, France 2  
En ouverture du magazine, un reportage édifiant, *Sous le règne des enfants tyrans*, proposé par Farid Ameur, Julien Spira et Philippe Pichon. L'enquête expose les cas de trois enfants manifestant des troubles graves de caractère et de comportement (qui touchent 17 000 enfants en France, un chiffre en augmentation), et le travail effectué dans l'un des 350 instituts spécialisés, à Combourg.

## LES GENS DU MONDE

► **Yvette Horner**, reine de l'accordéon (*Le Monde* du 12 mars), a été élevée au grade de commandeur de l'Ordre national du Mérite et devait recevoir cette distinction des mains de **Catherine Tasca**, ministre de la culture, dans les salons de la rue de Valois, mercredi 17 avril. Le même jour, la ministre aura remis le Mérite à **Jorge Lavelli**, ancien directeur du Théâtre de la Colline.

► **Roberto Benigni**, réalisateur et interprète (*La Vie est belle*), a été acclamé par la foule, à Rome, lors du rassemblement anti-Berlusconi. « Je passais par là, j'avais rendez-vous avec un ou deux amis, mais ils sont plus nombreux que je le pensais », a lancé le lauréat de trois Oscars en 1999 qui tourne actuellement, indique l'AFP, un *Pinocchio*. Il était accompagné par son épouse **Nicoletta Braschi** et leurs admirateurs les ont empêchés d'atteindre la tribune.

► Ouvrir les monuments « à la modernité tout en préservant leur intégrité », leur « insuffler une vie nouvelle » et « faire de chaque monument un pôle culturel », sont les missions confiées au Centre des monuments nationaux. A la suite de la crise qui a conduit à la démission de Jacques Renard (*Le Monde* du 28 mars), un certain nombre d'artistes font circuler une pétition en défense de son action et en faveur de « l'art vivant ». Les plasticiens **Hervé Télémaque**, **Orlan** et **Bernar Venet**, les architectes **Rudy Ricciotti** et **Patrick Bouchain**, et les chorégraphes **Lorraine Gomez** et **Karine Saporta**, ainsi que le metteur en scène **Daniel Mesguich** figurent notamment parmi les premiers signataires.

► Grand succès, à Londres, pour **Sylvie Guillem**, dans le rôle-titre de *Carmen*, à l'Opéra Royal. Le Ssuédois **Mats Ek**, présente pour la première fois une œuvre de scène avec le Royal ballet. Le chorégraphe a choisi l'adaptation, en cinquante minutes, de la musique de Bizet par le compositeur russe **Rodion Chedrin**, écrite pour son épouse, la ballerine **Maia Plissetskaïa**.

► « C'est vrai que je suis un peintre raté », avoue à *La Repubblica* (15 avril) **Francesco Bonami**, 47 ans, conservateur au Musée d'art contemporain de Chicago, qui a été nommé commissaire de la Biennale de Venise 2003. « Je le dis sans honte, j'ai été aussi critique et conservateur, et ces trois expériences positives me permettent de considérer l'actualité artistique sous des angles divers », a précisé le commissaire, en annonçant qu'il travaillerait en équipe, pour éviter de faire de la prochaine Biennale un « *autoportrait* » et qu'il souhaitait y montrer les « *métamorphoses* » de la création grâce aux nouveaux moyens d'expression, de la vidéo à Internet.

## RADIO

JEUDI 18 AVRIL

#### ► La Danse des mots

12 h 10, RFI  
La savoureuse émission quotidienne d'Yvan Amar s'arrête aujourd'hui sur « Les mots de la morale politique » – citoyen, justice, démocratie... –, expliqués par des lycéens parisiens.

#### ► Les Jeudis littéraires

14 h 00, France-Culture  
Pascale Casanova reçoit Edward Said – figure de l'engagement intellectuel, littéraire et politique aux Etats-Unis, théoricien de la littérature et du post-colonialisme – pour ses Mémoires intitulés *A contre-voie* (éd. Le Serpent à plumes).

#### ► Récital Evgueni Koroliov

20 h 40, Radio Classique  
Haydn, Ravel, Franck et Moussorgsky par le pianiste moscovite, interprète virtuose de Bach et de Ligeti, dans un concert enregistré le 18 décembre 2001 au cloître des Jacobins, à Toulouse.

#### ► Archive

21 h 00, OUI FM  
Le groupe Archive en concert privé à La Scène de Paris, retransmis en direct.

#### ► Jazz Tribune

23 h 00, TSF  
Au programme de la table ronde animée par Jean-Michel Proust, « Les Trésors oubliés », en compagnie d'Arnold Boubet, Antoine Rajon et Philippe Carles.

## RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 17 AVRIL

## TF1

**16.30** Excluf 17.05 Melrose Place La théorie du big-bang. Série 17.55 7 à la maison L'éloge des femmes. Série 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal 20.30 Face à la une Invité: Jacques Chirac.



**20.50** FOOTBALL Match amical. France - Russie. 21.00 Coup d'envoi en direct du Stade de France. 944814  
*Ce soir, l'équipe de France, sans Robert Pires blessé, sera opposée à un adversaire également en pleine préparation de la Coupe du monde. Le dernier France - Russie marqua en effet un coup d'arrêt à l'invincibilité des Bleus.*

**23.00** COLUMBO Votez pour moi. Série. Avec Peter Falk, Patrick McGooohan, Denis Arndt, Louis Zorich, Rita Taggart. 9235720  
**0.50** Excluf 1.25 Reportages Quelques privés bien tranquilles 4765789.

**1.50** Très chaste Les belles armes de chasse 2162050 **2.45** Ernest Léardée ou le roman de la biguine Documentaire 2327437 **3.40** Histoires naturelles Guyane, le grand vert 7290128 **4.40** Musique (25 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.25** Plein soleil ■■■ René Clément. Avec Alain Delon, Maurice Ronet, Marie Laforêt (France - Italie, 1959, 115 min) **Cinéfaz**  
**14.55** La Chair de l'orchidée ■■■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) **CineCinemas 1**  
**16.40** Victor, Victoria ■■■ Blake Edwards (Etats-Unis - Grande-Bretagne, 1982, v.m., 130 min) **TCM**  
**17.00** Camille Claudel ■■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) **CineCinemas 1**  
**17.55** Les Aveux de l'innocent ■■■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min) **Cinéstar 1**  
**18.15** L'Honneur des Winslow ■■■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, 105 min) **TPS Star**  
**19.20** Le Secret ■■■ Robert Enrico (France, 1974, 100 min) **Cinéoile**  
**20.05** Le bonheur est dans le pré ■■■ Etienne Chatiliez (France, 1995, 105 min) **TSR**  
**20.45** Marathon Man ■■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1976, v.o., 125 min) **Cinéfaz**  
**0.00** Madame porte la culotte ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.m., 110 min). **TCM**  
**0.15** Hantise ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 110 min) **CineClassics**  
**0.15** Le facteur sonne toujours deux fois ■■■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min) **Cinéoile**

## FRANCE 2

**17.25** Friends Série 17.50 JAG Série 18.40 On a tout essayé 19.35 Un gars, une fille Série 19.45 Campagne électorale présidentielle 20.00 Journal 20.30 Elections 2002 Jean-Marie Le Pen 20.55 Météo.



**21.10** L'INSTIT Aurélie. Série. Avec Gérard Klein, Marie Beraud, Eric Bonicatto, Mama Prassinou, Suzanne Legrand. 6617524  
*Aurélie est une enfant très étonnante. Renvoyée de plusieurs écoles, elle est sur le point de l'être à nouveau dans celle où Novak dispense ses cours. Mais ce dernier lui obtient un sursis et se penche sur son cas...*

**22.50** ÇA SE DISCUTE Enfants, qui serez-vous demain? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Invités: Yann Queffelec, Brahim Asloum, Aurélie Dupont, Zep. 8982307  
**1.05** Journal de la nuit, Météo.

**1.35** Des mots de minuit Magazine 4081514.  
**1.45** Les Dossiers de l'Histoire Le siècle des intellectuels [4/5]: De Sartre à Foucault, 1956-1980 9276499 **3.05** Soir 3 **3.30** Témoins extraordinaires (125 min).

## FRANCE 3

**17.35** C'est pas sorcier 18.05 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 ET 2.45 C'est mon choix... ce soir.



**20.55** DES RACINES ET DES AILES Tout pour plaire. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 7913524  
*Aujourd'hui, soigner son apparence ne relève plus forcément de la frivolité; c'est presque une nécessité, ou tout au moins un signe de réalisme.*  
**22.30** Météo **22.35** Soir 3 **23.00** Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002.

**23.35** CULTURE ET DÉPENDANCES Mais qu'est devenue notre justice? Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités: Eric Roussel, Anne-Josée Fulgeras, Christian Giudicelli, etc. 5193185

**1.15** Ombre et lumière Invité: Jorge Semprun **1.45** Les Dossiers de l'Histoire Le siècle des intellectuels [4/5]: De Sartre à Foucault, 1956-1980 9276499 **3.05** Soir 3 **3.30** Témoins extraordinaires (125 min).

## CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Grolandsat **19.05** Le Journal 19.25 + de sport 19.30 Le Zapping 19.40 Le Vrai Journal des présidentielles 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz 20.45 Encore + de cinéma 20.55 Minutes en +.



**21.00** SOIRÉE PENÉLOPE CRUZ - WOMAN ON TOP Film. Fina Torres. Avec Penélope Cruz, Murielo Benicio, Harold Perrineau Jr., Mark Feuerstein, John de Lancie. *Comédie sentimentale* (Etats-Unis, 2000) **400168562**  
*Une belle Brésilienne (Penélope Cruz) devient une vedette de la télévision à San-Francisco.*

**22.25** SOIRÉE PENÉLOPE CRUZ - IF ONLY Film. Maria Ripoll. Avec Lena Headey, Douglas Henshall, Penélope Cruz. *Comédie* (Etats-Unis, 1998) **4898659**  
**0.05** Midnight +.

**1.05** De quelle planète viens-tu? Film. Mike Nichols. *Comédie* (EU, 2000, v.o., DD) **0.245** Le vieux qui lisait des romans d'amour ■ Film. R. de Heer. *Aventures* (Fr. - Austr., 2000) **0.425** Claude Sautet, une histoire simple (65 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**18.00** C dans l'air 18.45 Emission de la campagne officielle 19.00 Connaissance Le Mystère des constellations. Un atlas de l'âge de pierre 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage Les Mystères de la voix.



**20.45** LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Massacre en Indonésie. Documentaire. Chris Hilton (Australie, 2001). 6423833  
*En 1965, la répression sanglante dont sont victimes les communistes indonésiens mène le général Suharto à la tête du pays. C'est le début d'une dictature féroce soutenue par l'Occident et les Etats-Unis.*

**21.40** MUSICA - LE RETOUR D'ULYSSE DANS SA PATRIE Opéra en 1 prologue et 5 actes de Claudio Monteverdi. Par l'Orchestra La Scintilla de l'Opéra de Zurich, dir. Nikolaus Harnoncourt. 72149681

**0.15** Cycle « Truffaut & Léaud » - Baisers volés ■■■ Film. François Truffaut. Avec Jean-Pierre Léaud. *Drame* (France, 1968) **3648708** **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Documentaire (Suè., 1997, 55 min) 5531012.

## M6

**17.10** Fan de 17.35 Plus vite que la musique 18.05 Le Flic de Shanghai Série 19.00 Et 20.40 Loft Story 19.50 Caméra Café Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille La voiture d'occasion. Série.



**20.50** PETIT HOMME Téléfilm. Laurent Jaoui. Avec Alexandre Hamidi, Anne Coesens, Karim Belkhadra, Teddy Beaudouin, Isabelle Renaud (France) **977543**  
*Un adolescent va tout tenter pour aider sa mère à retrouver la mémoire. Victime d'un accident de voiture, cette dernière n'a plus de repères; son fils désire percer ses lourds secrets.*

**22.35** DE L'AMOUR À L'ENFER Téléfilm. Eric Laneville. Avec Kellie Martin, Kevin Dobson, Linda Kelsey, Ivan Sergei, Kristin Dattilo (EU, 1995) **4833920**

**0.15** Loft Story Divertissement 4815352 **1.00** Drôle de scène Divertissement. Invités: Zeu Dogz; Delphine Orleach; Nicolas Huirgair 9567944 **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 5753012.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**21.30** Fiction 30. Feuilleton.  
**20.00** Mesures, démesures.  
**22.00** Journal. **22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.30** Festival Banlieues Bleues 2002. Par le Quartette de Susanne Abbuehl, et le Quartette du pianiste Mal Waldron. Enregistré le 21 mars, par le Quintette « Baby Boom » du batteur Daniel Humair.  
**21.40** Le Retour d'Ulysse dans sa patrie. Par l'Orchestra La Scintilla de l'Opéra de Zurich, dir. Nikolaus Harnoncourt, Vessalina Kasarova (Penelope), Malin Hartelius (Melanto), Isabel Rey (Minerva / Amore).  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Leclair, Corrette. 20.40 Roland. Opéra de Piccini, dir. David Golub, Luca Grassi (Roland), Alla Simoni (Angélique).  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## JEUDI 18 AVRIL

## TF1

**12.50** A vrai dire 13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour Feuilleton 14.45 Mon ami Sam Téléfilm. Sean McNamara. Avec Bobby Edner, Scott Bakula (EU, 2000) **16.30** Excluf 17.05 Melrose Place Folie furieuse. Série 17.55 7 à la maison C'est arrivé cette nuit. Série 18.40 On a tout essayé 19.35 Météo, Journal 20.30 Face à la une Invité: Lionel Jospin 20.50 Météo.



**20.55** UNE FEMME D'HONNEUR Portrait d'un tueur. Série. Avec Corinne Touzet, Philippe du Janerand, Alexis Moati, Margot Abascal **2098296**  
*Trois femmes ont été égorgées en une semaine et les gendarmes n'ont aucun indice pour commencer leur enquête: la hiérarchie est furieuse.*

**22.45** PAYBACK ■ Film. Brian Helgeland. Avec Mel Gibson, Gregg Henry, Maria Bello, David Paymer, Bill Duke. *Suspense* (Etats-Unis, 1999) **4002944**  
*Un truand tente de récupérer une somme d'argent que lui doit la Mafia. Il s'attaque à elle. Adaptation d'un roman de Richard Stark. La rigueur froide du livre laisse place à un humour un peu trivial.*

**0.40** Les Couloirs de l'économie Magazine 1.30 Excluf 2.00 Vis ma vie Magazine 3.35 Reportages Les derniers bidasses 5071600 **4.05** Histoires naturelles Documentaire 2413345 **4.55** Musique (5 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**18.45** Le Carrousel fantastique ■■■ Ettore Giannini (Italie, 1954, 120 min) **CineClassics**  
**19.30** Les Yeux sans visage ■■■ Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 90 min) **Cinéoile**  
**20.30** Tintin et les oranges bleues ■■■ Philippe Condroyer (France - Espagne, 1964, 100 min) **Canal J**  
**20.45** Nelly et Monsieur Arnaud ■■■ Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) **Match TV**  
**20.45** Mortelle randonnée ■■■ Claude Miller (France, 1983, 100 min) **CineCinemas 1**  
**20.45** Hantise ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1944, N., 110 min) **CineClassics**  
**20.45** Les Milles, le train de la liberté ■■■ Sébastien Grall (France, 1995, 105 min) **TPS Star**  
**20.45** Entretien avec un vampire ■■■ Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, v.m., 135 min) **TCM**  
**21.00** Gilda ■■■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). **Paris Première**  
**22.10** Le Treizième Guerrier ■■■ John McTiernan et Michael Crichton (EU, 1999, 100 min) **Cinéstar 1**  
**22.15** Eléna et les hommes ■■■ Jean Renoir (France, 1956, 105 min). **Disney Channel**  
**22.35** En quatrième vitesse ■■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 105 min) **13<sup>ème</sup> Rue**  
**0.30** Wonder Bar ■■■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **TCM**  
**0.50** La Vie privée d'Henry VIII ■■■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1933, N., 90 min) **Cinéoile**

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo 13.40 ET 19.45 Campagne électorale présidentielle 14.05 Inspecteur Derrick Attentat contre Bruno. Série 15.10 Un cas pour deux Coups tordus 16.15 En quête de preuves Le squelettre 17.05 Un livre 17.15 Qui est qui? 17.55 JAG Un vieux compagnon. Série 18.40 On a tout essayé 19.35 Un gars, une fille 20.00 Journal 20.30 Elections 2002 Invité: François Bayrou 20.50 Météo.



**21.05** ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire: Sous le règne des enfants tyrans; Les invités d'Allah. 6181234  
*En février dernier, le pèlerinage annuel a rassemblé près de deux millions de croyants musulmans à La Mecque, berceau de l'Islam.*

**23.15** COMME AU CINÉMA Magazine présenté par Frédéric Lopez. Invités: Isabelle Nanty, Brian De Palma, Lorient Deutsch, Samuel Le Bihan, Samy Naceri, Claire Keim. Au sommaire: Enquêtes du mois: Johnny Hallyday, un tournage pas trop sage; Steven Spielberg: Rencontre du nouvel E.T.; Sylvain Despretz: story-boarder entre Los Angeles et Paris; Sujet culte du mois: Les meilleurs souvenirs des « Valisuses ». 4580012

**1.20** Journal de la nuit, Météo 1.45 Nikita Trêve fatale. Série **0.230** Fallait y penser Magazine 4.30 24 heures d'info 4.55 Safari namibien Documentaire 5321074.

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix 15.00 La Véritable Histoire de Cathy Mahone Téléfilm. Richard A. Colla. Avec Mariel Hemingway, Lindsey Haun (EU, 1992) **16.35** TO3 **17.20** A toi l'actu **17.35** C'est pas sorcier 18.05 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.15 Tout le sport 20.25 C'est mon choix... ce soir.



**20.55** RENCONTRE AVEC JOE BLACK Film. Martin Brest. Avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Claire Forlani, Jake Weber, Marcia Gay Harden. *Drame* (EU, 1998) **0. 77112741**  
*La mort s'installe dans le corps d'un jeune homme décédé et s'attache à un milliardaire cardiaque.*  
**23.55** Météo **0.00** Soir 3 **0.25** Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002.

**1.00** SUJET TABOU Les Drag Kings. Documentaire. Peter Schwartz. 8120971  
*Les « Drag Kings » sont des hommes vivant dans deux sphères différentes. Le jour, cadres supérieurs, médecins ou chefs d'entreprise, la nuit ils ne peuvent s'empêcher de se métamorphoser en poupée « Barbie ». Rencontre avec ces hommes où la pulstion de l'extravagance est reine.*

**1.55** La Loi de Los Angeles Il y a toujours un singe qui trinque. Série 2564093 **2.35** Espace francophone Mémorial 6271432 **3.00** Ombre et lumière 3.30 C'est mon choix... ce soir 3.55 Soir 3 **4.15** Des racines et des ailes (95 min).

## CANAL+

**14.10** Mercredi, folle journée! ■■■ Film. Pascal Thomas. Avec Vincent Lindon. *Comédie* (Fr., 2000) **0.16.15** En aparté 17.05 Le Prince d'Egypte ■ Film. B. Chapman, S. Hickner et S. Wells. *Animation* (EU, 1998, DD) **0. ► en clair jusqu'à 20.45** **18.40** Futurama Série 19.05 Le Journal 19.25 + de sport 19.30 Le Zapping 19.40 Le Vrai Journal des présidentielles **19.45** Les Guignols 20.05 Burger Quiz.



**20.45** INTIMITÉ (INTIMACY) ■ Film. Patrice Chéreau. Avec Mark Rylance, Kerry Fox, Timothy Spall, Alastair Galbraith, Philippe Calvario. *Drame* (France, 2000) **0. 412437**  
*Un homme et une femme que ne relie que des rendez-vous furtifs et purement sexuels se laissent prendre aux pièges des sentiments. Une réflexion un peu théorique.*

**22.40** JEUDI BOXE Magazine présenté par Jean-Claude Bouttier, Christian Delcourt. 217708  
**0.10** Cinéma de quartier: Cycle Alexandre Dumas - Le Comte de Monte-Cristo ■ Film. Claude Autant-Lara. Avec Louis Jourdan, Yvonne Furneaux. *Cape et épée* (France, 1961) **0.4356277** - 3768906.  
*Adaptation soignée et appliquée.*

**3.20** Hockey sur glace Championnat de la NHL (105 min) 8938971.

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé 14.05 Derniers paradis sur Terre Kakadu, au cœur de l'Australie sauvage 15.00 Les Volcans 16.00 Planète insolite L'Italie du Nord 17.00 Fenêtres sur Cuba 17.30 100 % Question 18.00 C dans l'air 18.45 Emission de la campagne officielle 19.00 Voyages, voyages L'Australie Occidentale 19.45 Arte info 20.15 Reportages Les tigres de la piste.



**20.40** PREMIÈRE SÉANCE - LES ANGES DE L'UNIVERS Film. Fridrik Thór Fridriksson. Avec Ingvar Eggert Sigurdsson, Baltasar Kormákur, Björn Jónbjörnsson, Hilmir Snaer Guðnason. *Drame* (Islande, 2000) **0. 593741**  
*Un homme amoureux et malheureux sombre dans la folie et découvre l'asile psychiatrique.*

**22.25** THEMA - ILLUSIONS ET TROMPERIES LE MEILLEUR DES MONDES. La victoire du virtuel. Documentaire. Henning Burk (Allemagne, 2001). 106174418  
**23.10** Théma La Face cachée du visage. Documentaire. Elisabeth Pfister (All., 2001) 591418 **23.55** Théma L'Art de la tromperie. Documentaire. Barbara Dickenberger 3560465.

**0.40** Cycle « Truffaut & Léaud » - Domicile conjugal ■ Film. François Truffaut. Avec Claude Jade, Jean-Pierre Léaud. *Chronique* (Fr., 1970) 6937635 **2.15** Le Truc de Konaté F. R. Nacro (Fr. - Burk., 1996, 30 min) 9507797.

## M6

**13.35** Petites leçons de séduction Téléfilm. Stu Pollard. Avec Sean O'Bryan (EU, 1999) **0.15.15** La Famille du bonheur Escalade. Série 16.10 M6 Music 16.40 Madame est servie Série 17.10 Highlander Meurtre à l'opéra. Série 18.05 Le Flic de Shanghai Série 19.00 Et 20.40 Loft Story 19.45 Caméra Café Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Mauvaise fréquentation. Série.



**20.50** LOFT STORY Qui sera le onzième lofteur? Divertissement présenté par Benjamin Castaldi. 9971079  
*Ce soir, le loft accueille un nouveau candidat*  
**23.20** Ally McBeal Situations compromettantes **0.464218**. Série. Avec Calista Flockhart, Gil Bellows.

**0.10** MILLE BORNES Film. Alain Beigel. Avec Emma de Caunes, Pierre Berriau, Raphaël Krepser, Bruno Solo, Nicolas Abraham. *Comédie dramatique* (France - Italie, 1999) **0. 6871258**  
*Quatre amis dérobent le corps de leur camarade décédé pour le brûler sur une plage en Italie, conformément à ses dernières volontés. Un road-movie appliqué.*

**1.49** Météo 1.50 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 87518345.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** Cas d'école. Jean-François Mattei.  
**20.30** Fiction 30. Bless, de Christine Spinati.  
**21.00** Le Gai Savoir. Marie-Pierre Latry.  
**22.00** Journal. **22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit. J'ai rendez-vous avec mon corps: Le tabou de la masturbation féminine.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Le Tour d'écoute.  
**20.00** Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Zdenek Macal: Œuvres de Mozart, Martinu.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème. *Squeeze me*.  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. *Suite italienne*, de Stravinsky; *Gayaneh*, de Khatchaturian, dir. E. Svetlanov.  
**20.40** 12<sup>ème</sup> Festival Piano aux Jacobins. Au Cloître des Jacobins, à Toulouse. Œuvres de Haydn, Ravel, Franck, Moussorgski.  
**22.10** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de R. Schumann, Mahler.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

## Dans la famille Lescure...

CELA n'arrive pas qu'aux autres. Et cette fameuse World Company, que « Les guignols de l'info » ne cessent, depuis des années, de personnaliser et de caricaturer, à peine, sous les allures et le cynisme du fameux commandant Sylvestre et de ses clones civils, ils viennent de se la prendre en plein museau. Au point, momentanément, un soir, d'en rester sans voix. Ou presque, simplement pour dire, nul n'est parfait dans le cynisme humoristique, leur écoeurément et leur colère.

Jetés comme des LU. Comme des Moulinex. Comme des Canal+. Jetés comme des malpropres ou des déficients, ce qui est bien pis. Jetés, tous pour un, un pour tous, comme leur patron, Pierre Lescure, compagnon des origines, dur au travail, dur aux autres, mais saint protecteur de l'insolence, du ton Canal, de la liberté d'expression et de création. De la famille en somme.

Car, c'est une évidence aveuglante, sauf sans doute pour ceux qui ont une stricte approche sonante et trébuchante de la affaire, qu'une entreprise à vocation médiatique et culturelle, est d'abord une famille. Une vraie famille, pleine d'amitiés, de connivences, de cooptations, de complicités de pensées et d'époque, de détestations parfois, de trahisons sans doute, de lâchages à l'occasion, de calculs aussi et de quête d'argent c'est évident. Mais une famille.

Touche pas à ma famille. Touche pas à mon chef de famille ! C'est aussi tribal, tribal bobos peut-être, mais tribal, que cela ! Une culture d'autodéfense d'une idée commune et d'une communauté d'idées. En jetant Pierre Lescure, coupable du pire des cri-

mes, celui du déficit comptable, Jean-Marie-Messier qui se voudrait, dit-on, le plus médiatique des patrons, a démontré qu'il n'avait rien compris au fonctionnement même des médias fondé sur un triptyque : une idée, une famille, un leader. Autrement exprimé, une aventure humaine collective.

Canal+ est née de ce pari-là. Elle a fait son succès sur ce pari-là. Et si elle doit périr, d'ennui ou de normalisation, elle périra de la perte de ce projet-là. C'est aussi simple, et en même temps, aussi compliqué que cela : cette fragilité inouïe de la réussite fondée sur l'idée d'une différence assumée et préservée. A sa manière, pour le meilleur de son inventivité, comme pour le pire, Canal+ fut, reste parfois, une sorte d'exception télévisuelle. Bien avant que ne soit évoquée la fameuse exception culturelle française. Cinéma, sports, insolence et talents, le ton fut donné. Il n'était pas seulement celui d'une recette ou d'un projet, mais aussi le signal fort et si peu crypté d'une connivence avec la société française du temps. Canal+ avant qu'une réussite télévisuelle que la providence du cinéma français et qu'une vache à lait financière, y compris pour ses pionniers, fut la télévision d'une génération. Avec et y compris, toute la difficulté qu'il peut y avoir à se renouveler et à échapper à cette niche générationnelle vieillissante.

Et c'est peut-être, pour cela, qu'en exécutant le garant et deuxième papa de cette télévision-là, Jean Marie Messier a pris le risque inconsidéré de se tirer une balle dans le pied. Ou dans la chaussette. Canal+ sans l'idée de Canal+ ce n'est plus rien. Une coquille vide. Du vent télévisuel. Une nostalgie déjà cryptée.

### TOURS (Indre-et-Loire) de notre envoyé spécial

Alors que des millions de téléspectateurs regardaient Jacques Chirac sur France 2 et que des milliers de militants socialistes acclamaient Lionel Jospin à Bordeaux, une petite vingtaine de personnes assistaient, jeudi soir 11 avril, à Tours, au meeting de Corinne Lepage. Il est 20 heures 35 et la candidate de Cap 21, créditée de 1% d'intentions de vote à la présidentielle, apparaît, pas plus grande qu'un timbre-poste, sur l'écran de l'ordinateur autour duquel la maigre assistance s'est regroupée. Avec plus d'une demi-heure de retard, elle commence le troisième « meeting e-démocratie » de sa campagne.

Pour la plupart des Tourangeaux, en revanche, c'est une première. Entassés dans un minuscule espace Internet du centre-ville qui s'est pour l'occasion paré d'affiches aux couleurs de l'ex-ministre de l'environnement, ils écoutent religieusement la candidate répondre aux questions que lui pose une animatrice depuis le plateau parisien où est enregistré ce qui ressemble d'abord à une émission télé classique. « Bonsoir, je suis chef d'entreprise. Corinne Lepage, vous m'entendez ? Je ne vois rien dans votre programme sur les aides aux PME », demande un participant depuis Saint-Denis de la Réunion qui, avec notamment Toulouse, Lyon, Quimper et Tours, accueille ce que l'équipe de campagne de M<sup>me</sup> Lepage a baptisé les « cybercafés citoyens » ou « cafés de Corinne ». « Il est difficile de motiver les Français », reconnaît Dominique Lemoine, le responsable départemental et régional de Cap 21, qui a dû rameuter des militants d'Orléans et de Château-Renault pour remplir le cybercafé. Et Internet ne semble pas rendre la tâche plus aisée. Les quatre ordinateurs prévus pour envoyer des questions à la candidate via son site de campagne sont moins convoités que les assiettes de charcuterie...

Matthieu, le plus jeune de la salle, se risque tout de même à envoyer un message : « J'ai



Christiane, Pierre et Gérard débattent en direct avec la candidate Lepage dans un cybercafé.

17 ans, j'assiste à votre cyberconférence depuis Tours. J'essaie de me forger une opinion politique et j'aimerais savoir ce que vous proposez pour les jeunes... »

Matthieu a accompagné sa mère, Christiane Chominne. Femme au foyer, conseillère – « sans étiquette », précise-t-elle – de Château-Renault, elle votera « sûrement » Lepage, « d'abord parce qu'elle est une femme, qu'elle a de l'expérience, des idées, et qu'elle défend une écologie sensée ». Son fils n'aura pas de réponse. Pas plus que « MM », comme se fait appeler l'homme à la barbe hirsute, allure baba cool, qui pianote à côté de lui : « Je lui ai demandé si



elle connaissait la Deinococcus radiodurans, une bactérie capable de boulotter les déchets nucléaires, et si elle prévoyait de l'utiliser rapidement... » A 55 ans, cet ancien médecin psychanalyste pratique la méditation, vit d'un RMI, milite pour le RME (revenu minimum d'existence) et estime que « l'environnement est une priorité absolue ». Il ne votera pas pour M<sup>me</sup> Lepage, ni pour les autres d'ailleurs. Il est venu parce que « l'idée de cybercafé [le] branche et qu'il n'y a pas d'autre endroit dans la ville où l'on puisse débattre de ces questions ».

Pierre Cottu, lui, participe à son premier « cybermeeting ». Internet, il ne sait pas trop comment ça fonctionne. Responsable d'une association de défense de l'environnement, c'est au moyen d'une technologie plus rudimentaire, le téléphone, qu'il demande à la candidate ce qu'elle compte mettre en œuvre pour lutter contre l'épandage des boues des stations d'épuration des grandes villes, qui menace les petites communes, comme celle où il habite, près de Tours. La réponse, cette fois, ne se fait pas attendre : « principe de précaution ». « Je vis encore au temps des lampes à huile, Internet est une révélation pour moi », déclare Jean-Claude Oesinger, retraité de 76 ans bluffé d'avoir pu « dialoguer » avec une candidate pendant près d'une heure trente. Martine Gérard, 53 ans, enseignante et ancienne adjointe au maire de Château-Renault « avant qu'il ne se fasse battre par un communiste », est également satisfaite de son premier « e-meeting » : « La soirée était conviviale et, à la différence des meetings traditionnels où l'on peut seulement applaudir un candidat, j'ai pu poser une question et avoir une réponse immédiate, ce que ne permettent ni la télévision ni la radio. » Un petit regret tout de même : « Si Corinne Lepage avait été là en chair et en os, j'aurais pris plus de plaisir à venir. »

Stéphane Mandard  
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Colette Marchand, étoile de l'Empire

AUCUN AMATEUR des ballets Roland Petit n'a oublié l'élégance avec laquelle Colette Marchand, il y a trois ans sur la scène de Marigny, surgissait hors du fourneau géant de *L'Œuf à la coque*. En fait, son apparition emplumée, le savant déploiement de ses jambes gainées de noir, le déhanchement spirituellement affecté de son « tralala », donnaient un parfum capiteux aux ragtimes de Maurice Thiriet. Quand Colette Marchand eut connu la

vedette à Broadway, *L'Œuf à la coque* lui valut quatre pages de *Life* et le surnom à la fois atomique et anatomique de « Legs ». Voilà donc « Legs » étoile de l'Empire.

Dès demain soir vendredi, dans le maillot couleur de nuit qui fit sa fortune et sous le plumage désormais aussi inséparable de sa personnalité que le canotier de Maurice Chevalier, elle allumera la rampe de *Plein feu*. Suivie des froufrouantes Blue Bell Girls du Lido, elle descendra les

vingt-cinq marches édifiées à son intention par Paul-Louis Guérin et René Fraday sur la scène de l'Empire. Mais celle qui fut si souvent l'étoile des *Demoiselles de la nuit* ne veut pas faire oublier qu'elle est avant tout une danseuse classique. Le troisième tableau de *Plein feu* sera donc un ballet classique, avec tutu, chaussons et diadème.

Christine de Rivoyre  
(18 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Une « édition abonnés » sur lemonde.fr Lancée lundi 15 avril, cette « édition abonnés » est proposée au prix de 5 € par mois. On y trouve des informations et des services supplémentaires, dont une lettre d'information exclusive, expédiée aux abonnés à partir de 8 h 30, et un accès gratuit à un nombre spécifique d'archives du Monde.

■ L'accès au site lemonde.fr reste gratuit. Retrouvez-y notre édition du jour.

CONTACTS

#### ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

#### ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 21  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

#### ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

#### Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

#### Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

#### ► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

#### ► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

#### ► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

#### ► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 17 avril 2002 : 506 382 exemplaires.

1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

Le Monde

# Chaque week-end avec Le Monde, le meilleur du New York Times.

la sélection en V.O. du New York Times, le nouveau supplément du Monde chaque samedi avec Le Monde, daté dimanche - lundi

The New York Times  
Le Monde

Le Monde